

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1914.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

ALMANACH DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

1914



LITHOGRAPHIE M. DUPUIS, RUE DU FAUCON, GAND.

Société Générale des Étudiants Libéraux

Wintergarten

LIÈGE ✕ GAND ✕ ANVERS

WINTER-PALACE

== BRUXELLES ==

MUSIC-HALL

Cinéma

Concert

Variétés

Concert tous les jours à 3 heures
Les Dimanches, Lundis, Jeudis et Vendredis
les artistes se produisent en matinée

Spectacle de Famille

PP-1

GRANDS MAGASINS
DE
NOUVEAUTÉS

Ameublements — Articles de Ménage

A l'Innovation

GAND -- 45, rue des Champs

TÉLÉPHONE 1091

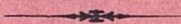
*Magasins les mieux assortis et vendant
le meilleur marché de la Ville*

Bonneterie — Chemises et Cravates
Parapluies — Cannes — Chaussures
Parfumerie — Meubles — Papeterie

Maison NERON

Gérant : Jules VAN EECKHOVEN

96, rue de Flandre, 96, GAND



Les **Cigares NÉRON** ont obtenu à l'Exposition internationale de Bruxelles le **Grand Prix**. La plus haute récompense

TARIF :

Romanes	Prix par pièce	Frs	0.10
Imperator	»	»	0.10
Reinitas	»	»	0.10
Real	»	»	0.10
Titanas	»	»	0.10
San Andres.	»	»	0.10
Perfectos	»	»	0.10
Bouquet	»	»	0.15
Esquisitos	»	»	0.15
Caprichos	»	»	0.15
Favoritas	»	»	0.15
Mexicanos	»	»	0.15
Conchas	»	»	0.15
Bremas	»	»	0.20
Chicas	»	»	0.20
Cubanos.	»	»	0.20
Rotschild	»	»	0.25
High-Life	»	»	0.25
Superiores	»	»	0.25
Delicias	»	»	6.25
Eminentes	»	»	0.30
Dictadores	»	»	0.30
Victorias	»	»	0.40
Regentes	»	»	0.50
Monarcas	»	»	0.60
Senatores	»	»	1.—
<hr/>			
Cigarettes Néron	Pétui de 20	Frs	0.50
Entractes	»	»	1.—
Opéra	»	»	1.—

aretttes de toutes provenances

Le New England

GAND

est très recommandé pour
l'exécution du beau vêtement



Ses Costumes et Pardessus
sont incomparables par leur
goût distingué, leur coupe
spéciale, leur exécution soignée



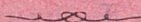
Son choix d'étoffe est
inépuisable, il est composé
des plus jolies nouveautés
anglaises



Il exécute du jour au lendemain d'une
façon parfaite toute commande urgente
pour deuil ou voyage



Avis aux Étudiants



ACHETEZ VOS CIGARES

À la Maison Havanaise

Rue de Brabant, 24, GAND

Chez A. VANDERSLUYS



SUCCÈS INCOMPARABLE

Cigares " OGALO "



Grand choix de cigares Havane



Cigarettes de toutes provenances



LES BIÈRES

P. DUPONT

Rue du Fossé Othon

sont

les meilleures

Vins Fins - Champagne - Liqueurs

de toutes Grandes Marques

— PRIX RÉELLEMENT BON MARCHÉ —

Maison Henri De Vos

Rue Neuve Saint-Pierre, 22

Téléphone 1220

Rue Longue des Violettes, 74

Téléphone 1218

Chaussée de Courtraï, 1-3

Téléphone 1219

Chaussée de Courtraï, 99

Rue de l'Avenir, 79

Fabrique de Pianos

MAISON

B. VAN HYFTE

32, rue Basse des Champs,

(PRÈS DU PALAIS DE JUSTICE)

→○→ **G A N D** ○→

Les pianos B. VAN HYFTE sont des meilleurs
et des moins chers

Choix permanent variant environ de 100 à 150 pianos

Pianos neufs ayant fait une location avec
un rabais considérable

VENTE — Téléphone 488 — LOCATION

THE — ÆOLIAN COMPANY — PIANOLA


Appareil le plus perfectionné s'adaptant à tout piano

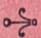

—: GRAND PRIX ET MEDAILLE D'OR :—

Exposition Universelle de Liège 1905

 HOTEL 
DE LA CLOCHE

Réunion des Artistes

 S A L L E 
de
10 à 500
C O U V E R T S

 PENSION DE FAMILLE 

CAFÉ-RESTAURANT
“**MÉTROPOLE**”

Place d'Armes, GAND

SEUL DÉBIT DE LA CÉLÈBRE BIÈRE

“ Franziskaner-Leistbräu „

Munchen - Pilsner “ Urquell „

VINS DU RHIN ET DE LA MOSELLE PAR VERRE

BUFFET A LA HAMBOURG

Chambre pour Voyageurs

LOCAL DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des Étudiants Libéraux

Man spricht Deutsch — English spoken

Guillaume DISMER, Propr.

ROBELUS

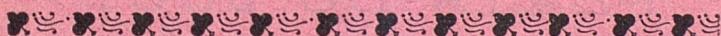
GAND, 15, rue de Brabant, 15, GAND

TÉLÉPHONE 2410

Fleurs et plantes naturelles et artificielles

Etablissement Horticole à

→ MONT-ST-AMAND ←



A. VAN DEN HEEDE

Rue du Soleil, 15

PRINCIPALE MAISON DE :

Fleurs Naturelles

Fleurs Artificielles

à prix modérés

Vases en Cristal, Bronze, Grès et Porcelaines

TÉLÉPHONE 227

HOTEL DE LA POSTE GAND

Taverne du Caveau

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
à la Carte et à Prix-Fixe

PLATS DU JOUR

Propriétaire : A. CLEMENT

Maison DE STOOP

14, Marché aux Oiseaux, GAND (Place d'Armes)

(A côté du local des Étudiants Libéraux)

6, Coin de l'Eglise (Bas de l'Escalier), Blankenberghe

Cigares et Cigarettes des premiers marques

Tabacs : Semois, Obourg, Appelterre, Russe, Turc, etc.

Fabrique de Pipes et Porte-Cigares en Écume,
Ambre, Racine de Bruyere

Réparations soignées, rapides, à des prix avantageux

Dégustation des Bières

Munchener, Kloster
et Kochebrau } SEUL
Dortmunder-Victoria Bier } REPRÉSENTANT
POUR LES
FLANDRES
PILSNER-URQUELL

HOTEL KLAUS

Propriétaire : C. MULLENEISEN

BRASSERIE DE MUNICH

79, RUE DE FLANDRE, 79, GAND, près de la gare de Gand (Sud)

Chambres confortables pour Voyageurs

BUFFET FROID — PLATS DU JOUR

Vins du Rhin et de la Moselle — *Téléphone 875*

Librairie générale Ad. HOSTE

AD. HERCKENRATH

SUCESSEUR

47, rue des Champs, 47. GAND

TÉLÈPHONE 699

Livres de droit, de médecine, de littérature néerlandaise, française, anglaise, allemande, italienne. Livres d'art, etc.

Ouvrages à l'usage de l'enseignement primaire, moyen et supérieur. Abonnements à tous les journaux et revues de la Belgique et de l'Étranger.

Renseignements bibliographiques

PHOTOGRAPHIE
H. JAEGER

Rue de Flandre, 24, GAND

Portraits Artistiques

et Modernes

EN PLATINE

- CHARBON -

ET BROMURE

Spécialité de Groupes d'Etudiants

■ ■

AGRANDISSEMENT

→ PEINTURE ←

MM. les Étudiants obtiennent une réduction pour
toutes les Commandes

Maison V^{ve} TABAR

94, Rue de Flandre, 94

☞ CHAPELLERIE DE LUXE ☛

recommandée à MM. les Étudiants
pour ses Casquettes (feuilles de choux) et Bérêts

PRIX MODÉRÉS

SOCIÉTÉ VAN GOETHÈM & C^{IE}

Ancienne Librairie Scientifique

E. VAN GOETHÈM

RUE DES FOULONS, 1, (près de l'Université)

Tous les ouvrages employés à l'Université
CAHIERS ET FOURNITURES POUR ÉTUDIANTS

PAPETERIE

EN TOUS GENRES

ARTICLES

POUR DESSIN

ET POUR BUREAUX

P. ALLAERT

Rue basse des Champs, 15, GAND

SPÉCIALITÉ

DE FOURNITURES

POUR ÉCOLES SPÉCIALES

BOITES A COMPAS

POUR INGÉNIEURS

FABRIQUE DE CIGARES FINS



Maison DELI

C. A. VAN HATTEM



80, Rue Neuve Saint-Pierre, 80

G A N D - - Téléphone 1212

Succursale à Knocke s/m, Avenue Lippens, 240

Hôtel TROIS SUISSES

CAFÉ - RESTAURANT

Marché aux Grains, 4 - GAND

PROPRIÉTAIRE : G. MULLENEISEN

VÉRITABLES BIÈRES ALLEMANDES

Consommations de 1^{er} choix

MAN SPRICHT DEUTSCH — ENGLISCH SPOKEN

Téléphone 1191

Pour les personnes de bon goût

LES ÉLÉGANTS

GAND — 34, RUE BASSE-DES-CHAMPS — GAND

*Habillent élégamment et à des Prix modérés
les Messieurs et Enfants*

==== A L'ÉTOILE BLEUE ====

Imprimerie - Lithographie - Papeterie - Reliure

Walther De Witte

126, rue des Femmes-St-Pierre, GAND

ARTICLES DE DESSIN

POCHETTES A COMPAS DE PRÉCISION

pour MM. les Etudiants de l'Université

AVIS IMPORTANT

Toutes les MUSIQUES qui se chantent et s'exécutent dans les Revues

SONT EN VENTE AUX

RÉPERTOIRES RÉUNIS

chez **DELBEKE**, éditeur de musique

3, RUE DE L'AGNEAU, 3, A GAND

Assortiment complet de Musique de Chant et Monologues **0.35 fr.**

Remise de 25 % aux étudiants

Taverne Saint-Jean

Marché aux Oiseaux, 5, GAND

TÉLÉPHONE 1834

TÉLÉPHONE 1834

*tenue
par* **AUGUSTE MINNE**

Restaurant à la carte — Plats du Jour variés

Salle pour Noces et Banquets

Rocher de Cancale

Restaurant de 1^{er} ordre

Dîners et Banquets
pour la Ville

PROPRIÉTAIRE :

Rene De Tavernier

Téléphone 445

Hôtel-Restaurant BOUARD

EUG. DUPONT

GAND — 3, Rue Courte de la Croix, 3 — GAND

(Près de la Cathédrale) — TÉLÉPHONE 610

(Repas à la carte (Cuisine soignée. Vins de choix)

DINER A PRIX FIXE DEPUIS FR. 2,25

Grandes salles de Banquets pour 150 personnes

Salles de réception — Salons pour sociétés et noces

PENSION : FR. 6,50

•••••
MAISON F. BRAGA FONDÉE EN 1790

OPTICIEN DE L'UNIVERSITÉ

Charles HULPIAU

SUCESSEUR

Rue des Champs, 75, GAND

Lunettes et pince-nez en tous genres. — Faces à main en or, argent, écaille et buffle. — Spécialité de verres cristal extra fin. — Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes. — Jumelles de théâtre, campagne et marine. — Compas et pochettes d'ingénieurs. — Thermomètres. — Baromètres. — Aréomètres. — Instruments de précision, etc.

•••••
Machines à écrire

RONEO

Librairie-Papeterie LA PLUME

A. Sandyck = Beckaert

61, Rue basse des Champs, 61

Articles de dessin — Gravures — Maroquineries

Cartes postales, vues et fantaisies

~> JOURNAUX — PUBLICATIONS <~

CHRONOMÈTRE JIEL

Le plus grand choix de garnitures de cheminées
se trouve à la maison

VUILLIEN & C^o Succ. J. LANGEN

1, rue de la Catalogne, (Beffroi) Gand

HOTEL DE VIENNE

RESTAURANT

Tenu par V^o Jean VAN LANCKER-ROYAERT

Marché aux Grains, GAND

PLATS DU JOUR — DINERS A TOUTE HEURE

Salle pour Banquets et Noces

CHAMBRES POUR VOYAGEURS

PRIX MODÉRÉS

TEINTURE & NETTOYAGE

OTTO KOENTGES

NETTOYAGE A SEC - LAVAGE A NEUF

5, rue de la Calandre - GAND - 79, rue St Sauveur

BLANCHISSERIE FINE

NOIR POUR DEUIL EN 24 HEURES

LAVAGE, CRÉMAGES ET APPRÊTS DE RIDEAUX & STORES

NETTOYAGE ET BATTAGE MÉCANIQUE DE TAPIS

“LE GRAND HOTEL,,

Société Anonyme

Rond-Point - GAND

— * —
TOUS LE CONFORT MODERNE :

ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE CENTRAL - TÉLÉPHONE PRIVÉ

—
TAVERNE - RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Grande Salle de Fêtes : KURSAAL

Achetez vos gants en fabrique à la

Ganterie Samdam

48, Rue des Champs - GAND

M.M. les Étudiants

Pour vos Fournitures adressez-vous à la

Maison Ch. WARIE

23, Rue Basse des Champs, 23 — GAND

ARTICLES POUR UNIVERSITÉ

Dessin, Peinture, etc.

POCHETTE - COMPAS DE PRÉCISION

30^e ANNÉE

Almanach des Étudiants Libéraux
de l'Université de Gand

1914

TOUS DROITS RÉSERVÉS



Tout article n'engage que le signataire

ALMANACH
DES
ÉTUDIANTS LIBÉRAUX
DE
l'Université de Gand
SOUS LES AUSPICE DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

30^e ANNÉE — 1914



GAND
IMPRIMERIE A. VANDEWEGHE, RUE DE COURTRAI, 61
—
1914

*Le Comité de l'Almanach des Etudiants Libéraux
de l'Université de Gand, adresse ses plus vifs remer-
ciements à Messieurs :*

F. CUMONT, professeur à l'Université de Gand ;
DUPONT, fils du regretté Sénateur DUPONT ;

pour les dons généreux qu'ils lui ont fait.

A Messieurs

J. BIDEZ

PROFESSEUR ORDINAIRE A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND

P. ERRERA

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ LIBRE
DE BRUXELLES

L. FRANCK

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

C. LAMPENS

PRÉSIDENT D'HONNEUR DU C. U. « LES COLONIES SCOLAIRES »

Les Étudiants Libéraux de Gand.

COMITÉ DE PUBLICATION

Secrétaire :

JACQUES PIRENNE.

Secrétaire-Adjoint :

EUGÈNE WALTON.

Trésorier :

RIK. VAN KENHOVE.

Trésorier-Adjoint :

ANTOON.

Membres :

HENRI ROLIN.

P. COLMANT.

F. GARLINCK.

J. LEMENS.[†]

A. GOBBE.

M. LEFEBVRE.

W. STEINKHULER.

Membres Correspondants :

Bruxelles : R. RUTTEAU.

Liège : H. HEUSE.

Mons : M. BONTE.

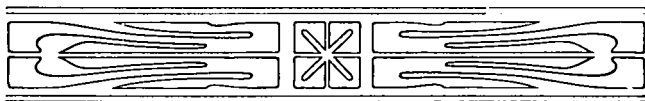
Gembloux : F. ROTTENBURG.

Anvers : ALEXANDRE.

†

Délégué de la Générale :

HENRI ROLIN.



AVANT-PROPOS

Avant de livrer le 30^e Almanach des Etudiants Libéraux au public, nous tenons à remercier la population gantoise du bienveillant accueil qu'elle a fait jusqu'ici à l'annuaire publié sous les auspices de la Société Générale des Etudiants Libéraux de notre Université. Bien des efforts y ont déjà été consacrés, d'autres, plus nombreux encore, espérons-le, seront faits dans les années à venir pour continuer l'œuvre si heureusement conduite jusqu'à nous.

Les collaborations qui nous ont toujours été si généreusement octroyées par des personnalités en vue du monde scientifique, littéraire et artistique, nous ont permis d'offrir tous les ans au public et à nos camarades, quelques pages inédites de littérateurs ou de savants de renom. Cette année encore M. E. Verhaeren a bien voulu nous envoyer un poème inédit : « Les Machines ». Nous lui adressons ici nos plus chaleureux remerciements, heureux de pouvoir associer à ce modeste petit volume le nom glorieux d'un grand belge pour lequel notre admiration n'a d'égale que notre respect et que notre sympathie. MM. Mahaim, Pécher, Errera, eux aussi ont répondu à notre appel, nous leur sommes profondément reconnaissant d'avoir accepté

d'unir leurs efforts à ceux des étudiants libéraux, nous sentons tout l'honneur et aussi tout l'appui moral qu'il y a pour nous à voir nos professeurs et nos députés nous tendre la main et ne pas dédaigner de nous soutenir dans nos travaux. Enfin nous avons cru intéressant de publier les conférences superbes faites en 1913 par MM. E. Vander Velde et E. Waxweiler au Cercle Littéraire des Etudiants Libéraux.

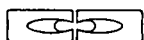
Les étudiants libéraux de toutes les universités et des instituts supérieurs du pays se sont joints à nous pour faire réussir ce 30^e Almanach. Nous avons été heureux de constater que la collaboration estudiantine nous est venue particulièrement nombreuse cette année, et nous osons espérer que, s'il présente un caractère plus estudiantin que l'Almanach de 1913 — qui s'honorait des collaborations de MM. Lamprecht (prof. à Leipzig), Seignobos (prof. à Paris), Huizinga (prof. à Groningen), Pirenne, Thomas (prof. à Gand), Hymans, Mechelynck et Devèze (députés) — notre almanach de 1914 ne trouvera pas un accueil moins favorable auprès du public que son aîné d'un an.

La patronage que M. J. BIDEZ, professeur à l'Université de Gand, P. ERRERA, professeur à l'Université de Bruxelles, L. FRANCK, membre de la Chambre des représentants et C. LAMPENS, président d'honneur de nos « Colonies Scolaires », ont bien voulu lui accorder nous tranquillise d'ailleurs à ce sujet. Nous leur adressons, en terminant, nos plus chaleureux remerciements pour l'encouragement et l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant la dédicace de ce petit volume, que nous plaçons sous leur protection.

J. P.

CALANDRIER

ESTUDIANTIN



ÉPHÉMÉRIDES

UNIVERSITAIRES



JANVIER

En vadrouille

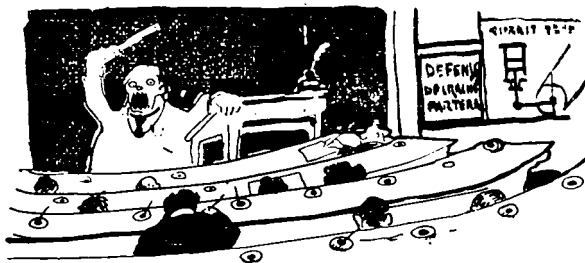
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	1843. Fondation de l'Académie de Delft.
5	L	
6	M	1912. <i>L'Appel voit le jour!</i>
7	M	
8	J	1632. Fondation de l'Université d'Amsterdam.
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	1908. <i>Fondation du C. U. « Les Corbeaux ».</i>
13	M	1912. Souper d'adieu de Charly à la Bohême.
14	M	
15	J	1881. 1 ^{re} fête internationale d'Etudiants <i>libéraux</i> .
16	V	
17	S	1755. Fondation de l'Université de Moscou.
18	D	1881. <i>Fondation du Cercle des E. I.</i>
19	L	1912. Départ de Charly au Katanga.
20	M	1883. Fêtes des Et. Lib. de Gand offertes à leurs frères belges et
21	M	[étrangers.]
22	J	1910. <i>15^e anniversaires de notre maison.</i>
23	V	
24	S	
25	D	1867. Fête de charité organisée par le Corps des Etudiants.
26	L	1858-1913. <i>45^e anniversaire de la Wallonne.</i>
27	M	<i>Fêtes du 35^e anniversaire de la Gé.</i>
28	M	1895. <i>Fondation du Cercle des Colonies Scolaires.</i>
29	J	1887. <i>Fondation de la S. A. Histoire.</i>
30	V	1882. Meeting universitaire organisé par le Cercle des Et. pro-
31	S	[gressistes de Bruxelles.]



FÉVRIER

Rébellion

1	D	
2	L	1880. <i>Fondation du Cercle littéraire.</i>
3	M	1878. Concert de charité donné par le corps des Et.
4	M	1878. Fondation de l'Union des Anciens.
5	J	1881. Fondation du Cercle des Elèves conducteurs libéraux.
6	V	
7	S	1882. Création de la fanfare des Et. libéraux (1882-1884).
8	D	1575. Fondation de l'Université de Leyde.
9	L	1913. Les socialistes votent la grève générale pour le 14 avril.
10	M	1909. Manifestation Massau.
11	M	1887. Mort de François Laurent.
12	J	1867. Création du Cercle Musical des Etudiants (1867-1880).
13	V	1909. <i>Inauguration du drapeau des Corbeaux.</i>
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	1910. <i>Manifestation Cumont.</i>
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	1852. <i>Fondation du 't Zal Wel Gaan.</i>
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	



MARS

On suit les cours

1	D	1885. Fêtes décennales de la G ^s .
2	L	1912. Fondation à Gembloux de la F. N. E. L.
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	1862. Grand Concert de Charité organisé par les Et.
8	D	1890. Consécration de l'Institut des Sciences.
9	L	
10	M	1885. Grève des Etudiants Italiens.
11	M	
12	J	1912. Fondation des « Corbeaux blancs ».
13	V	
14	S	1886. Cavalcade organisée par la Soc. Gén. des Et. au profit de
15	D	[l' « Avenir ».
16	L	1891. Congrès universitaire libéral à Gand.
17	M	
18	M	1852. Fondation de l'école des Arts et Manufactures.
19	J	1911. Inauguration du corps des Tambours.
20	V	
21	S	1885. Publication du premier almanach.
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	1636. Fondation de l'Université d'Utrecht.
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	



AVRIL

Printemps

1 M
2 J
3 V
4 S
5 D
6 L
7 M
8 M
9 J
10 V
11 S
12 D
13 L
14 M
15 M
16 J
17 V
18 S
19 D
20 L
21 M
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D
27 L
28 M
29 M
30 J

PAQUES.

1877. Le drapeau des Etudiants Liégeois se voit refuser l'entrée
1913. La grève générale éclate. [de l'église St-Christophe.

1883. Pose de la 1^{re} pierre de l'Institut des Sciences.

1913. L'ordre du jour Masson met fin à la grève générale.

1885. Apparition du 25^e alm. du 'T Zal Wel Gaan.

1913. Ouvert. solenn. de l'Expos. de Gand. Tonneau de whisky
1877. Les Etud. Gantois décident [absinthe chez les Corbeaux.
de ne plus assister en corps aux cérémonies du culte catho-
lique.



MAI

Temps d'élections : une rencontre

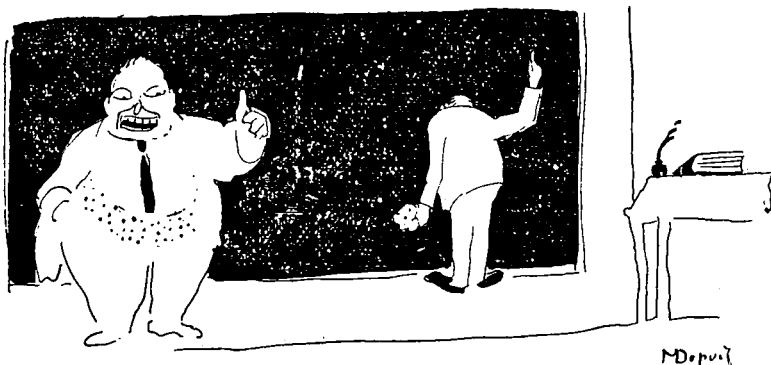
1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	1870. Création de la Societas Philadelphica Studiosorum Gandensium (+).
6	M	
7	J	
8	V	1910. Banquet du 27 ^e annivers. de l'Almanach.
9	S	1857. L'interdit est jeté sur la publication « Noord en Zuid » du
10	D	1806. Réorg. de l'Univ. de Paris (fond. 1200). ['T Zal Wel Gaan.
11	L	
12	M	1912. Manifestation en l'honneur du prof. Pirenne à Bruxelles.
13	M	1911. Fêtes sportives universitaires à Gand.
14	J	
15	V	1883. Réception de l'Estudiantina Espanola.
16	S	
17	D	[Frameries.
18	L	1879. Concert par la G. pour les victimes de la catastrophe de
19	M	1913. 1 ^{er} Congrès de la Fédération Nationale des Etud. Libéraux,
20	M	1876. Lois sur l'enseignement supérieur. [tenu à Gand.
21	J	ASCENSION. 1911. Grandiose manifestation contre le bon scolaire.
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	1910. Gand triomphe deux fois de suite en huit (aviron) à Liège.
30	S	
31	D	PENTECOTE. 1888. Mort de M. Boddaert, professeur ordinaire. 1913. Manifestation Rolin.



JUIN

On bloque

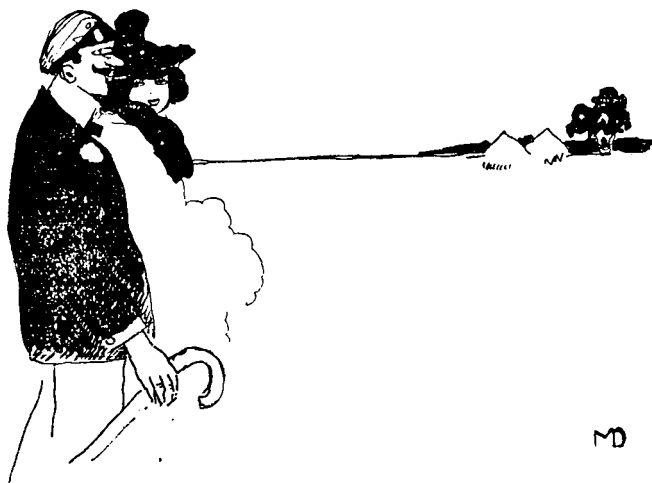
1	L	
2	M	1912. Défaite libérale aux élections législative. En avant pour la [revanche !
3	M	
4	J	
5	V	1883. Organisation de la Fédération des Etudiants libéraux.
6	S	1910. Fêtes Massau.
7	D	
8	L	1911. Schollaert démissionne !
9	M	[Cent et cinq francs pour un buson idéal]
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	Banquet fatal aux Corbeaux !
14	D	
15	L	1907. Manifestation Discailles.
16	M	1834. Fondation de l'Université de Louvain. [avec... une busc.
17	M	1855. Les Etudiants Cantois reçoivent leurs amis qui reviennent des chorale de Lille
18	J	1884. Suppression du Ministère de l'Instruction Publique.
19	V	1912. Les Corbeaux blancs crèvent !
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	Période de grand blocus !
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	



JUILLET

On passe

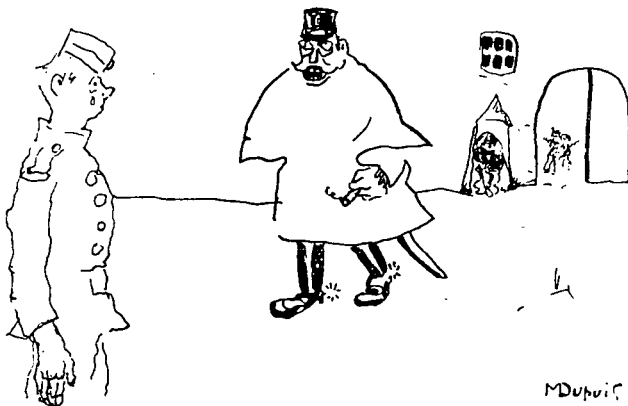
1	M	Ouverture des sessions d'examen.
2	J	
3	V	Les étudiants étalent leur science !
4	S	
5	D	
6	L	Tous les ans, les étudiants libéraux gantois envoient 50 enfants à [la mer.
7	M	1886. L'Université de Bruxelles brûle !
8	M	1860. Léopold 1 ^{er} visite les Etudiants Gantois.
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	1911. On quitte la Maison des Etudiants, rue du V.-Escarot.
15	M	1846. Loi sur l'enseignement supérieur.
16	J	
17	V	1910. Ouverture de l'Hôtel de la Poste, succursale de la Bohême.
18	S	
19	D	
20	L	1831. Inauguration de Léopold 1 ^{er} .
21	M	Création de la Constitution.
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	Tous les ans : les 50 enfants regagnent leurs familles.
27	L	1912. Bal de Gala au profit des Colonies, à Knocke-sur-Mer.
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	



AOÛT

La ballade sentimentale

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	1889. Fête du centenaire de l'Université de Paris.
6	J	
7	V	1814. Fondation de l'Université de Groningue.
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	1911. Manifestation monstre à Bruxelles pour le S. U. et contre [la loi scolaire.
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	1884. Gand participe à la manifestation du parti libéral à Bruxelles.



SEPTEMBRE

Service intensif

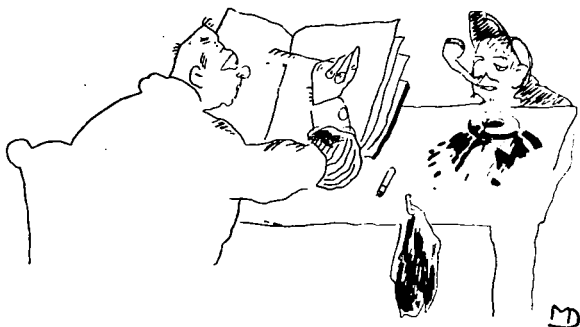
1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	1910. Woeste et Schollaert se réconcilient !
6	D	
7	L	1426. Fondation de l'ancienne boîte de Louvain (+ 1792).
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	1883. Mort de M. Plateau, professeur ordinaire.
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	1884. Le Roi sanctionne la loi scolaire.
23	M	
24	J	
25	V	1816. Arrêté décidant la création des Universités de Gand et de
26	S	[Liège.
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	1885. Création d'un cours de bactériologie et de policlinique [interne.



OCTOBRE

On rentre

1	J	1838. Fondation de l'Ecole du Génie civil.
2	V	1911. Les étudiants libéraux reprennent le Café Pierre, l'ancien
3	S	[local d'il y a 20 ans.
4	D	
5	L	1910. République Portugaise.
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	1817. Fondation de l'Université de Gand.
10	S	1826. Inauguration de son palais.
11	D	
12	L	
13	M	1909. Francisco Ferrer exécuté à Barcelone.
14	M	
15	J	1911. Les cléricaux forcés de quitter les conseils communaux.
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	Ouverture de l'année académique 1913-1914.
22	J	Amnistie générale des parents.
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	1860. Léopold I ^{er} visite les Etudiants de Liège.
29	J	
30	V	
31	S	



NOVEMBRE

On s'inscrit

1	D	TOUSSAINT, congé légal.
2	L	
3	M	1817. Fondation de l'Université de Liège.
4	M	
5	J	1867. Fêtes du 50 ^e ann. de la fondation de l'Université de Gand.
6	V	1815. Reconstitution de l'Université d'Utrecht.
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	1911. La Wallonne renaît !
14	S	1871. Reconstitution du 'T Zal Wel Gaan.
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	1910. 30 ^e anniversaire de la Littéraire. Meeting au Casino.
20	V	1834. Fondation de l'Université libre de Bruxelles.
21	S	1884. Fêtes du 50 ^e anniversaire de l'Université de Bruxelles.
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	1911. Création de <i>L'Appel</i> .
26	J	
27	V	1905. Reconstitution de la S. A. H.
28	S	1868. Fondation du Cercle des Etudiants Wallons.
29	D	
30	L	



DÉCEMBRE

Au Bal

1	M	1895. Fondation de la Maison des Etudiants libéraux de Gand.
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	1838. Premier souper du Génie !
6	D	1882. La 1 ^{re} demoiselle sur les bancs de l'Université.
7	L	
8	M	
9	M	1877. Manifestation libérale en l'honneur de M. le prof. Laurent.
10	J	
11	V	1891. A 4 heures du matin les « Caviars » naissent.
12	S	1871. Fondation de la S. G. des Etudiants.
13	D	1904. On joue <i>Ces Messieurs</i> . Bataille au bleu de Prusse.
14	L	
15	M	1880. Fondation de la Médecine.
16	M	
17	J	1875. Reconstitution de la S. G. des Etudiants.
18	V	
19	S	
20	D	1863. Congrès d'étudiants à Gand.
21	L	
22	M	1912. Fancy-fair des Colonies scolaires à la Bourse.
23	M	
24	J	
25	V	NOËL, congé légal.
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	

PARTIE ACADÉMIQUE

UNIVERSITÉ DE GAND

I. — ADMINISTRATION

RUE DES FOULONS

Recteur pour 1914 : M. H. SCHOENTJES.

Administrateur-Inspecteur : M. VANDER LINDEN.

Secrétaire du Conseil Académique : M. E. EEMAN.

Collège des assesseurs : MM. A. ROERSCH, G. VAN DEN BOSSCHE, C. WASTEELS, O. VANDER LINDEN, E. EEMAN.

Receveur du Conseil Académique et Secrétaire de l'Administrateur-Inspecteur : M. L. HOMBRECHT.

Conservateur Général des bâtiments et du mobilier : M. A. GEINGER.

Commis-Rédacteurs : MM. F. BUYTAERT, M. RALET.

Appariteurs : MM. J. LADON et SEGERS.

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothécaire en Chef : M. W. DE VREESE.

Bibliothécaire : M. P. BERGMANS.

Bibliothécaire honoraire : M. VAN DEN BERGHE.

II. — PERSONNEL ENSEIGNANT

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Doyen : M. A. ROERSCH.

Professeurs ordinaires : MM. BIDEZ, Boulevard Léopold, 52; BLEY, rue d'Egmont, 8; DE LA VALLÉE-POUSSIN, Avenue Molière, 150, Forest; FRÉDÉRICQ, rue des Boutiques, 7; HOFFMANN, boulevard des Hospices, 371; PIRENNE, rue Neuve St-Pierre, 126; THOMAS, rue Plateau, 41; ROERSCH, place du Casino 16; VAN BIERVLIET, rue Metdepenningen, 5; VERCOULLIE, rue aux Draps, 21; DE VREESE, boulevard d'Akkergem, 33; VAN HOUTTE, quai des Moines, 51.

Chargés de cours : MM. BERGMANS, rue de la Forge, 29; COUNSON, rempart de la Biloque, 152; PREUDHOMME, rue Nassau, 4; VANDER HAEGHEN, rue de la Colline, 77; VAN PUYVELDE, rue de l'Ecole, 48, Mont-St-Amand; GRANDOR, boulevard Charlemagne, 62, Bruxelles; SÉVERIN, Gyzenzeele par Gontrode.

FACULTÉ DE DROIT

Doyen : M. G. VAN DEN BOSSCHE.

Professeurs ordinaires : MM. DAUGE, rue Guinard, 20; DD BRABANDERE, rue Courte du Mara's, 22; DE LANNOY, chaussée de Courtrai, 32; DE PELSMAEKER, boulevard du Parc, 28; HALLEUX, rue du Pont-Madou, 9; OBRIE, rempart des Chaudronniers, 40, VAN WETTER, boulevard du Jardin Zoologique, 48, VAN DEN BOSSCHE, rue Basse, 22.

Professeurs extraordinaires : MM. EECKHOUT, boulevard de la Citadelle, 31 ; VERMEERSCH, rue Digue de Brabant, 71, DE VISSCHER, Coupure, 86.

Professeurs à l'Ecole spéciale de Commerce : MM. J. CORNET, boulevard Dolez, 86, Mons ; NICOLAÏ, rue Marie-Thérèse, 8, Bruxelles ; CASTERS, chaussée de Courtrai, 82 ; LAUWICK, boulevard Léopold, 9 ; GOF-FART, rue Marie-Thérèse, 8, Bruxelles.

Chargés de cours : MM. BÉATSE, rue Capouillet, 51, Bruxelles ; MULLER, rue Le Tétien, 44, Bruxelles ; DE MEULEMEESTER, rue Digue de Brabant, 2 ; DE WIL-DEMAN, rue des Confédérés, 792, Bruxelles ; VARLEZ, Coupure ; PERSYN, rue Van Schoonbeke, 19, Anvers.

FACULTÉ DES SCIENCES

Doyen : C. WASTEELS.

Professeurs ordinaires : BOULVIN, boulevard du Fort, 18 ; L. CLOQUET, boulevard Léopold II ; COLARD, boulevard de l'Horticulture ; DE BRUYNE, boulevard du Fort, 19 ; DELACCRE, boulevard du Fort, 16 ; DEMOULIN, rue Plateau, 10 ; FOULON, Coupure, 122 ; HAERENS, chaussée de Courtrai, 21 ; KEELHOFF, rue Van Monckhoven, 6 ; MAC LÉOD, rue du Héron, 13 ; RICHALD, rue Archimède, 69, Bruxelles ; SCHOENTJES, boulevard du Fort, 17 ; SERVAIS, boulevard des Hospices, 144 ; STAINIER, Coupure, 27 ; SWARTS, Avenue Clémentine, 23 ; VAN AUBEL, chaussée de Courtrai, 120 ; J. VANDER LINDEN, Cour du Prince, 27 ; VAN DE VYVER, boulevard de la Citadelle, 63 ; VAN OCTROY, quai des Moines, 35 ; VAN RYSELBERGHE, rue de la Sauge, 34 ; WOLTERS, Avenue des Moines, 15 ; MERTEN, boulevard Albert, 25 ; GESCHÉ, rue d'Egmont, 20.

Professeur à l'École du Génie Civil : DE LA ROYÈRE, rue de la Concorde, 65.

Professeurs extraordinaires : CORNET, boulevard Dolez, 86, Mons; FLAMACHE, Square Gutenberg, 16, Bruxelles; LEBRUN, avenue Verte, Woluwe-St-Pierre; MEUWISSEN, chaussée de Courtrai, 176; TAITSCH, rue de Boom, 72, Anvers; WILLEM, rue du Jardin, 53, MERLIN, rue d'Ostende, 11; STUYVAERT, rue des Chanoines, 44; RENAUD, quai des Moines, 22; DE CLERCQ, rue neuve Saint-Pierre, 34; COBBAERT, rue Nassau, 22; DE MEULEMEESTER, digne de Brabant, 2.

Répétiteurs : DE VOLDERE, boulevard du Parc, 15; SMEDTS, boulevard de la Citadelle, 58, VAN HYFTE, boulevard du Fort, 10; VAN DEN BERGHE, boulevard des Hospices, 9; VAN ENGELEN, rue de Courtrai, 180; VAN HOVE, quai Terplaeten, 29; J. CLOQUET, boulevard de la Citadelle, 6; THIERY, rue de la Pucelle, 10.

Conducteurs des Ponts et chaussées détachés à l'École du Génie Civil comme maîtres de topographie : MM. MAT, rue d'Angleterre, 11; VERHEUGEN, M^e-St-Amand.

Maîtres de dessin : MM. COBBAERT, rue Nassau, 22; DE CRAMER, boulevard St-Liévin, 40.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Doyen : O. VAN DER LINDEN.

Professeurs ordinaires : DE COCK, plaine St-Bavon, 12; EEMAN, quai des Récollets 8; HEYMANS, boulevard de la Citadelle, 77; LA HOUSSE, St-Denis-Westrem; LEBOUÇQ, Coupure, 129; VAN DER STRICHT, marché au Lin 11; VAN DUYSE, rue basse des Champs, 65; VAN ERMENGEM, chaussée de Courtrai 137; VAN

IMSCHOOT, rue de la Monnaie, 3 ; VERSTRAETEN, place Van Artevelde, 15 ; DE STELLA, rue Royale, 16 ; O. VAN DER LINDEN, place Van Artevelde, 16.

Professeurs extraordinaires : MM. VAN DURME, quai des Tonneliers, ; DAELS (FÉLIX), rue Van de Velde, 34.

Chargé de Cours : DAELS (P.), rue neuve Saint-Pierre, 101.

Professeurs à l'Institut supérieur d'éducation physique : DE NOBELE, rue des Chaudronniers, 43 ; GOMMAERTS, rue des Foulons, 17 ; F. DAELS, rue Van de Velde, 34 ; DE VOS, rue Savaen, 5.

Professeurs émérites : CALLIER, chaussée de Courtrai, 82 ; DISCAILLES, avenue Louise, 492, Bruxelles ; MONTIGNY, rue Joseph Plateau, 20 ; VAN BAMBEKE, rue Haute, 5 ; WOLTERS, rue de l'Avenir, 21 ; DE CEULENEER, rue de la Confrérie, 5 ; DE RIDDER, Coupure, 64 ; ROLIN, Oud-Scheveningscheweg, 72A, La Haye ; MANSION, quai des Dominicains, 2 ; DUSAUSOY, chaussée de Courtrai, 107 ; ROTTIER, rue des Baguettes, 52.

POPULATION

Le nombre des étudiants inscrits est de 1259. Ce nombre est supérieur du 28 à celui de l'année précédente. Il est aussi le plus élevé que l'Université ait atteint depuis sa fondation.

Les inscriptions se répartissent comme suit entre les diverses facultés et écoles :

Philosophie et lettres : 91 ; Droit et Ecole spéciale de commerce : 200 ; Faculté des Sciences : 109 ; Médecine et Institut d'éducation physique : 162 ; Ecoles du Génie Civil, Arts et Manufactures : 701.

955 sont nés en Belgique ; et se répartissent de la manière suivante : Flandre Orientale : 405 ; Flandre Occidentale : 198 ; Hainaut : 135 ; Anvers : 65 ; Brabant : 43 ; Luxembourg : 34 ; Namur : 34 ; Liège : 29 ; Limbourg : 13.

298 sont étrangers : Russes : 107 ; Hollandais : 13 ; Bulgares : 37 ; Turques : 26 ; Portugais : 24 ; Roumains : 8 ; Serbes : 3 ; Brésiliens : 11 ; Egyptiens : 4 ; Chiliens : 9 ; Grecs : 18 ; Français : 11 ; Boliviens : 4 ; Espagnols : 3 ; Africains du S. : 1 ; Italiens : 2 ; Panama : 2 ; Luxembourgeois : 1, et d'autres pays qui ne sont représentés que par un étudiant.

EXAMENS

Pendant les sessions d'octobre 1912 et de juillet 1913, 687 inscriptions ont été prises, 659 étudiants se sont présentés, 28 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes.

Le nombre des admissions aux grades dépasse 66 %_o. Ce résultat présente une différence de 1 %_o avec celui de l'année dernière qui donnait 65 %_o.

BOURSES DE VOYAGE

Les épreuves pour les bourses de voyage ont été subies avec succès par MM. DE BEUKELAERE ADILE, de Handzaeme (phil. et lettres) et VAN DURME MODESTE, de Baelegem (médecine).

Une bourse a été attribuée aussi à VAN EECHAUTE CARLOS (phil. et lettres).

CONCOURS POUR LES PLACES D'INGÉNIEURS DE L'ÉTAT

Administration des Ponts et Chaussées : 4 emplois, 8 candidats, Gand obtient 3 places.

Service des voies et travaux de l'administration des Chemins de fer de l'Etat : 5 emplois. Les élèves de nos écoles obtiennent 2 places.

Concours d'admission à l'emploi d'ingénieur au service des constructions au ministère de la marine, postes et télégraphes : 2 emplois, Gand en obtient 1.

CONCOURS UNIVERSITAIRES

JEAN PERSYN, du Lokeren, est proclamé 1^{er} en philologie classique avec 89 points sur 100. JACOB ANTONIN, de Boom, 1^{er} en philologie germanique avec 89 sur 100.

PRIX ET FONDATIONS

La Fondation CUMONT est attribuée par la faculté de phil. et lettres, pour 350 francs à A. DE BEUKELAERE pour faire reproduire des manuscrits de Théodose le Lecteur, et pour 150 fr. à G. HUYDTS pour faire des recherches historiques aux archives de Lille.

Le Prix DE RIDDER, pour 1908-1911 a été attribué à M. E. RONSE pour son travail sur « L'Emigration Saisonnière Belge ».

Le Prix BODDAERT est attribué pour 1907-1910 à M. E. GILDEMYN pour son travail « Voor de werking van thromboplastische stoffen of proefondervindelijke gezwellen ».

DOCTORATS SPÉCIAUX

Le docteur J. DE DECKER, de Zeveren, est proclamé docteur spécial en philologie classique avec son travail : « Juvenalis Declamans », (leçon : *Le rôle de la 2^d sophistique dans l'histoire morale de l'empire romain*).

ED. TYDGAT, de Buggenhout, docteur spécial en médecine, (leçon : *L'État actuel de la chirurgie pulmonaire*).

P. DE BEULE, docteur spécial en médecine (leçon : *La chirurgie du Cœur*).

H. LAMS, de Bruges, diplôme scientifique de docteur en médecine (leçon : *Les causes déterminantes du sexe*).

DISTINCTIONS SCIENTIFIQUES

Le 12 novembre 1913 l'Académie Royale de Bavière a nommé M. H. PIRENNE, membre étranger. Au cours de l'année 1913, M. le professeur PIRENNE (faculté de philosophie) a été nommé des sociétés scientifiques : « Utrechtsche Genootschap voor Kunsten en Wetenschappen » et « Royal Historical Society » en qualité de membre étranger.

Par arrêté du 2 janvier 1913, M. E. DAUGE (Droit) et M. E. EEMAN (Médecine) sont nommés membres du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement supérieur pour la période 1913-16.

M. BOULVIN (Sciences) a été élu membre correspondant de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, pour la section de la mécanique en remplacement de M. AMSLER (Suisse) décédé.

Le 13 juin 1913, l'Institut de France, a nommé M. Fr. CUMONT, professeur honoraire à la faculté de philosophie, membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres.

Le 3 juillet 1913, M. F. BERGMANS a été élu membre correspondant de l'Académie Royale de Belgique, classe des lettres.

Par arrêté du 12 juillet 1913, la démission honorable de M. F. CUMONT comme conservateur délégué des musées royaux du Cinquenaire est acceptée. Il est autorisé à porter le titre de ses fonctions.

*
* *
*

Nous adressons à MM. PIRENNE, CUMONT, BOULVIN et BERGMANS nos plus sincères félicitations pour les hautes distinctions scientifiques dont ils viennent d'être l'objet. Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir leur transmettre à cette occasion, l'assurance de notre admiration et de notre plus haute estime, qu'ils comptent tous parmi les membres protecteurs de la Fédération des Etudiants Libéraux.



CERCLES UNIVERSITAIRES

Fédération nationale des Etudiants libéraux

Fondée le 2 mars 1912

Jeune encore notre fédération a déjà la raison d'une personne majeure et quand, avec le concours des gantois, elle organise un congrès à Gand, elle prouve qu'elle est utile malgré son jeune âge.

Résumer ici le XV congrès des Etudiants libéraux serait faire un effort superflu : Qui n'en n'a pas encore le compte rendu complet et gratis ?

Je crois d'ailleurs me souvenir qu'un camarade à Gand en parlera dans cet Almanach. Permettez moi d'ajouter un détail à son récit, détail que sa modestie lui défendra d'écrire.

« Bravo! les Gantois, vous nous avez chiquement reçus. Pour votre bon accueil encore une fois merci et de tout cœur ».

Depuis ces inoubliables journées de Mai le comité fédéral s'est réuni plusieurs fois, à ces séances nous avons fait de la bonne besogne en préparant le congrès de Liège.

Je n'en dis pas davantage, notre travail préliminaire ne vous intéressé guère. Il vaut d'ailleurs mieux que

vous voyez ses effets et pour cela, Etudiants gueux, soyez tous au Congrès de Liège, en Février prochain.

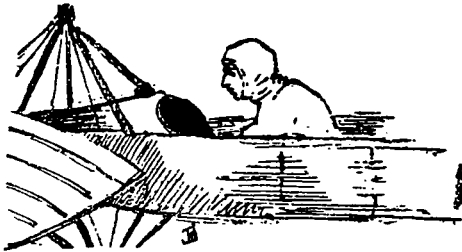
H. HACHE.

Le Comité : *Président* : H. HEUSE; *Vice-Président* : LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ETUDIANTS LIBÉRAUX DE GEMBLOUX; *Secrétaire-Ambassadeur* : R. POURET [28, rue d'Archis, Liège]; *Ministre des Finances* : P. WALLE.

Nombre de membres : 1200.

Sections à Liège, Gand, Bruxelles, Anvers, Mons, Gembloux.

Journaux affiliés : L'Echo des Etudiants (Brux.), La Vie Universitaire (Brux.), L'Appel (Gand), L'Etudiant Libéral (Liège), L'Assaut (Mons), Le Flux (Anvers).



GAND

Société Générale des Étudiants Libéraux

Fondée le 14 décembre 1875

COMITÉ POUR 1913-1914

Président : H. Rolin.

Vice-Président politique : G. Preudhomme.

Vice-Président des fêtes : A. Gobbe.

Vice-Président des « Ecoles » : M. Goffint.

Secrétaire : J. Lemens.

Secrétaires-adjoints : Haus et Van Aken.

Trésorier : R. Van Kenhove.

Trésorier-adjoint : P. Colmant.

Bibliothécaire : P. Waelbroeck.

Bibliothécaire-adjoint : L. Hanoteau.

Porte-drapeau : Antoon.

Commissaire : Garlinck.

FÉDÉRATION DES E. L.

Président : J. Pirenne.

Econome : S. Paternotte.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

Adam, L., médecin.
Biddaer, E., ingénieur.
Berger, M., ingénieur.
Beyaert, P., ingénieur.
Boddaert, H., avocat.
Bolle, H., avocat.
Bruneel, L., ingénieur.
Callier, A., prof. émérite
à l'Université.
Carmen, L., lieutenant d'art.
Claus, A., médecin.
Crombé, A., avocat.
De Bast, C., sénateur.
De Geynst, M., ingénieur.
De Ridder, prof. émérite
De Saegher, R., avocat.
Discailles, E., prof. émérite.
Dupureux, A., médecin.
Delepaulle, H., ingénieur.
Faimaigne, E., ingénieur.
Février, E., ingénieur.
Ficaia, Paris.
Gaspard, J., ingénieur.
Gevaert, H., industriel.

MM.

Heyvaert, avocat.
Haillez, ingénieur.
Herquelle, C.
Lamborelle, P., médecin.
Lancosme, Paris.
Limbourg, G., ingénieur.
Marinus, E., ingénieur.
Monifort, artiste lyrique.
Neelemans, L., médecin.
Poissonnier, A., médecin.
Réveillaud, anc. président
de l'Associat. des étud.
de Paris.
Roque de Pinho, Al.,
ingénieur.
Ruwet, M., chef de station
Soum, M., artiste lyrique.
Seutens, V., ingénieur.
Thooris, A., avocat.
Van Wetter, P., prof. à
l'Université.
Waxweiller, E., directeur
de l'Institut Solvay.

Le titre de membre d'Honneur sera conféré sur la proposition du comité par l'assemblée de la générale, aux personnes qui ont bien mérité de la Société. Le nom des membres d'Honneur sera inscrit sur un tableau spécial affiché au local. (Section III, art. 12 des statuts.)



Société Générale des Etudiants Libéraux

Malgré la défaite libérale du 2 juin 1912 un fort contingent de bleus se présenta à la Générale au début de l'année 1912-1913. Dès la Séance de Rentrée on sentait tous les esprits surexcités dans l'attente des évènements politiques, car on s'attendait à des manifestations, certains à des changements dans la direction de la politique du parti au pouvoir, les plus exaltés vivaient dans l'espoir d'une révolution. Combien de fois des discussions surgirent-elles au local vers midi, au moment ou après les cours les étudiants se rencontrent. Les uns, enthousiastes prêchaient l'ardeur, l'action, rédigeaient des articles parfois violents pour « l'Appel », d'autres plus rassés, haussaient les épaules, riaient des espoirs de leurs camarades, s'avouaient vaincus et se plongeaient dans la lecture des journaux ou se lançaient éperdument dans les interminables parties de bridge.

Les débats de la Chambre sur le S. U. vinrent attiser encore l'énervement : on ne parlait que Grève Générale, Suffrage Universel.

La Générale connut à ce moment une période de

grande activité, on préparait le Congrès des Etudiants Libéraux organisé à Gand par la F. N. E. L. Les conférences de M. Devèze à la Générale sur « le Syndicalisme », de M. Waxweiler à la Littéraire intitulée : « Au devant de la Démocratie », du pasteur Rey à la Générale sur : « Religion et Religion », puis le rejet de prise en considération de la revision constitutionnelle le 7 février, le retrait de la Grève Générale (6 mars) suivie du refus opposé par de Broqueville à la proposition Hymans de créer une Commission pour l'étude du S. U. : tous ces évènements contribuèrent largement à intéresser, à passionner les membres aux questions politiques. Ce fut à ce moment que E. Vander Velde vint nous exposer devant une salle archi comble « Pourquoi il n'était pas libéral ».

Certes il ne fit pas de nous des socialistes mais son éloquence, la sévérité avec laquelle il jugeait devant nous le manque d'action du parti libéral pendant de trop longues années, les aperçus saisissants de la situation politique et sociale, réveillèrent tous ceux qui jusque là étaient restés sceptiques. Plus que jamais la Générale fut libérale démocratique, hardiment progressiste. Peut-être même allait-elle s'engager trop loin : elle avait résolu d'organiser un grand meeting au cours de la Grève Générale, mais voulant être sûre de ne point faire mauvaise besogne elle fit demander conseil à M. P. Hymans qui nous dissuada de nos projets.

A ce moment la Grève Générale éclatait. La Générale votait un ordre du jour que nous reproduisons ici :

« La Fédération des Etudiants libéraux gantois, réunie mardi soir, 9 avril 1913 en séance extraordinaire a longuement discuté la situation politique du pays et l'attitude du parti libéral.

« Elle maintient quand au fond toutes ses décisions

« antérieures relatives à sa sympathie pour les grévistes. Elle croit qu'il n'est pas illogique de regretter, même de désapprouver la grève et de soutenir les grévistes. Toutes les propositions transactionnelles présentées par les libéraux ont été adoptées par les socialistes, repoussées par les cléricaux. Le conflit actuel que le gouvernement a provoqué ne peut plus être évité; si le mouvement échoue, il n'y aura qu'un vainqueur, le parti au pouvoir; il semble donc tout à fait souhaitable que les libéraux n'épargnent rien pour son heureux aboutissement. Dans la lutte présente, nous sommes les alliés des socialistes; leur défaite sera la nôtre; nous pouvions différer d'avis sur l'opportunité de l'action, mais il serait tout à fait regrettable que nous les laissions écraser sans avoir fait le geste qui seul peut leur donner des chances de succès. D'un autre côté, si même la défaite paraît inévitable, il convient de prouver l'admiration et la sympathie que témoignait M. Paul Hymans pour la classe ouvrière autrement que par des paroles. La bourgeoisie démocratique qui ne peut faire la grève doit toutefois soulager le peuple d'une partie des sacrifices qu'il s'impose, pour la conquête d'un idéal qu'elle approuve.

« Enfin nous estimons pour notre humble part, que la nature du mouvement dépendra en grande partie de l'opinion libérale. Depuis plusieurs mois déjà M. Vandervelde et le « Peuple » se sont tournés vers nous. Sans doute, le mouvement qui est par sa nature un mouvement de classe sera de plus un mouvement socialiste exclusivement, et un mouvement de guerre de classes s'il n'y a que les socialistes qui marchent. Si les démocrates bourgeois collabo-

« rent, ce sera un mouvement uniquement démocratique. Dans ce cas-ci aussi le mouvement sera certainement pacifique, ce qu'il ne sera peut-être pas si la classe ouvrière exaspérée constate que les partisans du S. U. de la gauche se retranchent pour ne pas agir, derrière le subtil prétexte que le mouvement est inutile ou qu'il ne peut pas réussir.

« Pour toutes ces raisons, les étudiants libéraux de Gand émettent le souhait de voir évoluer vers une attitude plus généreuse et plus vraiment démocratique que la masse de la bourgeoisie libérale du pays. Semblable tendance paraît du reste se faire jour; et c'est ce que nous répondrions si l'on invoquait contre nous le mot d'ordre du parti libéral. Que nos députés ne bougent pas, cela est juste et cela est nécessaire! Mais les mandataires sont liés et les électeurs sont libres. Qu'on lise ce qui s'est passé à Charleroi, Namur, Bruges, que l'on veuille bien songer au geste de Warocqué, Solvay, Boël et d'anonymes dont les noms étonneraient plus encore, et l'on critiquera moins notre attitude.

« En conclusion, les étudiants libéraux de Gand, désireux de manifester ouvertement et en pleine indépendance leurs sympathies pour les grévistes du S. U. décident d'organiser une souscription purement estudiantine en leur faveur et d'en envoyer le montant au Comité Central de la Grève à Bruxelles.»

En même temps une souscription ouverte parmi la jeunesse universitaire rapportait en quelques jours plus de 500 francs que nous versions aux ouvriers grévistes non syndiqués, les moins soutenus. Une séance plénière du Cercle des Colonies Scolaires avait lieu aussitôt après dans laquelle il était décidé à l'unanimité que le Cercle fournirait à ses frais pendant toute la

durée de la Grève Générale le repas de midi à cent enfants de grévistes.

Notre conduite, hardie peut-être, mais désintéressée et sincère, nous valut de violentes critiques de la part de journaux de notre parti — nous répondîmes par l'intermédiaire du journal « L'Appel » qui publiait un numéro spécial à cette occasion.

La fin de la Grève Générale amena une désillusion parmi nous. Mais notre activité fut à ce moment absorbée par l'organisation du Congrès auquel nous voulions imprimer un caractère de politique sociale (voir plus loin le compte rendu détaillé du Congrès).

Enfin l'année se termina par une brillante conférence qui vint nous faire M. Hennebicq, sur « La Marine Belge » et par un tonneau offert par le président sortant, le camarade J. Pirenne, qui se prolongea bien avant dans la nuit et qui, par les nombreux incidents policiers et autres qu'il suscita, vint nous rappeler ces joyeux tonneaux dont nous avons tant entendu parler par les anciens.

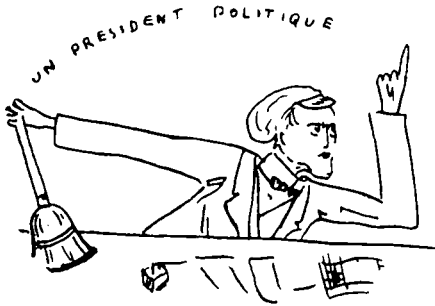
Je ne puis finir ce compte-rendu sans mentionner la séance du café-cognac offert aux anciens étudiants le 17 Novembre, et le tonneau des Professeurs qui nous fournit l'occasion de faire à MM. les professeurs De Ridder et Rolin, arrivés à l'éméritat, une manifestation intime. Nous vîmes avec un plaisir considérable une quinzaine de professeurs assister à cette manifestation. Le discours que prononça M. le professeur De Ridder (M. Rolin avait été empêché d'assister au Tonneau) fut de la plus belle tenue littéraire et de la plus grande élévation de pensée.

En terminant j'adresse de cordiaux remerciements aux sociétés « Les Corbeaux », « La Médecine », la « Wallonne », les « Etudiants libéraux Brasseurs »,

pour les tonneaux qu'elles ont bien voulu offrir à nos membres et au « Cercle Littéraire » pour les superbes conférences auxquelles il nous convia.

Comité pour l'année 1913-14 : *Président* : H. ROLIN; *Vice-Président politique* : G. PREUDHOMME; *Vice-Président des fêtes* : A. GOBBE; *Vice-Président des « Ecoles »* : M. GOFFINT; *Secrétaire* : J. LEMENS; *Trésorier* : R. VAN KENHOVE; *Secrétaires-adjoints* : VAN AKEN, HAUS; *Bibliothécaire* : P. WAELBROECK; *Trésorier-adjoint* : J. COLMANT; *Commissaires*: GARLINCK, ***; *Porte-drapeau*: ANTOON.

J. P.



1^{er} Congrès de la Fédération Nationale des étudiants libéraux

Dimanche 18 mai

Dimanche 18 mai, à 10 heures, eut lieu la séance générale d'ouverture. Parmi les personnalités : MM. Mechelynck, député, C. De Bast, sénateur, Buysse, député, P. Lippens, député suppléant, H. Boddaert, conseiller provincial, M. Mahaim, professeur à l'Université de Liège.

M. Gaston Van de Wiele remercie les personnalités présentes et explique brièvement l'organisation et le plan du congrès.

M. le député Mechelynck prend ensuite la parole. Il exprime sa satisfaction de voir un noyau de forces jeunes s'occuper de politique, et félicite les étudiants gantois de leur initiative. C'est la constatation que, malgré notre défaite, due à la mauvaise foi des cléricaux, personne n'a faibli.

Et maintenant, que voyons-nous : les cléricaux se sont mis à appliquer le programme qu'ils nous ont dérobé. Le S. U. est en marche, car le gouvernement a bien dû reconnaître que la commission du suffrage s'occuperait aussi de la forme des élections législatives. La lutte sera dure, mais il faut qu'en 1914 la revision soit au programme de la bataille électorale.

Ceci ne sont cependant que des contingences. Ce qui reste, ce sont nos principes, ceux qui seront discutés dans les sections, et qui ont permis au parti libéral de subsister pendant trente ans dans l'opposi-

tion, sans jamais rien donner, sans jamais rien promettre.

A côté de la lutte pour la liberté et la tolérance, nous luttons aussi pour l'égalité dans tous les domaines.

Dans cette lutte le libéralisme n'a négligé, quoi qu'on dise, aucune classe de la société : c'est ce que Frère-Orban a justement relevé dans son livre : « La Revision ».

Le développement de l'enseignement primaire et technique a toujours été le principal des soucis de notre parti et c'est pour lui qu'il s'est sacrifié. M. Mechelynck esquisse brièvement la lutte que depuis le lendemain de notre indépendance le libéralisme a menée pour affranchir de toute contrainte les humbles et les pauvres. En finissant l'honorable député félicite les organisateurs du congrès et ceux qui en ont conçu le plan : il les convie à mener sans défaillance le bon combat (Applaudissements prolongés).

Le président Van de Wiele remercie l'orateur et déclare le congrès ouvert, en donnant la parole au camarade J. Pirenne, pour la lecture de son rapport : « L'unité de principe dans le programme libéral ».

M. J. Pirenne commence par déclarer que le principe directeur pour chaque section doit être : « Comment garantir à tous la liberté individuelle ? » Il doit être à la base de toute l'action du parti libéral pour lui donner de l'unité d'action et lui fournir la solution des problèmes économiques, sociaux, politiques et religieux. Ce crédo nous sépare profondément des autres partis politiques belges.

Cette liberté individuelle que nous poursuivons doit tendre à placer chaque homme dans une situation telle que le libre développement de sa personnalité puisse s'accomplir sans être arrêté par des obstacles de quel-

que ordre soient-ils. La liberté absolue est irréalisable et n'existe que dans les rêves de certains anarchistes. La doctrine libérale admet parfaitement l'intervention de l'Etat dans les grands conflits qui divisent la société moderne et la sollicitent.

Son action bienfaisante peut ainsi s'étendre sur les travailleurs des villes et sur les agriculteurs, sur toutes les classes de la société.

Les deux conceptions avec lesquelles le libéralisme doit lutter en sont le contre-pied exact.

Seulement jusqu'ici le parti libéral a hésité à prendre position nettement; et la liberté individuelle a subi dans notre pays de graves atteintes.

Le parti libéral n'a, sur le terrain social, formulé aucun programme. L'activité sociale s'est exercée un peu au hasard sans doctrine nettement arrêtée. Cette attitude est dangereuse et des hommes de haute valeur ont senti la nécessité d'élaborer un programme social.

Nous voulons arriver à libérer l'ouvrier, le paysan, les petits bourgeois des entraves qui gênent son indépendance. Car pour émanciper l'homme, il ne faut pas seulement lui donner des droits et des libertés politiques, lui apprendre à penser en l'instruisant rationnellement. Il faut encore et avant tout le mettre à l'abri des causes qui l'empêchent d'exercer ces prérogatives.

Dans ce but, les œuvres sociales sont tout indiquées.

Mais que s'est-il passé? L'œuvre sociale, que nous avons vu se développer, a pris un caractère nettement politique.

Nous devons empêcher que pareil système se perpétue et, dans cet esprit, l'orateur indique à chaque section la ligne à suivre.

La section de l'enseignement doit surtout s'occuper de l'enseignement primaire et technique.

La section de l'impôt doit s'occuper de lui rechercher une base démocratique et équitable.

Le temps n'est plus où une politique d'opportunisme est encore possible. La jeunesse libérale a soif d'action. La lutte est entrée dans une phase décisive : pour combattre il nous faut la foi et la confiance. Le principe, développé tantôt nous fournit la foi; la confiance, nous devons la trouver dans un programme solidement établi, logique, répondant à la fois à nos aspirations et aux nécessités inéluctables du moment. (Applaudissements prolongés.)

Le camarade Rolin prend ensuite la parole.

Dans un discours éloquent, un vrai réquisitoire, il démolit la loi électorale inique qui nous régit pour le moment. Dans une forme élégante et claire, il nous condense tous les arguments qui ont été présentés contre le S. P. et pour le S. U. Il en vient ainsi à démontrer victorieusement que le capacitarat tel qu'il est organisé actuellement est plutôt le règne de l'incapacité électorale, et que le régime du cens que l'on applique n'aboutit qu'à l'oppression des villes par les campagnes. Il démontre que le vote des femmes que l'on veut nous jeter entre les jambes est chose vaine. Le pays presque tout entier, celui qui pense et qui raisonne, a soif d'égalité : les récents événements l'ont bien fait voir. Devant un mouvement d'opinion si puissant, étant donné qu'il existe dans le pays et dans le Parlement une majorité nettement favorable à la revision, celle-ci doit se faire et nous donnera le S. U. A nos mandataires d'en déterminer les modalités, s'il faut en admettre.

L'ordre du jour suivant fut proposé au congrès par le camarade Rolin et adopté après quelques modifications :

« La Fédération nationale des étudiants libéraux, réunie en congrès à Gand, affirme plus que jamais ses sympathies pour le suffrage universel pur et simple des hommes à 21 ans.

» Se déclare prête à accepter toute formule transactionnelle comme le vote à 25 ans et le vote supplémentaire du père de famille, qui hâterait la suppression des votes capacitaires et censitaires et établirait l'égalité.

» Exprime sa confiance dans les députés libéraux pour la conquête à bref délai de l'égalité politique.

» Emet le vœu que la commission mixte qui va être nommée pour l'étude du problème électoral ne s'embarrasse par des préoccupations savantes de la représentation des intérêts et médite l'insuccès de l'expérience de l'amendement Helleputte sur la loi sur l'électorat communal; qu'elle fasse avant tout œuvre pratique et prompte; qu'elle réponde à l'attente du peuple et lui rende sa confiance dans la légitimité du pouvoir en proposant la suppression des votes capacitaires et censitaires ».

L'après-midi

Réunion à 2 h. 1. 2 au local de l'Association libérale.

M. Mahaim, professeur à l'Université de Liège, prend la parole pour exprimer la satisfaction qu'il ressent de se trouver au milieu des jeunes, après les heures sombres de l'année dernière. Le sympathique professeur veut indiquer la voie à suivre dans l'œuvre sociale.

Il est d'avis que la mission du parti libéral est non seulement de fonder la liberté individuelle, chose abstraite, mais bien une liberté concrète et tangible. Si l'on peut découvrir dans le passé du parti libéral

des élans généreux vers une telle liberté il y a eu aussi des personnes qui s'y sont opposées au nom même de la liberté individuelle.

Que l'on regarde l'Angleterre où des libéraux n'ont pas craint de faire des réformes au nom de la liberté, réformes que leurs prédécesseurs n'eussent jamais osé rêver.

Dans le parti libéral on a pensé un moment que « liberté » était opposé à : « intervention de la loi ». Il faut cette intervention, il faut la contrainte, il faut des prohibitions pour faire régner la liberté, la vraie. Sans ces mesures l'anarchie règne : celle-ci n'est que la négation de la liberté.

L'art. 1870 du code civil a déclaré que l'on ne peut engager ses services à vie. On a critiqué cela au nom de la vraie liberté. Toutes les lois réglant le travail qui en découlent sont cependant des lois libératrices. Mais la tyrannie syndicale, direz-vous? L'orateur nous cite un exemple typique d'un ouvrier anglais venu à Liège pour monter une linotype. Affilié à un syndicat, il refusait de travailler un samedi après-midi à Liège parce que celui-ci le défendait. Un pareil homme est infiniment supérieur aux nôtres pour discuter ses intérêts avec ses chefs.

Et notre pays, avec une constitution libérale, est habité par un peuple qui vit dans une dépendance quasi-complète.

La liberté, dit M. Mahaim, en guise de conclusion, est souvent représentée par une grosse femme assise, brisant les chaînes d'un esclave : je l'aime mieux comme on l'a représentée en Amérique : debout, éclairant le monde. (Longs applaudissements.)

M. Pécher félicite d'abord les organisateurs du congrès pour la méthode excellente qu'ils ont suivie. La

voie des œuvres sociales est la bonne. Nous devons nous y engager résolument. Toute la législation sociale réalisée par le parti catholique est à refaire pour réintégrer l'Etat dans ses droits dont l'initiative privée catholique l'a dépossédé.

Dans ce sens il veut examiner en le critiquant le projet de loi déposé le 12 décembre 1912 par le gouvernement. Jusqu'à l'année passée on s'est préoccupé essentiellement des pensions de vieillesse. Le nouveau projet comprend l'assurance contre l'invalidité, vieillesse et maladie. C'était un subterfuge pour assurer au moyen d'une mauvaise loi tout le bénéfice d'une réforme nécessaire au parti confessionnel au pouvoir.

C'est cependant un pas en avant car la première fois on voit apparaître l'obligation. La liberté subsidiée malgré le nombre d'hommes d'œuvre cléricaux n'avait rien donné.

Ce qui avait été organisé l'était dans un but nettement confessionnel et politique. La liberté subsidiée fut destructive de la liberté véritable au moyen de perpétrer toutes sortes d'infâmies et de les couvrir.

Le taux de l'ancienne pension était insuffisant. Le nombre de livrets abandonnés allait en augmentant d'une façon inquiétante. Les assurances ne profitaient généralement qu'à des gens qui en majorité (51 %) n'étaient pas ouvriers. Les ouvriers considèrent cette pension comme une aumône.

Pas de plan d'ensemble : des expédients.

Le principe du nouveau projet du gouvernement est l'assurance obligatoire, principe excellent. Seulement les cléricaux pervertissent les meilleurs principes auxquels ils touchent. L'association régionale, organisme officiel, est organisée pour ceux qui ne sont d'aucune mutualité.

Ceci est gros de menaces pour le parti libéral. Les mutualités libres n'accepteront que les meilleurs risques; les malades, les vieux, les tarés seront refusés et ils iront au conseil régional, sorte de cour des miracles. Il faudra donc, a-t-on dit à droite, payer plus cher et toucher moins. Et ce seront nos amis qui en pâtiront. Cela révolte le sentiment de justice.

Le second inconvénient c'est la fragilité des bases. Maintenant les mutualités ne vivent que par des subsides. C'est une situation qui ne peut perdurer.

Après soixante-cinq ans les travailleurs pensionnés ne reçoivent plus de soins médicaux.

La cotisation est trop grande pour l'ouvrier, 6 fr.; trop minime pour le patron, 4 francs.

Le service médical est mal organisé; l'invalidité n'est pas exactement définie : cela donnera lieu à des difficultés multiples. Comment vivra cette mutualité régionale : elle n'a pas de statuts. L'existence de mutualités libérales, socialistes ou neutres est rendue impossible.

La loi veut en somme obliger nos amis à s'affilier aux organismes cléricaux des campagnes.

Une commission mixte avait été constituée pour l'amender, elle était inamendable. M. Pêcher a été amené ainsi à substituer un nouveau projet de loi à celui qu'avaient élaboré les bureaux ministériels.

Les ouvriers, comme on l'a vu, courent de grands risques sans que jamais on ait fait grand'chose pour eux. On tue ainsi leur valeur productive. La mutualité est venue alors, sans cependant apporter rien de bien effectif car elle ne fait que protéger des travailleurs qui le sont déjà en quelque sorte. Il faut couvrir non pas un risque mais tous. Il en résulterait un bien-être plus grand pour tout le pays, donc une augmentation

de la productivité : c'est la justification de la réforme.

Comment réaliser ce programme : la base en doit être la solidarité. Dans ce sens la portée de la loi actuelle a été trop restreinte.

Les principes sont : 1. Il ne faut pas de privilèges; 2. Chacun doit avoir le maximum de sécurité possible. 3. Liberté d'idées politiques et libre choix de l'organisme assureur.

Quelles sont les personnes qui tombent sous l'application de la loi : tous les travailleurs de l'industrie. C'est trop restreint : ce doivent être les individus des deux sexes, âgés de 16 ans au moins, soumis à un chef de travail. N'y sont pas soumis : ceux qui ont plus de 65 ans ou gagnent 2,400 francs et plus; les travailleurs irréguliers et ceux sans contrat; les travailleurs à domicile; les marins et pêcheurs et les mineurs bénéficiant d'une loi spéciale.

On peut toutefois admettre les travailleurs à domicile et tous ceux non obligatoirement soumis, payant un impôt obligatoire de 25 francs par an.

Quel est l'objet de l'assurance : prestation gratuite de soins pharmaceutiques et médicaux.

M. Pécher développe alors les différentes critiques qu'il peut adresser au projet de loi en opposant chaque fois le moyen qu'il croit utile pour pouvoir parer à l'inconvénient.

Après l'exposé lumineux de cette loi si touffue, exposé souligné de longs applaudissements, une discussion approfondie s'engage.

M. Cnudde, instituteur en chef à Syngem, fait plusieurs observations pratiques dictées par sa longue expérience d'organisateur de mutualités et prie M. le député d'y songer pour rendre le projet encore plus adéquat au but qu'on se propose d'obtenir : l'absolue liberté pour tous.

M. Cnudde craint que le projet de M. Pêcher ne permette aux cléricaux de mieux mettre la main sur les comitts centraux : dans les comités centraux les délégués régionaux seront des vicaires. Pour y obvier il faudra l'établissement de fédérations. Il y a là un écueil, reconnaît M. Pêcher, qu'il sera presque impossible d'éviter dans la situation présente.

Le camarade Rolin fait remarquer que les conditions de salaire ne sont pas les mêmes dans tout le pays. Ne faut-il pas fixer le taux à payer proportionnellement au salaire gagné ?

M. Pêcher reconnaît que la remarque est fondée, mais perd beaucoup de son importance à cause du montant minime exigé des ouvriers.

(Voir le rapport de M. Pêcher publié dans ce n°).

SECTION DE L'ENSEIGNEMENT.

M. Cnudde présente son rapport sur l'enseignement primaire. Il esquisse la lutte qui se poursuit autour de l'école.

Le programme libéral veut l'enseignement laïque organisé comme service public par l'Etat. Toutes les consciences doivent pouvoir y trouver place. Cette conception de l'école est parfaitement conciliable avec l'idéal libéral de liberté individuelle.

Le programme clérical en constitue le contre-pied en ce sens qu'il veut asservir à l'Eglise les esprits qu'il prétend instruire. Insensiblement l'Eglise se revêt de la défroque de l'Etat, détruit insensiblement l'instruction officielle et s'y établit là où elle subsiste. Tout cela est attesté par des chiffres incontestables. Il cite quantité de subterfuges et de trucs employés par les cléricaux pour saper l'enseignement public. Au 31 dé-

cembre dernier il y avait dans les écoles communales 6.335 religieux, dont 2.440 non diplômés.

L'orateur nous lit quelques échantillons de l'enseignement donné dans les écoles catholiques. (Rires.)

Après avoir cité des chiffres suggestifs et édifiants, il conclut qu'il faudra lutter avec ardeur contre la nouvelle loi que l'on prépare, au moins pour y introduire les amendements destinés à maintenir l'indépendance complète du père de famille et lui donner la faculté de faire instruire ses enfants par des personnes laïques.

Le camarade Gombault rend hommage à M. Cnudde pour l'activité qu'il n'a cessé de développer sur le terrain scolaire libéral.

M. Cnudde propose les vœux suivants adoptés à l'unanimité :

1. Il est urgent d'organiser dans tout le pays et par tous les moyens légaux une énergique défense de l'enseignement public; à cet effet les étudiants libéraux s'engagent à collaborer aux comités de défense scolaire organisés par la Ligue de l'enseignement.

2. Le projet Woeste sur le vestiaire et la soupe scolaire doit être combattu parce qu'il est destructif de l'autonomie communale et qu'il est dirigé contre l'enseignement public.

3. Le projet de Broqueville-Poullet doit être aussi énergiquement combattu parce qu'il tend à placer, au point de vue des subsides, sur un pied d'égalité les écoles privées et les écoles publiques.

Le Banquet

A 8 heures, les 130 congressistes se retrouvèrent autour de la table du banquet.

A la table d'honneur nous remarquons M. De Rid-

der, président de l'Association libérale, qui le préside; M. le député Devèze; M. P. Lippens, député suppléant; M. M. Lippens, conseiller provincial; MM. les professeurs Mahaim, de Liège, Van Wetter, Rolin, Dauge, Pirenne, Bley, Fredericq, Bidez de Gand.

MM. le recteur Schoentjes, indisposé, les députés Hymans, Braun, Masson, Mechelynck, Buysse, Pêcher, les professeurs Thomas, Delacre, Keelhoff, empêchés s'excusent.

La série des toasts est ouverte par le président J. Van de Wiele : il adresse un hommage ému à la mémoire de P. Janson, H. Pergameni et H. Denis. Nous l'honorons en défendant avec le même attachement qu'eux les idées qui leur furent chères.

Voilà un an que la Fédération nationale a été fondée au congrès de Gembloux; elle a pris un essor inespéré et compte déjà plus de mille membres. Plusieurs des vœux qui y furent émis sont en voie de réalisation : le conseil du parti, le S. U., la suppression des compagnies universitaires.

Il se félicite des résultats déjà acquis. Il remercie les autorités politiques et scientifiques présentes, et principalement M. Mahaim, et l'administration communale de Gand pour son accueil, et forme des vœux pour le prompt avènement d'une vie meilleure présidée par un gouvernement attaché à nos principes.

M. De Ridder adresse les remerciements de l'Association libérale aux promoteurs du congrès : celui-ci constitue la preuve que l'enthousiasme n'est pas éteint au sein de la jeunesse, comme on se plaît à le répéter. Ce congrès sera une excellente préparation pour l'exécution des œuvres sociales.

Le parti libéral n'est pas un parti bourgeois, mais un parti de bourgeois, auxquels on prête trop volon-

tiers des préoccupations essentiellement égoïstes. C'est un parti moyen sans cesse tiraillé de droite et de gauche; il doit se maintenir entre les deux. Inspirons-nous du rôle historique de la bourgeoisie anglaise, tenant la balance entre la royauté et l'aristocratie pour former dans le Parlement l'organisme prépondérant. Ce rôle peut être celui du parti libéral : c'est celui qu'il a joué dans les dernières crises que notre pays a traversées. Nous pouvons être fiers de ce parti.

Le parti catholique défend le principe d'autorité; le libéralisme celui du libre examen conduisant à la tolérance.

L'orateur nous engage à être longtemps les bons et fidèles serviteurs de la cause libérale et c'est dans cet espoir qu'il boit à la santé de tous.

M. Devèze dit que c'est avec un sentiment d'émotion qu'il s'adresse aux étudiants, en se souvenant du congrès de 1900, dont il fit partie. Il se félicite de trouver dans les universités des jeunes gens animés d'assez d'idéalisme pour sacrifier à leurs aspirations politiques les avantages que pourrait procurer une prudente abstention. La lutte pour le suffrage universel est une tâche noble.

L'orgueil du libéralisme est de n'avoir jamais agi par électoralisme et de s'être sacrifié sans hésiter pour le bien public.

Le parti libéral n'est pas un parti de classe; nous voulons réaliser pour tous le maximum de justice. Nous ne formons pas une secte. Pas de dogme, pas d'intolérance : nous ne voulons pas, en portant la lutte sur le terrain confessionnel, détruire la conviction de nos adversaires, mais seulement nous défendre contre des attaques malhonnêtes.

Nous sommes un parti constitutionnel : le seul peut-

être. Nous sommes aussi un parti d'ordre : le seul. La responsabilité des déordres incombe surtout à ceux que leur intransigeance rend sourds à tous les sentiments de justice.

Nous sommes un parti de gouvernement, en représentant cette moyenne des possibilités immédiates, seuls principes de gouvernement. Nous avons une puissante tradition derrière nous. C'est notre parti qui a formé le pays. Les hommes d'Etat qui l'ont représenté au pouvoir furent tous de grands exemples d'intégrité et de sincérité politique.

C'est en son sein qu'est né le mouvement vers l'égalité qui anime encore la partie éclairée de la nation.

Qu'apportez-vous à ce parti? Vous lui donnerez cette vitalité qui le fera le contemporain de demain comme il est le contemporain d'aujourd'hui. Les heures meilleures viendront. Il faut que cela finisse. Si la victoire fut aux cléricaux au 2 juin, quelle victoire ramassée dans la boue!!

Demain notre parti aura donné la preuve de sa grandeur politique en mettant fin à une des crises les plus terribles que notre pays ait traversées. (Applaudissements prolongés.)

M. Mahaim ne veut plus parler de politique. C'est comme professeur qu'il veut nous donner ses conseils. Les anciens congrès, dit-il, étaient des parlotes où la flamme des improvisations l'emportait sur la solidité du fond. Si le libéralisme a connu des jours sombres, c'est que la jeunesse l'a abandonné. Il salue en M. De Ridder un des précurseurs de la législation du travail.

Vous avez choisi la bonne méthode; la méthode réaliste. Persévérez-y et le parti libéral aura de vous tout ce qu'il en attend.

M. le prof. Van Wetter félicite les étudiants qui ont

organisé ce congrès qui répondait à une nécessité. La cléricatisation de l'enseignement universitaire a fait de celle-ci un fief de l'Université de Louvain. M. Van Wetter se demande s'il ne convient pas de créer des leçons politiques sur les matières enseignées à l'Université pour faire contrepoids à l'influence néfaste des cléricaux. Il boit à la bonne réussite de nos vœux.

M. De Weert, échevin de la ville, représentant les autorités communales, excuse M. le bourgmestre. Il salue cette jeunesse à qui appartient l'avenir. Restez les défenseurs irrécupérables de la liberté qui seule élève et ennoblit l'homme. Elle n'a pas calmé toutes les douleurs, réalisé tous les espoirs. Ce n'est pas une raison pour dresser des autels à la tyrannie passée. Il lève son verre en l'honneur de la jeunesse libérale.

Plusieurs étudiants des différentes délégations prennent encore la parole pour remercier les organisateurs et le banquet finit dans le plus grand enthousiasme. C'est dans cette excellente disposition d'esprit que l'on se rendit au bal, organisé par nos vaillants « Corbeaux », qui dura jusque fort tard dans la nuit.

Lundi 19 mai

Séance des sections à l'Association Libérale

SECTION MILITAIRE

Le rapporteur, M. Heuse, lit un article paru dans l'Almanach des Etudiants libéraux de Gand de 1913. Il y développe un parallèle intéressant entre les charges qu'impose le service militaire aux jeunes bourgeois et aux fils d'ouvriers. Il veut la suppression complète des compagnies universitaires. Il demande que les étudiants soient soumis à un service complet d'un an, qu'ils

entrent dans les cadres de réserve. Les étudiants ingénieurs devraient être incorporés dans l'artillerie, où ils peuvent rendre des services grâce à leurs connaissances mathématiques et balistiques.

Il faudrait un volontariat d'un an auquel donnerait accès un examen préalable, accessible à tout le monde. Cet examen porterait également sur les aptitudes physiques du candidat. Ceux qui auraient reçu une préparation prérégimentaire convenable jouiraient d'une réduction de service. On devrait également les autoriser à prendre service au moment où cela leur convient le mieux.

Le rapporteur dépose alors des vœux qui sont admis après une courte discussion.

SECTION AGRICOLE

Présidence : M. BUYSSE, député

Le camarade Simon, de Gembloux, présente un rapport très étudié sur les principes qui doivent guider les libéraux dans la fondation d'œuvres agricoles. Il fait une critique serrée des coopératives catholiques. Il rappelle les clauses inconstitutionnelles et l'appréciation du Dr J. Host, un Allemand, placé en dehors de nos luttes politiques, sur le fonctionnement des laïteries coopératives catholiques.

Il voudrait que la question soit portée devant le conseil général du parti. Son rapport est publié dans le rapport du Congrès (1913).

SECTION DES IMPOTS

Présidence : M. MECHELYNCK

Rapporteur J. Pirenne : Il est superflu d'insister sur le fait que notre organisation fiscale est inique : il

y a assez longtemps qu'on l'a établi. Des calculs faits sur des bases irréfragables ont démontré qu'elle favorise manifestement les classes possédantes. A ce point de vue, l'impôt communal est bien plus équitable.

Le but du libéralisme doit être de permettre à l'homme de se développer librement en lui assurant de quoi vivre décemment. Cela s'obtient en lui faisant gagner davantage et en le faisant payer moins : le dégrèvement de l'impôt indirect favoriserait donc considérablement les classes humbles.

Il faudrait en somme organiser l'impôt progressif sur le revenu.

SECTION DE LA PETITE BOURGEOISIE

Rapporteur M. Rom : Dans un rapport bourré de faits, il nous expose les difficultés dans lesquelles cette classe de la population, qui forme le fond de notre parti, se débat et propose différents moyens d'y remédier.

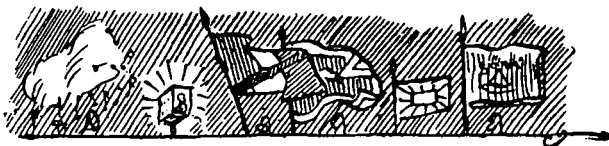
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

On entendit encore la lecture du rapport de M. le professeur Thomas sur la réforme des facultés de philosophie et lettres des universités belges. M. Thomas critiqua avec un soin minutieux et une grande compétence les défauts du système des examens et des programmes et exposa un système de réformes à apporter. Ce rapport a été publié in extenso dans l'almanach de 1913.

CLÉRICALISATION DE L'ADMINISTRATION

Le camarade Peeters, de Bruxelles fait l'exposé de la cléricatisation systématique de l'administration, de la justice, de l'armée, de l'enseignement. Ce rapport très documenté a été publié par la F. N. E. L. dans le Rapport du Congrès.

M. P. Henen, étant absent, ne put nous faire le rapport annoncé sur l'Enseignement moyen des jeunes filles en Belgique. Il nous envoya le manuscrit qui fut publié par la F. N. E. L.



NOS FÊTES

V^e Anniversaire du C. U. L. « Les Corbeaux »,

Comme tout congrès qui se respecte, le 1^{er} Congrès de la F. N. E. L a été accompagné de fêtes nombreuses.

Le Samedi 17 mai à 5 heures les étudiants gantois offraient le vin d'honneur aux délégations venues nombreuses, et drapeaux en tête, de Bruxelles, Liège, Mons, Anvers, Gembloux, Verviers et Lille. Précédés de leur vaillant corps de tambours, les étudiants envahissaient les salons de l'Hôtel Victoria où le camarade J. Pirenné prononçait le speech de bienvenue. Après que les anciens copins se fussent retrouvés et que l'on eut fait la connaissance des nouveaux venus — la grosse partie des étrangers était formée par les camarades du Cercle des Sciences de Bruxelles, arrivés à une trentaine — on se sépara pour se retrouver le soir, au théâtre Néerlandais à la grande

Revue en 3 actes montées par « Les Corbeaux »

Jamais, de mémoire d'étudiant, on ne vit une aussi belle revue. L'esprit, l'entrain des acteurs, la mise en scène, la multitude des chansons bien nourries, en firent un succès qui eut été digne d'un plus nombreux public.

Cette mémorable revue racontait les tribulations de notre bon camarade Herquelle. Au 1^{er} acte : « A l'Hôtel de la Bohême », Charly fait ses adieux à ses amis réunis pour lui serrer la main une dernière fois avant son départ pour le Congo, et voilà que tous les souvenirs de la vie estudiantine qui va finir pour lui, sont évoqués en de spirituels couplets (nous reproduisons dans le présent almanach au titre : la Chanson estudiantine, un bon nombre de ces charmantes chansonnettes); le 2^e nous le montre « Au Congo » vivant au pays quand arrivent en dirigeable ses copins accompagnés de personnalités politiques de tous partis, qui viennent y faire une enquête sur le S. U. — et voilà le défilé qui commence aussitôt de tous les ridicules, de tous les petits travers, et aussi de graves erreurs flétries par le compère Jacques van Artevelde, descendu de son socle pour la circonstance. Enfin le 3^e acte : « Au Paradis » est le clou de la revue. Les corbeaux viennent interviewer les dieux pour connaître leur opinion sur le S. U. Tous sont favorables, tous sont libéraux, sauf le Christ qui est socialiste.

Et voilà qu'au moment où les choses sérieuses commencent à fatiguer nos copins, Bachus survient à point pour leur offrir le plus merveilleux tonneau que l'on puisse rêver, tandis que les Anges du ciel dansent un gracieux ballet pour charmer les dieux et les étudiants.

Le Dimanche, jour d'ouverture du Congrès fut occupé par les travaux politiques. Le *Grand Bal-Triple Punch des Corbeaux* vint cependant jeter la note gaie à la fin de la journée et permettre aux étrangers de faire plus intimement connaissance avec la partie la plus gracieuse de la population Gantoise!

Et le Lundi tandis que les politiciens discutaient, les sportsmen se livraient au football. Gand disputait

la victoire à Lille et l'emportait. Le soir tout le monde se retrouvait à la



Fête de Nuit à l'Exposition

Les longs monomes se fauflaient dans la foule, se faisant apercevoir de loin par les cordons lumineux que faisaient les lanternes vénitiennes au dessus d'eux. O! l'excellent souper à la Haute Bavière! où plus de cent convives banquetèrent démocratiquement au milieu du plus éffarant tapage!

Il n'est pas possible de décrire la folle rendonnée que firent ces joyeux congressistes au champ des attractions. Henuse dirigeait: c'est tout dire. Après la revue des troupes qui se passa dans l'ordre le plus parfait, la Roue Joyeuse fut envahie et le monde y fut tel à ce moment qu'on pu croire qu'elle allait échapper à la lamentable faillite qui la guettait.

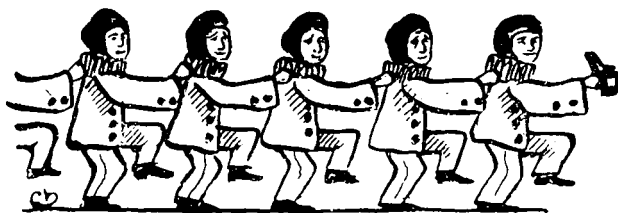
Bien avant dans la nuit le Waterchute, le Tobogan, la Maison Hantée, les restaurants furent pris d'assaut par la bande joyeuse et lorsque toutes les lumières se furent éteints à l'exposition on vit encore un groupe de fantômes se promener gravement en récitant des versets de la Bible et en discutant de façon chanoiresque sur les destinées futures de l'âme humaine!

Le Mardi, dernier jour de fêtes, un déjeuner à la

Vieille Flandre réunit pour l'adieu tous les camarades qui allaient se séparer bientôt. Les camarades de Lille s'y distinguèrent d'une façon toute spéciale par leurs nombreux talents et par le choix de leurs chansons. Le déjeuner commencé à 1 heure se termina dans les cafés de la Vieille Flandre bien tard dans la nuit et chacun s'en retourna, plein de la douce gaieté que donnent ces multiples tournés bues en commun mais avec un grain de mélancolie de songer que les meilleures heures de la vie passent avec une aussi vertigineuse célérité.

X.





Fancy Fair des Colonies Scolaires

les Dimanche 22 et Lundi 23 Décembre 1912

Avant de donner le compte-rendu de notre fancy-fair qu'il nous soit permis de remercier tout spécialement Mesdames E. Braun et H. Schoentjes qui ont bien voulu accepter la présidence d'honneur de notre Noël Estudiantin. Tous nos remerciements aussi à Madame H. Pirenne, présidente effective, à Mesdames C. De Bast, A. Mechelynck, M. Lippens, E. Coppie-ters, S. Fredericq, C. Lampens, et à Mademoiselle H. Fredericq, qui ont accepté de faire partie de notre comité de Patronage.

En pénétrant dans la première salle de la Bourse, l'échoppe des fleurs est la première qui s'impose à l'attention; la gaieté de sa décoration et de son éclairage, en font une des mieux réussies de notre fancy-fair (M^{elles} Delacre, Langlois, De Bruyker, Hallier); à gauche la Confiserie (M^{elles} de Schrijnmakers, Van Acker, De Beer) offre sa luxueuse décoration et l'éclat de son éclairage brillant; à droite, le magasin de la poterie artistique (M^{elles} Keelhof, Van Lancker, Delcroix) est un bijou du meilleur goût, tout paré de grappes de glycines et de cytises formant une symphonie

charmante de jaune et de mauve; puis c'est la librairie (M^{elles} Boddaert, Seresia, Delgobe, Van Heuverswijn) avec ses frises de pierrots d'argent. Tout le fond de la première salle est occupé par le quartier Latin disparaissant sous une multitude de guirlandes d'où émerge une quantité innombrable de lampes vénitiennes : mais nous y reviendrons : passons dans la seconde salle. Ici c'est l'arbre de Noël qui attire tout d'abord nos regards par la multitude des lampes électriques qui le décorent. Tout autour sont rangées les petites échoppes où des jeux de vogelpic, des tirs eureka et d'autres attractions sont installées (M^{elles} Mechelynck, Rolin, Waelbroeck, Cocpman, Catulle, Story).

En face, le Thé (M^{elles} Mechelynck, De Meulewaeter, Thomas, De Beer, Mees, Waelbroeck), offre le plus joli aspect avec sa parure de bluets et de coquelicots.

Et puis c'est la fruiterie (M^{elles} Van de Putte, Thomas, Verstraete, Roland) avec son salon de consommation; l'échoppe de cigares (M^{elles} Lebrun, Nowé, Delcroix) d'allure orientale; la loterie de montres (MM^{es} Coppieters, Lampens, M^{elles} De Dryver, De Smet) sous sa profusion de mousselines; la parfumerie (Mad. S. Fredericq, M^{elles} Delgobe, Van Meeraghe, Remouchamps) avec sa délicate parure de gui.

Et entre ces différentes échoppes c'est un va et vient continuel des toilettes claires des jeunes filles qui circulent pour vendre les cartes d'entrée de nos multiples attractions estudiantines (M^{elles} Van den Bulke, Fiévé, Nowé, Delmotte, De Vriend). Mais voici une idée bien originale : au milieu d'un amas de palmiers et de fougères un marché d'animaux vivants : lapins, souris blanches, poissons rouges, perruches, que sais-je ? (tenu par M^{elles} Rinskoff, Tytgat).

Enfin citons la baraque de la chiromancienne

(M^{lle} Pelseneer) qui ravit ses clients tant par son esprit que par l'à propos de ses prédictions.

Comme on peut s'en rendre compte par ce trop bref aperçu, tout le monde avait eu à cœur de donner à notre foire, l'aspect le plus attrayant.

Les étudiants eux aussi avaient mis tous leurs talents en œuvre pour faire du quartier Latin une des principales attractions. Tout d'abord voici la « Magic City » avec son imposante entrée, où un étonnant prestidigitateur, opérant sous les regards attentifs du maestro E. Walton, ne cesse d'ahurir le public par ses tours aussi originaux que bien réussis. Puis la « Revue estudiantine » due au c. J. Pirenne, dont l'Appel a publié les chansons : le local fut trop petit pour contenir les spectateurs, et les acteurs (H. Rolin, M. Van Nieuwenhuysse, H. Rom, J. Pflieger, P. Waelbroeck, W. Steinkhüler, J. Baertsoen) furent plusieurs fois obligés de rejouer la revue aussitôt après l'avoir terminée; en face entrans au musée organisé par les camarades G. Preud'homme et R. Van Kenhove : nous y trouvons à côté de caricatures amusantes, de nombreuses participations envoyées par les autorités. M. Braun, notamment avait tenu à s'y faire représenter par un délicieux morceau de « Zoetekoek », M. le professeur Eeckout par un bonnet de nuit, M. De Brabandere par un pot de miel.

La baraque des danses (Duchamps, Van Kenhoven, Haus, Gobbe, Allard) attira également un nombreux public. Ailleurs le c. Geersens donnait de savoureuses représentations de Guignol.

Enfin le clou du Quartier Latin : « Le Chat Noir » décoré avec un à propos et un esprit très amusant; citons en passant son amusante enseigne et la frise de ses fantastiques chats noirs dus au c. P. Pirenne. Le

cabaret du Chat Noir ne désemplit pas, le service d'ailleurs y était particulièrement bien fait par les c. De Roover, Steinkhüler, Geersens, Djumm, Maron. Ses représentations, ordonnées par les c. G. Huydts, et P. Jacquart obtinrent le plus vif succès : citons les monologues et les chansons des c. M. Thomas, S. Paternote, et surtout E. Fredericq qui fut fréquemment bissé et qui enthousiasma l'assistance par sa « Serenata Espagnola ». Mais ce fut surtout la très spirituelle revue, composée par les c. Huydts et Jacquart, qui recueillit les applaudissements (jouée par Madame Stacquet, du Grand théâtre, les c. Huydts, Jacquart, Thomas, Fredericq, Paternote).

On comprend facilement que grâce à ces nombreuses baraques, l'animation et la gaieté ne cessèrent de régner. Il nous reste pour achever le compte-rendu des festivités de l'après-midi à signaler le succès que remporta le c. L. Delmotte avec sa symphonie de « balalaïkistes »; le triomphe que remporta notre sympathique géant (2 m. 15) Heuse; la belle recette faite par le c. Nahas, marchand de nougat, et les exercices sensationnels de l'ours (Colmant) exhibé par le c. D. Ruscart.

Il convient aussi de féliciter le c. Allard pour les nombreuses photographies qu'il prit au cours de ces deux journées.

A peine le visiteur avait-il le temps de faire le tour de toutes les échoppes et baraques : déjà l'heure du souper avait sonné.

Aussitôt la porte (faite pour la circonstance) s'ouvre entre la Bourse et l'Hôtel de la Poste, et plus de trois cents personnes viennent prendre place dans les salons, si bien aménagés par M. Clément. L'entrain et la bonne humeur furent d'autant plus vifs pendant le souper que

nos organisateurs avaient eu l'heureuse idée de grouper les jeunes filles et les jeunes gens et étudiants aux mêmes tables.

Ce fut le c. J. Pirenne qui ouvrit la série des toast et des bans, en prononçant les quelques mots que nous reproduisons ici :

TOAST.

Camarades, Gais escoliers,
Qui avez la bonne fortune
Et la chance si peu commune
D'être ce soir à souper
Avec ces gentes demoiselles,
Vêtues de soie et de satin
Parées de bijoux, de dentelles,
Ecoutez donc : Foin des bouquins
Car aujourd'hui c'est jour de fête;
Foin du travail et foin des cours :
C'est le règne des chansonnettes.
Mais moi je ne sais pas chanter,
Je ne connais point l'art de plaire
En modulant des sons perlés,
Et pourtant je ne puis me taire,
Et tous je veux vous convier,
Debout et tenant haut vos verres
A vous unir à mon parler.
Et c'est pour vous que je veux faire
A ces dames et demoiselles
Un toast pour les remercier.
Car nous avons trouvé chez elles
Une telle amabilité
A répondre à notre requête,
Que vraiment je ne puis trouver
— J'ai beau me creuser la tête —

Un mot qui rendit ma pensée.
Mais si la parole est rebelle
Et trahit celui qui l'emploie,
Le souvenir reste fidèle.
Assis au cours, o! bien des fois,
Nous penserons à cette fête
Avec reconnaissance et joie;
Nous la repasserons complète
En notre esprit. Eh bien! voilà :
Que cette coupe, Mesdemoiselles,
Se vide d'un seul trait pour vous!
Qu'un jour, ce soir se renouvelle
Que vous reveniez parmi nous
Que la joie encore rayonne,
Quel vœux peut nous être plus cher?
Eh donc! amis, que l'on nous donne
De ce champagne plein nos verres
Et pour finir, je le réclame,
Buvons à la Santé des dames

Ce fut alors une suite ininterrompue de bans, triples bans, bans mahomet, bans colonel et autres, que termina le toast prononcé par les c. E. Walton et S. Paternote et l'« Appel » brillamment chanté par le c. P. Waelbroeck.

Le souper terminé le public se répandit dans le Hall, où des enfants des écoles communales exécutèrent avec une grâce et un ensemble étonnants, des danses hollandaises qui obtinrent tout le succès qu'elles méritaient.

L'Ombrograma retint encore le monde pendant une demi-heure à l'Hôtel de la Poste (ombres de M. Seys), puis on se rendit de nouveau dans les locaux de la Bourse, où le Punch devait être exécuté avec toutes les cérémonies de rigueur.

Le moment solennel a sonné, toutes les lumières s'éteignent. Le cortège estudiantin fait son entrée précédé d'une fanfare jouant la marche funèbre de Chopin. Vient ensuite le grand chef punchiste Djumm revêtu de ses insignes, suivi de ces acolytes portant respectueusement la marmite du breuvage précieux, puis les drapeaux, les présidents de cercles, enfin les étudiants. Le feu est mis au Punch ! Les chants traditionnels sont entonnés ; puis la lumière reparait et la divine liqueur est offerte au public, qui jamais n'avait goûté à une aussi exquise ambroisie.

Et le Punch bu, le Chat Noir rouvrit ses portes ; la salle est trop petite, on renverse une cloison pour permettre au public de se caser. Les bouchons de champagne sautent continuellement faisant un très amusant accompagnement aux chanteurs qui s'époumonnent là bas sur la scène.

Et tout naturellement, on se mit à danser ; et ce fut un spectacle charmant que ce bal improvisé au milieu du joli décor de notre fancy-fair. On dansa, on dansa longtemps, notre bon c. Heuse, président des étudiants libéraux Liégeois, organisa des cramignons et des farandoles.

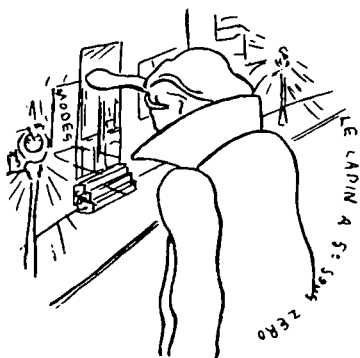
Et lorsque le Lundi soir on s'aperçut que ces deux jours de fête étaient passés, chacun s'en retourna chez soi, enchanté des heures délicieuses qui venaient de s'écouler et regrettant de ne pouvoir en prolonger encore quelque peu le nombre.

* * *

Ajoutons que notre Noël a permis au Cercle des Colonies Scolaires d'ajouter au capital de 17,000 frs qu'il tient en réserve, le joli bénéfice net de 7000 frs.

* * *

Tous nos remerciements encore, à toutes les dames et jeunes filles qui nous ont si généreusement prêté leur concours; aux étudiants qui se sont dévoués à la réussite de l'œuvre; aux personnes nombreuses qui nous ont fait parvenir des dons; et surtout au c. Victor Vermast, président du Cercle des Colonies Scolaires, et qui a dirigé toute l'organisation de ces brillantes journées de fête.





Cercle Littéraire des Etudiants Libéraux

Au moment où notre vaillant cercle entre dans la trente quatrième année de son existence, il convient de jeter un coup d'œil sur l'année qui vient de prendre fin.

Plusieurs « nouveaux » ont été admis, portant le chiffre des membres à trente, ce qui nous semble un maximum. Il faut, à la vérité, reconnaître que les séances d'admission ne furent guères brillantes: les c. Tytgat, Ed. Fredericq, Thomas, Preudhomme, Baertsoen, Steinkühler ont gardé, l'année passée, un regrettable silence et n'ont pas suivi l'exemple de leurs camarades nouveau venu, Pierre Pirenne, qui, fidèle à ses engagements, nous parla magistralement du poète lakiste Coleridge. Espérons que les bleus de l'année nouvelle ne suivront pas l'exemple de leurs trop paresseux prédécesseurs, et que ces derniers répareront bientôt leur coupable paresse.

Les anciens, heureusement, ont suffi à la tâche et rarement une année abonda autant en causeries, dans les domaines les plus divers. Le cam. Delbeke ouvrit brillamment la série par sa magistrale causerie sur Eugène Carrière, que l'Almanach de 1913 publia in extenso; le camarade Waelbrouck nous lut une consciencieuse étude sur Wagner; enfin, des causeries sur

divers écrivains nous furent faites par les camarades Van Nieuwenhuysse (Marcel Boulanger), Haessaert (quelques littérateurs flamands contemporains), J. Pirenne (E. Verhaeren), L. Fredericq (Oscar Wilde), Pierre Pirenne (Coleridge etc).

Mais l'innovation de l'année fut la reprise d'une tradition injustement tombée en disuétude : le cercle a substitué à la Bibliothèque, mal fournie et jamais consultée, un service de librairie qui a pour résultat de mettre les membres au courant des dernières œuvres remarquables parues dans le courant de la saison. A cet effet un triumvirat de lecture (Delbeke, Van Nieuwenhuysse et Huyats) a été instauré : sous leur direction, divers volumes furent achetés, résumés et commentés. Nous connûmes ainsi :

Les Filles de la Pluie, d'André Savignon (J. Pirenne);

L'Ordination, de Julien Benda (H. Rolin);

Les Dieux ont soif, d'Anatole France (G. Huydts);

Manuel des Gens comme il faut, de Marcel Boulenger (M. Van Nieuwenhuysse);

Enquête sur la Jeunesse Française, d'Agathon (Delbeke);

La Mort, de Maurice Maeterlinck (G. Huydts).

Depuis la rentrée la série a été reprise et il nous fut rendu compte déjà du dernier recueil de poèmes de M^{me} de Noailles: Les Vivants et les Morts, et du roman, récemment réédité d'Octave Mirbeau, Sébastien Roch (Huydts et Haesaert).

Enfin, trois remarquables conférences furent faites sur des sujets de sociologie, science en honneur parmi les membres du Cercle présent : le camarade Jacques Pirenne nous apprit ce qu'est « l'Evolution des Partis aux Etats-Unis » d'après le livre Ostrogorski; ce furent ensuite les deux admirables soirées où nos membres, augmentés d'ailleurs de nombreux invités,

eurent la bonne fortune de réentendre leur ancien président, M. le professeur Waxweiler qui prit comme texte de sa conférence : « Au devant de la Démocratie »; puis M. le Député Vander Velde, qui, aux heures graves qui précédèrent la Grève Générale, nous fit l'honneur de distraire de son temps, alors inappréciablement précieux, quelques heures de causerie et aussi de chaude et entraînant éloquence : « Pourquoi je ne suis pas libéral! » fut le titre de cette improvisation très applaudie. Donnée dans la salle de la Générale, absolument comble, cette mémorable soirée fut rehaussée par la présence de la plupart des professeurs, amis des Etudiants Libéraux, ainsi que de celle de M. le député Anseele, dont la signature s'incrusta, en notre livre d'or, avec celle du grand leader bruxellois.

Comme on peut le voir, notre cercle ne chôma guère cette année; ajoutons qu'il prit une part considérable et fructueuse au « Noël Estudiantin » organisé par les Colonies Scolaires, où, entre autres, la Revue et le Chat Noir furent un triomphe pour les auteurs et les interprètes.

Enfin le 29 janvier 1913, le traditionnel souper réunissait la plupart des membres dans notre agréable local du Ganda : j'ai sous les yeux le menu de ce festin, menu dont la composition fut influencée par l'action du camarade Van Nieuwenhuysse, qui d'ailleurs l'a annoté d'un « très bon » bref et sincère.

A l'heure où nous écrivons ces lignes l'activité du cercle a repris déjà et tout fait prévoir que 1913-14 ne sera pas moins brillant que le passé.

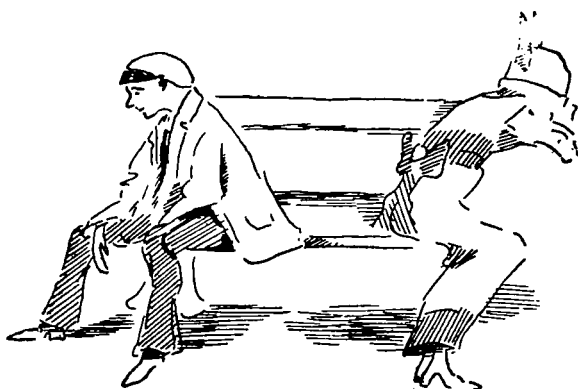
POLICHE.

Comité pour 1913-14 : *Les* Président (J. PIRENNE) et Vice-Président (H. ROLIN) conservent leur mandat;

le camarade Eug. Cought, quittant la vie estudiantine, est remplacé dans ses fonctions par le camarade SIMON PATERNOTTE; le camarade G. Huydts abandonne pour le même motif ses fonctions de secrétaire, qui sont reprises par les camarades WAELEBROUCK et HAESAERT; le secrétaire-adjoint a été abrogé.

P.

15-XI-13.





Société des Etudiants libéraux en Droit

Sous la présidence d'Honneur de
Monsieur le Professeur VAN WETTER

Vous vous rappelez, du moins ceux qui y assistèrent, le banquet du 3 avril 1913 où d'une façon touchante et unanime des hommages furent rendus à Messieurs les professeurs De Ridder et Rolin qui ont eu à cœur de continuer jusqu'au dernier jour où la loi le permettait leur mission importante de former des juristes.

Vous vous souvenez des paroles touchantes de ces deux professeurs qui jeunes encore malgré leurs soixante dix ans regrettaient de devoir cesser une carrière à laquelle ils avaient noblement voué une partie de leur existence.

Nous tenons encore à les remercier dans ce rapport non seulement parce qu'ils méritent la reconnaissance de tous leurs élèves anciens et actuels qui leur doivent tout mais surtout parce qu'ils ont toujours généreusement et largement soutenu notre société, et ce qui nous a ravi le plus, jamais une réunion ne s'est tenue sans qu'ils n'aient payé de leur personne toujours joyeuses et inlassable.

C'est avec regret que notre cercle voit diminuer d'année en année le nombre des professeurs libéraux en droit, mais M. le professeur Callier nous a prouvé que malgré qu'ils se soient retirés de leur chaire, nos professeurs restent dévoués à notre cercle tant que la présidence en sera confiée à cet homme vaillant, généreux et sympathique qu'est Monsieur Van Wetter.

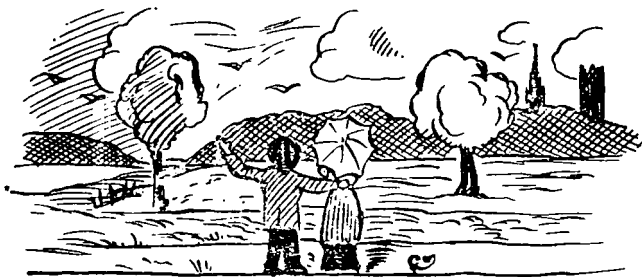
L'activité de notre cercle, cette année, se résume en ces termes « *Pauca sed bona* ». On ne peut guère présenter un meilleur conférencier à ses auditeurs que Monsieur Paul Errera qui nous a fait comprendre à nous qui ne le savions pas pour n'avoir pu l'apprécier de quelle façon il convient d'enseigner le Droit Public.

Nous tenons ici à remercier de son dévouement le camarade président Carlos Van Eeckhaute, qui absorbé par la manifestation académique Rolin dont il fut président n'en a pas moins dirigé dignement et de tout cœur notre cercle.

LE COMITÉ.

Le Comité pour l'année 1913-14 est constitué comme suit : *Président* : HERMAN ROM; *Vice-Président* : HENRI ROLIN; *Secrétaire* : JEAN HAESAERT.





Cercle des Etudiants Wallons Libéraux

(Fondé le 28 Novembre 1868)

En ces dernières années, trop confiante peut être en sa destinée, grisée par des souvenirs de glorieux passé, la Wallonne, lentement, s'était assoupie. On eût pu croire qu'elle s'en était allée au pays des choses mortes, finies à jamais... Mais le coq wallon chanta, la Wallonne revint à la vie : elle n'était qu'endormie. Par un soir de novembre 1911, en la « Salle Lyrique » rue longue des Violettes, 12 camarades s'étaient réunis. Autour d'une modeste table de bois blanc, gagnés par l'enthousiasme du camarade Lequeux, ils se promirent de réveiller une société qui, jusque là, s'était faite la gardienne fidèle des traditions wallonnes. Huit jours après, grâce aux pièces de cent sous qu'on sut extraire du fond des goussets, en un tonneau mémorable à la « Fleur de Blé », on évoqua un heureux passé, on souhaita un glorieux avenir, nombreux on fraternisa...; la Wallonne renaissait à la vie!

Puis vint 1913! Oh joie, la Wallonne fêtait son

45^e anniversaire et le Comité, dirigé par le dévoué camarade Gobbe, voulut des fêtes dignes de notre vieille société. Ces jours de festivités resteront inoubliables pour ceux qui y assistèrent. Ah non, la gaieté, l'entrain, l'esprit wallons n'étaient pas éteints. Partis l'escarcelle vide, en véritables escoliers, nous parvîmes à réunir plus de deux mille francs et nous eûmes la satisfaction, après avoir soldé bourgeoisement les créanciers, de pouvoir verser dans la caisse des « Sans nom mais non sans cœur » une somme respectable. Car les fêtes s'étaient organisées au profit de la Charité et le public gantois, grâce à la haute recommandation de Monsieur le Sénateur De Bast, réserva bon accueil à nos listes.

De l'avis de tous, la soirée théâtrale fut admirablement réussie; le cercle des X de Schaerbeek se surpassa dans « Les Ames ennemies », la célèbre pièce à thèse de M^r Loyson; la revue, qu'avait montée M^r Van Seymortier avec son talent habituel, fut enlevée avec brio et si les spectateurs ne partirent pas eux aussi « En Vadrouille » à la fin de la soirée, c'est qu'il se faisait très tard... près d'une heure du matin... et qu'on est bourgeois avant tout!...

Quant au bal, il fut magnifiquement réussi. Dans la coquette salle du Minard, hérissée de girandoles, agrémentée de palmiers, valse, mazurkas, farandoles se succédèrent follement. Le cadre était unique, les dames provoquantes, les étudiants flamboyants, le triple punch eut le tort exquis d'être délicieux... des têtes tournèrent... Ah! si les loges pouvaient parler!

L'activité du Comité s'était concentrée sur ces fêtes; aussi, les tonneaux furent peu nombreux quoique toujours très réussis.

Un nouveau cycle commence; nous profitons de la

publication de l'almanach pour faire appel aux camarades libéraux wallons : Qu'ils n'oublient pas que la Wallonie est menacée dans ce qu'elle a de plus cher : dans sa langue et dans ses droits ! Qu'ils viennent à notre vieille société affirmer leur amour pour la terre natale, qu'ils y viennent chanter les Cramignons de Defrêcheux, les refrains de Bosquétia et de tant d'autres. Qu'ils comprennent toute la douceur, toute l'attirante bonne humeur de l'âme wallonne et qu'ils répondent à notre appel. Nous ne voulons pas faire œuvre de discorde et de haine; nous avons partagé avec le peuple flamand trop de longs siècles de douleur et d'oppression, nous avons avec lui été meurtris par trop de jugs, avec lui nous avons trop souffert pour la Liberté ! Mais nous nous révoltons contre des menées intolérantes; nous nous dressons contre les excès flammings et si le coq wallon a lancé sur les terres de Meuse, sur les rives de Sambre, au pays des « Chonq Clotiers », son clair appel, c'est qu'auparavant, au pays des terres basses, le lion de Flandre avait rugi, trop provoquant.

A vous donc, camarades, à faire votre devoir d'enfant de la Wallonie en même temps qu'à remplir votre devoir de libéral. Notre coq chante au clair soleil des Gueux ! Ecoutez son appel !

D'ailleurs vous pouvez être optimistes. L'année 1913-14 s'annonce prospère; le tonneau de rentrée fut un des plus beaux, un des plus animés que nous ayons vécus !

Chansonnettes, guindaille en règle à la Dortmund, absorption « à l'œil » de champagne (Delbeck, s'il vous plaît; oui, machère !) au Ganda, vadrouille en ville... rien ne manqua et tout fut parfait.

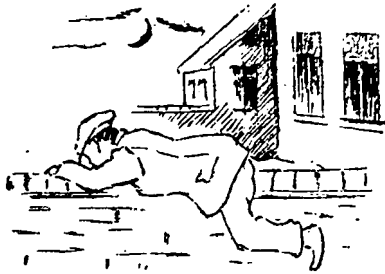
Que les jeunes donc se décident, nous leur promet-

tons moultes joies dans les agapes futures. Qui'ls viennent répéter avec nous le triple cri d'espoir qui n'est qu'un cri du cœur :

Wallon. malgré tout !
Wallon quand même !
Wallon toujours !

LE COMITÉ.

Le Comité constitué pour l'année 1913-1914, est composé comme suit : *Président* : A. GOBBE; *Vice-Président* : M. RUSTIN; *Secrétaire* : E. LEFEBVRE; *Trésorier* : M. BRABANT; *Pompier* : VIERSET; *Commissaires* : R. NOUL, A. JUNGERS, J. QUENSON.





Les Corbeaux

Croak! Croak!

Les corbeaux sont déjà très vieux : ils ont cinq ans d'existence.

Mais ils veulent rester jeunes et surtout gais, parce que le rire est la particularité des mentalités vivantes, originales, primesautières... Ainsi le pithécantrophe (type du clérical amorphe) ne rit pas, non plus que M. Woeste.

L'année 1913 avait laissé entrevoir le plus brillant avenir.

Le chiffre 13 indiquait en effet une année exceptionnelle, une année vraiment corbeauphilique. Tous sans exception s'étaient armés de courage et de dévouement pour atteindre la réussite des tonneaux et des fêtes intimes.

Rendons à cette occasion hommage à tous nos mem-

bres d'honneurs qui grâce à leur secours pécunier contribuèrent largement au succès de ces réunions amicales.

Adressons aussi un chaleureux merci aux camarades Bauters et Leontje qui n'ont pas hésité à se laisser compter désormais parmi nos membres d'honneur. Pourrais-je passer sous silence ces fins banquets à l'Hôtel de la Bohème, ces soupers démocratiques offerts par nos camarades le Baron, Bauters et Leontje, nos tonneaux suivis d'une vadrouille funambulesque dans le monde *oléagineux* et *copurchicouybalisateur*.

Je ne vous détaillerai pas ces belles soirées que nous avons passées, attablés devant de l'excellente bière, écoutant de folles chansons, toujours accueillies par des cris délirants et des banquets aussi nombreux que variés, je ne vous citerai pas ces réunions mémorables où le caractère jovial bon viveur du vrai corbeau n'a cessé de régner un seul instant.

Quels gais lurons que ces oiseaux !

Qui ne se rappelle ces guindailles épiques commandées de main de maître, ces pantagruéliques ripailles, ces beuveries gargantuesques, ces discours. On ne saurait parler de ces banquets sans évoquer la personne du cam. Antoon dont parlent les journaux et qui stupefia tout le monde par son éloquence grave et ponctuée.

Et que dire de la fête de Lille où quelques copains Djum, Kieke, Chamberlain et Bizarre furent si cordialement reçus par notre ami André Dufour.

L'année 1913 fut marquée aussi par le départ du maître Bizarre.

Le besoin de se créer une situation sociale dans les hautes industries de Zeebrugge, le força à quitter notre cercle et à transmettre la direction à notre vaillant Kieke. Grâce à l'activité inlassable de ce dernier, les

Corbeaux purent mener leur fêtes du V^e anniversaire à bien.

Et nous sommes heureux de pouvoir saisir cette belle occasion, pour témoigner encore toute notre reconnaissance à ce noble cœur, sur qui dans les moments difficiles nous n'avons jamais compté en vain. Qu'il veuille bien recevoir les félicitations et les remerciements auxquels il a droit.

Malheureusement quelques camarades à tout le moins montrèrent trop d'indifférence à cette occasion, à tel point que le cam. Kieke s'est trouvé presque isolé dans son travail.

Toutefois cette nonchalance fut largement compensée par le précieux concours qui nous fut porté par certains camarades dévoués à la cause estudiantine. Nous félicitons chaleureusement ces quelques amis qui eurent à cœur de voir réussir ces festivités.

Remercions spécialement les camarades J. Pirenne, Fr. Steinkühler, Garlynck, Mar Thomas, Preud'homme, Haus et Van Kenhove.

A vous aussi camarade Dubois un cordial merci !

Quiconque aura assisté à cette revue aura certes goûté la verve de votre style ! Vous aussi, vous avez contribué au succès de cette soirée en une large part.

Faut-il parler du grand bal funambulesque et pulmonaire ? Il fut plein de péripéties joyeuses et de franche et débordante gaieté.

Joyeuse aussi fut la fête champêtre organisée dans les parcs de l'Hôtel de la Bohème. Réception intime offerte aux camarades qui avaient offert leur concours lors des festivités.

J'entrerais bien dans quelques détails, mais je crains d'effaroucher la pudeur des malheureux lecteurs de l'almanach qui, par le plus fâcheux des hasards, se seraient pourvoyés dans mon rapport.

En terminant, il faut que je rende un ultime hommage — je le réserve pour le bouquet et tant pis pour sa modestie — à Kieke, ce bon Kieke, bras droit de notre cercle, toujours sur la brèche et jamais aux honneurs! Mais il lui en sera tenu compte là haut au paradis, où il jouira certes des béatitudes éternelles!

Quant aux corbeaux, ils continueront, comme le nègre, à assassiner à coups d'épingles cette vieille calotte et ses calottins, pour la raison bien simple que ceux-ci, avec notre argent font politiquement la guerre à tout ce que nous aimons.

Et, avec Vandervelde, nous crions :

A bas la calotte!...

Les Vénérables : Bidezinc, Djum, Chamberlain, Kieke, Bizarre; *Le Maître* : Djum; *Les Oiseaux* : Le Sanglier, le Chasseur, le Poète, Antoon, le Vésole, le Cousin; *Les Postulants* : Kwik, Skating, Zäut; *Les Ambassadeurs*: Ro Pacha, le Rapide, le Puceau.

N. B. — *Avis aux amateurs* : Pour rassurer les créanciers, on a fait l'acquisition d'un poêle de 13 frs. Ceux-ci peuvent venir se chauffer gratuitement à la Bohème, tous les jours de la semaine entre 1 et 4 heures du matin.



Société des Etudiants Brasseurs libéraux

Fondée en 1894

Sous la Présidence d'Honneur de M. LÉON HALLET

Toujours joyeux, toujours fidèles, tant à leurs convictions fermes qu'à leurs principes de camaraderie, les chevaliers de la Pinte!

Aussi de nombreux camarades libéraux sont-ils accourus vider chacun de leurs tonneaux, aussi multiples qu'inépuisables et où règna la folle, légendaire gaieté des Brasseurs!

Après une séance sérieuse consacrée à la politique et où, souvent de dévoués orateurs et conférenciers sont venus apporter la bonne parole, la partie devenait rigolatoire et ingurgitatoire. Oh combien! ce qui provoquait à la sortie de mouvementés « loopings » et descentes en « plané » avec abandon de lest, fréquemment, dans l'escalier monumental(!) et... parfumé du local de la Place d'Armes.

Fait à noter, plus qu'ailleurs encore, c'est l'aspect militaire... bien que si peu discipliné, des guindailles; tant de fervents étant devenus « pioupious »!

Qui n'a souvenance notamment de la sortie précipitée de sept brasseurs militaires quittant la fête, un soir, à l'approche des dix heures, emportant moultz bouteilles de Gueuze dont l'arôme irrésistible allait triompher de la consigne inflexible du sergent de garde et permettre bientôt la rentrée triomphale de la théorie en uniforme, avec sur les visages, l'expression heureuse de prisonniers libérés!

Il est vrai qu'ils avaient sous les yeux un édifiant exemple! Leur président, le camarade Couvreur, en effet, servait la patrie... et comment! regagnant régulièrement son siège gouvernemental aux heures les plus estudiantines. C'est, cédant à un accueil chaleureux, qu'il s'était remis, à la rentrée, à la tête du Comité — dont il dût, hélas, cumuler toutes les fonctions — les brasseurs, joyeux drilles, ayant horreur, en général, des choses administratives.

Un succès ahurissant, ce fut le grand concours de chant doté de prix riches! dont le goût le plus raffiné et le plus délicat avait guidé l'achat!!

Des « anciens » étaient revenus parmi nous, tenant à se mesurer avec les « bleus » Dans cette joute pacifique où triompha ce vieux rossard d'esprit gaulois dans le répertoire, tout estudiantin, et... ce délicieux petit pourceau qui a nom Cogniou!!

Une réception grandiose leur fut faite à la gare! Quel enthousiasme, quel... ostracisme!! Le « Goret » sentit l'émotion lui étreindre la gorge et, portant, son magistral discours resta au fond des demis qu'il avala pour se remettre.

Bien tard on vida les verres, puis on alla ingurgiter des boissons plus ou moins aphrodisiaques au Merry-Grill et autres endroits luxurieux.

Car le caractère des bonnes et franches vadrouilles a changé avec l'aspect nouveau de la vieille cité calme que la « World's Fair » a éveillé un brin! Alors que jadis d'impressionnants monômes se déroulaient sous les voûtes sombres, funèbres presque du Raths maintenant les chères casquettes crasseuses reluisent étonnamment sous le feu des lustres du Maxim's où plus d'une fois un « vulgaire » étudiant fit tourner sous des blouclés trop blondes, des yeux audacieusement brillants, au grand dam d'insignifiants bourgeois!

Quel vil pékin, aussi, peut se vanter d'en... brasser comme nous??

Pour terminer, formulons le souhait ardent que la vieille Libérale, fière de son passé, puisse suivre dans l'avenir son drapeau flottant, joyeux, dans une atmosphère plus libre où souffle un vent de justice et d'égalité.

JEAN BRASS'.





L'Appel

Journal des Etudiants Libéraux de Gand

Affilié à la F. N. E. L.

Fidèle à son programme l'Appel est resté, pendant cette seconde année, un journal *estudiantin* et *libéral*.

Entièrement dû à la plume d'étudiants libéraux, il s'est affirmé en maintes circonstances l'organe des enthousiastes et des jeunes, pour qui le beau nom de libéral garde toute sa valeur etymologique de libre et qui ne craignent pas d'exprimer librement leur réprobation, lorsque, même dans leur propre parti, telle attitude satisfait mal les aspirations généreuses de leurs vingt ans.

De même que la première année, l'Appel a pris congé de ces lecteurs par un numéro spécial, consacré, cette fois, à la Grève Générale : imprimé en peu de jours, et dû presque tout entier à la généreuse fougue de l'un des nôtres, ce numéro reflète bien fidèlement l'attitude des Etudiants Libéraux vis-à-vis des événements d'Avril dernier.

Les intérêts des étudiants libéraux furent, cette

année encore, attentivement discernés et défendus : nos camarades militaires, entre autres, le reconnaîtront.

Fidèle à une tradition, jeune il est vrai mais vivante, l'Appel a publié un second feuilleton fantasiste à : « l'Approche de la Porte de la Colline » a succédé à « la Femme qui vend l'eau... » de funambulesque mémoire : cette nouvelle galerie de notoriétés estudiantines, due à un amateur à qui nulle forme d'art n'est étrangère, fut « interrompue en plein succès » par l'approche inexorable du Blor, qui mit fin à la publication de notre camarade.

Les « nouveaux » qui l'an dernier s'étaient joints aux fondateurs sont à leur tour passés au rang d'anciens et ont recruté parmi les nombreux jeunes de cette année de dévoués « collaborateurs :

« tout cuirassés d'indépendance et de franchise »

L'Appel poursuivra allégrement sa route; œuvre d'étudiants libéraux appartenant à toutes les diverses Facultés, il représente *tous* les étudiants libéraux et a su éviter le danger, que nous lui signalions l'an dernier, de n'être que le journal d'un groupe.

POLICHE.



CERCLES NON-FÉDÉRÉS

Société Académique d'Histoire

Fondée le 12 janvier 1887

Président d'honneur : M. le Prof. H. PIRENNE

Local : « *A la Porte Rouge* », Petite Turquie

L'année 1912-1913 a fourni à la S. A. d'Histoire l'occasion de tomber dans le travers des sociétés estudiantines de second rang : après un début très brillant est survenue une période de lamentable décadence et de complet engourdissement.

L'année, selon l'excellente coutume du Cercle, fut inaugurée par un plantureux souper à la Porte Rouge. Au dessert, les huit membres présents procédèrent à l'élection du comité pour l'année académique commencée; à l'unanimité, ils désignèrent pour mener la barque, les camarades CAMILLE BAUTERS (*président*), HENRI LAHAISE (*secrétaire*), et RICHARD VAN KENHOVE (*trésorier*). L'unique recrue de la société, le camarade Unger, hollandais arrivé chez nous pour un semestre, fut soumis aux épreuves et cérémonies du baptême traditionnel, et surmonta très honorablement les difficultés de l'examen d'admission.

Le 14 novembre, une réunion plénière, où l'assistance vint très nombreuse, permit de bien augurer de l'activité de la Société pour l'année : nos membres d'honneurs, MM. les professeurs de philosophie et let-

tres, nous assurèrent leur appui toujours précieux; plusieurs membres promirent des conférences et causeries, on s'engagea à dépouiller systématiquement les revues : bref, le programme semblait prévoir du travail pour tous et pour toute l'année.

Et de fait, la Société déploya pendant quelques mois une activité remarquable : les camarades Unger et Lahaise donnèrent la causerie promise; le camarade J. Pirenne se dévoua beaucoup et nous décrit en une série de conférences le résultat de ses recherches sur la Politique des ducs de Bourgogne envers les villes.

Le Cercle ne négligeait d'ailleurs pas les petites digressions hors du domaine purement scientifique. Le 18 décembre, il avait organisé un souper des plus réussi en l'honneur de deux anciens membres, les camarades H.-E. Pirenne et Blommaert, tous deux revenus de l'étranger pour quelques semaines. En février, l'ex-président Carlos Van Eeckhaute nous quitta, appelé par le gouvernement à donner des leçons d'histoire aux jeunes « nègres » d'Ixelles. Le comité considéra comme un devoir de remettre à ce membre, souvent trop bruyant, mais toujours dévoué, un souvenir de son passage parmi nous, et fit graver pour lui une médaille commémorative.

Après février, la société tomba tout-à-coup dans cet état de léthargie dont elle ne devait plus se relever, et qu'une foule de circonstances aggravèrent successivement.

A ce moment parut enfin le fameux bulletin, préparé depuis plus d'un an, en cours de publication pendant des mois, et qui accaparait absolument toute l'activité du camarade Van Kenhove : travail d'ailleurs très ingrat et très méritoire, mais qui, malheureusement lui servait d'excuse pour refuser toute autre collaboration

à la bonne marche de la Société. Le président, bouleversant toutes ses habitudes (un des titres à son élection avait été sa remarquable assiduité aux séances du cercle), disparut soudainement de la circulation et ne donna plus signe de vie. Les membres, non seulement ne firent pas les causeries promises, mais désertèrent même les séances. Des difficultés au sujet du local nous forcèrent à changer à deux reprises l'endroit de nos réunions.

Bref, la Société était tombée dans le plus indescriptible gâchis. On en vint même au point de manquer à une des coutumes les plus recommandables : le portrait annuel ne put être tiré, quatre membres seulement ayant répondu à l'appel du secrétaire.

Tel est le bilan, plutôt piètre, de la S. A. d'Histoire. Terminons en disant qu'elle semble résolue à ne plus végéter aussi tristement, et qu'elle a élu pour l'année 1913-1914 le comité suivant : *Président (et secrétaire f. f.)* : HENRI LAHAISE; *Trésorier* : RICHARD VAN KENHOVE.

H. LAHAISE.

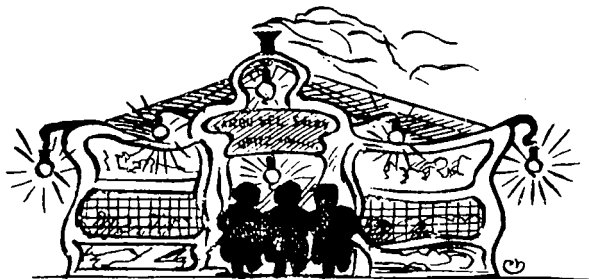
T. S. K. 't Zal Wel Gaan

De klimmende gol van het leger in 't leven der Belgen heeft ook haren invloed op de studentenkringen : dat jaar waren er bijzonder veel leden bij het leger, zoodat er dikwijls in onze zittingen eene groote leemte was na hun vertrek. Niettegenstaande dit verlies aan goede krachten, werd er heel wat behoorlijk werk verricht; aan de taalkwestie in 't leger bleef het « 't Zal » niet vreemd; aan het 4^e Groot-Nederlandsch Studentencongres te Amsterdam nam het ijverig deel;

de strijd voor het Algemeen Stemrecht hield ons genootschap ook niet onledig. Van de behoorlijkheid onzer zittingen getuige slechts de naamlijst der voornaamste sprekers : achtereenvolgens hoorden we D^r J. Vercoullie, Ingenieur Paul Raes, M. Minnaert, H. Meert, Ing. Defauw, D^r V. Fris, Professor J. Vercoullie, Ing. Rob. De Man, D^r M. Basse en Prof. P. Fredericq. Onnoodig te zeggen dat de zittingen even plezierig waren als interessant en dat vooral door het wekelijksche verschijnen van Deftige Gazetten, 't zij van de soldaten, van 't Vee of van de burgerstudenten.

Het nieuw bestuur voor 1913-1914 werd samengesteld als volgt :

Voorzitter : JAN DE BRAEY; *Ondervoorzitter* : P. DE KEYSER; *1^o Schrijver* : POL REYNAERS; *Schatbewaarder* : SWARTENBROECKX; *2^o Schrijver* : A. NORRO; *Boekbewaarder* : HEYMANN; *Vaandrig* : SOORS.





LIÈGE

Fédération des Etudiants libéraux unis

Local permanent : 4, PLACE DU THÉÂTRE

Pour la 18^e fois, il faut qu'un *comitard* tâche de rendre compte, d'une façon plus ou moins originale, de l'activité de la F. E. L. U. pendant la défunte année académique 1912-1913.

Je m'exécute donc. Un! Deux! Trois! Je commence.

Notre association fut aussi vivante et aussi jeune en cet an de grâces que pendant le règne de ses prédécesseurs.

Notre drapeau vieillit peut-être, mais notre société jouit d'un privilège — ce n'est pas à la générosité du gouvernement qu'elle le doit — elle garde l'enthousiasme de ses 20 ans qu'elle n'a pas encore. Camarades gantois, venez vérifier cet axiome en accourant nombreux, en Février prochain, au Congrès des Etudiants libéraux et à l'inauguration de notre nouvel étendard. Vous serez reçus peut-être moins luxueusement que nous lorsque nous allons chez vous mais nous tâcherons de vous accueillir avec autant de cordialité et de gaieté.

Je parle de l'avenir et néglige le passé : Toutes mes excuses !

Donc nous avons eu le plaisir de convoquer nos membres à 10 conférences. Parmi les personnes qui voulurent bien répondre à notre appel cinq sont professeurs de leur état, trois sont spécialisées en sciences politiques et les deux autres défendent la veuve et l'orphelin à moins que ce ne soient les pêcheurs à la ligne, n'est-ce pas Collignon ?

De quoi ces Messieurs ont-ils parlé ? De bien des choses. M. Waxweiler de la Démocratie et comment il faut aller au devant d'elle ; M. P. Errera du livre que M. Barthélémy a consacré à notre régime électoral ; M. M. Wilmotte d'influence française et d'influence allemande ; M. Chauvin des légendes cléricales et, pour mettre tout le monde d'accord, M. Mahaim s'est fait, une fois de plus, l'apôtre du Pacifisme.

M. Devèze nous présenta S. M. le syndicalisme, après lui M. G. Heupgen parla du rôle de l'Energie dans le progrès social ; M. Van Hoegaerden exposa la question de la défense nationale.

Voilà les sujets sociaux et politiques développés devant nous.

Plus particuliers furent ceux qui nous valurent le plaisir d'entendre MM. J-B. Renier et T. Collignon : le premier retraça l'histoire du mouvement wallon, tandis que le second abandonnant son réquisitoire perpétuel contre les impôts indirects préférait nous dire la vie et les moyens de propagande du parti libéral.

Un bon point et des remerciements au camarade qui aura lu les lignes précédentes.

Un conseil d'ancien : Qu'il vienne à Liège lors de nos fêtes de Février 1914, les étudiants libéraux de la vieille ville wallonne le recevront en ami.

Un souhait : Répondez nombreux à cette invitation.
Vivent les Gueux!

H. HACHE.

Le Comité pour 1913-1914 : *Président* : H. HEUSE;
Vice-Présidents : R. POURET et P. GUILLOT (Fêtes);
Secrétaire : P. WALLE; *Secrétaires-adjoints* : le R. P.
DUCHESNE et E. RAICK; *Trésorier* : C. VIROUX;
Trésorier-adjoint : L. GUILLOT (le 3^e du trio); *Bi-*
bliothécaire : L. GOB; *Porte-drapeau* : P. THOMAS;
Commissaires : FINCŒUR, VAN DE PUTTE (traduc-
teur officiel de la correspondance flamande);
MAHAIM, LAMARCHE et LEYH.

L'Etudiant libéral Liégeois

Journal politique et littéraire hebdomadaire

Rédaction : 28, RUE DARCHIS

Administration : 10, RUE DE L'ACADÉMIE

IX^e Année

Etat de service de cet illustre canard :
Nombre de campagnes : neuf.
Blessures : en donne mais n'en reçoit point.
Actions d'éclat : une tous les jeudis.
Titre de gloire : a servi de modèle à son jeune frère
« L'Appel ». C'est tout dire.

Rédacteurs : FRANZ ENER, ACHILLE, NANI, H. HACHE,
VIBLOND, CLIGUOTTE, JEAN DE LORRAINE et la tri-
plette VIVIER.



BRUXELLES

Activité du Cercle des Etudiants Libéraux de l'Université Libre de Bruxelles 1912-13

Dès la reprise des cours et malgré la défaite électorale du 2 juin 1912 le cercle des E. L. se remettait à l'œuvre. Se trouvait alors à la présidence le vaillant camarade Gaston Van de Wiele, aidé dans sa tâche par quelques dévoués parmi lesquels nous citons W. Devetter, R. Schoenfeld, A. Dons, R. Peeters.

La séance solennelle de rentrée eut un grand retentissement. Elle fut honorée de la présence de MM. Paul Hymans et Paul-Emile Janson, qui prirent la parole à notre tribune avec le talent que nous leur connaissons.

A l'occasion de la St Verhaegen le cercle organisait un grand meeting public à la « Grande Harmonie » et nous eûmes le plaisir d'entendre M. Louis Franck, député et M. Hubert Bruvard, sénateur suppléant.

Peu après, un étudiant de la candidature en droit fut reconnu coupable de faire partie simultanément de notre Cercle et de la Société Générale des Etudiants catholiques; il fut exclu de notre association et la juste indignation de nos camarades s'étant manifestée à l'Université, nous obtenions du Conseil d'Administra-

tion une sanction exemplaire. Le calotin en question fut prié de ne plus se représenter à l'Université. Un second, qui s'était cru permis de traiter de « voyoux » les étudiants de l'Université de Bruxelles, fut exclu, non sans avoir été l'objet d'une bruyante manifestation de sympathie.

Nous eumes plusieurs conférences ainsi que des réunions contradictoires avec les étudiants socialistes.

Le Cercle fut représenté aux différents congrès politiques : au congrès du 1^{er} décembre, à celui des Jeunes Gardes libérale de l'arrondissement, au congrès progressiste enfin au XV^e Congrès des Etudiants Libéraux à Gand.

C'est encore au début de cette année que fut créé notre *Bulletin officiel* qui eut l'honneur d'avoir la collaboration de MM. Devèze, Monville, Félicien Cattier et de nombre de nos membres.

D'autre part, croyant qu'il ne fallait pas restreindre notre activité au terrain politique, groupant dans un cercle les Etudiants Libéraux de notre Université, nous avons créé une œuvre philanthropique dont le but est de venir en aide aux enfants sortant des hôpitaux civils de l'agglomération.

En mai dernier les élections portaient à la présidence le camarade W. Devetter et le comité était composé comme suit : vice-présidents : Schoenfeld, Burnotte; secrétaire : Rutteau; trésorier : A. Dons; membres : Ulens, Gauthier, Josson, Bartholéis, Vincent.

A la séance solennelle de rentrée en octobre 1913 M. Paul Hymans et M. Albert Devèze se firent acclamer par une assemblée fort nombreuse.

Les conférences recommencèrent au cercle. Citons celle de M. l'avocat Corduant sur la politique française au 19^e siècle et celle de M. Buyl, député, sur l'enquête scolaire.

Enfin le 15 décembre dernier le Cercle organisait une représentation de gala au théâtre Royal du Parc; il fut interprété « L'homme qui assassina » de M. Frondail. Le succès complet de cette soirée est assurément une preuve évidente de la vitalité et de l'activité du Cercle.

Le Secrétaire
R. RUTTEAU

Association Générale des Etudiants

Section Commerciale

Le Comité 1913-14 est composé comme suit : *Président* : GHILAIN; *Vice-Présidents* : DANLY, MONDEZ; *Secrétaire* : LEFÈVRE; *Trésorier* : TONNEAU; *Secrétaire adjoint* : JANSON.

L'année 1913-14, par ses heureux debuts, nous promet d'être tout aussi brillante que les années précédentes. L'exercice 1912-13 s'était terminé par 2 journées mémorables : L'expédition à Luna-Park et le voyage à Gand. Je ne parlerai pas de ces jours glorieux: ils sont entrés dans l'Histoire!

J'arrive tout de suite à la séance de rentrée de cette année : Le baptême se montra dans toute sa splendeur éducative. On vit bien là comment les bleus les moins doués se révèlent tout-à-coup sous la fêrule bienveillante des anciens! D'aucuns passèrent avec la plus grande distinction du rôle de potache morveux à celui d'Etudiant de première année, titre glorieux s'il en fut. Le jury de dépoirification fonctionna au milieu des acclamations. Nous renonçons à dépeindre la stupeur du Comité au moment ou l'énorme tonneau cria misé-

ricorde au plein milieu de la séance : On proclama la patrie en danger et un comité de la Soif Publique prit aussitôt les mesures nécessaires. La séance put continuer, et les chanteurs, après s'être longuement fait prier, ainsi qu'il sied aux gens de réel talent et de grande modestie, charmèrent l'assemblée. Merci aux camarades Ghilain, Ghin, Leboutte et surtout Van Cauter, qui grâce à une de ses compositions parvint à faire à la fois, pâlir le patron et rougir la serveuse. Ce beau résultat montre bien tout le mérite du jeune et talentueux Van Cauter. La séance s'acheva au milieu de l'agitation générale. Des copains charitables réconfortèrent les bleus effondrés au moyen de bières anglaises : Le résultat fut grandiose.

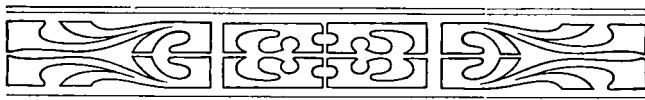
La nuit se termina par la traditionnelle ballade en ville. Le lendemain matin on pouvait comparer le désert de l'auditoire à celui du Sahara. Quelques profs dans l'un et quelques chameaux dans l'autre, achevaient la ressemblance...

Ce beau début nous donne de légitimes espérances. La section prépare des guindailles, des conférences, des visites d'usines, et enfin, le clou de l'année, un voyage en Angleterre.

L'activité estudiantine des membres est une sûre garantie de la réussite de ces projets.

DÉTRICAND.





ANVERS

Société Générale des Etudiants Libéraux

Comité 1913-1914 : *Président* : W. Alexander; *Vice-Président* : S. CHIGERODITCH; *Secrétaire* : CH. DEHEM; *Secrétaire-adjoint* : R. VANDENBERGH; *Trésorier* : L. JAANS; *Trésorier-adjoint* : L. FREUDBERG; *Commissaire en chef* : R. SIBETH; *Porte-drapeau* : G. DURIEUX.

Presqu'exclusivement composé de « jeunes » le comité 1913-1914 su, grâce à son activité, créer dès le premier jour un mouvement général de sympathie en faveur de la « Libérale » à Anvers. Et ainsi ses listes d'inscription purent se cloturer par ce remarquable total : 165 membres sur 290 étudiants que compte l'Institut; résultat d'autant plus brillant que la « Catho » de sinistre mémoire en compte à peine 25. *Miserere!*

Noblesse oblige, dit-on; aussi le comité décida-t-il un plan complet de réformes, et d'innovations.

La plus capitale fut certe la création du « Flux », organe officiel bi-mensuel.

Depuis longtemps l'on carressait ce rêve à Anvers, mais la réalisation était difficile. Toutefois, pris d'un

beau courage un comité se constitua, composé des camarades : Ch. Dehem, rédacteur en chef; R. Sibeth, administrateur; W. Alexander, secrétaire; Chigeroditch, Jaans, Soulie, Monefeld, membres.

Le 8 novembre 1913 paraissait le 1^{er} numéro du « Flux ». Malgré son format modeste, ses multiples imperfections, il reçut un accueil enthousiaste à la « boîte ». Le « baby » était né viable et malgré la sournoise et méprisante campagne menée contre lui par les calottins il devait prospérer. Moins estudiantin peut-être que certains de nos confrères, il a un caractère nettement politique et porte parmi nos étudiants et au dehors la bonne parole, dans la lutte contre la réaction conservatrice et cléricale.

Là ne devait pas s'arrêter l'activité de la S. G. E. L.

Elle prit une part active à la propagande contre l'inconstitutionnel projet Poulet. — Que Dieu ait son âme! — Non seulement elle fut de tous les meetings organisés à Anvers, mais encore elle provoqua par des sorties aux flambeaux accompagnées de musique, cartels, « poulet » allégorique, etc. une salutaire agitation parmi le public.

Bref, la « Libérale » vit, malgré les embûches multiples qu'on lui tend, courageusement sa vie. Resserant les liens qui l'unissent aux autres groupements estudiantins anticléricaux, par l'envoi de délégations nombreuses aux manifestations universitaires des autres villes, elle a cœur de vouloir jouer son rôle dans la lutte commune.

A tous elle dit : « Comptez sur moi, quelque grave que soit le danger, demain comme aujourd'hui, comme hier ».



MONS

La Société des Etudiants Libéraux de l'Ecole des Mines

Comme jamais onques ne vit, le Cercle recruta cette année, malgré le flot incessant de calotins envahissant notre école, un nombre de membres très important. Peut-être sont-ce les fêtes du 75^a qui décidèrent surtout les bleus à se grouper sous notre drapeau. Toujours est-il que le nombre de copains aux fêtes fût plus grand et celles-ci prirent, cela va de soi, un caractère plus animé.

La première fête — tonneau offert aux bleus — réussit pleinement. On leur fit jurer fidélité au drapeau, et à certains qui mettaient un peut trop d'apprêt à leurs discours, il leur fut adjugé quelques demis. On y goûta très fort les modulations faites par les deux inséparables Dodol et Flaming sur « Ne venez pas avec vos longues ongles escafotez au trô dem c... »

La fête de Sainte-Barbe, appelée aussi kermesse aux boudins, eut lieu — cela fut-il du à un ancien béguin présidentiel — au Central. Boudins, frites, fromages allèrent se noyer dans une exquise gauloise. Nombreuses furent les chansons estudiantines qui ani-

mèrent cette guindaille et, — peut-être est-ce pour nous « faciliter » la digestion, — le camarade Macaura nous récita le brin de Cuesmes, et les deux inséparables de tantôt donnèrent une interprétation vraiment intéressante des « Cloches de Corneville ».

La Libérale entra ensuite dans une période de travail. Les fêtes du 75^e approchaient et les répétitions pour la représentation — non plus, cette fois, des « Cloches de Corneville » — mais des « Vieux ont soif », se succédèrent rapidement. Cette pièce, dont le bénéfice fut versé au profit du denier des écoles, obtint un succès monstre. Les secondes loges regorgeaient d'étudiants à tel point que l'on se demandait si on avait, lors de la construction du théâtre prévu un coefficient de résistance assez élevé pour supporter une pareille charge.

Bref, il y eut une animation vraiment extraordinaire. M^{lle} Hubert — Albertine pour les hommes — interpréta avec un naturel vraiment remarquable le rôle de la commère désireuse de prendre une inscription à l'école. Le camarade Male en gros représenta si bien le directeur, non seulement au physique mais aussi au moral, par ses grandes idées et son exubérante éloquence. Le Bizuth, à la mine toujours souriante, interpréta à la façon de l'artiste qu'il est, le prof Alleud, dont il possédait, il est vrai, très peu la barbe. Et le grand Charles, donc ! Il était sur la scène tout aussi à son aise que chez Juliette. La chanson sur Mireland et son laboratoire lui valut un bravo général. Il est vrai qu'il le méritait, car vous pouvez croire que ce malheureux a bien eu à trimer pour arriver à mettre tout au point.

Quant au Baron, son organe clair et sa mimique expressive firent rigoler toute la salle tellement il sem-

blait léger et animé quand il parlait de monter en aéroplane.

Beaucoup de camarades encore rehaussèrent la fête par leur concours. Mort-aux-Vaches fit excellente mine dans Cranon et Brillez; le Turc, dans son ballet, et Bosquétia, enfin, le Marcu dans «L'Éclopé».

Mais ce qui provoqua parmi le public une vive impression ce fut l'entrée en scène en tutus roses et verts des profs exécutant un ballet qui, par son exactitude, aurait rendu jalouses les danseuses de la Monnaie.

Et tous ceux qui avaient joué dans cette pièce, contents de la réussite et désireux de voir l'extermination des calottins, chantèrent en cœur le refrain final :

Air : *Les Tournaisiens sont là!*

I.

Oui, l'heure est sombre, et contre notre école
S'appesantit la haine des cagots.
Aux calottins, il faut que l'on immole
L'écol'haïe et crainte des bigots.
Il faut dompter cette province altièrè
Qui devant eux jamais ne s'inclina.
Allons, Wallons, défendons la lumière
Serrons les rangs, les calottins sont là (*ter*).

II.

Portant au loin la claire renommée
De notre école et de ses professeurs
Des Ingénieurs, la légion sacrée
A proclamé au monde sa valeur.
Pour protéger l'héritage de gloire
Que le travail des aïeux vous légua,
Et pour mener l'École à la victoire,
On peut marcher, les libéraux sont là! (*ter*)

De partout retentirent des acclamations et des braves, et tandis que, aux secondes loges, la foule estudiantine reprenait ce refrain, l'élément bourgeois évacuait lentement la salle.

Enfin, la fête de clôture fut le banquet annuel de fin d'année, qui, comme les précédents, obtint un réel succès. C'est là que les camarades qui, quelques jours plus tard, allaient être ingénieurs, nous dirent adieu, nous recommandant d'être à la fois de bons libéraux et de bonnes vadrouilles.

Espérons que les fêtes de cette année seront aussi brillantes et que notre président y apportera autant de sien que l'a fait précédemment son grand ami et copain Charles.

Le Comité 1912-1913 était constitué comme suit :

Président : HANNECART (Pacha); *Vice-Président* : VAN DE LEMPUT; *Secrétaire* : HENRY; *Trésorier* : SPINOIT; *Commissaires* : GHIN (Baron), BRAND (Dodol), CARLIER, FRANEAU, LEGRAND; *Bibliothécaire* : SCHMIDT; *Porte-Drapeau* : HOBÉ.

La Générale

Pendant l'année écoulée, la Générale a continué à manifester sa vitalité de multiples façons, Sous l'excellente impulsion du Comité Van der Elst remplaçant le Comité Springer débarqué dans les conditions que l'on sait, la société continua à faire prospérer la Fanfare qui donnait d'une façon épatante. Celle-ci se payait même le luxe de faire le déplacement au Carnaval de Morlanwelz et y remporta *une prime de 75 fr.* ce qui

eut le don d'exciter singulièrement le zèle des musiciens. Ils ne parlaient rien moins que de faire des répétitions tous les jours pour participer au concours d'harmonie de l'Exposition de Gand.

Quand la Grève Générale éclata, la Générale aida d'une façon pécuniaire (la meilleure en cette occasion) le prolétariat.

Au 3^e trimestre un banquet d'adieux fut offert aux étudiants de dernière année qui allait bientôt piquer une tête dans la vie bourgeoise. Ce boulot réunissait la plus grande partie des membres de la société qui s'amuserent tous très bien, mangèrent et burent à s'en craquer la panse et aux toasts ils pleurèrent d'attendrissement en écoutant le camarade Gilles faire un speech socio et vaguement estudiantin au nom des élèves de la dernière année.

La fête fut très bien réussie et on ne peut que féliciter le Comité d'avoir rétabli ces agapes antiques que les comités précédents avaient abandonnés.

Ensuite eut lieu la revue « On n'est pas des Ch'vals », créée par le cercle des Thomaisènes et jouée à l'Eden-Bourse avec le concours de la Générale. La Revue avait une allure tout à fait estudiantine qui amusa beaucoup le public et rapporta une coquette somme à la Villa Pierrard. Dommage qu'elle avait lieu à une saison déjà trop avancée pour ce genre de fêtes.

Le 13 juin 1913 le Comité démissionnait pour permettre au nouveau qui le remplacerait d'avoir déjà un peu l'habitude de ses fonctions pour le commencement de l'année académique 1913-1914.

Après les élections comme toujours on entendit les sousprêteurs dirent : o quel comité, pas à la hauteur, moche, il sera coulé à la 1^{ère} fête qu'il voudra entreprendre.

Le comité ne répondit rien, mais se mit à l'œuvre immédiatement.

Pour la rentrée d'octobre il connaissait tous les rouages de la société et aussitôt on organisa le baptême. Il eut lieu le 5 novembre.

Dès 7 heures la Fanfare dont on avait réunies tous les débris faisaient entendre les sons les plus assourdissants sur la Grand'-Place. Bientôt tous les étudiants étaient réunis derrière elle et drapeaux en tête on se mit en marche, dansant, criant et chantant à qui mieux mieux.

A 8 heures l'entrée en monôme au local de l'Union Ouvrière où avait lieu la fête s'opérait au milieu d'un chahut bientôt calmé par la voix de stentor du vice-président.

Après l'allocution d'usage du camarade Président la fête commença. En cinq secs, les gosiers se dessalèrent et les tonneaux furent éventrés en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Les pompiers n'en revenaient pas. L'un d'eux me confia même qu'il soupçonnait quelques camarades d'avoir apporté des outres qu'ils avaient placées sur leur panse et qu'ils remplissaient au moyen d'un entonnoir dissimulé. Mais malgré une surveillance très active on ne découvrit rien. Il paraît que la plupart des copains avaient acheté des sorets qu'ils bouffaient en cachette pour s'exciter à pinter.

Et les tonneaux se vidaient toujours au grand effarement des commissaires qui n'avaient pas une minute de repos tant la masse devenait assoiffée.

On accéléra les affaires. Après un concours de chansons savoureuses où les camarades délégués des mines remportèrent leur petit succès et après avoir entendu le Bizut déclarer les plus beaux morceaux de son répertoire on passa au baptême.

La plupart des bleus étaient déjà amorphes. Aussi ce ne fut que des choses vagues et indéfinies qu'ils laissèrent entendre au grand inquisiteur chargé de les exécuter.

Cette année en avait rétabli la coutume du baptême au péril abolie l'année derrière. Seulement quelques bleus avaient employés des cosmétiques et toutes sortes de graisses pour se protéger les cheveux. Ce qui fit que très peu conservèrent la marque sainte de leur baptême. Un punch, un des meilleurs qui eut jamais été donné à l'Institut acheva de plénifier les derniers survivants de la guindaille qui se retirèrent à des heures indues dans toutes sortes de positions et dans toutes sortes d'endroits.

En résumé fête très réussie qui fait bien promettre pour l'avenir et acheva de gagner au Comité la confiance de tous les camarades.

La Générale continue à prospérer et d'année en année elle voit le nombre de ses membres grossir de plus en plus. Tant mieux, c'est une preuve que l'Union estudiantine continue à régner parmi nous plus forte que jamais.

Nous espérons que le Comité qui s'est montré très actif jusque maintenant ne dormira pas sur ses lauriers et restera dans le bon chemin où il se trouve.

Les camarades désignés pour présider aux destinées de la Générale pour l'année 1913-1914 sont les suivants :

Président : MAURICE BURY; *Vice-Président* : RENÉ COIBION; *Secrétaire* : DENIS GEORGES; *Secrétaire-adjoint* : HENRY GERMAIN; *Trésorier* : GABRIEL LEFEBVRE; *Bibliothécaire* : RENÉ POELAERT; *Porte-drapeau* : HERMAN DEPUYDT; *Commissaires* : THÉODORE HORLAIT, MARCEL STAVELOT, JEAN DUTOIT, ALBERT NICOLAY. HENRY GERVAIS.

“ Les Cheoncq Clotiers „

On peut qu' mincher les Tournisiens sont là!

AD. DE'MÉE.

Alors que tous les cercles estudiantins étaient encore plongés dans une torpeur inébranlable, la première, la Société tournaisienne secoua la léthargie de la Ville de Mons, en organisant sa fête de rentrée.

Le Comité a été élu de cette façon :

Président : G. FLAMENCOURT;

Secrétaire : M. BOUTE;

Trésorier : R. MARTIN;

Porte-drapeau : E. FLAMENCOURT.

Parmi les nombreuses traditions de la société — respectons-les, elles nous viennent de nos aïeux — il en est une qui veut que les fêtes consistent essentiellement en « gueulletaches ».

Pour ceux qui ne connaissent pas les finesses linguistiques, du patois tournaisien, je dirai qu'on désigne par ce verbe imagé, l'opération qui consiste à introduire dans l'orifice bucchal des mets spécialement préparés à cet effet... mais je vois que je m'écarte du sujet, résumons-nous, il y avait un banquet.

Comme tout banquet qui se respecte, il fut précédé d'une sortie. Aux sons rythmés du tambourin, à l'ombre protectrice du drapeau, la vaillante phalange fit irruption dans les Temples des Capucins et répandit des flots d'harmonie. La grande salle du Central, prise d'assaut par quinze affamés et assoiffés regorgea de monde.

Je ne vous décrirai pas le banquet; un volume n'y suffirait guère. Les camarades bleus s'y montrèrent

piteux. Un examen en règle leur fut infligé et l'on constata avec stupeur la naïveté candide des innocents candidats qui nous débarquaient tout droit de la Congrégation de l'Immaculée Conception.

Grâce à toutes sortes de protections, que je n'hésite pas à qualifier de malsaines, ils furent cependant admis à l'unanimité...

Le feu grégeois qui se consume au fond du sang tournaisien ne tarda pas à faire bouillir ce dernier. Et, avec une remarquable sagacité, tous les cheoncq-clotierseois se dirigèrent ensemble vers les lieux qui éteignent les flammes. Quelques-uns se noyèrent dans leur vin, d'autres résistèrent mieux et l'un d'eux parvint même à entôler un digne représentant de la race bourgeoise jusque?... Pas d'indiscrétion.

Comme le dit avec justesse le célèbre philosophe grec Pamphile :

Mais toute chose à son terme

Enfin...

... Chacun rentra chez soi.

CHEONCQ CLOTIERS.

Cercle des Etudiants du Tournaisis

Voici un nouveau Cercle qui bien qu'encore à l'état embryonnaire promet de faire parler de lui. Il n'est pas comme vous le pourriez supposer un concurrent de l'autre cercle essentiellement tournaisien « Les Cheoncq Clotiers », non, c'est une société ayant des aspirations plus grandes, puisque groupant tous les étudiants de l'arrondissement de Tournai.

Parmi les principaux points de son programme

notons : sa participation aux manifestations politiques anticléricales, excursions et sorties. Quelques camarades se sont déjà chargés de faire des causeries entr'autres le camarade Fémino qui nous parlera de la chanson tournaisienne avec audition par les meilleurs vocaliseurs du cercle (ô Fromâgeux ! ô Charlot ! ô vous tous, le Chœur !)

Le Comité est composé comme suit pour 1913-1914 :
Président : JULES MARÉCHAL; *Vice-Président* : GASTON SIX; *Secrétaire* : HENRY GERVAIS; *Trésorier* : MAURICE LAURENT; *Porte-drapeau* : ALFRED TRIVIER.

La Bauge

Cercle des Sangliers des Ardennes

Le froid et la neige ont chassé les marcassins de la bauge; garde à vôs les grains vont entrer en lice!... Leurs grognements tonitruants ont fait trembler les murs de l'Institut.

Nous enregistrons avec plaisir le retour au bercail (en l'occurrence la bauge) des deux solitaires Didy le Marcassin et Toutouille, promus caporaux de réserve après plus de 15 mois de souffrance; malheureusement le secrétaire-trésorier a revêtu le costume de pompier de 2^e classe. Il est temps que le cercle se remue car la présidence de Xavier ne fut guère laborieuse et la caisse quoique n'ayant à solder aucuns frais de guindaille (Voir Almanach 1912) est envahie par une horde d'araignées.

Deux changements sont portés à votre connaissance:

La Bauge s'est adjoint, à l'unanimité, les quelques marcassins isolés de l'Ecole des Mines, dont deux forçats; le cercle est donc devenu inter-universitaire.

Changement de local : par suite des visites intempestives et réitérées dans la bauge commune, en l'absence des marcassins, des blaireaux et putois du bois d'Havré, l'assemblée a décidé d'abandonner momentanément le local et a accepté sur la proposition du sanglier A-Koi-Bion le lieu de réunion suivant : une grotte creusée dans les flancs du Mont Panisel; c'est tout à fait couleur locale; entrée libre sur présentation de la carte de membre.

Un ban marcassin! un, deux, trois...

LA HURE.

Cercle Flamand

Cercle bizarre, fantasque, extravagant; éprouvant à certaines époques, d'ailleurs mal déterminées, le besoin de se secouer de sa torpeur, de son état léthargique prolongé; de montrer qu'il existe malgré tout, sur papier comme on dirait bourgeoisement et vulgairement.

N'a jusqu'à présent prouvé son existence, sa vitalité que d'une façon morne et peu convaincante.

Malgré tout, ses membres (il y en a légions) sont pleins... de bon vouloir et souhaitent que 1914 leur fournisse l'occasion, de fêter dignement, la renaissance la résurrection de leur groupe.

Inutile d'indiquer de comité tout y étant provisoire.

En résumé son impigeabilité fait son originalité.

G. H.

L'Assaut

Sous ce titre s'est fondé à Mons, un journal estudiantin anticlérical. Voici les circonstances qui ont provoqué sa naissance.

Les étudiants calotins de Mons ont un canard. Lors du dernier Jubilé de l'Ecole des Mines, « L'amical », le susdit canard calotin, inséra quelques allusions qui ne laissaient aucun doute sur leurs « velleités cléricalisantes de l'Ecole des Mines ». « Ces messieurs » prétendaient prendre dans le succès de l'Institution de Guibal et Devile une part à laquelle ils n'avaient aucun droit.

Il fallait aux camarades miniers un canard qui pût supprimer cet état d'infériorité.

Peter, Rédacteur-Chef d'Estudiantina, l'officiel de l'Institut commercial, comprit cette situation pénible et offrit gracieusement aux copains attaqués l'hospitalité dans les colonnes de son journal. De là, à fuscionner, à former un seul et même journal, défendant les intérêts communs, il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi et *l'Assaut* était fondé.

Son programme : Avant tout le journal est estudiantin, on y relate avec verve caustique les évènements de la vie d'escolier.

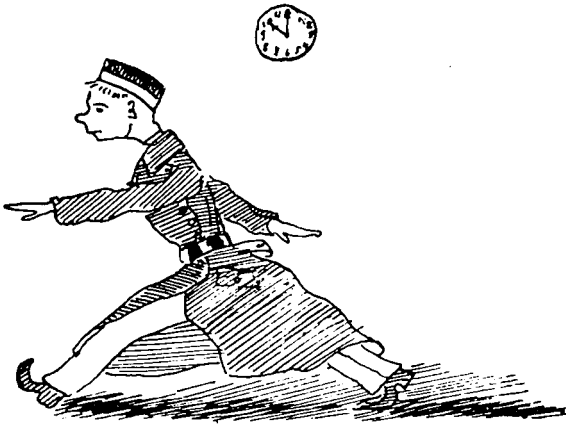
Il a entrepris également de faire l'éducation politique de l'Etudiant, qui se désintéresse souvent de ces questions passionnantes

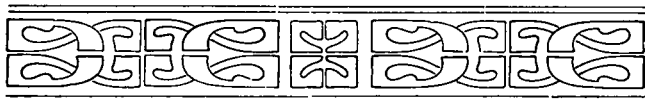
Son titre exprime bien le programme d'avant-garde qu'il s'est tracé : La propagande pour les idées neuves et progressistes qui tendent vers un idéal d'humanité meilleure.

Le journal possède un titre symbolisant vraiment son

programme : « Un homme s'élançant à l'assaut de la citadelle des préjugés antiques et entraînant avec lui la foule des Etudiants ».

Le Comité est ainsi composé : *Rédacteur-en-chef* : MARCEL BONTE (Institut Commercial); *Administrateur* : GEORGES MACQUET (Ecole des Mines); *Secrétaires de Rédaction* : DENIS GEORGES (I. C.), JEAN HACCOUR (E. d. M.); *Rédacteurs* : GEORGES ABRASART (I. C.), FRANCIS MEUNIER (E. d. M.), PIERRE SPORCQ (E. d. M.), MARCEL VOUZ (I. C.).





GEMBOUX

Bien que frappé, dès le début de l'année, par la perte de notre Président d'honneur, Monsieur Eugène Hambursin, ingénieur agricole, député libéral de l'arrondissement de Namur dont l'expérience nous a guidé en toute occasion, l'exercice écoulé coïncidant avec la réorganisation de l'Institut, fut, lui aussi, un acheminement de la part de notre société vers une organisation plus puissante, plus méthodique. La suppression de l'internat favorisa, d'ailleurs, dans une certaine limite l'extension et la bonne marche de notre société; aussi, l'année écoulée est-elle riche en actes d'organisation intérieure.

Pour la première fois, nous avons fait appel aux anciens, en créant des membres d'honneur. Le résultat a été superbe et a répondu dans une large mesure à cette demande de soutien qui était pour nous à la base de toute réorganisation.

Dans un autre ordre d'idées, si Gembloux, et pour cause, n'a pu se prodiguer comme chaque année, il a eu à cœur de fournir, lors du Congrès, un travail dont l'ampleur faisait oublier son inaction apparente. Je veux parler du rapport du camarade Simon sur les coopératives agricoles neutres — rapport ovationné de tous et dont on a requis l'impression, ce qui a été pour nous, l'éloge le plus flatteur.

De plus, ne voulant en rien être inférieur à la répu-

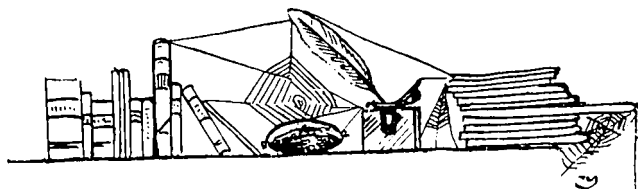
tation acquise, tous nos membres ont eu à cœur de répondre aux appels des camarades d'autres universités et Gembloux s'est montré dans toutes les fêtes estudiantines de Bruxelles, Gand, Liège etc..

L'élan était donné, et déjà, cette année, nous avons pu juger de l'efficacité des mesures prises. Un nombre considérable de copains ont tenu à faire partie de notre association, ce qui nous a permis de faire, déjà, besogne utile.

Et nous ne nous en tiendrons pas là! Les dévouements ne manquent pas cette année; Gembloux, quoique petit par le nombre, brillera certainement d'une splendeur nouvelle dans un avenir très proche.

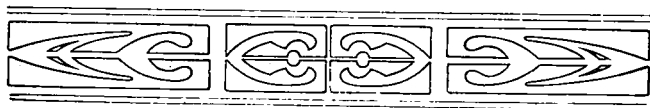
Composition du Comité pour 1913-1914 : *Président* : HEPTIA RICHARD; *Vice-Président* : QINGUAIR RIGOBERT; *Secrétaire* : VITTOZ MARIUS; *Trésorier* : DROSSART PIERRE; *Commissaires* : FERRAND MAURICE, PRINS PHILIPPE, FRÉSON ROBERT; *Bibliothécaire* : LAMBION ROBERT; *Porte-drapeau* : DOUDLET RAYMOND.

VITTOR.



NOS PORTRAITS





M. J. BIDEZ

Joseph Bidez est né à Frameries, le 9 avril 1867. Son père, qu'il perdit de bonne heure, était venu exercer la profession de médecin au centre de ce pays borain dont les visiteurs n'oublent pas l'impression grave et le charme mélancolique.

Envoyé à Bonne-Espérance, près de Binche, Bidez reçut la sérieuse éducation des collèges où les professeurs conservent le culte traditionnel des lettres classiques. S'il est vrai que l'essentiel de l'éducation, ce n'est pas le contenu des matières enseignées, mais la gymnastique de l'esprit, l'éveil et l'excitation des facultés, il semble qu'à cet égard la méthode des humanités pratiquée à Bonne-Espérance donnait en ce temps là d'excellents résultats; parmi les condisciples de Bidez, se trouvaient des jeunes gens qui devaient devenir plus tard, l'un, le savant directeur actuel de la Bibliothèque royale, Dom Ursmer Berlière, l'autre, le chanoine Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, un troisième, Mgr Ladeuze, recteur de la même Université.

Après le petit collège hennuyer, vinrent les études universitaires à Liège, autre cadre, wallon encore,

mais cependant tout nouveau, plus varié, plus animé, où la race se complait à montrer ses qualités sociables et l'affabilité de sa nature. Comme tous les Belges, d'où qu'ils viennent, Bidez adopta vite comme patrie d'élection ce milieu aimable et il y a conservé de solides et fidèles affections.

A l'Université, le pénétrant analyseur d'âmes qu'était Delbœuf apprécia bientôt sa puissance de travail et de réflexion et il aurait désiré le gagner pour les études philosophiques. Mais, alors comme aujourd'hui, les circonstances offraient peu de chances d'avenir dans une telle carrière pour les esprits de la trempe de Bidez. Reçu, en 1888, docteur en philosophie et lettres avec la plus grande distinction, il crut devoir entreprendre des études juridiques, tout en donnant une partie de son temps à l'enseignement privé. Il devint docteur en droit en 1891, et s'inscrivit comme stagiaire chez M. Van Marcke, aujourd'hui représentant de Liège et ancien président de la gauche libérale à notre Parlement.

Bidez pratiqua quelque temps comme avocat, plaidant surtout des *pro deo*, ainsi qu'il sied modestement aux jeunes auxiliaires de Thémis. De cette apparition au barreau, quelques amis se rappellent un épisode dont Bidez a le droit d'être satisfait. Vers 1892, si je me souviens bien, il eut le bonheur de contribuer à faire reconnaître en appel l'innocence de deux ouvriers qu'un premier jugement, rendu hâtivement en temps de troubles, avait condamnés pour un prétendu attentat anarchiste.

Pendant cette courte période, Bidez n'abandonna jamais tout à fait ses études par l'antiquité. Son goût du travail méditatif et solitaire, soutenu et avivé à Liège par des fréquentations scientifiques, finit par tourner entièrement sa pensée vers les recherches dés-

intéressées, et il vint un jour où il eut le loisir de consacrer uniquement à la science sa docilité, sa persévérance et sa bonne et forte volonté. Il se rendit alors à Berlin et il y entendit spécialement M. Hermann Diels, l'un des maîtres les plus éminents de la philologie grecque en Allemagne.

En 1894, il présentait, devant la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, une dissertation sur *La Biographie d'Empédocle* qui lui valut le titre de docteur spécial en philologie classique; en 1895, il était chargé par un arrêté royal de faire dans la même Faculté les cours de philologie grecque en candidature et au doctorat. Il fut nommé professeur extraordinaire en 1902 et promu ordinaire en 1907. Le Roi l'a nommé chevalier de son ordre en 1912, et la Classe des lettres de l'Académie royale l'a élu membre correspondant le 1^r décembre 1913.

Je ne reproduirai pas ici dans son entier la liste des nombreuses publications de J. Bidez. A la série des titres qui figurent dans le récent *Liber memorialis* de l'Université de Gand, il faudrait encore ajouter ceux de plusieurs travaux parus dans ces deux dernières années. Je me bornerai à quelques indications générales.

Du commerce de Bidez avec les études psychologiques, est sortie une étude sur une des questions les plus troublantes du droit pénal : *Fous ou criminels*, Revue de Belgique, 1889.

S'il n'a pas continué à s'adonner aux études philologiques suivant la méthode logique et expérimentale qui était celle de Delbœuf, c'est du moins à l'œuvre de philosophes grecs que Bidez a consacré une bonne part de son activité philologique. Comme se rattachant par quelque titre à cet ordre de recherches, il faut

citer, outre *La biographie d'Empédocle*, les *Observations sur quelques fragments d'Empédocle et de Parménide* (Archiv für Geschichte der Philosophie, t. IX); *Bérose et la grande année* (Mélanges Paul Frédéricq, 1904); *Psellus et le commentaire du Timée de Proclus* (Revue de Philologie, 1905); *Fragments d'un philosophe ou d'un rhéteur grec inconnu* (Ibid. 1906); un *Mémoire sur les doctrines des Chaldéens et l'influence de celles-ci sur l'antiquité gréco-romaine* (encore inédit), et un *Recueil critique des fragments philosophiques de Porphyre le néo-platonicien*, deux ouvrages considérables qui ont obtenu successivement de l'Académie royale de Belgique le prix Gantrelle pour la VII^e et pour la VIII^e période. Comme première partie de ce dernier travail, Bidez a publié en 1913, à Gand et à Leipzig, une *Vie de Porphyre*, aussi littéraire qu'érudite, en même temps que les fragments de deux des traités de ce philosophe.

C'est un hasard des circonstances, plutôt qu'un plan préconçu, qui amena Bidez à publier une série de travaux importants relatifs aux auteurs grecs chrétiens. Faisant en 1895 un voyage d'études en Grèce et en Orient, il séjourna plusieurs semaines au couvent de Patmos et étudia de nombreux manuscrits de la riche bibliothèque. Le butin scientifique ainsi recueilli ne se rapportant guère qu'à la littérature chrétienne, Bidez fut amené à travailler dans ce domaine nouveau pour lui. Ainsi parurent son étude sur *Deux vies grecques inédites de Paul de Thèbes* (Gand, 1900) et, dans la *Byzantinische Zeitschrift* et ailleurs, diverses notes relatives à des manuscrits grecs : travaux ardues et très spéciaux, mais par lesquels il achevait d'acquérir, comme philologue, une maîtrise de métier dont il a donné notamment une preuve étonnante dans le tour

de force qu'est sa *Description d'un manuscrit hagiographique grec palimpseste* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres, 1900) et dans son débrouillement de *La tradition manuscrite du Lenique de Suidos* (Bulletin de l'Académie de Berlin, 1912).

C'est encore le séjour à Patmos qui fut l'origine de l'édition d'Evagrius, un avocat d'Antioche qui, au VI^e siècle, écrivit une histoire très précieuse de l'Eglise d'Orient (*The ecclesiastical History of Evagrius*, Londres, 1898; en collaboration avec L. Parmentier).

A la demande de la Commission de l'Académie de Berlin (MM. Harnack, Diels, de Wilamowitz, etc.) qui dirige la publication des écrivains grecs chrétiens, les éditeurs d'Evagrius se chargèrent de faire paraître dans la grande collection allemande, quatre autres historiens grecs de l'Eglise : Socrate, Sozomène, Théodoret et Philostorge. Ce dernier, dont on n'a qu'un résumé général et des fragments épars, est particulièrement intéressant parce qu'il fait entendre la voix d'un parti hérétique. M. Bidez est parvenu à en reconstituer un texte plus pur et plus complet que celui des éditions antérieures (*Philostorgius Kirchengeschichte* etc., von J. Bidez, Leipzig, 1913. CLXVIII et 340 pp. in-8°). Son édition de Sozomène est aujourd'hui en manuscrit entièrement prête pour l'impression (Cf. *La Tradition manuscrite de Sozomène*, etc. dans les *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, par J. Bidez, Leipzig, 1908).

Avec la connaissance approfondie qu'il avait ainsi acquise des premiers siècles de l'Orient chrétien, Bidez était le meilleur collaborateur que put s'adjoindre M. Franz Cumont pour sa grande édition critique des Lettres de l'empereur Julien. Annoncée dès 1898

par les *Recherches sur la traduction manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, cette édition très attendue est actuellement en cours d'impression, chez Teubner à Leipzig.

En fait de publications de nature à intéresser un public plus étendu, je citerai : *Un séjour à Patmos* (en collaboration), Gand 1895; *Les découvertes récentes de papyrus* (Bibliographe moderne, 1899); *M. de Wilamowitz-Mœllendorf et la question du grec* (Revue de l'Instruction publique en Belgique, 1901).

Une activité aussi féconde montre assez que J. Bidez a eu le bonheur de choisir une spécialité qui cadre parfaitement avec la nature de son esprit. Il a eu encore deux autres chances : c'est d'abord, allant à Gand, d'être transplanté dans un milieu où règne une pondération d'esprit favorable aux recherches critiques de l'érudition; c'est ensuite de rencontrer, dans la Faculté de philosophie et lettres de cette ville, une atmosphère où surabondent l'excitation et l'émulation scientifiques. L'esprit et le régime de la Faculté agissent par eux-mêmes pour le bien des études; les solutions conformes à l'intérêt de l'enseignement y rencontrent facilement l'adhésion unanime. Il a fallu l'inintelligence néfaste d'un politicien pour imaginer de faire à cette Faculté la querelle inepte qui a eu pour résultat l'éloignement d'un de ses membres les plus illustres, M. Franz Cumont.

En même temps qu'il sert la science par ses propres travaux, un professeur d'Université a pour tâche de former des disciples capables de la cultiver à leur tour d'une manière indépendante. Dans la science philologique dont les abords sont hérissés d'une suite de petites difficultés que l'on doit surmonter avant d'arriver aux régions intéressantes, il faut généralement au

maître un dévouement long, continu et opiniâtre pour amener les élèves au point où ils seront en état d'entreprendre des recherches personnelles. A cet égard, une liste sommaire des travaux élaborés dans les exercices pratiques de Bidez fait voir, surtout si l'on tient compte du nombre restreint des élèves du doctorat, combien l'impulsion donnée par lui a été féconde :

Etudes sur le texte du discours de Julien par Sonnevillle et Mansion (Revue de l'Instruction publique en Belgique, t. 41 et 42).

Etude sur les *Oracula sibyllina* par J. Maerten (ibid., t. 48).

Sur la Vie de St-Théodore par Théodore, par E. Roland (Recueil des travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, fasc. 23).

Contribution à l'étude des vies de Paul de Thèbes, par J. De Decker (ibid. fasc. 31).

Édition des textes hagiographiques grecs relatifs à l'empereur Constantin I, par Ad. De Beuckelaere (ibid. fasc. en cours d'impression).

Tous ces élèves laborieux, qui constituent déjà une petite école philologique gantoise, sont originaires de la Flandre. Il semble donc que la grande cité flamande n'ait pas lieu de regretter d'avoir vu confier une portion importante de son enseignement supérieur à un enfant du Hainaut, formé en partie à Liège; il est aujourd'hui parfaitement enraciné dans sa ville universitaire, ainsi que l'est également le wallon de roche franchimontoise qui a nom Henri Pirenne.

Pareillement, nous avons toujours eu, à l'Université de Liège, bon nombre de professeurs d'origine flamande, qui s'y sont tout de suite acclimatés définitivement. A cet égard, il n'existe, je pense, qu'une seule exception, un phénomène de nostalgie qui étonne

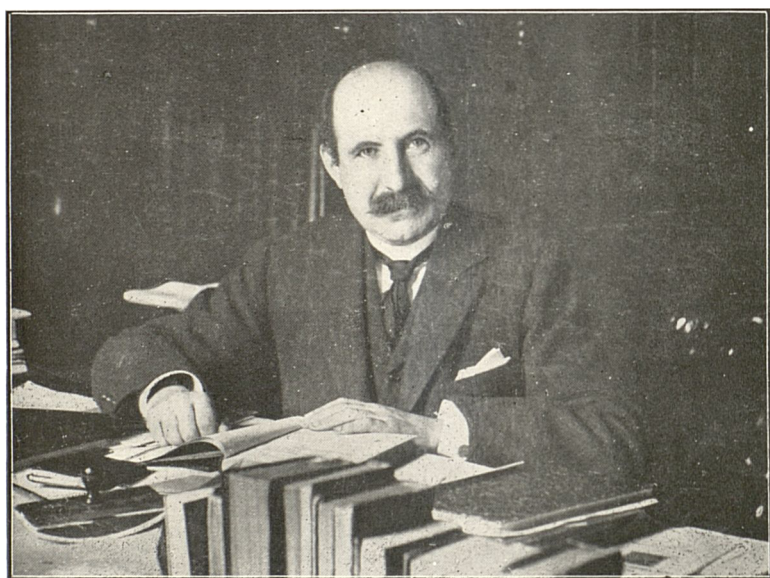
encore les bons Liégeois et qui restera à jamais un désastre incompréhensible pour leur patriotisme local : c'est le cas de Paul Fredericq qui, dédaignant les grâces et les avances de la ville mosane, voulut la fuir pour demeurer fidèle au culte de la cité des Artevelde.

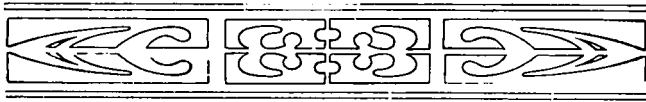
Particulièrement entre le Hainaut et l'Université de Gand, il y a eu de tout temps une collaboration scientifique qu'illustrent des noms comme F. Hennebert, professeur d'histoire, P. Namur et Alb. Allard, professeurs de droit, F. J. Cantraine, professeur de sciences naturelles, J. Massau, professeur de mécanique, F. Soupart, professeur de médecine. A côté de ces disparus, je ne veux citer parmi les nombreux vivants que le nom si populaire du professeur émérite, Monsieur Ernest Discailles. En parcourant rapidement le récent *Liber memorialis*, je n'ai pas relevé moins de vingt-quatre noms de Hennuyers qui sont entrés comme professeurs ou comme chargés de cours à l'Université de Gand.

Ce serait une perte intellectuelle pour la Flandre et une injustice de plus à l'égard d'une province déjà suffisamment persécutée, que de rendre impossible, par la transformation de l'Université gantoise, la continuation de rapports aussi bienfaisants pour l'unité patriotique qu'ils sont féconds pour la science.

Un dernier détail qui, pour avoir été un signe du temps en 1905, ne l'est peut-être plus en 1914 : Pas plus qu'aucun des nombreux hellénistes du pays, J. Bidez n'a été appelé à siéger dans la Commission des réformes de l'enseignement moyen où des compétences triées *ad hoc* ont été réunies, à la suite du Congrès mondial de Mons, à la seule fin de proclamer la faillite et la mort des études grecques.

L. PARMENTIER.





PAUL ERRERA

Paul Errera naquit à Laeken le 23 juillet 1860 : il ne s'est jamais assis sur un banc d'école avant d'entrer à l'université libre de Bruxelles, où il fit ses études de droit. Devenu avocat près la Cour d'appel de cette ville, Paul Errera voulut entrer dans le corps professoral de l'université et présenta comme thèse d'agrégation « Les Masuirs » résumé de nombreuses recherches historiques et juridiques sur les vestiges des formes anciennes de la propriété en Belgique.

Ce terme original et archaïque emprunté au dialecte wallon de Châtelineau évoque l'histoire d'une communauté foncière qui s'était formée au 7^e siècle et avait subsisté pendant tout le Moyen-Age; elle survécut à la Révolution de 1789 et à la réforme administrative de 1795 qui avait écrasé toutes les institutions similaires.

C'est surtout à partir du 13^e siècle que la corporation des Masuirs prit une physionomie particulière; leurs droits et leurs propriétés se distinguent de ceux des autres habitants et ils vivent d'une vie qui leur est propre.

Les Masuirs de Châtelineau s'étaient partagés le bois de Flichée qui, prétendaient-ils, était la propriété de leur institution.

Le ministère des finances disait que l'Etat belge était propriétaire du bois en tant que successeur du couvent de Soleilmont, ancien propriétaire tréfoncier du bien, car la propriété totale avait été réservée au monastère et les habitants n'avaient que la seule jouissance des produits d'une moitié du bois usager; au contraire le comité de législation attribuait en propriété aux anciens usagers une moitié du bien désormais dégrevé.

Après de longs débats administratifs, un arrêté royal du 19 janvier 1886 approuva le partage des biens des Masuirs et mit fin à leur existence.

Cette curieuse institution des Masuirs exista ailleurs qu'à Châtelineau; on en trouve de nombreuses traces dans d'autres localités wallonnes et dans le pays flamand sous le nom de « amborgers ». C'est surtout à Namur, à Liège et à Mons dans les archives de l'Etat, des communes et parmi les papiers des Masuirs de Châtelineau mis à sa disposition par Monsieur Eudore Pirmez que Paul Errera trouva les documents nécessaires à cette étude très intéressante au point de vue des institutions du pays.

Mais malgré l'érudition de Monsieur Paul Errera, il lui fallut plusieurs années de travail pour réunir et ordonner la masse des chartes et autres écrits dispersés dans toutes les localités du pays.

« Les Masuirs » parurent en deux volumes; l'un contenant la thèse présentée par Monsieur Errera devant la faculté de l'université de Bruxelles; l'autre, le recueil des preuves, comprend les textes analysés et les notes qui s'y rapportent : cette heureuse disposition permet à la fois un contrôle facile et une lecture plus attentive.

Cet exposé un peu ardu risque de ne pas intéresser le lecteur non averti; mais pour quiconque veut étudier

les vieilles coutumes wallonnes, il présente un intérêt primordial.

Cette thèse valut à Monsieur Errera le titre d'agrégé de l'université libre de Bruxelles.

*
* * *

En 1896 il fut chargé de faire les cours de « droit politique général » et de « droit constitutionnel comparé ».

Nommé professeur extraordinaire en 1898 et professeur ordinaire en 1903 il occupa la chaire de droit public Belge et de droit administratif comparé. Son traité de droit public belge est son œuvre la plus importante et la plus méthodique.

Après avoir rappelé la formation territoriale de la Belgique sous les Bourguignons, il montre comment depuis Charles-Quint, bien que nous fûmes successivement Espagnols, Autrichiens, Français et Hollandais, notre territoire formait un bloc, évoluait vers l'unité nationale. Puis arrive la scission de 1830 qui crée le droit public belge : la Constitution fut surtout une réaction contre l'autoritarisme gouvernemental : de là de nombreux textes limitant la puissance du pouvoir exécutif et l'action prédominante du législateur.

Elle fut le triomphe du catholicisme libéral réclamant la liberté en tout et pour tous, adoptant tous les principes de 89 et y ajoutant la liberté de l'enseignement et la liberté d'association; d'autre part de fortes traditions nationales font une large part à l'autonomie communale et provinciale.

Après avoir brièvement examiné les sources et le caractère de notre pacte fondamental, Monsieur Errera le dissèque : il examine successivement les éléments constitutifs de l'Etat, les libertés individuelles, les pou-

voirs centraux, puis les finances et la force publique.

Mais ce qu'il développe avec le plus d'ampleur ce sont nos libertés constitutionnelles et leurs garanties; et dans ce livre comme dans sa chaire il sait hausser le ton pour célébrer les hommes de 1830 dont il nous montre la vie, le caractère et l'œuvre avec une admiration si convaincue qu'il nous communique souvent son enthousiasme.

Tous le considèrent comme un causeur émérite; il sait choisir parmi les mots qui se présentent en foule à ses lèvres celui qui traduit le mieux sa pensée puis, lorsqu'il croit que nous ne l'avons pas entièrement compris, il nous redit la même chose mais sous des formes toujours nouvelles qui témoignent de la souplesse et de la facilité de son éloquence.

Son cours de droit public se distingue par la clarté de son exposé et la netteté de son argumentation : Fidèle interprète de la constitution, il nous fait apprécier toute la valeur de nos libertés et nous les fait aimer comme il les aime lui-même pour que nous les défendions contre les nombreuses attaques qui actuellement tendent à les restreindre.

Par sa connaissance approfondie du droit, par sa méthode d'enseignement, Monsieur Errera occupe une place marquante parmi les professeurs de la faculté de droit.

Chacun de nous se rappelle l'avertissement qu'il adresse aux élèves qui entrent en candidature en droit : il les invite à adopter une méthode de travail toute différente de celle qu'ils employaient pour les études philosophiques où l'on doit surtout faire appel à la mémoire et s'attacher aux abstractions; maintenant il faut examiner des faits concrets, il faut les scruter, il faut réfléchir et choisir entre les diverses solutions pro-

posées en n'ayant pour guide que le texte de la loi, la raison et la jurisprudence.

Choissant des exemples concrets, Monsieur Errera parvient à mieux se faire comprendre et à augmenter l'intérêt de son cours. Souvent il nous montre en un exposé impartial les thèses des différents auteurs, puis il les commente, en réfute certains points et en approuve d'autres et toujours il se prononce d'une façon nette tout en nous laissant complètement libre dans notre appréciation.

Remontant aux sources qui ont produit le texte, il s'attache tant à l'esprit qu'à la lettre et de plus il sait se laisser influencer dans son interprétation par les besoins nouveaux de la vie économique.

Guidant ses élèves, sans toutefois leur imposer sa manière de voir, il leur permet de développer leurs initiatives individuelles et de se créer un jugement personnel; souvent même il est heureux de voir qu'ils défendent une conception opposée à la sienne parce que ces désaccords prouvent la grande indépendance qui règne à l'université.

Pour obvier au reproche que l'on fit souvent aux études de droit de ne donner que des connaissances théoriques, Monsieur Errera créa avec son collègue Monsieur Maurice Vauthier un séminaire de droit constitutionnel et administratif où les étudiants, en approfondissant des sujets qui les intéressent spécialement et en plaidant l'un contre l'autre acquièrent le sens juridique.

* * *

Monsieur Errera s'est spécialisé dans l'étude du droit public et s'est acquis en cette matière une très grande compétence.

Sa large tolérance qui le fit toujours planer au dessus des mesquines querelles de parti et sa haute compréhension de l'œuvre de nos constituants le firent apprécier à sa juste valeur : aussi son autorité s'est imposée et nous savons que lors de la dernière grève générale il fut consulté par le roi.

Son traité de droit public, dont il prépare actuellement une nouvelle édition, n'est qu'un long plaidoyer pour nos libertés : toujours il sut les défendre lorsqu'elles furent menacées et récemment encore, dans un discours prononcé à la Salle de la Madeleine, il montra le caractère inconstitutionnel de l'attentat que le gouvernement prépare contre l'enseignement public.

Mais cet annuaire n'est dédié qu'au professeur et c'est pourquoi, négligeant l'homme politique et le philanthrope, je me bornerai à vous parler de Monsieur Paul Errera, professeur.

Quoique appartenant à la faculté de droit, il est très versé en littérature et en philosophie; les cours « Historiens et Chroniqueurs français » et « Philosophes et Moralistes français » qu'il donna à l'extension de l'université prouvent la somme énorme de connaissances que son esprit sut s'assimiler. De plus il collabora à de nombreux ouvrages et revues dont nous citerons les plus importants :

Les Pandectes belges;
Le Palais, organe du jeune barreau;
Revue de l'Université;
Revue Sociale et politique;
Revue de Belgique;
Journal des Tribunaux
et diverses revues archéologiques.

Il signa aussi des articles dans des revues anglaises, italiennes et allemandes.

En récompense de ce grand labeur il obtint les titres de :

Membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique;
Membre de l'Institut de droit international;
Membre du Conseil supérieur du Congo.

*
*
*

Recteur de l'Université de Bruxelles de 1908 à 1911, Paul Errera remplit avec distinction ses fonctions : largement tolérant, sachant pendant les périodes de trouble ou de luttes électorales tenir sa chaire au dessus des partis, il ne fut pas toujours en parfaite communauté d'idées avec les étudiants qui, plus jeunes et plus bouillants, se montraient plus intransigeants et repoussaient avec vigueur toute atteinte à leurs prérogatives.

Mais toujours il resta l'homme conciliant qui, se souvenant de sa jeunesse, excusait en souriant des écarts qu'ils ne comprenait que trop bien : aussi parvint-il en toutes circonstances, en accueillant nos desiderata avec bienveillance, à applanir les difficultés qui avaient surgi et à maintenir la parfaite union entre le corps professoral et le corps estudiantin.

Ses discours rectoraux obtinrent un grand succès et je ne puis résister au plaisir de vous en donner un bref aperçu :

Dans son discours « Notions modernes de l'Etat », il précise la notion de l'Etat en en recherchant sa raison d'être : il passe en revue les différentes théories qui ont été développées et essaye de les concilier.

Après avoir rappelé la théorie du contrat social qui n'est qu'une amplification des rapports féodaux unissant seigneurs et vassaux en un constant échange de

services réciproques, il prouve combien le constitutionalisme moderne se rattache à l'idée de contrat social; en effet notre droit public est tout pénétré de la théorie contractuelle puisque le constituant, en imposant au roi de prêter serment à son avènement, crée un véritable pacte entre le roi et la nation qui se renouvelle à chaque règne.

Selon la théorie des droits naturels, l'Etat doit garantir à l'homme la liberté, condition indispensable à l'épanouissement de sa perfectibilité; ainsi comprise cette théorie a donné naissance au libéralisme puisque la liberté ou plutôt les libertés modernes sont considérées comme des droits inaliénables et imprescriptibles : nous lui devons la plus noble partie de notre constitution qui traite « des Belges et de leurs droits ».

Et puisque la théorie du droit divin des rois affirme la compétence illimitée du souverain temporel, « les rois par la grâce de dieu » sont les vrais instaurateurs de l'Etat laïc.

Les progrès étonnants accomplis par les sciences expérimentales pendant le 19^e siècle firent naître la théorie organiciste qui mit en lumière les fonctions de l'Etat : fonction éducative, fonction judiciaire et fonction tutélaire.

Le rappel de ces quelques théories sur l'origine de l'Etat prouve que la science du droit public a grandement profité du progrès général des idées : à travers ces différents systèmes nous voyons s'affirmer la compétence de l'Etat, sa forme constitutionnelle et les garanties des libertés individuelles, mais l'élément essentiel de l'Etat moderne et la souveraineté nationale que démontrent mieux que les écrits des théoriciens la révolution de 1688 en Angleterre et celles de 1789 et de 1830 qui proclament la toute puissance de la nation.

Son discours « Pour nos libertés » prononcé à la séance de rentrée de l'université le 17 octobre 1913 est un brillant résumé des idées qu'il défend dans son traité de droit public.

Il examine les atteintes portées à nos libertés chaque fois que le principe d'autorité veut lutter contre le principe de liberté : leur conciliation est difficile car, dans l'Etat moderne, il faut à la fois accroître la mission de l'autorité, de l'Etat et garantir davantage la liberté individuelle.

D'autre part l'application faussée de la loi sur la détention préventive et la correctionnalisation des crimes réservés au jury par l'article 98 de la Constitution montrent combien nos gouvernants ont restreint tant dans leur principe que dans leur application nos libertés constitutionnelles et combien ils sont éloignés de la large compréhension qu'en avaient les hommes de 1830. De plus le droit de réunion garanti par l'article 19 peut être supprimé en fait par les arrêtés de quelques bourgmestres sous prétexte que des troubles ou des actes de violence sont à craindre ; la vente des journaux sur la voie publique est assimilée au colportage et le bourgmestre l'interdit parfois pour satisfaire ses rancunes politiques.

L'article 15 prévoit que « Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos » et cependant la loi sur le repos hebdomadaire fut votée et le décret du 24 Messidor an XII forçant la troupe à rendre les honneurs au Saint-Sacrement, quoique en contradiction flagrante avec le texte et l'esprit de la Constitution, est appliqué chaque jour depuis 1885.

Une garantie précieuse nous restait contre cette

arbitraire compréhension de notre pacte fondamental; c'est l'article 107 qui dit que « Les cours et tribunaux n'appliqueront les arrêtés et règlements qu'autant qu'ils seront conformes aux lois ». Mais bientôt le juge ne s'abstient d'appliquer un acte administratif que s'il est illégal et, se refusant à toute immixtion dans le domaine de l'administration, il l'applique s'il est critiquable pour des motifs d'opportunité.

Pour suppléer à l'insuffisance de juridictions administratives nous avons le choix entre deux solutions : ou bien créer un conseil d'Etat comme en France à qui l'on pourrait s'adresser en cas d'excès de pouvoir; ou bien développer la compétence des tribunaux ordinaires qui, sans pouvoir annuler les actes administratifs arbitraires, ce qui serait contraire à la séparation des pouvoirs, leur enlèveraient toute force en leur refusant la sanction. Ainsi c'est au pouvoir judiciaire, le plus indépendant de tous, que Monsieur Errera demande de sauvegarder nos libertés : il ne veut rien de nouveau mais il réclame de nos gouvernants une pratique plus libérale des principes formulés dans la constitution et il nous invite, nous les jeunes, à lutter avec lui pour l'intégrité de la liberté qui, comme le disait Benjamin Constant « veut toujours des citoyens, quelquefois des héros ».

* * *

Nous croyons avoir montré dans ce bref aperçu les idées essentielles qui se dégagent de l'œuvre de Monsieur Paul Errera : la forme qu'il leur donne est aussi belle que l'idée.

Il écrit et parle dans un style choisi qui captive par sa précision et sa grande clarté; sa langue est pure, châtiée et semble même affectée : mais si certains

croient y voir un peu de préciosité c'est parce qu'il employe toujours le mot propre, ce qui est rare en Belgique.

Lorsqu'il prononce un discours, ses phrases se déroulent en longues périodes finement ciselées et il sait impressionner ses auditeurs par l'emploi d'images auxquelles la vigueur n'enlève pas l'élégance.

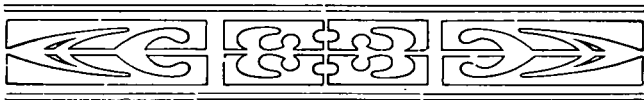
Sa science servie par une parole impeccable, parsemée de bons mots et accompagnée d'un sourire discret, est aisément assimilable; aussi Monsieur Errera remporta de nombreux succès oratoires tant lorsqu'il donnait des conférences dans les extensions universitaires de province que lorsqu'il parlait à l'université.

Souvent dans son enseignement il rappelle aux étudiants que l'université créée pour la défense du libre examen doit être une école de liberté et de progrès où chacun doit s'y former le caractère en même temps que l'esprit.

Il veut faire de nous des hommes largement tolérants qui, n'acceptant aucune idée sans la contrôler et n'en défendant aucune par parti pris, pourront en cas de conflit essayer de concilier les idées opposées.

Et c'est pour cette noble conception de la tâche du professeur, plus encore que pour son savoir, que la jeunesse estudiantine libérale est heureuse de lui dédier cet almanach.

MAURICE SOUPART.



LOUIS FRANCK

Il y a quelques jours, un hebdomadaire disait de M. Louis Franck :

« A côté de Paul Hymans et de Fulgence Masson, « il est un des jeunes leaders libéraux sur lesquels « on compte et avec qui l'on compte ».

Presque en même temps, le premier organe maritime et commercial de Liverpool, le « *Journal of Commerce* », parlant des travaux du député libéral d'Anvers dans le domaine international, disait :

« Les travaux de M. Franck sont regardés avec « reconnaissance par le monde commercial tout entier; « et rien de mieux ne pouvait être entrepris en faveur « du commerce international ».

D'autre part, le *Nederlandsche Boekhandel* » vient de publier sous la signature de M. Arthur Buysse, le distingué député libéral de Gand, une étude documentée sur la carrière juridique et parlementaire de M. Franck. Cette triple manifestation, d'origine diverse, est la meilleure introduction à notre sujet. Aussi bien la biographie de Louis Franck est-elle un bel exemple



d'énergie et de méthode de vie toute moderne, à la mode de notre temps de combat.

* * *

Né le 23 novembre 1863 d'une famille anversoise, Louis Franck fit ses études moyennes à l'Athénée d'Anvers. Déjà sur les bancs de l'école son activité se manifesta, non seulement dans ses études, mais encore « dans la vie publique » si nous osons parler de la sorte. Il y créa, en 1863, le cercle « Studie ». Sous son influence plusieurs cercles flamands se fondèrent dans différents athénées du pays. Franck prit la direction d'une petite feuille, organe des différents sociétés fondées par lui et ses amis, « De Schoolgalm », qui dès lors défendit la cause flamande. En outre ses études furent des plus brillantes : en 1884, il obtint le 1^{er} prix au concours général de l'enseignement moyen en langue française et flamande; en 1886 il remporta le même succès. Encore à l'Athénée il écrivit différentes petites études : « De Poesjen », « Jan van Beers », « Pol de Mont », en flamand; « Victor Hugo » en français, publié en 1885 chez Gilon à Verviers.

De l'Athénée, Franck passa à l'Université de Bruxelles où il se consacra aux études de droit.

Au sujet de ces années d'université, le « *Pourquoi Pas ?* » disait récemment :

« A l'université, il était parmi les bûcheurs; il se fut désolé jusqu'à en devenir malade s'il n'avait emporté la « plus grande distinction » aux examens; il eût plutôt recommencé l'épreuve que d'accepter la « grande ». Il ne dédaignait pas les cercles où l'on s'amusait, où l'on buvait du punch, où l'on fait des pièces satiriques et des guindailles; mais

« il leur préférait le Cercle Universitaire. Il fut des
« fondateurs de la Revue Universitaire, mais il colla-
« borait aussi au Journal des Etudiants. Et Georges
« Dwelshauwers, consacrant aux rédacteurs de ce
« journal (qui vient d'entrer dans sa 26^e année d'exis-
« tence!) des vers signalétiques, finissait son poème
« par ce rondel consacré à Louis Wodon, Félicien
« Cattier et Louis Franck :

*Par le trio funambulesque
Du Droit : Féli, Ranck et Rodon,
Nous terminerons cette fresque
Par le trio funambulesque!
Râclez la guimbarde grotesque
Et, nous, dansons un rigodon...
Houp! le trio funambulesque
Du Droit : Féli, Ranck et Rodon!*

« Funambulesque!... Comme Franck s'est rattrapé
« depuis... Qu'ils sont loin les jours de folle insou-
« ciance, de gaité tapageuse et de triomphante jeu-
« nesse, où, coiffé d'un béret de laine blanche, il fai-
« sait la soupe, au cours d'un pique-nique universi-
« taire, dans un chaudron suspendu à un trépied de
« sorcière, au-dessus d'un feu de fagots, au milieu des
« plaines de Tour-et-Taxis!... Ah! cette soupe...
« quelle horreur! On avait eu beau jeter dans la mar-
« mite des bouteilles de Bovril et des kilos de viande
« à bouillir, ça n'avait d'autre goût que celui du pneu
« hors d'usage et de l'aloès; ça sentait le pétrole et la
« teinture d'iode... et rien que d'y songer, l'auteur de
« ces lignes en mange encore... »

En dehors des cours de droit, Franck suivit égale-
ment le Séminaire d'histoire du Moyen-Age de M. Léon

van der Kindere ainsi que les cours de physiologie de M. Heger.

Avec MM. Dwelshauwers et Cattier, Franck fonda en 1895 le « Cercle Universitaire » qui réunit une pléiade de jeunes hommes d'avenir qui sont aujourd'hui : le député Vandervelde, les professeurs Cattier, Wodon, De Moor, Massart, Bordet, le bourgmestre Max, le professeur Dwelshauwers, le brillant littérateur flamand Vermeylen, les avocats P.-E. Janson, H. Jaspar, et bien d'autres encore. Ce cercle, qui survécut dix ans au départ de ses fondateurs, eut une influence profonde sur ses membres.

I. — Au Barreau

Promu docteur en droit en 1890, Franck se fit inscrire au Barreau d'Anvers. Après quelques brillants procès en assises, il s'affirma bientôt comme un juriste de premier ordre et se spécialisa en droit maritime et commercial.

A un jeune confrère qui lui écrivait pour lui demander conseil, Franck répondait : « 1. Travaillez sérieusement vos dossiers. Il n'y a pas de cause qu'on ne puisse améliorer par le travail. 2. Méprisez tous moyens de procédure. 3. Plaidez le fait. Le juge connaît le droit aussi bien que vous. 4. Soyez bref, clair et loyal. 5. Trouver des arguments est à la portée du client, les classer est à la portée du stagiaire, mais faire en sorte que le juge s'intéresse suffisamment à vos arguments pour désirer que votre partie, et non la partie adverse, obtienne gain de cause, voilà le rôle de l'avocat. 6. Lisez beaucoup, surtout en dehors du domaine du droit et de la jurisprudence ».

Orateur de rentrée en 1893, M^{re} Franck prit comme

sujet : « La crise pessimiste et l'évolution morale à la fin du 19^e siècle ».

Le « Journal des Tribunaux » du 29 octobre 1893 commenta ce discours en ces termes, sous la plume de M^{rs} Carton de Wiart :

« Rarement, il nous a été donné d'entendre un discours aussi magistral, aussi élevé de ton et de pensée que celui de M^s Louis Franck ».

En 1896 Frank fut parmi les organisateurs du premier congrès international des avocats qui se réunit à Bruxelles.

Entretiens il fut chargé de donner à « l'Institut des Hautes Etudes » à Bruxelles, le cours de droit maritime. En même temps il fut appelé à collaborer aux *Pandectes Belges* où il publiait plusieurs études de droit maritime. Il se consacrait aussi à l'extension universitaire où il traitait de nombreux sujets relatifs aux problèmes sociaux.

II. — Les Œuvres internationales

Les œuvres internationales ne tardèrent pas à l'attirer. Il fut d'abord secrétaire-adjoint de l'*Union Internationale de Droit pénal* fondée par Prins, Van Hamel en von Liszt. Mais ce fut surtout le *Comité Maritime International* qui devait bénéficier de son talent et de son activité. Nous n'avons malheureusement pas la place de suivre l'œuvre scientifique et pratique considérable réalisée par M. Franck dans le domaine du droit maritime, dont il est devenu aujourd'hui une des sommités incontestées. Les intérêts de notre armement national lui firent confier la présidence de la « Ligue Maritime Belge » et de « l'Office International de Documentation pour la Marine marchande et la Pêche. »

Vice-Président du *Comité maritime international*, dont il fut longtemps le secrétaire-général, vice-Président de l'*International Law Association* de Londres, il fut chargé par le gouvernement belge de diverses missions diplomatiques ayant trait au droit maritime international : il fut l'un des plénipotentiaires belges aux Congrès diplomatiques maritimes de Bruxelles où il fut le rapporteur général des travaux qui aboutirent à l'adoption des deux traités, l'un sur l'abordage, l'autre sur le sauvetage maritimes de 1910, premiers titres du nouveau code international de la mer. M. Franck représenta également la Belgique au Congrès de Londres qui vient d'aboutir (1914) à une autre œuvre d'unification internationale du Droit maritime : le Code de la sécurité de la navigation.

M. Franck a également été rapporteur de divers congrès interparlementaires.

III. — La Politique

En 1906, les libéraux anversois envoyaient M. Franck défendre leurs idées à la Chambre, en remplacement de Van Rijswijck.

« *D'abord, disait récemment un hebdomadaire, il s'y*
« *était prêté d'assez mauvaise grâce : le Parlement,*
« *c'est très joli, mais il n'allait pas, pour cela, négliger*
« *son cabinet d'avocat; il ne ferait de la politique qu'en*
« *dilettante. Ah! bien oui! Louis Franck ne peut rien*
« *faire en dilettante. C'est un homme sérieux. Il n'était*
« *pas depuis trois semaines au Parlement qu'il était*
« *pris par le virus parlementaire : il n'est pas aujour-*
« *d'hui de député plus consciencieux et plus assidu.*
« *Il faut ajouter qu'il y a tout de suite trouvé sa place.*
« *Il arrive souvent que des lumières du Barreau de*

« province, fussent-elles mêmes des spécialistes du
« droit maritime, une fois transplantées sur le tréteau
« parlementaire, se trouvent fâcheusement affaiblies.
« En a-t-on connu de ces aventures arrivées aux grands
« hommes de province, qui, brusquement, passaient
« du premier rang au dernier ou à l'avant-dernier. Ce
« ne fut pas le cas de Louis Franck. Dès ses premiers
« discours, il s'affirmait comme un des dix ou douze
« parlementaires de valeur qui peuvent quelquefois
« relever le niveau de la Chambre. Sa parole chaude,
« claire, énergique, conquérait immédiatement l'assem-
« blée, tandis que son amabilité de couloir, les sym-
« pathies individuelles dont s'alimente toute véritable
« influence parlementaire lui faisaient une notoriété
« politique ».

Son activité politique, dès lors, absorba une grande partie de ses travaux.

Nous savons la part qu'il prit dans l'élaboration de la loi relative au droit maritime, dans les projets de lois sociales, dans la défense des intérêts du port et du commerce d'Anvers, dans les revendications linguistiques du parti flamand, dont il devint, au Parlement, le leader plein de fermeté, de loyauté et de tolérance.

Enfin il nous faudrait encore insister sur l'influence exercée par Louis Franck sur l'évolution qui se fait dans le parti libéral depuis un certain nombre d'années. Il fut un des principaux agents de l'établissement d'une union intime entre tous les groupes libéraux, de la réorganisation du Bureau de la gauche et la création du *Conseil national du parti libéral*, d'un rapprochement entre les socialistes et les libéraux dans les questions communes, ce qui augmente considérablement la puissance de l'opposition à la Cham-

bre, enfin, un de ceux qui contribuèrent le plus franchement à faire entrer le parti libéral dans une politique largement démocratique. Une attention toute spéciale devrait être portée également au rôle important qu'il joua dans la politique coloniale de notre pays où il intervint avec toute la sagesse d'un homme d'état et toute la loyauté d'un grand citoyen. Dans la question militaire, capitale pour le maintien de notre indépendance, il ne cessa de faire entendre les revendications des bons citoyens : abolition du remplacement, service généralisé à court terme, idées qu'il développa dans des discours d'une éloquence qui fit passer dans tout le pays un frisson de patriotisme.

La loi de 1909, introduisant le service personnel, passa en grande partie grâce à son concours et à sa diplomatie. Son intervention fut prépondérante dans le projet et le vote par la Chambre de la loi Franck-Segers sur la question des langues dans l'enseignement moyen. Dans le même ordre d'idées il a rédigé et déposé la proposition de loi sur la création d'une université flamande.

Enfin, en matière financière Franck a dirigé, à maintes reprises, l'assaut de l'opposition contre les abus et les fautes de la politique cléricale.

Disons encore que Franck a été un des fondateurs de la *Société des nouveaux Concerts* et de l'*Art contemporain*, qui ont agi très heureusement sur le milieu artistique anversois. Enfin, grand voyageur!

Signe caractéristique : n'est administrateur ou commissaire d'aucune société financière.

*
* *

Tel est, en quelques mots trop brefs, le bilan de l'œuvre déjà réalisée par un homme encore en pleine

jeunesse et dont l'activité ne cesse de grandir. Avocat éminent, juriste international distingué, homme politique brillant qui fera demain figure d'homme d'Etat, il réalise un type intéressant de l'homme d'action d'aujourd'hui, réaliste, mais plein du dévouement le plus désintéressé et de l'enthousiasme le plus noble.

Bibliographie

- Jan van Beers (Anvers, Jan Bouchery, 1883).
Pol de Mont (Anvers, Jan Bouchery, 1884).
De Poesjen (Anvers, Jan Bouchery, 1884).
Victor Hugo (Gilon & C^o, Verviers, 1885).
L'Evolution morale et la Crise pessimiste (V^a Ferd. Larcier, Bruxelles, 1893).
Le Minimum de salaire (Anvers, Buschmann, 1894).
Jours de planche (extrait des Pandectes Belges), Larcier, Bruxelles, 1895).
Les Hypothèques Maritimes (Larcier, Bruxelles, 1895).
Collision de Navires (Larcier, Bruxelles, 1897).
Taal en Nationaliteit (Buschmann, Anvers, 1897).
Collisions at Sea (Cowes & C^o, London, 1897).
La loi sur la navigation maritime et la navigation intérieure (Buschmann, Anvers, 1907).
Het daghet in den Oosten (Buschmann, Antwerpen, 1908).
La catastrophe du « Comte de Smet de Nayer », Plaidoirie pour le Navire-école (Buschmann, Anvers, 1908).
La Question militaire (Van Doosselaere, Gand, 1909).
Het Land van Manana, Uittreksel uit den « Vlaamschen Gids » (Van Doosselaere, Gent, 1911).

La gestion financière du gouvernement clérical (De Cauwer, Anvers, 1911).

Die Ergebnisse der Arbeiten der diplomatischen Seerechtskonferenz in Brüssel, mit besonderer Beziehung auf der Rhederhaftung (Wilhelm Clausen, Hamburg, 1911).

La Responsabilité des Armateurs et les Privilèges et Hypothèques sur Navires de mer (Larcier, Bruxelles, 1911).

Pour la liberté syndicale de l'armement maritime (Buschmann, Anvers, 1912).

Redevoeringen en Schetsen (Nederl. Boekhandel, Antwerpen, 1913).

Limitation de la Responsabilité des Propriétaires de Navires (Lesigne, Bruxelles, 1913).

De Middenstand (Van Doosselaere, Gent, 1913).

Mémoires judiciaires

Les Chemins de desserte.

La Convention Franco-Belge du 8 juillet 1899 (affaire du ss. « Camrose »).

Des dommages-intérêts en matière de résiliation de ventes commerciales.

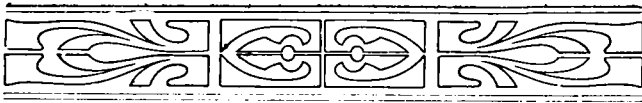
Des transmissions d'immeubles avec réserve du transfert de possession.

La Validité de la clause de rabais dans les transports maritimes.

Revue

Directeur de la Revue : *Le Droit maritime*, Larcier, Bruxelles, avec MM. De Ryckere, Le Jeune et Jaspar.

Directeur du *Vlaamsche Gids*, avec MM. Max Rooses, Pcl de Mont, etc.



C. LAMPENS

Né à Gand le 9 octobre 1873, C. Lampens après avoir fait ses études moyennes à l'Athénée Royal de notre ville, entra à la faculté de droit de l'Université de Gand.

Membre de plusieurs sociétés d'étudiants libéraux, C. Lampens fit partie de différents comités sans cependant en ambitionner les postes importants. Lors d'un voyage qu'il fit en Suisse avec le docteur Neelemans, de Bruges, il forma le projet de créer à Gand une œuvre ayant pour but la fondation de Colonies Scolaires. Rentré à Gand, il mit quelques uns de ses camarades au courant de son projet, alors absolument nouveau, aucune colonie scolaire n'existant dans notre ville à ce moment, et en 1894 il fonda le Cercle Universitaire des Colonies Scolaires. La présidence en fut confiée à M. Neelemans tandis que M. Lampens se chargeait du poste important de trésorier. Dès 1895 le Cercle entra en fonctions. Sur ces entrefaites M. Lampens avait terminé brillamment ses études et conquis à l'âge de vingt ans, son diplôme de docteur en droit. Ses camarades lui offrirent aussitôt le titre de président d'honneur de la société qu'il venait de fonder. Son activité, pour l'œuvre ne fit qu'en accroître.



Les débuts furent pénibles. L'apathie des étudiants, les difficultés qui s'élevèrent avec la ville elle-même furent de très sérieux obstacles. On commença cependant, petitement il est vrai. Les colonies furent installées dans une auberge à La Panne; quinze enfants y furent logés. L'année suivante, on se transporta à Middelkerke où les colonies restèrent seize années. Ce ne fut qu'alors que l'exiguïté du local obligea le comité à transférer son établissement à Knocke.

Entretiens d'ailleurs l'œuvre s'était imposée à l'attention du public et avait conquis sa sympathie. Grâce au dévouement inlassable de M. Lampens l'apathie des étudiants avait été vaincue et les colonies scolaires étaient devenues le centre vers lequel convergait l'activité de la jeunesse estudiantine libérale. M. Lampens payait en outre largement de sa personne. Tous les ans accompagnant lui-même la colonie, il surveillait en personne, les enfants envoyés en vacances. Bien plus, depuis son mariage, Madame Lampens — à laquelle nous tenons à rendre ici un hommage public de reconnaissance — n'a cessé d'accompagner son mari, depuis dix ans, pour aller diriger le ménage de nos mioches.

Les fêtes nombreuses données au théâtre, les deux Fancy-Fair, les multiples thés et soirées donnés au profit de l'Œuvre des Colonies Scolaires ont permis d'étendre d'année en année son action : aujourd'hui plus de soixante enfants peuvent être envoyés à la mer pendant un mois. Bien plus, chose rare dans les sociétés d'étudiants, les finances furent si bien gérées, grâce au concours de M. Lampens, que d'importantes économies réalisées annuellement sont arrivées à constituer un capital dépassant les vingt mille francs.

M. Lampens espère que bientôt ce capital sera suf-

fisant pour que nos Colonies puissent se construire une villa qui leur appartiendrait, ce qui permettrait de secourir un nombre d'enfants bien supérieur.

M. Lampens n'a pas réservé toute son activité au Cercle des Colonies Scolaires. N'aimant point de se mettre en avant il n'a pas recherché les postes honorifiques, mais ceux où il pouvait exercer une action efficace et bienfaisante. C'est ainsi qu'il a accepté les fonctions de président du cercle libéral de Gand Centre, qu'il remplit avec zèle et dévouement.

Nous sommes heureux de pouvoir dédier au fondateur et au président d'honneur des Colonies Scolaires des Etudiants libéraux, la dédicace de cet almanach comme un témoignage d'estime, de respect et de gratitude à celui qui a su intéresser notre jeunesse universitaire à un idéal noble et désintéressé de charité et de dévouement.

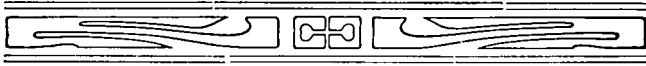
DEUXIÈME PARTIE

I

COLLABORATION LITTÉRAIRE

ET

POLITIQUE



Les Machines

Dites, connaissez-vous l'émoi
De suivre et d'épouser avec vos doigts
Les souples lignes
Que font les fers et les aciers
Et les mille ressorts, et les mille leviers
Des machines insignes ?

Il les faut caresser aux heures de repos
Quand elles sont chaudes encore
D'avoir peiné depuis l'aurore
Et que leurs mains, leurs bras, leurs coudes et leur dos
Qu'un même effort sans cesse entraîne
Ardent encor de volonté humaine.

Car elles veulent, les machines ;
Ceux qui les ont faites, avec amour,
Un jour,
Leur ont donné le mouvement
D'un cœur battant
Au fond d'une poitrine ;
Ils leur ont imposé
Le bond exact et le recul pour s'élancer
Et pour saisir et soudain mordre ;
Elles trépident et se hâtent avec ordre ;
Leurs gestes sont plus sûrs que des gestes humains ;
Chaque effort vole au but comme un dard vers la cible
Si bien que leur travail complexe et inflexible
Fait brusquement songer au travail du destin.

Quelques unes frôlent et froissent
Et sont fines et sont sournoises ;
Il s'en trouve dont les hauts flancs
Sonnent d'un bruit fatal, mais franc ;
Celles-ci rampent sous la terre ;
Celles-là montent jusqu'aux tours,
Tandis qu'au feu soudain des fours
D'autres dans l'ombre et la poussière,
S'éclairent
Et paraissent à tel moment,
Grandir immensément,
Au passage de la lumière.

Dans l'air farouche et violent des ateliers
Elles sont l'homme infiniment multiplié ;
D'un bruit tenace, ardent et unanime
Elles fouillent le sol et remplissent l'abîme :
La houille est mise à nu et tout-à-coup, par blocs,
Le marbre et le granit sont arrachés aux rocs ;

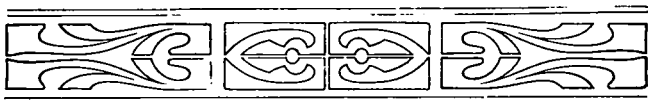
Et là haut, dans le ciel, se dressent les structures
De larges treuils mettant la terre à la torture ;
Des pays tout entiers sont couverts de travaux
Qui fatiguent la nuit des chocs de leurs marteaux ;
Les isthmes sont fendus, et les mers sont unies ;
La machine, vers l'impossible s'ingénie
Et sans crainte des cieus tonnants
Un jour, comme un insecte énorme et bourdonnant,
Hélice folle, aîle tendue,
Elle entre et vole, et vire, et fuit dans l'étendue.

Elle est là haut, près des astres, et monte encor
Dieu sait vers quel exploit, au bout de quel essor.
Ceux qui la voient dans l'air et dans le vent dardée
Changent soudain la vieille et méthodique idée
Qu'ils se faisaient, jadis, de l'espace et du temps.

La vie en tout leur corps passe, tambour battant ;
Vitesse, ardeur, élan, force, courage, audace,
Tout semble en eux brûler et devenir vorace
Et se précipiter vers quels espoirs nouveaux ?
Les cœurs sont transformés, ainsi que les cerveaux.
La terre est à celui qui la tient enlacée
Dans le feu circulant des rapides pensées
Et dont l'acte précis frappe comme l'éclair.

Oh ! les gestes les plus prompts et les ordres plus clairs
Oh ! l'effort triomphant que la hâte domine,
Hommes, qui donc vous les a enseignés
Sinon le travail sûr, volant et obstiné
Des précises et des brusques machines.

EMILE VERHAEREN.



Le Silence

« ce tas de bavards.... »
NAPOLÉON.

MESSIEURS,

Des suffrages trop flatteurs m'ont appelé à prendre la parole dans cette solennité confraternelle.

Désireux de continuer une tradition aussi ancienne que la Conférence, j'espère répondre à vos sentiments en consacrant au Barreau les instants que vous voulez bien m'accorder.

Pourtant, aborder l'examen de nos devoirs est-ce permis aux derniers venus de l'Ordre, alors que la science, l'expérience, l'autorité, tout leur fait également défaut? Je crois que oui. Il y aurait de l'inconséquence à priver du droit d'exposer les règles professionnelles ceux à qui déjà s'impose la tâche bien plus difficile de s'y conformer.

Dans la lettre célèbre sur le projet de décret organique de notre Ordre, Napoléon appelle les avocats : « ce tas de bavards »; il ajoute : « artisans de révolutions, qui ne sont inspirés presque tous que par le crime et la corruption » (1). Ces mots nous font sou-

rire, et nous les répétons même avec un certain plaisir; car, sans nous blesser, ils n'atteignent que celui qui se vengeait ainsi, par la plume, de ne pouvoir nous couper la langue avec l'épée qu'il portait au côté.

Nous suffit-il cependant de repousser sans plus l'épithète de bavards, comme nous dédaignons celles de criminels et de corrompus? La vulgaire opinion soutient ici l'Empereur, et l'apparence — avouons-le — est faite pour tromper ceux qui se laissent guider par elle. Bavards, les avocats doivent l'être, puisque leur métier est de parler toujours!... Bavards, mais voilà vingt siècles qu'on les appelle ainsi?... Voyons cependant.

La parole est indispensable à l'avocat. Elle est son outil de travail, le signe le plus apparent et la forme suprême de son activité. Mais de là à dire qu'elle seule remplit sa vie professionnelle, il y a loin. Peu d'hommes ont autant que lui besoin de savoir ne pas parler, et son métier consiste bien souvent à se taire. Tâche difficile et qu'il n'est pas donné à tous de remplir dignement! Il faut pour la discrétion, comme pour l'éloquence, des dispositions naturelles, développées par l'éducation et le travail. Si l'on fondait des écoles de silence, comme il devrait y avoir des écoles d'éloquence, la place des avocats serait aux unes comme aux autres. Un ensemble de préceptes importants de notre profession pourrait être enseigné là, tous se résumant en ce seul mot : le silence.

(1) V. la lettre à Cambacérès du 15 vendémiaire an XIII, et d'autres intéressants détails sur Napoléon et les avocats, dans le discours sur les *Origines du décret de 1880*, prononcé par M. le bâtonnier Ch. Duvivier, à notre séance de rentrée du 12 novembre 1881 (*Belgique judiciaire*, 1882, p. 17 et suiv.).

Il y a quelque intérêt, me paraît-il, à rassembler ces règles éparses, disséminées au milieu de tant d'autres. Le chemin que je vous invite à parcourir a été cent fois rebattu; mais en le voyant sous un jour un peu différent ses aspects vous sembleront peut-être moins connus. Ai-je besoin de vous dire, Messieurs, que c'est par le plus innocent des hasards que je me permets d'attirer votre attention sur le rôle du silence à un moment où l'on se préoccupe si sérieusement de l'admission des femmes dans notre Ordre?

Dès le premier acte de la vie professionnelle, quand nous entrons en rapport avec notre client, apparaît la règle du silence. Dans la consultation, notre rôle est surtout de nous taire et de laisser parler. Qui ne saisit l'importance de cet exposé de l'affaire par l'intéressé lui-même! Nous sommes — vous savez dans quel sens — les premiers juges des procès que nous plaçons; nous savons, sur tous ceux qui en connaîtront après nous, l'avantage de recevoir directement les confidences des justiciables. Embarrassé, parfois dissimulé au début, le client devient presque toujours sincère dès qu'aucune crainte ne le retient plus. Pour l'amener à cet abandon, ce ne sera pas le rôle d'inquisiteur, mais celui de confident qu'il nous conviendra de prendre. Cet homme qui nous consulte vient chercher un appui. Il va s'en remettre à nous. Laissons libre cours à ses expansions; ne l'interrompons point; bientôt il va nous parler comme s'il se parlait à lui-même. Il est sous le coup d'une émotion, de la peur ou du ressentiment; les mots arrivent vite, alors que le crédit, la réputation, la liberté peuvent être en péril. Ne cherchons pas l'ordre dans ces récits, où parfois le point important est à peine indiqué, et dont mille

détails indifférents viennent retarder la marche. Qu'importe ! La méthode, le choix, la clarté, notre rôle à nous sera de les mettre plus tard dans notre plaidoirie. Ce qui nous vient du client, c'est la matière vivante que nous allons façonner ; recueillons-la toute échauffée au foyer de la passion. Craignons, par des questions trop précises, d'enlever à la confiance cette spontanéité ; elle perdrait ainsi sa qualité la plus précieuse. Nous nous réserverons, dans un autre entretien, de questionner le client à notre guise et de l'amener à combler les lacunes de son premier récit. Mais commençons par le laisser libre dans la consultation, comme nous voudrions être libres nous-mêmes dans la plaidoirie. Ainsi, nous prendrons sur lui l'autorité qui nous est nécessaire et qui pourrait nous échapper entièrement s'il nous venait la singulière envie — cela arrive parfois tout au début — d'être éloquents dans notre cabinet,

Voici que nous nous mettons à la besogne.

Ces éléments divers, recueillis par nous à des moments, en des lieux, par des moyens différents, vont s'unir et former une œuvre personnelle. La raison d'être même de notre profession est là.

Lors seulement que nous aurons achevé cette part la plus importante et la plus difficile de nos fonctions, alors, pour la première fois, nous prendrons la parole.

Mais il nous faut, pour arriver jusqu'à la plaidoirie, beaucoup de silence, de méditation et de travail.

De la confession du client, des documents qu'il nous apporte, ou que nous communique l'adversaire, nous dégagerons un dossier et une plaidoirie. Artisans nécessaires de cette transfiguration, les avocats forment, de par la loi, une corporation qui conserve le

monopole de ce travail, comme elle en garde, par la méthode et la tradition, le secret.

N'est-ce pas, mes chers Confrères, que nous la connaissons vite, la tâche toute silencieuse d'instruire les causes, elle qui, pendant notre stage, nous est seule — ou presque seule — dévolue? Un autre a vu le client : un autre prendra la parole à l'audience. Mais cette affaire, que nous appelons *notre affaire*, nous occupe pendant des journées, pendant des semaines. Longues et muettes recherches, interminables lectures, fastidieuses compilations, voilà ce que nous rencontrons dans l'âpre domaine qui nous est réservé et que viennent arroser nos premières sueurs professionnelles!

Ainsi apprenons-nous notre métier; parfois sans en connaître ce qu'il a de plus séduisant. La plaidoirie nous est rarement confiée, et le procès est pour nous comme une plante inconnue et délicate qu'on nous chargerait de cultiver sans nous en montrer les racines et dont on ne nous permet pas de cueillir la fleur.

Les années de stage se passent pour la plupart d'entre nous aux travaux silencieux du cabinet du Patron et de la bibliothèque. A l'audience, où la loi leur fait un devoir de se rendre, les nouveaux avocats peuvent écouter, mais ils parlent bien peu; et si, par aventure, quelqu'un rappelait au jeune homme qui porte la robe depuis deux ou trois ans qu'il fait partie de ce « tas de bavards » auquel Napoléon voulait couper la langue, n'aurait-il pas le droit de lancer aux Patrons, aux Anciens de l'Ordre, un regard chargé d'envie, en s'écriant : « Heureux, si pour vous le nom de bavards est une injure; pour moi, ce n'est, hélas! qu'une amère dérision ».

Consolons-nous pourtant; il semble que l'on per-

pétue parmi les néophytes du Barreau le système pythagoricien des années de silence, et nous savons bien que ce temps d'épreuve n'est point un temps perdu. Nous pouvons le consacrer aux études plus générales dont chaque procès vient fournir occasion. Aussitôt lectures, recherches, compilations ne paraissent ni longues ni fastidieuses; elles prennent l'attrait d'une étude scientifique; elles nous passionnent; elles nous transportent dans le beau domaine de la théorie. Si nous nous en plaignons, nous ne deviendrons jamais des avocats véritables.

Durant ce long silence, notre mémoire se peuplera aussi de ces formes nettes et fortes dans lesquelles la réflexion arrive à fixer les idées lentement mûries. Ce sera moins par les études que par la méditation que nous atteindrons ce but. Avant de formuler notre pensée, nous la garderons quelque temps dans l'esprit à l'état simple de concept; elle pourra s'épurer ainsi bien mieux que si elle avait été d'emblée jetée dans le moule de la phrase, où elle ne tarde pas à se figer. Il y a, dans la parole de certains hommes, une vigueur et une précision qui sont le résultat non point d'une extrême recherche dans le vocabulaire, mais d'une profonde méditation antérieure. Jules Favre nous l'explique : « Par le puissant effort de la méditation solitaire et recueillie, l'avocat voit se dégager peu à peu et lui apparaître vivantes, animées, de saisissantes images s'enchaînant les unes aux autres et reproduisant par leur ordre harmonieux l'expressive peinture des impressions qui l'agitent » (2).

Ce silence est, pour la parole, ce que la trempe

(2) Jules Favre, *Discours de l'ouverture de la Conférence*, 16 novembre 1861 (Œuvres, t. II, p. 8).

est pour l'acier (3) : elle y trouve à la fois la force et l'éclat. Jamais Liouville ne nous a mieux conseillés qu'en nous exhortant au plaisir divin de la méditation, « qui perfectionne le bon, détruit le mauvais, découvre l'inconnu » (4). Loin de nous en lasser, nous comprendrons toujours davantage le charme infini de cette apparente oisiveté, la plus féconde de nos occupations. C'est la méditation qui nous ouvre la voie de la saine éloquence, comme c'est elle aussi qui nous conduit au résultat positif et pratique de résoudre les questions les plus délicates. Sans grande expérience, qui de nous n'a pu suivre le merveilleux effet de ce travail intérieur ? Ceux-là mêmes qui n'en ressentent pas tout l'attrait ne tardent guère à en connaître au moins toute l'utilité.

Développons donc en nous le goût de la réflexion ; entretenons-le comme une vertu professionnelle plus qu'aucune autre précieuse. Il serait périlleux à un avocat d'être aussi provençal que le héros de Daudet, qui ne pensait pas quand il ne parlait pas. Qu'il s'inspire, au contraire, de cette remarque d'un homme du nord, Sainte-Beuve : « Moins on parle et bien souvent mieux l'on pense » (5).

Dans des siècles moins pressés que le nôtre, quand les disciples ne marchandait pas à leurs maîtres les années d'études, le silence occupait sa place dans les programmes d'enseignement, et quelle place ! Pythagore mettait ses élèves pendant cinq ans à ce régime pour

(3) Plutarque, *Œuvres morales*, au traité *Du trop parler*. (Paris, 1579, t. 1^{er}, p. 255).

(4) Liouville, 3^e *Discours sur la profession d'avocat* (3^e édit., p. 164).

(5) Sainte-Beuve, *Lettres à la Princesse*, p. 140.

qu'il apprennent d'abord à se taire et à écouter, et seulement après à parler et à se faire écouter des autres (6). Des traités fort complets ont été écrits sur cette matière... Ne craignez rien, Messieurs, je n'abuserai pas de citations. D'autant que ce n'est pas dans les manuels qu'on apprend l'art de se taire. Nous avons autour de nous de meilleurs maîtres que les livres, de meilleures écoles que celles des moralistes attitrés.

Écoutons la voix plus pénétrante de la Nature, dont le repos et le silence nous parlent je ne sais quel langage intime et charmeur. Tout ce que l'Antiquité a formulé de préceptes sur le silence n'emplira pas notre âme de ce recueillement, de cette douce tranquillité que répand sur notre être la simple vision d'un champ ou d'une forêt, le spectacle majestueux de la nuit. Si les portiques de l'école d'Athènes sont à jamais déserts, exhorter à la méditation, qu'importe ? Allons demander au paysage mélancolique et grandiose de l'Attique, à ses ruines silencieuses et sublimes, une inoubliable leçon :

Le soleil s'est couché. Athènes repose au pied de l'Acropole, effacée sous un voile de pénombre. Au sommet de la roche, les marbres du Parthénon détachent la simplicité dorique de leurs contours dans l'azur indéfini d'une nuit d'Orient. La lune, éclairant les colonnes, met une traînée de lumière blanche dans chaque canelure et porte à terre des ombres nettes et droites qui çà et là se brisent ou s'arrondissent sur quelque fragment d'un large fût renversé. Devant, les lignes plus complexes des Propylées coupent en vingt endroits la transparence uniforme de l'air, opposant à

(6) Plutarque, *Œuvres morales*, au traité *De la curiosité* (t. I^{er}, p. 175).

l'œil, dans leur hardie variété, le dorique et l'ionien. Quelques grandes architraves encore superposées traversent le ciel, dont la pureté classique laisse apercevoir au loin les cimes découpées très finement des montagnes de l'Attique et des îles. Plus bas se déroule dans la plaine, en un long ruban clair, la route sacrée d'Eleusis. Par leurs miroitements, les reflets argentés du golfe de Salamine attirent le regard vers la grève de Phalère, où la mer vient doucement mourir, trop loin pour que l'espace apporte un si faible murmure.

Ce tableau, qui toujours a été pour les artistes, peintres ou poètes, une source d'émotions fécondes, ne donne pas une moindre impression au simple travailleur. L'image reste liée à toutes ses méditations; elle plane au-dessus des souvenirs que lui laissent les plus belles choses; elle est évoquée par lui comme un symbole inspirateur.

Préparés par l'étude et la méditation, nous allons enfin produire au grand jour le résultat de ce secret et silencieux travail. Nous parlons. Sera-ce pour amplifier, pour délayer, pour dire longuement ce que le dossier et le client nous ont en moins de mots et en moins de temps appris? Ici encore les nouveaux arrivés au tableau de l'Ordre savent vite à quoi s'en tenir. Il ne leur faut même pas relire le décret organique pour se souvenir de leurs devoirs à cet égard; ce sont les règles de la bienséance oratoire qui leur disent d'être brefs, autant que le permet un exposé complet et consciencieux de l'affaire. Plus l'étude aura été profonde, plus la plaidoirie sera concise. Liouville appelle la brièveté « la sœur jumelle de la clarté » (7).

(7) Liouville, *Troisième discours sur la profession d'avocat* (3^e édit., p. 194).

Tous nos maîtres nous la recommandent comme une des qualités essentielles du discours; la loi nous en fait une obligation.

Ce ne sont pas, il est vrai, des considérations littéraires qui amenèrent les rédacteurs du décret de 1810 à nous intimer, au titre relatif à nos droits et à nos devoirs, l'ordre d'être brefs. Dans les termes brutaux et malveillants que l'on sait, le législateur nous dit : « Nous voulons que les avocats s'abstiennent de toute supposition dans les faits, de toute surprise dans les citations et autres mauvaises voies, même de tous discours inutiles et superflus. » Ainsi, l'art. 37 du décret traduit, sous forme d'un texte législatif, l'idée que Napoléon avait exprimée par le mot : « tas de bavards », dans sa correspondance privée. Digne pendant à cet article 40 qui donnait au grand-juge le droit d'interdire ou de suspendre un avocat, et dont M. le bâtonnier Duvivier a pu dire qu'il introduisait déceimment dans le texte l'idée de couper la langue à l'avocat qui s'en servirait contre le gouvernement (8)!

Mieux que les injonctions impériales, les nécessités de la pratique bannissent de nos discours les longueurs et les superfétations. Parce que tel avocat parle quatre heures durant, est-ce à dire qu'il manque à ce devoir? Oh! que non. Essayez donc, si vous le croyez, de résumer sa plaidoirie : vous échouerez; vous n'en pourrez supprimer une phrase sans rompre la chaîne des idées, sans affaiblir tout un côté de sa démonstration. Quand même son débit paraîtrait lent, il dira plus en plus vite que ne le saurait faire un parleur d'occasion. Cela est vrai surtout pour les

(8) Discours de M^e Ch. Duvivier, sur *les Origines du décret de 1810* (B. J., 1882, p. 28).

grands talents. L'éloquence doit ennoblir, renforcer l'expression de la pensée, mais ne l'allonger jamais. Au contraire, elle procède par synthèse et, à mesure qu'elle s'élève, elle enserme en des formes plus étroites, des idées toujours plus abondantes. Un de nos Maîtres a pu dire : « Plaider, pour les grands avocats, c'est résumer et exprimer par les moyens les plus simples. Le détail n'est obligé que dans l'étude de la cause : ceux qui le transportent dans la plaidoirie font preuve d'impuissance » (9).

Mais l'audience vient imposer à notre langue une nouvelle mortification. Sitôt que parle notre adversaire, la règle du silence reprend son empire; jamais elle n'est plus difficile à observer. Il ne nous appartient pas à tous d'écouter patiemment la contradiction. On démontre ce que nous contestons; on insiste sur ce que nous voulions atténuer; on glisse sur ce qu'il nous importe surtout de faire connaître; parfois, c'est un aveu qu'on tente de nous arracher, un défi qui doit nous exciter à la riposte. Nous devons tout supporter. C'est le silence de patience qui nous est recommandé dans la contradiction (10). « Bien parler vient de bien ouïr », dit le proverbe. Gardons-nous de l'interruption! Arme dangereuse, elle ne convient qu'aux plus habiles, et ceux-là mêmes la voient souvent se retourner dans leurs mains. Mieux vaut réserver nos moyens pour le moment où notre tour arrive; nous avons alors le double avantage de pouvoir donner à l'objection une place qui lui assure toute sa portée et de

(9) Edm. Picard, *Paradoxe sur l'avocat*, p. 41.

(10) Sur les trois sortes de silences (silence de règle, de patience et de prudence) voy. Bossuet, *Instruction aux Ursulines de Meaux* (Œuvres complètes, Paris, 1846, t. IV, p. 97).

pouvoir négliger les interruptions d'un adversaire dont nous-mêmes nous n'aurons pas une fois interrompu le discours.

A cette audience, où nous allons apprendre à écouter aussi bien qu'à parler, un autre silence encore est pour nous un enseignement : c'est le silence du juge, silence dont nous devons chercher à pénétrer le mystère et qui nous guidera parfois mieux qu'une question ou un avertissement. Il peut y avoir dans ce *taire-parlier* bien intelligible (le mot est de Montaigne) (11) un puissant stimulant à notre persuasion. Que ce soit notre adversaire ou nous qui parlions, le juge toujours doit nous préoccuper; notre regard sera fixé sur lui : ses impressions régleront la marche de notre discours, nous faisant insister à tel endroit ou glisser sur tel détail. « Je ne vois pas la portée de votre argument », dit-on parfois au banc de la partie adverse. — Peu importe ! mon estimé contradicteur : je ne plaide pas pour vous convaincre. — Si les affaires devaient durer tant que l'un des avocats ait ramené l'autre à sa manière de voir, les procès des Ménapiens et des Nerviens encombreraient encore nos rôles.

Tous nos efforts tendront à établir entre le juge et nous une concordance de pensées qui ne peut exister entre adversaires. Cela est moins sensible sans doute à la barre d'une cour de justice qu'à la tribune d'une assemblée publique, où l'orateur doit toujours « démêler les mouvements rapides et confus qui s'y produisent, lire les impressions sur les visages. » Mais ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que nous puissions adapter à la plaidoirie ce que Guizot dit de l'éloquence

(11) *Essais de Montaigne, Apologie de Raymond Sebond* (Paris, 1838, p. 227).

politique? Ainsi, l'avocat parle bien moins avec l'adversaire qui le combat qu'avec le juge qui l'écoute et dont il faut qu'il entende et comprenne le silence. S'il ne saisit pas, pour y répondre d'avance, les objections et les doutes qui traversent les esprits, il aura beau bien parler; sa parole sera froide et vaine. Un obscur, mais réel échange de sentiments et d'idées entre l'avocat et le juge, c'est la condition, comme la difficulté suprême de l'éloquence judiciaire; sa puissance est à ce prix (12).

Enfin, l'œuvre s'achève : le juge va parler, la sentence est prononcée. Nos efforts sont-ils demeurés inutiles? Jamais! Vainqueurs ou vaincus, « nous avons opéré devant le juge, spectateur de ce phénomène admirable, une œuvre d'épuration et de sélection qui aboutit à ne laisser sur le champ de la lutte que les pépites d'or pur avec lesquelles il forgera sa décision » (13). Je n'ai pas besoin de nommer l'auteur de ces paroles, que tous nous connaissons si bien. Mais nos efforts peuvent n'être pas couronnés de succès : nous perdons des procès. Moments de dure épreuve! Il faut les supporter sans enfreindre la règle du silence qui, une fois encore, vient s'imposer à nous (14). Acceptons sans protester une décision que nous avons contribué, dans la mesure de nos forces, à rendre la plus juste possible. Les plaideurs ont vingt-quatre heures pour maudire leurs juges; c'est une prérogative que nous ne demanderons pas à partager avec eux.

(12) *Mémoires de Guizot*, t. II, p. 106.

(13) Edm. Picard, *Paradoxe sur l'avocat*, p. 21.

(14) Duchaine et Picard, *Manuel de profession d'avocat*, 5^e partie, règles 148 et 149.

Ajoutens-y plutôt, si cela peut aider à adoucir leur peine, vingt-quatre heures encore pour maudire leurs avocats.

A son tour, l'avocat devient juge parfois, soit en qualité d'arbitre, soit parce qu'il est assumé au tribunal civil. Il doit alors, comme tout magistrat, taire le secret des délibérations. Ce devoir, qu'il est de règle aujourd'hui d'observer rigoureusement, était jadis formulé dans les chartes et rappelé dans le serment des échevins. Les anciens arrêtiistes ne se faisaient pas faute pourtant de commettre quelques indiscretions à cet égard; on en a relevé jusque dans les œuvres de Merlin (15). Un magistrat ne se permettrait plus pareille liberté, qui serait déplacée surtout de la part d'un avocat. Si nous rendons compte d'un procès, si nous croyons devoir en écrire dans les journaux, nous agissons encore à l'occasion de l'exercice de nos fonctions, et le conseil de discipline peut nous demander raison du moindre manquement aux convenances (16); je ne parle même pas de la responsabilité de droit commun en cas d'injure ou de divulgation méchante.

L'avocat peut aussi être juge de ses confrères, quand il est appelé par eux à siéger au conseil de discipline. Il doit alors garder le silence non seulement sur le délibéré, mais sur la sentence elle-même : toute la procédure reste secrète. C'est une règle sage qui soustrait à la publicité les débats et les décisions disciplinaires; les avocats n'y sont pas seuls intéressés; les plaideurs aussi — qu'ils soient ou non plaignants — trouvent une garantie dans la discrétion de cette

(15) B. J., 1887, p. 127.

(16) V. Brux., 16 juill. 1859, B. J., 1860, p. 627.

justice toute intime, où la recherche de la vérité ne peut jamais dévoiler aux yeux de tous les rapports des clients avec leur conseil. Pareil avantage serait-il amoindri si les membres du Barreau pouvaient prendre connaissance des décisions du conseil de discipline ? Il y aurait à cela une utilité sérieuse, que nous sentons tous. Je ne nie pas cependant les inconvénients. Pour les éviter, il suffirait que notre discrétion au dehors fût absolue. En tous cas, la publicité, au sens usuel du mot, est ici inadmissible. Malheureusement, il manque un article de loi pour les cours, lorsqu'elles connaissent en degré d'appel des sentences de nos conseils. Il faudrait que ces affaires fussent assimilées, pour le huis-clos, aux poursuites disciplinaires contre les membres de la magistrature : la raison est la même.

Un projet complet d'organisation judiciaire, présenté à la Législature dès 1864, renferme un article qui tient compte de cette nécessité. Au chapitre relatif aux avocats, en parlant de la juridiction disciplinaire de la cour, il dit : L'appel est porté devant la chambre présidée par le premier président, en chambre du conseil, à moins que l'inculpé ne demande la publicité » (17). Une aussi sage disposition passera certes dans nos codes, quand sera remise en discussion cette partie du projet qui, au fond d'un carton de la Chambre, dort du sommeil de ce qui est juste.

Jusqu'ici, Messieurs, j'ai rappelé la place que le silence occupe dans la vie de l'avocat : dans la consultation d'abord ; puis dans les travaux et les études ;

(17) Art. 319 du projet présenté le 17 nov. 1864, *Doc. parl.*, Ch. des représ., 1864-65, p. 121. — V. Duchaine et Picard, *Manuel de la profession d'avocat*, p. 193.

ensuite à l'audience; enfin au prononcé de la décision, que l'avocat y ait pris part comme plaidant ou comme juge. Mais je me suis arrêté à la surface, au côté extérieur, pour ainsi dire, de notre existence professionnelle. Pénétrons en l'essence : ce que nous allons retrouver, comme un des fondements mêmes de l'institution, ce sera le silence encore, sous sa forme à la fois la plus élevée et la plus absolue : le secret professionnel.

Que ceux qui aspirent à prendre rang parmi nous le sachent bien : l'avocat est un des seuls hommes qui ne puissent refuser la confiance d'un secret et qui n'en doivent jamais la révélation. Pour certains caractères, le fardeau est trop lourd; tous, nous en avons plus d'une fois ressenti le poids. C'est un avertissement salutaire que nous donne un sage auteur : « Qui prend en garde le secret d'autrui, dit Pierre Charron, se met plus en peine qu'il ne pense; car outre le soing qu'il prend sur soy de le bien garder, il s'oblige à se feindre et désadvouer sa pensée, chose qui fasche fort à un cueur noble et généreux. Toutefois qui le prend en garde le doibt tenir religieusement : et pour ce faire et être bon secrétaire, il le doibt estre par nature, et non par art ny par obligation » (18).

Comme le don de l'éloquence, il y a le don de la discrétion : souhaitons de les avoir l'un et l'autre. En vérité, la Nature semble avoir pris ses précautions contre les débordements de la parole. L'ingénieux Plutarque, qui nous rappelle, au trait intitulé : *Comment il faut ouïr*, « que Nature a donné à chascun de nous une langue seule et deux oreilles : pour ce qu'il

(18) Charron, *De la Sagesse*, livre III, chap. 8.

faut plus ouïr que parler », Plutarque rend hommage à la sage disposition de nos organes et dit, au traité *Du trop parler* : « Il n'y a partie en tout nostre corps que la Nature ait si seurement remparée que la langue » (19). Grâce lui en soient rendus ! Si derrière le double rempart des lèvres et des dents, notre langue ne se défend pas bien, ce ne sera du moins pas faute de protections naturelles. Ces remparts ne sont pas superflus, je vous assure, pour les avocats, plus que pour tous autres. Que de curiosités viennent nous livrer assaut ! Partout où nous allons, on nous assiège de questions : « Où en est le divorce de M^{me} Une Telle?... Et le testament de M. X?... ». Il semble que l'avocat soit le nouvelliste attitré de la ville et que s'il n'a, le soir venu, rien à raconter, il ait perdu sa journée !

En dehors du secret professionnel, qui est pour nous le silence de règle, il est une sorte de discrétion, de silence de prudence, qui lui sert de boulevard et qui nous engage à parler le moins possible de nos affaires, à ne pas même les discuter officieusement avec nos adversaires. « Dans l'intérêt de votre cause, ne la plaidez pas avant l'audience » ; ce sage conseil nous a été légué par un avocat éminent de notre Barreau, M^e Louis Leclercq (20).

Mais ce sont là des questions de convenance, bien différentes du secret professionnel, qui, ne le perdons jamais de vue, est avant tout une question sociale. Ce secret est indispensable à l'accomplissement de notre ministère, dont la nécessité est proclamée par toutes

(19) Plutarque, *Œuvres morales* (traduction d'Amyot, t. I^{er}, p. 65 et 243).

(20) V. Pand. B., v^o *Avocat près les cours d'appel*, n^o 300.

les législations. L'obligation du secret ne relève donc pas du for intérieur. Autant que notre parole, plus qu'elle-même, notre silence doit être protégé par la loi. Et par la sanction seule, comprenons bien toute l'importance de l'obligation. Nous devons nous taire quand parler serait pour d'autres une faculté; nous devons nous taire quand parler serait pour eux un devoir. Qu'on ne voie pas là un privilège de l'Ordre, une de ces exceptions au droit commun qu'on nous envie ou qu'on nous reproche. Étrange privilège qui imposerait aux favorisés une obligation aussi stricte, qui heurterait bien souvent leurs désirs, leurs intérêts, leurs sentiments, et qui parfois même tourmenterait leur conscience et leur infligerait les plus troublantes épreuves!

Je ne vais pas, Messieurs, aborder l'étude du secret professionnel, sur lequel on a écrit des volumes, rendu bon nombre d'arrêts, et prononcé déjà bien des discours (21).

Permettez-moi seulement d'évoquer un souvenir qui met en lumière ce côté moralement difficile de notre profession. Cet exemple, étranger à toute action

(21) Le meilleur ouvrage est celui de Muteau : *Du secret professionnel*. Paris, 1870.

Voici les décisions belges les plus intéressantes : Brux., 23 mai 1845 (Affaire du docteur Seutin), B. J., 1845, p. 622, 742 et 811 ; — Cass., 11 juin 1855 (Affaire de l'avocat Sancke), B. J., 1855, p. 940 ; — Anvers, 15 mai 1858 (Affaire du notaire Van Berckelaer), B. J., 1858, p. 738 ; — Cass., 7 février 1877 (Affaire du vicaire Wautelet), B. J., 1877, p. 229.

Un discours a notamment été prononcé sur *l'Inviolabilité du secret dans le défenseur*, par M^e Poodts, à la séance de rentrée de a Conférence française de Gand, le 17 novembre 1877 (B. J., 1878, p. 289).

disciplinaire, à toute responsabilité civile ou pénale, montre à quelles dures alternatives sont exposés tous ceux qui reçoivent par état les confidences des âmes qui souffrent ou qui ont failli.

Condamné par le jury, Lesurques fut décapité à Paris le 8 brumaire an V; ses biens furent confisqués. Moins de deux ans après, la justice avait retrouvé celui que tout a démontré depuis être l'assassin véritable du courrier de Lyon, ce Dubosq avec lequel une ressemblance fatale et quelques autres coïncidences étranges avaient confondu Lesurques. A son tour condamné par le jury, Dubosq fut décapité le 5 ventôse an IX. Pendant trois-quarts de siècle et sous sept gouvernements successifs, la famille de Lesurques a travaillé pour demander à la justice une réhabilitation qu'elle n'avait pas tardé à obtenir de l'opinion publique. A cet égard, l'importance d'un aveu de Dubosq, se reconnaissant coupable et disculpant Lesurques, ne pouvait échapper à personne. Tous ceux qui, dès le début de l'affaire, prirent à cœur l'œuvre de la réhabilitation l'avaient compris. Pressé de questions en ce sens, Dubosq garda, après comme avant sa condamnation, un silence obstiné. Pourtant — on l'a su depuis — il avait fait à son défenseur, M^e Lebon, la confidence qu'il était en réalité l'un des assassins du courrier: assis à côté de lui dans la malle-poste, il lui avait porté le coup qui l'avait tué. Dubosq ajouta expressément « que Lesurques n'était pas du complot ».

Alors que cet aveu eût contribué puissamment à éclairer la justice et aidé dans sa tâche une famille respectable, dont l'honneur et la fortune entière étaient encore à sauver, l'avocat pouvait-il, même après la condamnation de Dubosq, révéler ce secret, dont son

office l'avait rendu dépositaire? Un premier mouvement porterait à croire qu'il devait parler. Et s'il l'eût fait, lequel d'entre nous trouverait dans la rigueur de sa conscience professionnelle assez de sévérité pour le lui reprocher? M^r Lebon fut sans doute en butte à de rudes combats intérieurs; comme il arrive aux esprits agités, il n'osa se fier à sa propre résolution et, au cours du procès, il demanda conseil à ses confrères. Mais je vais laisser la parole à celui qui, en 1951, crut devoir livrer ces détails à la publicité, afin d'éclairer l'Assemblée législative, où une loi sur la revision des procès criminels était discutée : Le corps des avocats, dit M^e Mercier, alors doyen de l'Ordre, dans une lettre adressée au journal *La Patrie*, le corps des avocats s'était reformé, ou plutôt il n'avait pas cessé d'exister, tant leur utilité avait été reconnue indispensable. — M^r Lebon, embarrassé du rôle qu'il avait à jouer, crut devoir s'éclairer des lumières de ses confrères, et il les convoqua tous à une assemblée, qui se tint en l'an IX chez M^e Ferret, l'un des plus anciens de l'Ordre, dans son cabinet, rue des Saints-Pères. — Mon nom figurait depuis plus d'un an sur le tableau des avocats, et je reçus l'invitation de me trouver à l'assemblée; j'y assistai; nous étions au nombre de 70 environ. C'était le corps entier, car alors il n'était pas représenté par un conseil de discipline; aucune distinction n'existait entre les membres, si ce n'est les égards et la sorte de vénération que les jeunes, tout naturellement, avaient pour les anciens. — L'affaire exposée par le confrère, qui ne manquait pas de talent pour la défense au criminel, la question était de savoir quelle était, en cette circonstance, la conduite qu'il avait à tenir... Chacun, appelé à son tour, dans l'ordre alphabétique, émit son avis motivé, et

le résultat fut que la révélation n'était permise que si l'accusé le demandait ou y consentait volontairement » (22).

Cette réponse négative était seule conforme au principe de la nécessité sociale de la défense, dont le secret professionnel est le corollaire. Car la défense est impossible dès que la règle du secret souffre une exception.

« L'inviolabilité du secret n'est pas seulement, pour les avocats, un principe d'honneur; elle est de l'essence de leur ministère. Sans l'inviolabilité du secret, point de confiance; sans confiance, l'avocat ne peut ni conseiller ni plaider en connaissance de cause ». Ainsi s'exprimaient vingt-cinq des avocats les plus distingués du Barreau de cassation de France, dans une consultation délibérée en 1826 (23). Dira-t-on qu'un crime pourrait, par la faute de l'avocat, rester ignoré? S'il fallait choisir entre l'impunité d'un crime ou sa punition sans défense, le choix serait tout fait. Magistrats et avocats n'ont pas deux manières de voir à cet égard. Pour penser autrement, il faut avoir en la justice humaine une confiance qu'elle mérite certes, mais alors seulement qu'elle est entourée des garanties essentielles d'une libre défense, protégeant l'individu mieux que de vaines déclarations de principes.

Est-ce dans l'exposé d'un système utopique ou dans

(22) *La Patrie*, numéro du 29 juillet 1851. — Je ne donne pas la lettre en entier, parce qu'elle contient quelques erreurs au sujet de l'affaire Lesurques. La comparaison avec le rapport du conseiller Faustin-Hélie, dans le procès en réhabilitation devant la cour de cassation en 1868, démontre que la mémoire de M^e Mercier n'était plus entièrement fidèle. Un examen critique serait ici déplacé.

(23) Dalloz, *Répert.*, v^o *Avocat*, n^o 302.

une loi positive, qui fut presque des nôtres, que nous lisons ceci : « La loi donne pour défenseur aux patriotes calomniés des jurés patriotes; elle n'en accorde point aux conspirateurs » (24)?

Ah! ne l'oubliez pas, amis trop zélés de la justice, vous qui méprisez les règles tutélaires de la défense, et souffrez impatiemment les formes de la procédure, vos théories — qui seraient bonnes dans un monde parfait — sont celles des idéologues de la Terreur, dont elles ont inspiré plus d'un décret. Elles pourraient servir encore à les justifier. Voyez où elles conduisent!

Le défenseur de Dubosq s'est donc tu, même après l'exécution, et il a eu raison. Le secret a été gardé au delà d'un demi-siècle par tous les avocats qu'il avait consultés; et si, longtemps après, la justice a eu connaissance de cet aveu, elle n'en a point fait état. Le procureur général Delangle, ancien bâtonnier de l'Ordre, dans les réquisitions duquel je puise quelques-uns de ces détails, n'a été frappé que d'une chose : c'est « qu'un avocat ait pu être assez étranger aux devoirs et à la conscience de son état pour venir demander à ses confrères s'il lui était permis de violer une règle aussi ancienne que sa profession » (25). Et voici la réflexion sévère que lui suggère ce fait, à son avis incroyable (26) : « Quoi! le législateur fait du

(24) Art. 16 du décret du 22 prairial an II, concernant le tribunal révolutionnaire.

(25) Dalloz Périodique, 1869, I^{re} partie, p. 65.

(26) Je ne vois là rien d'incroyable. En l'an IX, M^e Lebon ne pouvait-il chercher auprès de tous ses confrères un avis que nul ne nous reprocherait, je pense, de demander aujourd'hui au Conseil de l'Ordre? Les règles du secret ne sont pas faites pour nos rapports avec ce Conseil : on peut se demander même si elles ne sont pas ici entièrement inapplicables.

ministère de l'avocat un ministère nécessaire en matière criminelle; il a provoqué, commandé la confiance du client envers son défenseur, et ce défenseur, dans lequel il a eu foi, auquel il a ouvert son cœur, peut se transformer en dénonciateur! Le secret qu'il a déposé dans son sein ne reste inviolable que si la révélation a peu d'importance? — Que l'avocat, après la confession du client, abandonne la défense, si la nature des aveux provoque ses scrupules, soit! c'est son droit; quelquefois c'est son devoir. Mais consulter des personnes étrangères à la défense, mais leur révéler des faits dont la divulgation peut entraîner la perte d'un accusé!... J'ai été longtemps avocat, Messieurs, et je rougis de penser qu'en aucun temps un avocat ait pu se souiller d'une telle honte! »

Ce langage est correct; peut-être le trouvera-t-on trop cruel si l'on songe aux angoisses qui devaient assaillir la conscience de cet avocat, lorsque d'un mot il pouvait sauver l'honneur d'une famille; d'un mot, que les devoirs de son office lui défendaient de prononcer. Est-on « souillé de honte » pour avoir hésité? Gardons de telles rigueurs pour des fautes plus graves : le procureur général Delangle nous montre, en s'exprimant ainsi, que, s'il avait conservé la fierté de sa première profession, il en avait perdu la mansuétude.

Messieurs, je m'arrête un dernier instant à une question souvent discutée. Quel effet peut avoir, pour la révélation du secret par l'avocat, la volonté du client? Son consentement nous délie-t-il de notre obligation? On l'a bien des fois affirmé; la délibération des avocats de Paris à propos des aveux de Dubosq le dit également. Les raisons spécieuses en droit et

en morale ne manquent pas pour étayer une thèse qui trouve son premier appui dans les habitudes mêmes du langage.

Une métaphore usuelle assimile le secret à un dépôt. On dit que le dépositaire du secret contracte l'obligation sacrée de veiller à la garde de ce dépôt, sans qu'il puisse en faire aucun usage. Pour séduire même les jurisconsultes, il suffisait à cette comparaison, excellente figure de rhétorique, qu'elle rappelât une vérité du droit civil. Sans trop en scruter la valeur légale, on conclut bientôt à la possibilité de la révélation, d'accord avec le client, puisque tout déposant reste libre d'autoriser l'usage de l'objet déposé, d'en retirer le dépôt, ou même d'en ordonner la remise à un tiers.

On en vint ensuite à discuter les obligations de ce dépositaire en cas de mort du déposant. On alla jusqu'à rechercher les droits des héritiers sur le secret déposé par leur auteur (27)! Tout un titre du code civil passait par ce canal, à la remorque d'une simple métaphore, et vous jugez si l'on peut arriver loin en naviguant de la sorte!

Méfions-nous de ces comparaisons puisées dans le droit civil. Nous ne sommes que trop prompts à croire qu'une difficulté est résolue quand nous l'avons transportée sur un terrain aussi familier. Nous rencontrons une solution, sans doute, mais s'applique-t-elle à notre problème? L'erreur serait moins dangereuse que pareille confusion. « Le mandant peut toujours demander compte à son mandataire (art. 1993 du code civil) », dit-on à propos de la représentation politique. « Quand il a ses parents, l'enfant n'a pas besoin de

(27) Anvers, 15 mai 1858, et les intéressantes conclusions de M. le substitut Eeckman, B. J. 1858, p. 738.

tuteur (art. 389 et suivants du code civil) », répond-on à ceux qui veulent l'Etat veillant à l'instruction de l'enfance. A-t-on par là prouvé quelque chose? Rien, sinon que le droit civil n'a que faire en ces matières.

Il en est de même pour le secret professionnel. L'obligation n'est pas contractée envers le client; elle n'est pas d'ordre privé. C'est la société même qui impose ce devoir au confident nécessaire et qui lui demanderait raison s'il venait à y faillir. Le secret professionnel est d'ordre public : pour qui comprend notre langue, ce mot tranche la question. Il nous ramène aux principes d'intérêt social, qui seuls sont en jeu et que protège une sanction pénale ou disciplinaire.

Un avocat refuse au magistrat instructeur, dans une affaire de corruption de fonctionnaires, de répondre à ses questions; il s'agissait d'un de ses anciens clients. « Je ne crois pas, disait-il, pouvoir donner à la justice les explications qu'elle me demande, parce que ces explications m'amèneraient nécessairement à révéler des faits que je ne puis dire, puisque je ne les aurais appris que comme avocat. » L'inculpé, cependant, avait autorisé leur révélation; mais notre confrère estimait que cela ne devait modifier en rien sa ligne de conduite. Le magistrat ne partagea pas cette manière de voir et condamna l'avocat à l'amende, pour refus de témoignage. L'argument sur lequel il fonda son ordonnance était « que l'obligation du silence, pour l'avocat, sur ce qui s'est passé dans son cabinet ou à raison de sa qualité, est une exception à la règle générale que toute personne, interpellée par la justice de déposer sur les faits qui sont à sa connaissance, doit répondre, et que cette exception nécessaire a été introduite dans l'intérêt des clients, en non dans celui

de l'avocat. » Cette thèse n'aurait pu s'accréditer sans danger. Aussi, l'ordonnance fût-elle annulée par la cour de cassation de France. Son arrêt du 11 mai 1844, rendu après délibération en chambre du conseil, établit nettement et en peu de mots le principe : « L'avocat a toujours été tenu de garder un secret inviolable sur tout ce qu'il apprend à ce titre. Cette obligation absolue est d'ordre public, et il ne saurait, dès lors, appartenir à personne de l'en affranchir. L'avocat, lorsqu'il est cité en témoignage, n'a donc pour règle, dans sa déposition, que sa conscience, et il doit s'abstenir de toutes les réponses qu'elle lui interdit » (28).

Vous le voyez, Messieurs, il n'est question ici ni de dépôt, ni de restitution au déposant. Si un récent arrêt a repris cette comparaison, déjà usée, ce n'est, par bonheur, que pour en signaler, dans une forme assez pittoresque, le côté peu juridique. Il s'agissait d'un notaire appelé en témoignage, qui se retranchait derrière le secret professionnel, bien que des clients l'eussent dégagé. La cour d'assises du Lot-et-Garonne refusa, le 15 décembre 1887, de lui infliger l'amende. « Formule d'une pensée aussi vieille que la première conscience humaine, dit l'arrêt; formule dont l'expression se trouve déjà dans le serment d'Hippocrate, le secret professionnel est d'ordre public, tout aussi bien que la répression des crimes et délits, puisqu'il intéresse l'honneur, la sécurité et la constitution des familles. » Mais, ajoute la cour, dans un *considérant* subsidiaire, « mais fût-il d'ordre privé, tant que la loi qui l'a sanctionné n'en a pas ordonné autrement,

(28) Cass. franç., 11 mai 1844; — Dalloz, *Répert.*, v^o *Avocat*, n^o 304, en note. — V. aussi *Journ. des Trib.*, 1882, col. 355, 375 et 388.

le secret professionnel, de même qu'il ne naît que par l'accord des volontés du dépositaire et du déposant, ne peut cesser d'exister par la seule volonté du déposant... ; il faut d'autant moins matérialiser le rôle du dépositaire, par état ou par confession, d'un secret, et le réduire à celui d'un meuble dont les déposants seuls auraient la clé, que ce dépositaire est présumé juge plus désintéressé et plus éclairé que le déposant du point de savoir si ce secret doit perdre son caractère confidentiel » (29). Non, certes, nous ne confierons à personne la clé du tiroir aux secrets, ni au client, ni au juge d'instruction, ni à notre ami le plus intime, ni même à notre mari... Je parle pour vous, mes futures *Consœurs*.

Dans bien des cas, notre rôle sera d'engager le client à révéler à la justice un fait qu'il nous a confié ; mais, s'il y consent, c'est lui qui parlera, et non point nous. En reconnaissant à l'avocat la faculté de rompre le silence, d'accord avec son client, ne donne-t-on pas à celui-ci le moyen d'obliger son conseil à révéler ses confidences, s'il croit que tel est son intérêt du moment ? Pareille situation serait pour nous inacceptable : elle porterait atteinte à notre indépendance. La loi, et non point le client, nous impose le silence. C'est notre conscience, et non sa volonté, qui peut seule mesurer nos paroles.

J'en ai dit assez, Messieurs, pour vous montrer quelle part a le silence dans notre Profession : il doit nous apparaître comme un devoir important, parfois rigoureux. Comment confondre ce qui est une charge

(29) Cour d'assises du Lot-et-Garonne, 15 déc. 1887, *Journ. des Trib.*, 23 févr. 1888, col. 252.

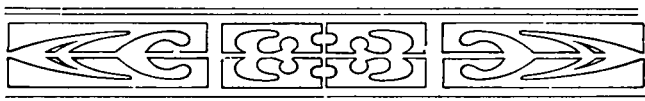
avec les privilèges de l'Ordre? Si le droit de nous taire est un des moyens nécessaires à notre mission, on ne répètera jamais trop que ce n'est pas là une prérogative octroyée par faveur, mais un devoir, qui s'impose par nécessité. Et si l'on voit le Barreau défendre ses traditions contre la plus minime atteinte, qu'on ne l'oublie pas : ce sont moins ses droits que ses devoirs qu'il maintient.

Que telle ne soit pas la commune opinion, peu nous importe, n'est-ce-pas, mes chers Confrères? On reproche à l'avocat l'incroyable prérogative, le privilège excessif de refuser son témoignage à cette justice qu'il a pour mission de seconder et qui poursuit le seul intérêt de la vérité... Erreur profonde, mais qui n'est pas faite pour nous humilier. Soyons-en fier plutôt : aux yeux du monde, nous remplissons un devoir, comme d'autres profitent d'un avantage; c'est à s'y méprendre, paraît-il! Les fonctions qu'il est aisé d'occuper avec honneur sont souvent les plus recherchées; les nôtres nous séduisent surtout parce qu'elles ont de difficile et de périlleux.

J'ai voulu aujourd'hui esquisser devant vous un côté de cette vie professionnelle, dans laquelle le silence joue un rôle si important. C'est l'ombre discrète d'un tableau, où l'éloquence rayonne comme une vive lumière.

Pour appliquer à l'avocat l'antique définition de l'orateur, il faut la compléter d'un mot : l'Avocat est un homme de bien qui sait parler et se taire.

P. ERRERA,
Professeur à l'Université libre de Bruxelles.



Sur la liberté

Il n'y a peut être pas, dans la langue politique, de mot plus usé que le mot liberté. Entendez par là plus employé, plus frotté, poli, écrasé, uni, sans relief, dépourvu de sens. Il est à l'usage de tout le monde, de l'autocrate comme de l'anarchiste, du clérical comme du radical, de l'individualiste comme du socialiste.

C'est que c'est un mot magique. Il suscite l'enthousiasme. Il éveille je ne sais quelle tendresse, quel élan du cœur en même temps que de la volonté. C'est un mot *moteur* et *affectif* à la fois. On aime la Liberté et on est prêt à se battre pour Elle.

En effet, il n'y a pas de plus belle cause. Nous sommes placés dans un milieu physique où des lois inéluctables nous asservissent. Nous sommes immergés dans un milieu social où nous ne pouvons nous soustraire à la volonté, à la pression de nos semblables. La liberté apparaît comme la vraie vie, la dignité souveraine de l'homme qui veut être lui-même. De là son prestige, son éternel et suprême attrait.

Mais regardons la de près. Il est visible que la liberté tout court, la liberté absolue n'existe pas. Elle est inconcevable dans une société, c'est-à-dire là où il y a plusieurs volontés voisines. Ce serait comme « la

force irrésistible devant un obstacle insurmontable ». La liberté, dans une société, c'est la contrainte d'autrui. Le Droit tout entier n'est qu'un système de contrainte, en vue de garantir certaines « facultés ».

Aussi, le mot liberté ne prend de sens que quand on le détermine : liberté pour quelqu'un, de faire quelque chose. La liberté de 1789, c'est la liberté du peuple de décider de son sort, à l'encontre de la liberté du Roy de tout décider. La révolution de 1830 a donné aux Belges la liberté de se régir eux mêmes, en enlevant aux Hollandais celle de les opprimer. Toutes les « libertés » de la Constitution s'expriment sous forme d'obstacles opposés à l'arbitraire des autorités.

Dès lors, il ne faut pas craindre de dire que tout amant de la liberté, tout libéral, doit faire un choix parmi les individus qu'il veut libérer et les facultés qu'il doit leur permettre. Bon gré, mal gré, le libéralisme doit faire appel à la contrainte. Aujourd'hui, par exemple, entre la liberté du père de famille de laisser son enfant dans l'ignorance, et celle de cet enfant de se développer et de participer à la culture moderne, il s'est prononcé contre la première et pour la seconde. Le voici donc qui réclame l'intervention de la loi, pour assurer la liberté.

Qu'on ne vienne donc plus nous dire, avec Clémenceau, que « toute chaîne qui tombe est une nouvelle force pour l'humanité ». Cela dépend. Il faut savoir imposer des chaînes à l'injustice, à l'arbitraire, aux forces ennemies de la liberté même.

C'est toute la philosophie de la législation du travail, qui doit s'appeler la législation protectrice des travailleurs.

Beaucoup n'y voient encore qu'une suite de contraintes plus ou moins injustifiées, une manie, une mode

passagère, qui, si on n'y prenait garde, nous mènerait à l'esclavage : *the coming slavery* d'Herbert Spencer.

Rien n'est plus faux. Le mouvement colossal, qui s'étend au monde entier, à tous les parlements, à tous les partis, est un mouvement de libération. C'est l'ouvrier qu'on veut libérer, et c'est à la culture, à la civilisation, à la vie moderne qu'on veut lui donner libre accès.

On a reconnu que l'abstention, l'inaction législative n'était la liberté que pour le patron, le capitaliste, le riche qui est « le fort » dans la lutte économique. Voici qu'on s'est décidé à protéger le « faible » c'est-à-dire à mettre des entraves à l'expansion de l'intérêt privé du « fort ».

Toutes les lois dites sociales sont des lois de liberté. Si l'on protège la santé de la femme, de l'enfant, de l'homme adulte, c'est pour bien garantir la faculté même de vivre, la première de toutes. L'expérience a montré, — la dure et amère expérience des premiers temps de la liberté industrielle — que, sans ces contraintes légales, l'usine estropie, étiole, empoisonne, tue violemment ou lentement. Les lois sur le paiement des salaires, le *truck-system*, le mesurage de l'ouvrage délivrent l'ouvrier d'un servage affreux : la tête courbée sous l'injustice d'une violation cynique de la parole donnée. Les lois sur le contrat de travail, en mettant de la clarté dans les obligations réciproques, et en leur imposant des limites, le libèrent de l'ignorance de ses droits.

Les lois d'assurances, magnifiques conquêtes, libèrent le travailleur de l'angoisse où le plongent les périls commun de la vie : l'accident, la maladie, l'invalidité, le chômage, la mort prématurée.

La liberté de la coalition et la liberté de l'association

professionnelle — toutes deux si peu réalisées encore chez nous — sont les premières des libertés ouvrières, parce qu'elles sont la garantie de toutes les autres.

De même encore, la limitation de la durée du travail n'est pas autre chose que la libération d'une partie du temps, chose nécessaire si l'on veut que l'ouvrier soit autre chose qu'un esclave : c'est le loisir qui fait le prix de la vie.

Regardez autour de vous, et voyez tout ce qu'il reste à faire pour que la liberté de l'ouvrier et du pauvre soit autre chose qu'un vain mot. Parents obligés de mettre leur enfants aux écoles congréganistes, fermiers et locataires liés au propriétaire et au patron comme les serfs de jadis, employés et petits fonctionnaires qui ont la bouche close et le bulletin de vote obligé, les asservis sont innombrables, et nous constituent un peuple sans fierté et sans énergie.

Il est temps que le libéralisme fasse l'effort suprême pour saisir toute l'étendue de sa mission : c'est la vie matérielle et la vie morale du pauvre et du faible qu'il doit libérer, s'il veut que la nation atteigne au degré de culture dont elle ne peut se passer sans déchoir.

• ERNEST MAHAIM,
Professeur à l'Université de Liège



Les Assurances Sociales en Belgique

I

Parmi les devoirs de l'heure présente, il en est un qui s'impose à notre parti d'une façon spécialement urgente et impérieuse, c'est l'examen de la question des assurances sociales. — Le problème vient d'être porté à l'avant-plan de l'actualité politique, par le dépôt du projet de loi gouvernemental effectué le 12 novembre 1912 : Notre parti ayant à *prendre position dans le débat*, qui va s'ouvrir, il est indispensable qu'il examine et étudie la proposition qui lui est faite. Bien plus, il se doit à lui-même, à ses mandants, à son rôle politique, *si la formule projetée ne le satisfait pas, d'en proposer une autre qui réalise plus parfaitement ce point important de son programme.*

Notons tout d'abord que la question se présente sous un jour nouveau, et cela à raison des deux considérations que voici :

Caractère général que revêt la réforme

Ce n'est pas seulement de pensions de vieillesse qu'il s'agit et l'on pourrait s'y tromper, puisque la propagande électorale de tous les partis aux élections

dernières, de même que les propositions de loi émises jusqu'à présent de la gauche (celles de M. Waroqué et de M. May), se sont spécialisées sur cet objet; ce qui doit être examiné, c'est le *problème entier des assurances*, dans toute son ampleur, embrassant à la fois la maladie, l'invalidité et la vieillesse. Cette façon de concevoir la réforme ne date que de l'année passée, plus exactement du dépôt d'un projet de loi signé de MM. De Gellinck, Segers, Borboux et consorts (24 avril 1913), en réalité issu des délibérations de l'Alliance Nationale des Fédérations Mutualistes Chrétiennes et dont le but évident, mais inavoué, a été d'escamoter la question des pensions de vieillesse en la noyant dans un ensemble de trois lois, dont pas une seule n'a de valeur sérieuse, mais dont au moins deux constituent des armes de propagande formidables entre les mains du parti catholique.

Obligation

Le second fait nouveau, c'est l'*avènement du principe d'obligation*, défendu par les partis de gauche, depuis des années, et auquel enfin le gouvernement, en présence de l'insuffisance des résultats obtenus par la prévoyance libre et subsidiée, est obligé de se rallier aussi.

Le malheur est que, dans cette loi, comme en tant d'autres, le principe, excellent en soi, dès qu'il est mis en œuvre par le parti catholique, est immédiatement déformé, dénaturé, adapté aux nécessités de la propagande confessionnelle et que de l'espoir qu'il a fait naître dans l'esprit de tous les gens indépendants il ne reste, en fin de compte, que leurre et duperie.

II

Quel est l'état actuel de la question dans notre pays ?

Comme vous le savez, la formule à laquelle la solution fut demandée ces vingt dernières années est celle de la liberté subsidiée. Tout y est laissé à l'initiative privée, le gouvernement se réservant d'encourager les efforts déployés par ses subsides et ses primes.

C'est un système qui devait servir à merveille les fins poursuivies par nos adversaires, puisqu'à leurs hommes d'œuvre (qui ne manquent pas), il devait ouvrir toutes larges, sous un prétexte ou sous un autre, les caisses du Trésor public.

L'inconvénient de cette situation s'est fait sentir surtout en ce qui concerne l'assurance contre la maladie et contre l'invalidité. Dans l'accueil fait aux demandes de reconnaissance, dans la distribution des subsides de premier établissement et surtout dans les subventions spéciales versées aux Fédérations des mutualités dites « de réassurance » contre l'invalidité, ce fut l'arbitraire le plus absolu. Et de cet arbitraire, ce furent toujours les sociétés mutualistes dont l'orthodoxie n'était pas irréprochable, qui furent les victimes.

Aussi toute cette puissante floraison d'organisme mutualistes a été détournée de son but et est devenue la proie d'un parti politique. Le gouvernement y prêta la main, en admettant comme légales les clauses exigeant des membres qu'ils pratiquent la religion, qu'ils fassent partie d'une association catholique ou d'un patronage déterminé; et jusqu'il y a deux ans on admettait encore comme valable la clause d'exclusion d'un membre avec déchéance de tous ses droits, en cas de démission ou d'exclusion de l'association ou

du patronage en question. A la suite de protestations unanimes, M. le ministre Hubert a dû finir par reconnaître le caractère inconstitutionnel de cette stipulation. En résumé, *la liberté subsidiée a été un moyen de destruction de la liberté, un instrument de propagande POLITIQUE; un moyen de reconnaître ses amis, d'acheter les indifférents et de mettre hors la loi les réfractaires.*

Encore faut-il ajouter que les résultats réalisés sont insuffisants, puisque, d'après des documents communiqués à la Commission spéciale chargée d'étudier le projet de loi du gouvernement, il y avait, au 31 décembre 1911, 449,979 mutualistes assurés contre la maladie sur à peu près deux millions d'assurés qu'atteindra le régime d'obligation.

En ce qui concerne l'assurance invalidité, le rendement est plus faible encore, puisqu'il n'atteint que 200,000.

III

J'ai à peine besoin de rappeler les critiques nombreuses dirigées contre la loi sur les pensions de vieillesse du 10 mai 1900, modifiée l'année dernière en des dispositions transitoires. Je les résume en ces quelques mots : Le but que l'on poursuivait n'a pas été atteint, et ce pour deux motifs :

1° Le taux de la pension que la loi permettait d'atteindre était manifestement insuffisant. Sur 40.000 personnes environ qui ont touché la pension en 1909, plus de 31.000, soit 80 %, recevaient moins de 24 fr. Le nombre des livrets abandonnés n'a cessé de croître. En 1900, 23 %. En 1908, 39 %;

2° Chose plus grave, la classe ouvrière presque tout entière échappait au bénéfice de la pension.

En effet, la plus grande part des primes et avantages allaient à ceux qui n'en avaient pas besoin. Voici des chiffres typiques :

En 1908, il y avait 611,000 livrets sur lesquels étaient faits des versements. Combien, sur le nombre, étaient des ouvriers? Une enquête faite dans le Brabant révéla que sur 56.000 affiliés faisant des versements, il y avait 28,374 ouvriers, soit 50 %, la proportion dans l'arrondissement de Nivelles fut de 7,715 ouvriers sur 15,000, soit 49 %. Dans le Hainaut, même constatation. Sur 600,000 affiliés, il devait y avoir environ 300,000 ouvriers, soit 17 % de la population ouvrière totale. C'est la faillite démontrée du système;

3° Ajoutons que les allocations de 65 francs ont toujours été considérées par la classe ouvrière comme une aumône, plutôt dégradante, que comme une pension. Et que la condition du besoin AUQUEL ELLES FURENT SUBORDONNÉES, rouvrait ici encore la porte toute grande au favoritisme et à l'injustice.

Toute notre législation se caractérise d'un trait : pas de plan d'ensemble, des expédients; pas de méthode sérieuse, des demi-mesures.

Un principe stérile : assurance facultative.

Un commencement d'organisation, infecté par l'esprit de prosélytisme politique et dominé par l'arbitraire.

Sans doute y a-t-il mieux à faire, mais comment?

IV

Esquissons rapidement l'économie du projet du gouvernement :

Le *principe* est l'assurance obligatoire pour les ouvriers et employés travaillant pour le compte d'un

chef d'entreprise dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce moyennant une rémunération inférieure à 2,400 francs.

Organisation du principe

L'assurance-maladie et invalidité est organisée par les mutualités et les Fédérations de mutualités, ou par des Conseils régionaux.

L'assurance-vieillesse par la Caisse d'épargne.

C'est donc le principe de l'obligation superposé à ce qui existe avec l'adjonction des Conseils régionaux, organes officiels de l'assurance (un par province).

Fonctionnement

Chacun porte sa cotisation obligatoire soit à la mutualité de son choix, soit au Conseil régional.

La cotisation des mutualistes pour la maladie et l'invalidité est déterminé par la mutualité ou par la Caisse Fédérale de Réassurance.

La cotisation des affiliés du Conseil régional est fixé à 12 francs pour la maladie et 6 francs pour l'invalidité.

Quant à la cotisation vieillesse, elle est de 6 francs pour tous les membres, au total : 24 francs.

La mutualité ou le Conseil régional délivre à l'intéressé un certificat valant d'charge vis-à-vis du chef d'entreprise jusqu'à révocation. Celui-ci doit s'assurer, en engageant l'ouvrier, que les versements sont faits. A défaut de cette justification ou après révocation, le chef d'entreprise doit prélever sur le salaire les cotisations obligatoires et les verser à la mutualité choisie ou au Conseil régional. Le patron verse, en régime définitif, pour la maladie 2 francs, pour l'invalidité

2 francs, pour la vieillesse rien; toutefois, jusqu'en 1908, les 2 francs de la cotisation invalidité ne sont pas payables encore, et sont remplacés par une cotisation de 4 francs, dans un fonds temporaire destiné à payer des accroissements de pensions de vieillesse aux vieillards les plus âgés.

L'Etat verse pour l'assurance-maladie 25 centimes par franc versé par chaque assuré (soit 3 francs pour 12 francs); pour l'assurance-invalidité, 60 centimes par franc versé (3 fr. 60, loi du 5 mai 1912) et pour l'assurance-vieillesse de 60 centimes à 2 francs par franc versé (loi du 10 mai 1910 et 5 juin 1911).

V

Ce projet de loi, d'apparence séduisante, est en réalité mal étudié, dépourvu de bases scientifiques, insuffisant sur bien des points où il ne donne pas satisfaction aux revendications des mutualistes; enfin, il constitue une grosse menace pour tous ceux qui ne font pas partie de mutualités protégées par le gouvernement.

1° Au point de vue purement scientifique et technique :

A. — Le projet néglige totalement de tenir compte de principes essentiels en matière d'assurance : *La loi du grand nombre et la répartition la plus étendue possible des risques*. Que se produira-t-il fatalement? Tous les éléments les moins favorables vont être rejetés dans le Conseil régional, qui deviendra ce que M. Arth. Verhaegen a appelé « Le salon des refusés ». Là se trouveront réunis, en même temps que les ivrognes, les gens dont la vie ou le passé n'est pas irréprochable, les malades chroniques, les tuberculeux, ceux

qui seront trop atteints ou trop vieux pour entrer dans une mutualité. Il est certain, dès à présent, que cette institution d'assurance ne sera pas viable. Le projet le prévoit d'ailleurs, puisque l'exposé des motifs porte que vraisemblablement les avantages alloués au Conseil régional seront moindres et les cotisations plus fortes qu'ailleurs. De sorte que l'on aboutit forcément à ce résultat : que les gens les plus malheureux, les plus vieux, les plus malades, ceux qui ont le plus besoin d'être assistés non seulement devront subir la promiscuité morale des ivrognes et des condamnés, mais devront payer plus et retirer de la loi moins de profit que la moyenne. En effet, non seulement les risques seront plus lourds au Conseil régional, mais les frais d'administration seront plus considérables.

Cela déroute le sens commun d'abord.

Cela révolte aussi le sentiment de la justice, quand on songe que le législateur contraint des malheureux à payer de fortes cotisations et leur offre en échange un traitement aussi inique que peu avantageux au point de vue matériel.

On le voit, le déséquilibre des risques est la pierre d'achoppement à laquelle le projet du gouvernement vient se buter.

B. — Le second inconvénient, c'est la *fragilité de bien des organes primaires de l'assurance*. Beaucoup de mutualités vivent de façon empirique, sans ressources suffisantes, sans un nombre de membres assez considérable, sans bilan technique bien établi. Cela est encore plus vrai pour les fédérations de réassurance contre l'invalidité qui, dans bien des cas, ont assumé des engagements qu'elles ne sauraient pas tenir. Si, en régime d'assurance libre, cette situation est tolérable, elle ne l'est pas en régime d'assurance obliga-

toire, où le législateur, par le fait qu'il impose l'obligation, a le devoir de procurer aux assurés un bénéfice et des avantages sérieux, une sécurité absolue dans les organes chargés de l'assurance.

C. — Le troisième inconvénient fondamental, c'est *l'absence du lien entre l'assurance-invalidité et l'assurance-vieillesse*. L'invalidité reçoit 1 franc par jour et a donc 360 francs jusqu'à soixante-cinq ans, mais alors? Rappelons qu'un homme, actuellement âgé de trente-deux ans et qui effectue des versements jusqu'à soixante-cinq ans, n'arrive qu'à une pension de 200 francs. Il y a donc là une chute, plus douloureuse encore pour ceux qui sont plus âgés. Et encore faut-il que l'invalidé verse sa cotisation de vieillesse; s'il ne la verse pas, il n'aura rien à soixante-cinq ans; l'invalidé vieux sera donc abandonné ou presque.

C'est une des inconséquences et l'un des vices essentiels du projet du gouvernement.

D. — Le quatrième inconvénient est du même genre : c'est *l'arrêt dans la prestation des soins médicaux et pharmaceutiques à soixante-cinq ans*. En effet, les travailleurs âgés de plus de soixante-cinq ans, en vertu de l'article 6, sont exemptés de l'obligation; ils cessent donc de profiter de tous les avantages attachés à la qualité d'assuré obligatoire. Le fonctionnement de tout le système d'assurance-maladie cesse. Et ici encore, les vieux sont abandonnés à leur triste sort.

E. — Le cinquième inconvénient touche à *l'organisation même de l'assurance-vieillesse*, et notamment : à *l'insuffisance du taux de la pension et au chiffre trop élevé de la cotisation de l'ouvrier (6 francs) et à l'insuffisance de celle des patrons* (rien en régime définitif). Cette cotisation du patron reçoit une *affectation critiquable* : elle n'est pas versée par le chef d'entre-

prise sur le livret de son ouvrier; elle est versée dans un fonds spécial sur lequel seront prélevés les accroissements de rentes pour les plus vieux. Ce sont donc les jeunes qui pâtissent de cette situation : ils ne profitent pas des versements faits par leur patron, mais celui-ci va aux assurés plus âgés. Remarquons, en passant, que c'est dans cette caisse que l'Etat puise, pour accorder les suppléments de rente aux pensionnés : il fait donc des prodigalités avec l'argent d'autrui.

F. — Le service médical n'est pas organisé et la liberté du choix du médecin n'est pas assurée.

G. — Enfin, il y a à signaler *diverses lacunes* qui témoignent de la façon insuffisante dont le projet a été étudié :

Quand commence l'obligation? A 16 ans? Ce n'est pas indiqué.

Que fait-on des appelés au service militaire, des détenus, des marins, des ouvriers travaillant pour le compte de plusieurs patrons, ou dans les industries saisonnières, des ouvriers à domicile, des travailleurs étrangers.

Comment est définie l'invalidité? On le cherche en vain.

Comment se réglera le sort des assurés facultatifs?

Comment s'administrera l'établissement régional? Voici une mutualité en quelque sorte officielle et elle n'a pas de statuts prévus.

2° Au point de vue politique.

Le projet apparaît comme le couronnement de l'œuvre libérale sur le terrain de la mutualité.

A. — Remarquons tout d'abord que seules les sociétés reconnues (et agréées) n'entrent plus en ligne de compte. Or, ces sociétés-là sont presque toujours des sociétés libérales ou socialistes.

B. — Remarquons ensuite que les mutualités devront en outre être agréées; or, les *conditions d'agrèation sont extrêmement lourdes* et elles enlèvent aux sociétés libres *non reconnues* toutes possibilités de se faire agréer ou de subsister. Seules pourront subsister les sociétés qui bénéficient de subsides ou d'avantages spéciaux.

C. — la société mutualiste sera à la merci du médecin (art. 16, 1^o). Dans les campagnes catholiques, on sait ce que cela veut dire.

D. — Le 6^o de l'article 1 est la révélation de ce que jusqu'à ce moment on n'avait pas osé dire : *toutes les clauses restrictives et interdictions d'ordre politique sont maintenues*; comme pivot de l'assurance obligatoire, on prend donc des sociétés politiques : c'est un attentat à la liberté d'opinion et de conscience. On répond : « Mais vous avez les Conseils régionaux ».

E. — Les Conseils régionaux, ce sera le *Refugium peccatorum!* Institution boîteuse, non viable, où les assurés ne pourront retirer tous les bénéfices de la loi. *C'est là que nos amis des campagnes flamandes des villages, où il est radicalement impossible de créer une mutualité, même neutre, à côté de la mutualité catholique; c'est là que nos amis devront aller trouver des garanties.* C'est la spoliation véritablement organisée de tous les éléments non catholiques.

Le plus odieux dans tout cela, c'est que l'assurance est obligatoire; chacun, dans les petits villages, devra être assuré, car peu nombreux sont ceux qui gagnent plus de 2.400 francs.

La plupart vont à la mutualité catholique *Voòr God en Vaderland!* car ils n'oseront pas aller ailleurs.

Quant aux autres, ils iront au Conseil régional, mais ils seront frappés moralement et matériellement :

moralement, car ils seront mêlés, au Conseil régional, aux condamnés, aux ivrognes, à la lie de la population; je ne parle pas des persécutions, des mépris qui les attendent et auxquels ils auront à résister au village même.

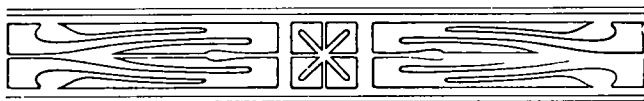
Matériellement, car, obligés de payer plus que les membres de la mutualité catholique, ils auront des avantages presque nuls et seront exclus, en fait, du bénéfice de la loi.

En vérité, ce projet de loi est la menace la plus impudente que le parti clérical ait osé diriger contre la moitié anti-cléricale du pays depuis la loi scolaire. Notre vœu le plus ardent est qu'elle soit comprise de tous, que chacun en saisisse la portée et les dangers sans nombre, et qu'elle soulève dans le pays une réprobation qui emporte avec elle le Gouvernement et les les hommes qui l'ont conçue.

EDOUARD PÉCHER

Membre de la Chambre des Représentants.

Rapport présenté au Congrès de la F. N. E. L.
à Gand (1913).



Pourquoi je ne suis pas libéral

PAR

M. le député VANDERVELDE

Né d'une famille libérale, fils de père doctrinaire, nous dit M. Vandervelde, je fêtai, en 1858, comme un bon libéral, la chute du gouvernement clérical. En 1880, je devins membre de la Jeune Garde d'Ixelles, où je fus présenté par Léon Furnémont, qui lui aussi a mal tourné depuis, et par E. Fûchs aujourd'hui gouverneur général du Congo. Dans ce cercle, je représentais l'élément ultra conservateur.

La lecture de Proudhon me fit aimer le socialisme, mais à la base de mes convictions nouvelles, il y a un motif sentimental, d'ailleurs, à la base de toute conviction politique, s'il n'y a un motif d'intérêt de classe, il y a une considération purement sentimentale. Quelqu'un qui n'est pas ouvrier, mais bourgeois, ne peut être socialiste que parce que, pour des raisons sentimentales il veut collaborer à l'émancipation de la classe ouvrière.

Mais ne peut-on vouloir cela sans être socialiste? Le libéralisme peut avoir un programme social, pro-

gramme de réalisations immédiates ayant pour but le bien-être des travailleurs.

Oui, mais s'il y a des analogies entre libéralisme et socialisme, il y a d'autre part des différences irréductibles.

Le déterminisme politique et le matérialisme dans l'Histoire, qui sont des Idées socialistes, voient dans les luttes politiques des luttes d'intérêt et mettent à la base de l'opinion des classes et des masses, l'intérêt. Pour le libéralisme, au contraire, les partis ne sont pas des partis de classe mais des partis d'Idée, et les luttes politiques sont des luttes d'Idée.

Un autre principe irréductible est la lutte des classes opposées à la collaboration des classes.

Et enfin, l'idéal socialiste du collectivisme s'oppose aux conceptions individualistes, libérales, de la propriété.

Malgré ces abîmes, le but poursuivi par les deux partis est le même : tous deux se réclament de la liberté et admettent avec Louis Blanc (1) que la liberté a pour piedestal la propriété. Comment donc se demande-t-on des deux côtés, donner à tous les hommes cette propriété qui conditionne leur liberté? Et c'est ici que la divergence s'accroît.

Le libéralisme veut atteindre la liberté par la diffusion de la propriété personnelle; le socialisme veut faire participer tous les individus à la propriété collective.

De ces deux idéals contradictoires, dit M. Vandervelde, j'ai choisi le second parce que je pense que, autant l'Idéal collectiviste est le résultat logique de l'évolution industrielle, autant je crois l'idéal libéral utopique et contraire à cette évolution.

(1) L'organisation du travail.

Prouvons d'abord que la propriété individuelle est en recul. La Belgique en 1880, sur 100 hectares en culture ordinaire, 35 étaient exploités en faire valoir direct, 65 par fermiers locataires. En 1895, 31 en faire valoir direct, 69 en ferme. La terre échappe donc à ceux qui la cultivent, et cela surtout dans les provinces riches, où le faire valoir capitaliste est très répandu.

Si nous passons au commerce, nous voyons une augmentation apparente de la petite exploitation; mais en les examinant de plus près, nous voyons que bon nombre d'exploitations particulières peuvent être ramenées à une seule exploitation capitaliste. Tels les cabarets nombreux dépendants d'une seule brasserie. Le pullulement des intermédiaires ne change rien au fait. Et c'est même là un phénomène que bien loin de s'en réjouir, il faut considérer comme pathologique (1). Car ces intermédiaires mènent dans l'oisiveté une vie qu'ils auraient pu consacrer au travail dans la collectivité.

2) Les Maisons Ouvrières.

Je dirai d'abord que le Socialisme n'est pas adversaire de cette institution et que l'idée de la Ligue Nationale des M. O. appartient à Hector Denis. Mais je considère ce moyen comme inefficace, lui aussi.

Et puis, est-il désirable que l'ouvrier soit propriétaire de sa maison? Dans les conditions actuelles si instables du travail, cette propriété l'attache au sol, l'empêche d'aller chercher ailleurs des salaires meilleurs. La maison ouvrière fait, en fin de compte, le jeu du patron capitaliste qui veut garder chez lui la main-d'œuvre à bon compte.

D'autre part l'augmentation sans cesse croissante

(1) C'est notamment l'avis de Charles Gide.

de la rente foncière urbaine rend de plus en plus difficile la propriété pour l'ouvrier.

Je disais le procédé inefficace; et en effet, voici les résultats dérisoires obtenus en Belgique, qui, à en croire le Gouvernement est au point de vue habitations ouvrières — comme d'ailleurs à tous les autres points de vue — le premier pays du monde.

Le nombre des maisons ouvrières est tout juste équivalent à l'accroissement de la population. A Bruxelles, la situation est restée stationnaire et l'auteur clérical du Rapport sur la question, trouve cela déjà très joli.

Faute d'enquêtes, il est difficile de définir la situation. Voici le chiffre de Seeböhm-Rowntree, valables pour les maisons appartenant *pleinement* aux ouvriers. Il divise les ouvriers en trois classes : ceux à haut salaire, ceux à salaire médiocre, et ceux à salaires misérables, qui habitent des taudis.

	Prov. Wall.	Prov. Flam.
1 ^e cat.	4 %	4,8 %
2 ^e cat.	4,55 %	0,30 %
3 ^e cat.	0,68 %	0,51 %

Il n'y a donc pas 1 % qui ne soit pas locataire. En présence de ce résultat il est légitime de dire que jusqu'ici ce moyen n'a pas abouti.

3) Participation, par actions, des ouvriers aux entreprises capitalistes.

Je conteste que ce moyen généralise la petite propriété. Contre le socialiste Bernstein, je crois avec le conservateur Paul Leroy Beaulieu que « les sociétés anonymes ont servi à créer une grande inégalité de richesse. »

D'ailleurs, qui ne voit qu'à notre époque de machi-

nisme, de sociétés anonymes, de trust, la production capitaliste se substitue à la production personnelle, qu'elle se concentre de plus en plus, proportionnellement au décroissement du nombre des producteurs indépendants. Voici pour l'empire allemand, le taux des producteurs indépendants :

	1882	1895	1907
Agriculture	28 %	31 %	25 %
Commerce	45 »	36 »	29 »
Industrie	34 »	25 »	18 »

On me dira que les libéraux ne contestent pas le recul de la diffusion de la propriété. Mais, si actuellement la Société évolue vers la centralisation de la propriété, ne peut on réagir par une politique ayant pour but la diffusion et la reconstitution de la propriété personnelle ?

Et c'est à cela que correspond le programme démocratique libéral : il veut par divers moyens : accroissement de l'épargne; organisation de maisons ouvrières; participation, par actions, des ouvriers aux entreprises capitalistes, réaliser ce programme que jø trouve, pour ma part, utopique. Voici en effet les résultats *insignifiants* obtenus jusqu'à ce jour.

1) L'Épargne Ouvrière.

On peut dire qu'en Belgique il y a aujourd'hui un milliard d'épargnes appartenant en grande partie aux ouvriers. Mais, examinons la répartition de ce milliard. Sur 100 livrets, il en est 43 portant de 1 à 20 francs, 18 de 21 à 100 fr., 17 de 101 à 500 fr., 7 de 500 à 1000 fr., 14 au-dessus de 1000 francs.

La majorité des épargnes individuelles est donc inférieure à 1000 fr. et même à 500 fr. La plupart ne dépassent pas 200 fr. (61 %). Peut-on dire, en pré-

sence de cela, que par l'épargne on a fait de l'ouvrier un capitaliste au petit pied et que l'épargne lui a donné la liberté, avec la propriété pour piedestal? Mais non, car la première circonstance venue, maladie, chômage forcé etc., les rejette dans le prolétariat.

Il y a tendance croissante à l'inégalité des classes. Voici, pour la Saxe les statistiques de Erkner, pour 1879-94, sur l'impôt sur le revenu.

Revenus de moins de

800 mks.	augmentation :	17 %
800 à 1600	:	116 %
1600 3300	:	71 %
3300 4600	:	74 %
4600 5400	:	154 %
5400	:	212 %

L'augmentation, faible pour les revenus moyens (1600 à 4600) est énorme pour les revenus minimes (au-dessous de 1600) et pour les revenus élevés (1).

Ce sont les classes extrêmes de la Société qui se développent le plus fortement, et cette concentration aux deux pôles est un phénomène destructif. Jamais plus qu'à notre époque la vie sociale n'a présenté de plus criants contrastes. Il résulte des statistiques de Rowntree pour York que 28 % des habitants n'a pas un revenu capable d'assurer sa vie physique. Ce taux, pour une ville moyenne, ayant une valeur de type, coïncide avec celui de Londres (30 %) établi par Booth.

Et à une époque où 1/3 de la population urbaine ne mange pas assez, littéralement à cette même époque l'Angleterre compte 500.000 philatélistes, la valeur des timbres augmente chaque année et dépasse celle des orchidées! Il semble, aujourd'hui que, plus

une dépense est absurde et inutile, plus elle s'élève en exorbitance.

Comment ne pas s'émouvoir de contractes aussi énormes? Il faut y chercher un remède.

Vouloir rétablir une égalité relative par la propriété individuelle est une impossibilité, une utopie. La production devient sociale et collective, il faut donc créer la propriété collective. Et c'est parce que le socialisme veut le collectivisme, seul moyen d'amener à cela, que je suis socialiste.

Il existe actuellement d'immenses syndicats, tel le syndicat minier Westphalien-rhénan, sur lesquels l'Etat pourrait facilement mettre la main. Cependant le « tout à l'Etat » n'est pas une formule. Il faut s'entendre : l'Etat pour les uns est le corps de la nation, pour d'autres c'est le Gouvernement. Si vous admettez la première définition, je suis partisan de la propriété d'Etat. Cependant il y a deux conditions encore à la socialisation des grands moyens de production :

1°) Il faut que l'Etat d'aujourd'hui, bourgeois et socialiste, soit conquis par le prolétariat et devienne l'Etat populaire des travailleurs.

2°) La réalisation du collectivisme implique la séparation du gouvernement des hommes et de l'administration des choses. Il faut séparer l'Etat politique, organe d'autorité (Gouvernement), de l'Etat de gestion.

Cela est possible : l'exploitation Suisse des chemins de fer, l'exploitation minière en Prusse le prouvent, l'Etat socialiste sera une autonomie financière et administrative, travaillant avec des corporations autonomes de travailleurs.

Cette transformation rencontrera beaucoup de résistances : et les libéraux comme Lloyd George qui veulent en réaliser une partie, se trouveront entravés par

les intérêts privés que rendront impuissante la générosité des esprits libéraux.

Le libéralisme me paraît être un oreiller de paresse qui permet de se dire, aux généreux, qu'ils sont des conciliateurs, qu'ils auront à tenir un rôle d'arbitre et qu'ils recueilleront le fruit des luttes auxquelles ils n'auront assisté qu'en spectateurs.

C'est là une tactique séduisante et dangeureuse, et, dans la lutte, le parti libéral pourrait bien être anéanti. Le rôle du libéralisme peut-être plus noble, efficace, fécond, en prenant exemple sur les ministres radicaux anglais d'aujourd'hui qui réalisent une part de socialisme, une partie de l'idéal du peuple. C'est là un rôle de transition entre l'état social actuel et l'avenir. Mais même cela ne donne pas la satisfaction que donne la lutte elle même et c'est avec une satisfaction profonde, ajouta M. Vander Velde que je revois ma carrière de vingt-cinq ans de lutte, les joies éprouvées au cours de ces luttes avec des camarades qui sont devenus des amis, des frères : c'est là le patrimoine le plus précieux que l'on puisse acquérir !

Compte-rendu d'une conférence faite par M. Vander Velde
au Cercle Littéraire des E. L.



Au devant de la démocratie

La fin du 18^{me} siècle et les deux premiers tiers du 19^{me} siècle sont, au point de vue de la doctrine, une époque d'une quiétude admirable : 1789 a vu la déroute du privilège et de la réglementation. La morale se dresse inébranlable. La théorie de la Raison au service de la liberté domine l'organisation sociale.

Quand nous lisons des écrits de vers 1800, par exemple, tout nous paraît vieillot, désuet : des faits nouveaux ont surgi, certains mots ont un sens différent d'alors. Bref, la doctrine de la liberté conduite par la Raison n'exerce plus l'hégémonie sur l'esprit public. Une orientation nouvelle se manifeste par mille symptômes; il ne faut pas chercher les manifestations dans les chiffres des élections, ou dans les cadres rigides des partis : la pensée y est entravée par une discipline qui force sa souplesse, ou par des compromis. Les traces de l'orientation nouvelle, on les trouve dans les petits faits quotidiens, dans la carrière que l'on rêve pour ses enfants, dans les titres de livres, d'articles; dans l'abonnement à certains journaux; dans les relations que l'on se fait, dans la conversation, le vocabulaire, etc.

Les yeux sur ces petits faits, l'observateur consta-

tera l'accord déconcertant de personnes que tout préparait à éloigner l'une de l'autre. Cet accord est négatif en ce sens que de part ni d'autre on ne veut de doctrine, on ne veut renouveler l'erreur des Jacobins; et positif en ce que l'on admet que seuls les faits comptent, que les lois ne valent que pour autant qu'elles s'adaptent aux faits.

Cette unanimité dans la réaction contre la doctrine, dans la superstition du fait, a amené en politique sociale la substitution de l'empirisme à l'intelligence. On a abouti à une méthode qui consiste précisément en une absence de méthode.

Or, quand le pouvoir sera à la Démocratie, il n'y aura pas de limite aux revendications : puisqu'on a abandonné toute méthode, ce sera le règne et la lutte des appétits.

Mais, le passé nous l'apprend, aucun pouvoir ne peut résister s'il n'a pas une idée à réaliser : l'idée d'Etat se perd; les intérêts locaux sont les seuls qui comptent : plus d'idée de patrie, de nation, plus de problèmes politiques. On tombe dans l'empirisme, on devient indifférent à l'essor des voisins (cfr. la Chine).

Un autre motif qui montre la nécessité d'une doctrine, c'est que le développement normal de la société exige une direction menée par l'Elite Intellectuelle qui doit élaborer, réaliser, défendre les Institutions.

Nous avons assisté à l'évanouissement de la doctrine de la Liberté au service de la Raison. Par quoi a-t-on essayé de la remplacer? Deux tentatives seulement ont été faites :

La première, élaborée dans les Universités Allemandes, tend à considérer l'extérieur des sociétés humaines : elle représente la société comme un tout, un être en soi, et oublie que la société n'existe pas,

qu'il n'y a que des individus s'adaptant à des lois nécessaires. Avec son point de vue panoramique, cette théorie croit que la société est guidable, perfectionnable, disciplinable : elle veut créer plus d'égalité, plus de justice etc.

Cette séduisante doctrine a le défaut d'être inapplicable, car, l'incarnation d'une telle société, l'Etat, devient ainsi dépositaire naturel de toute réforme sociale, et est obligé de faire toutes les réformes sous peine de manquer à son devoir.

C'est la théorie de la solidarité créée par l'autorité, qu'on appelle aussi le socialisme de la chaire (cf. Lavaley). Mais cette doctrine ne peut avoir prise sur l'esprit public : abandonner tout à l'Etat, qui n'est somme toute que l'intervention bureaucratique, cela n'a pas l'appui de l'opinion publique. C'est pourquoi cette doctrine, dans laquelle on a d'ailleurs puisé pour quelques détails d'organisation sociale, n'a pas été respectée en tant que corps.

A côté de la théorie allemande, il en existe une autre, rigoureusement logique, paraissant irrésistible et dont la simplicité est lapalissienne :

Il y a deux classes : les exploitants et les exploités. La seule, l'indiscutable solution consiste à remplacer la première par la seconde.

Si l'on admet cette solution, c'est-à-dire si l'on veut établir la dictature ouvrière, il faut admettre aussi tous les moyens pour y atteindre, et le plus puissant, la haine des classes, devint légitime et même sacré. La haine, érigée à la hauteur d'un principe, se manifesterà dans l'action syndicaliste « au relent sangui-naire » (1), « la seule qui puisse enflammer dans la

(1) Mac Donald.

masse l'ardeur qui vivifie la foi » (1). Le syndicat est l'école naturelle de l'action nouvelle, qui éveillera l'esprit de révolte permanent : la violence est belle et héroïque; seule elle peut sauver de la barbarie.

Quel effet cette théorie produit-elle sur les indépendants? le caractère non fraternel de cette doctrine les en détache. Elle n'eut du succès que chez des êtres misérables, dont la pauvreté est l'excuse.

Voilà les deux seules doctrines élaborées : pas d'autre bannière où se ranger. Eh bien, il faut une doctrine nouvelle, adaptée aux faits, il faut réhabiliter la doctrine, réagir contre la tendance qui veut s'en passer. La doctrine est le seul instrument de prise sur l'opinion publique, et notre faiblesse est de ne pas avoir de doctrine.

Elaborons en donc une! Peut-être ne la verrons nous pas réalisée! Peu importe le quand; le pour et le comment seuls importent.

Pour créer une doctrine, il faut s'inspirer des réalités présentes : la première est que toujours le pouvoir a été un groupe social acceptant les fonctions indispensables à la continuité de la vie du groupe : il a été à l'élément militaire tant que la question de la défense extérieure primait les autres; à la noblesse foncière aux époques où la grande propriété terrienne était le seul moyen de se distinguer de la foule; aux marchands quand leur ascendant s'imposa, quand il ne pouvait qu'être à eux, comme dans les grandes communes flamandes au Moyen-Age.

Cette vérité admise, à qui ira le pouvoir aujourd'hui.

La révolution industrielle du 18^e siècle, substituant le machinisme au travail manuel, a fait passer l'hégé-

(1) Sorel.

nomie — et cela était fatal — aux entrepreneurs, à ceux qui, seuls, pouvaient entreprendre de mettre en valeur les inventions nouvelles. Le pouvoir — et avec lui les avantages qui y sont attachés — est allé à eux par nécessité, par une loi de l'histoire. Mais peu à peu, avec l'expansion du régime industriel, par la fatalité des circonstances, la force des capitaux a augmenté et a échappé, forcément, aux entrepreneurs; car, le capital augmentant, il a fallu le mobiliser : l'entrepreneur disparaît, le capital devient anonyme. La fonction exercée jadis par l'entrepreneur est remplie maintenant par un salarié (directeur, administrateur, ingénieur, etc.).

Tout indique que le pouvoir sera, demain, aux mains de la classe des Travailleurs. En effet, dans les mille symptômes dont nous parlions plus haut, on retrouve toujours ce mot : le Travail; on ne parle pas du Risque des Capitalistes. On ne le conteste pas, mais on se tait la dessus, le cant empêche d'en parler. Le mot Travail est à la mode, tellement qu'on en est arrivé à accoler deux termes dont rien n'indiquait l'accouplement : Université du Travail!

La société de demain aura le Travail comme force dominante; la doctrine de politique sociale doit partir de cette axiome tiré des faits.

Eh bien! n'essayons pas de leurrer les puissants de demain, mais plutôt, préparons les au pouvoir, faisons leur éducation, facilitons leur rôle de demain, et inculquons leur le principe de la responsabilité, la résultante des faveurs et des privilèges conférés.

Tel est le premier fait que nous retenons.

Autre fait : les individus ont la sensation de n'exercer qu'une faible action sur la marche des choses. Il y a un abîme entre les besoins et les moyens.

L'individu ne comprend pas sa place dans la Nation, mais bien celle dans son groupe : les intérêts professionnels sont les seuls qu'il comprenne.

Il faut s'incliner, tenir compte du nombre. A mesure que l'autorité du Groupe augmente, celle de l'Individu s'efface.

Avec ces deux faits qui se résument en ce que la société de demain est à des *Groupes de Travailleurs*, comment concevoir cette société, créer l'équilibre social, faire qu'un groupe n'étouffe l'autre ?

Pour réussir, il faut aller au devant de la Démocratie et lui apprendre à porter le poids des Responsabilités, responsabilités qui naissent des pouvoirs conférés. La solidarité révélée par la science, solidarité organique : hérédite, germe à communiquer, a dégagé la notion de la valeur du stock humain et a provoqué un mouvement de contrôle de ce stock par le pouvoir public. Les congrès eugéniques, les mouvements de protection de l'enfance vis-à-vis des parents-indignes, le manifeste du soin prénatal pour la conservation des générations futures, en sont autant de symptômes. Les mesures de pensions ouvrières, pensions nationales (Angleterre, Danemark), garanties contre le risque professionnel, se rattachent à cet ordre d'idées.

Le principe de la responsabilité veut qu'on n'accorde pas à certains groupes, au détriment d'autres, des avantages : or, à côté des ouvriers qui aujourd'hui réclament un pouvoir qu'ils auront demain, il y a la classe de ceux qui travaillent dans les livres, qui ont pour eux la probité et un travail respectable, auxquels l'ouvrier rend hommage et dont il subit l'ascendant. Il faut laisser à chaque classe la place conquise ou qu'elle va conquérir.

Aux principes, passés, vides ou non fraternels, nous

substituerons donc une doctrine : la démocratie par la responsabilité, responsabilité par laquelle nous pouvons nous défendre et construire avec foi, ardeur et persévérance. Et même entre nations le principe de la responsabilité s'affirme : la Turquie en n'exploitant pas les richesses de la Macédoine par exemple, a manqué à son devoir et la guerre de Cuba n'est que la sanction du scandale contre la civilisation qu'était le régime espagnol : c'est là une conscience nouvelle à laquelle il faut se conformer.

En ces temps d'absence de doctrine, un beau rôle est celui de préparer des âmes élevées, intelligentes, hautes, qui se décideront à s'intéresser aux problèmes de la destinée.

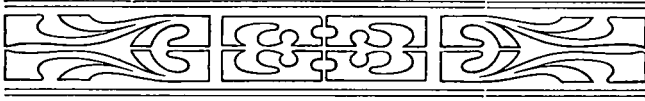
E. WAXWEILER.

Conférence faite au Cercle Littéraire des E. L.

II

COLLABORATION

ESTUDIANTINE



De quelques Recherches et Découvertes Singulières

CONCERNANT LA

Semaine Sociale de l'Institut Solvay

Nous n'insisterons pas sur ce que nos lecteurs savent déjà de la Semaine Sociale. Il est entendu qu'à leurs yeux c'est un groupement de quarante à soixante individus, circulant par la Belgique, mûs par un esprit didactique et décidés à pénétrer là où on ne pénètre pas d'habitude.

En d'autres pages sans doute viendront des comptes rendus complets, détaillés, limpides et descriptifs. A Dieu ne plaise que nous empiétons sur leurs champs; ce que nous allons écrire ici ne sera pas un compte-rendu, pas plus qu'un compte-courant ou un comte du pape, mais un *Conte* emprunté à très folastres archives.

Si l'on considère la Semaine Sociale de points de vue peu fréquentés on y trouve à faire maintes observations et constatations curieuses qui débordent le cadre habituel des narrations, résumés et conclusions d'ailleurs. Il est un de ces points de vue, très élevé,

même abrupte et surtout caché dans les feuillages jaunissants de vieux grimoires auquel nous nous efforcerons de vous guider tantôt.

Asteur, délassons-nous, et ceci par simple jeu d'esprit, à renverser, à pégouder cul par dessus tête, cahot de ci cahot de là, les définitions habituelles de la Semaine Sociale.

Nous avons entendu dire : « Nous recevons la Semaine Sociale... » et encore... aux restaurants ». « Tables réservées à la Semaine Sociale... » etc. comprenant bien par là que l'on tenait la Semaine Sociale pour un groupement d'individus. Eh ! Messieurs ! Une Semaine peut-elle être un groupement d'autres choses que de jours ?

Autre inconséquence : Semaine ne devrait-elle pas être hebdomade ? et si du Lundi au Samedi je compte sans errer je n'ai que l'hexomade. Nous voilà donc obligés de dénommer Semaine, au lieu d'une mesure de temps, respectable entre toutes et divisée en sept jours, un groupement s'étendant à la fois dans l'espace et le temps, élastique dans l'espace et limité à six jours dans le temps, ce qui est évidemment absurde.

Pour ce qui est d'y accoler le terme Sociale nous n'y voyons pas d'inconvénient, confiants en des précédents aussi sacré que la Semaine Sainte et aussi suivi que la Grande Semaine d'Ostende.

Mais ces commentaires ne servent aucunement à éclairer le sens profond de la Semaine Sociale. Simples condiments, disons-nous, à ce mets résistants, acanthe à cette colonnade, apogiature à cette symphonie ; que le chemin de la Vérité pénétrante nous soit orné et partant plus facile.

« Messieurs, nous direz-vous, nous avons lu de la Semaine Sociale un rapport fort bien fait, très détaillé

et terminé par des conclusions solidement basées sur des fondations profondes. Que prétendez-vous donc nous enseigner de plus? »

« Messieurs, dirons-nous, nous respectons grandement ce rapport et n'avons garde d'en contester la sincérité. Mais si vous savez comment s'est écoulée cette semaine, quels en ont été les moments, si vous savez ce qu'elle a exhibé, si vous savez ce qu'on en peut conclure, croyez-vous donc savoir *pourquoi* elle a été, quelles sont ses attaches dans l'histoire et quel fragment de la Logique Universelle représente la Logique de sa structure? »

* * *

Cet aspect autre méritait un examen. Nous ne croyons pas abuser en offrant à nos lecteurs de leur exposer le résultat de nos recherches.

Commençons par le commencement.

La science allemande moderne et spécialement la science de tout ce que crée la pensée, découvre dans chaque phénomène et dans chaque œuvre humaine surtout, des choses d'une subtilité admirable. Le savant allemand est si subtil qu'une œuvre, même géniale, se trouve tout soudain qu'elle est disséquée, bourrée de pensées si profondes que celui qui l'a faite, lui même, n'est pas bien sûr de les y avoir mises. Il en est de même des exécutions musicales et l'on sait, et cela est incontestable, que tout ce qui vient d'Allemagne en fait de Science ou de Musique est *au dessus* de nos appréciations.

Or, appliquons leurs méthodes.

Ils ont trouvé dans l'antique drame des Nibelungen, brutal, sauvage, cruel, sanguinaire, primitif enfin, une peinture précise et véridique de notre société.

Puisqu'ils découvrent dans des drames primitifs des fragments de notre organisation sociale, qu'il y a donc entre ces deux choses un rapport constant, pourquoi nous autres, subtils comme eux, ne découvririons-nous pas dans notre société l'image fidèle de fragments de drames primitifs? Et suivez bien notre raisonnement : Nous dégradons du général au particulier; La Semaine Sociale est sans contredit un aspect de l'organisation sociale moderne; dès lors rien n'empêche que la Semaine Sociale corresponde à un drame plus ou moins antique ignoré dans quelque recoin.

Il suffisait donc de trouver cette œuvre.

Nous ne prétendrons pas que le travail fût facile. Pourtant en opérant certaines comparaisons il nous fut possible de flairer au milieu des fines et si diverses odeurs de poussières de multiples manuscrits une poussière d'un parfum particulièrement attrayant et savoureux pour nous. Était-ce donc le pollen presque impalpable de cette fleur littéraire que nous cherchions? Eh! sans doute, ce l'était, pensez notre joie :

Dans le moment le plus féérique du Moyen-Age, un drame, drame religieux naturellement, un *Mistère* me semble-t-il, avait été joué, durant six jours et représentant une course folle au travers des régions les plus diverses avec un appareil considérable de troubadours, hommes et femmes sauvages, géants, pages et fous hurleurs, chevaliers, écuyers, frères prêcheurs, apôtres, saints, âmes errantes... etc... etc... Dieu le père y était représenté en personne et le Diable aussi.

Il va sans dire que le texte ne nous est pas tombé entier ni en une seule fois entre les mains. Les fragments étaient épars. Plusieurs semblaient l'original ou l'exacte transcription des textes primitifs, d'autres paraissaient des adaptations plus récentes, d'autres

devaient carrément être considérés comme interpollations de scribes indéclicats; ces derniers bien entendu ont été traités comme il convient de traiter parasites. Après cet échenillage nous restaient assez de fragments pour reconstituer la suite des journées.

Notre but maintenant est de dégager de ce Drame les thèses, trames, scènes, épisodes, chœurs, discours, paroles, répliques, personnages correspondant à des moments, phases et assistants de la Semaine Sociale. Nous citerons quelques fragments importants. Mais pour la facilité des lecteurs il nous a semblé préférable de rajeunir, sans les farder, des textes vraiment incompréhensibles pour les non initiés. Déjà on le sait, la langue moderne des écrits sociaux est redoutable par les écueils rocailleux que sont certains termes. Pensez cette difficulté à quelque siècle passé de longtemps et vous nous rendrez grace.

L'argument est pareil à celui de tout *Mistère*. Ce n'est pas à proprement parler une « action » comme dans le théâtre moderne mais un prétexte à différents développements ayant un trait d'union dans le rôle unique de quelques personnages semblables aux compères de nos revues.

Cet argument pourtant est annoncé dans un prologue assez développé. Nous avons eu le bonheur de retrouver cet important monument de la poésie dramatique française. Aussi le reproduirons-nous en entier.

Ce prologue met en scène, aux portes du Ciel, Dieu et son habituel confident Lucifer. Il est évident que Dieu n'est pas content. Le monde ne le satisfait pas, la société humaine s'organise mal, les hommes ne se classent pas dans les alvéoles qui leur sont réservées, les cadres dont Il a voulu entourer tous ces tableaux

vivants que sont les groupements humains jouent aux angles. Enfin les jointures se déboitent et Dieu n'est pas content. Au fond, ne serait-Il pas blasé un peu comme un enfant qui a trop usé d'un jouet. Il lui faut autre chose, autre cadre ou autre toile, Il veut tout refaire. Mais Lucifer le morigène, le bouscule même un peu, lui montre les conséquences de sa conduite.

Ce dialogue est capital. Lisez en effet dans l'introduction au programme de la Semaine Sociale : « ... tend à montrer comment, sous la pression de nécessités nouvelles, des changements se préparent dans les cadres mêmes de la société actuelle ». La ressemblance n'éclate-t-elle pas aux yeux. Le prologue aussi ne tend-il pas à montrer comment Dieu, l'éternelle et toujours nouvelle nécessité, prépare des changements dans les cadres de ses créatures? La moralité du prologue est décisive à cet égard :

« Que la volonté de Dieu soit faite sur la terre comme au Ciel !

Sous la pression de Nécésités nouvelles, des changements se préparent dans les cadres mêmes de la société actuelle ».

Poursuivons. Dieu s'est plus ou moins laissé convaincre par son confident favori et d'accord commun avec lui décide d'envoyer des Missions parmi les hommes pour étudier où le bât les blesse et de quel plus ample harnachement il leur faut en général encadrer le col.

Nous lisons d'autre part (cf. introd. préc.) « ... dans les institutions un mouvement *général de réadaptation*, dont on trouve notamment des témoignages caractéristiques dans *l'élargissement* de la mission des pouvoirs publics ». N'insistons même pas sur un rapprochement aussi évident. Le moment est venu nous semble-t-il d'offrir au lecteur in extenso cet admirable prologue.

Dramatis personae

Dieu le Père.

Lucifer.

Le Prophète.

Anges domestiques.

DIEU LE PÈRE.

N'as-tu jamais senti sourdre en toi, Lucifer,
Comme un poison pervers et lent qui s'insinue?...
Lorsque tu regardais les flammes de l'enfer,
N'as-tu jamais senti la douleur imprévue
D'un liquide brûlant qui coule avec ton sang,
Qui envahit ton corps et puis gagne ton âme,
Qui bouillonne et puis monte et soudain redescend
Comme un flux effrayant? Je sais combien tu blâmes
Mes terreurs, mais laisse moi dire : J'ai souffert,
Je souffre encor d'un mal étrange qui torture
Mon vieux cœur pantelant, comme fouillé d'un fer
implacable, mon cœur que tisonnent, triturent,
Les crocs érubescents du doute et des remords;
Et j'envie, entends-tu, l'immortel Prométhée,
Enchaîné sur un roc triste comme la mort,
Je l'envie, ô malheur, car son âme indomptée
Monte vers le soleil et montera toujours,
Malgré sa chair souffrant l'éternelle souffrance,
Malgré son flanc rongé par l'éternel vautour,
Comme un hymne radieux d'éternelle espérance.
Pauvre divinité! Je suis Dieu tout puissant,
Dérisoire puisqu'aujourd'hui je pleure,
Et me lamente enfin, comme un petit enfant
Sur un jouet brisé! Mensonge tout à l'heure.

Quand je réalisais mon gigantesque rêve,
Façonnant de mes mains l'univers tout entier.
Lorsque j'accumulais, sans repos et sans trêve,
Comme un maçon géant, dans des flots de mortier,
Les énormes rochers, les montagnes neigeuses;
Vaineté, tout cela! lorsqu'impavide et sûr,
Dans les ténèbres lourds, dans la nuit orageuse,
Dans le néant compact, dressant ainsi qu'un mur
Son infrangible effroi, je lançais la lumière,
Les astres éclatants, les mondes, les soleils,
Et tout l'or giroyant et les grappes trémières
De fruits miraculeux, dans l'espace vermeil
Qu'éclaboussait de feu, l'immense parabole
Du bolide embrasé! Mensonge! Vaineté!

Car je suis là souffrant, je quémande une obole
Tel un mendiant piteux; J'implore, ô Charité,
De cet ange déchu, de cet esprit retors,
Qui perdit les humains, oui du Malin lui même
Désabusé, j'attends des mots, un réconfort.
Car je n'exige pas, Lucifer que tu m'aimes
Je suis seul, il est vrai... Ce que je te demande
Ce n'est pas de chérir le bras qui te jeta
Dans l'inférieur palus! Ce que je te demande,
Ce n'est pas d'embrasser, dans ce pénible état,
Mon visage meurtri. Mais non! c'est autre chose
que tu devrais savoir. Tu es seul à connaître
La détresse d'un Dieu; Tu soupçonnes la cause
Immense qui déchaîne, à tout jamais, peut-être,
Mes pensers affolés, et tu restes muet.

... ..
Si je m'étais trompé, dans l'ardeur et la fièvre,
Qui, lorsque je créais, entier me secouait,
Si je m'étais trompé, quand mon auguste lèvres
La Norme proféra, la Loi puis le Destin;

Quand j'imposai la vie à des milliards d'atômes,
Et quand je fis surgir, de par un frais matin,
Selon mon image et ma foi, la femme et l'homme,
Et lorsque je leur fis entrevoir le bonheur,
Dans ce jardin si frais, dans la clarté mouillée
Qui tombait des glaieuls, des mimosas en fleurs;
Si je m'étais trompé, si mon âme bercée
Par un songe, m'avait mené vers une erreur
Irréparablement... ..
... Mais parle donc, canaille,
O! Jocrisse fieffé! hypocrite et railleur!
Tu grimaces soudain! N'as-tu guère d'entrailles,
Que tu te tais toujours...
... J'entends l'empainte amère,
J'entends leur voix mugir, leurs cris d'écartelés,
Et dans le rare encens qui monte de la terre
C'est un reproche qui vers moi vient expirer...

LUCIFER.

C'est Lucifer et laisser dire
Que j'inscris dessus mon blason,
Et s'il vous plait de me maudire
Pour le silence qu'a toison
Je vous prodigue, ainsi soi-t-il.
Je n'ai pas la démangeaison
De changer, fut-ce un grain de mil,
Au temps qu'il fait! Pardon!

DIEU LE PÈRE.

Oui! Je vais transformer, détruire et rebâtir
Car je veux l'avenir...

LUCIFER.

Eh ! va donc ! vieux visionnaire !
Laisse pisser le mérinos
Et entretemps relis Voltaire
Car la morale de Pangloss
vaut bien la tienne.
Ton sentiment est fort banal ;
On le retrouverait sans peine
Chez maint député radical
Tu n'as mon Dieu, pas trop de veine
C'est une antienne.
Transformer, changer, chambarder,
Tu en parles fort à ton aise !
Ça va tout seul comme carder
Une paillasse polonaise
Tout justement.

(Lucifer tend à Dieu le Père un livre qu'il tire de sa poche).

Ecoute ! un livre délaissé,
L'Apocalypse ne déplaît,
Contient multiples vérités
Ouvre toi même... qu'il apaise
tes errements.

... ..
Après la guerre du Bulgare
Contre le Turc ou le Tartare,
Poincaré regnante, pere-
grinante tel qu'un pèlerin
Par le Poitou le Limousin,
Parmi les cris « Vive la Ré-
publique. Après cette bagarre,
Si le destin ne contrecarre
Le cours de terrestre gabarre,

Lorsque Pégoud aura volé,
La tête en bas, lors Chevillard,
Plus audacieux que l'oiselet,
Et Brindejonc des Moulinais
Qui s'en ira du même jour,
Paris, Berlin et Pétersbourg,
Pour prendre l'air et faire un tour,
Inespéré le Jour viendra,
De la clameur magique : « Il faut
rajeunir le cadre fort ra-
pidement ». Il sonnera faux,
comme d'un gong funèbre.
De Seine et Oise jusqu'à l'Ebre,
Chez les Parsis et chez les Guébres,
Et surtout chez les gens célèbres,
Un frisson le long des vertèbres
courra. « C'est la mise au rancart
De nos plus sémillants vieillards
Et de nos gloires débonnaires
Et de nos sénateurs gagas
Alors, pour peu qu'on élaguât
Nos vieilles branches, quelle ga-
rantie aurons-nous? » dira ga-
vroche en pleurs. Pauvre de nous!

DIEU LE PÈRE.

Voilà la clef! Voilà! Je sais ce qu'il faut faire :
Les cadres rajeunir dans le civil, le militaire...

LUCIFER.

O! non! c'est un peu court jeune homme,
Veux-tu donc prendre sur les hommes,
modèle, tu manques de sens
critique! oui! et soit dit sans
Vouloir t'offenser! Poursuis ta lecture...

DIEU LE PÈRE.

Un prophète viendra qui dira la Nouvelle,
Un prophète au nom doux comme un éternement
D'insecte dans la nuit, comme une demoiselle
Effleurant un œillet, au nom doux, et comment!

(Dieu poursuivant de mémoire)

La première syllabe en est brève, énergique,
Et l'on croirait ouïr comme un pur craquement
D'allumette grattée.

O! paroles ailées!

Les deux dernières sont fluides, magnifiques
Au travers les pipaux, comme un peu d'air fusant...
Je le connais! Qu'il vienne...

(Le prophète apparait, Dieu le Père continue).

Apprends! o! prophète! le tourment qui m'effare,
Faut-il changer le cadre, ou jeter au creuset,
le monde tel qu'il est?
Refondre, renover, reforger...

LE PROPHÈTE.

... Non! répare!

Le cadre est bon Messire!

Il ne faut point songer, pour la terre du moins,
A bouleverser tout! Il faut en premier point...

Force m'est de prédire,

Craindre les mécontents et te craindre toi même
Le monde tel qu'il est nous l'aimons comme l'aiment

Toutes tes créatures.

Un changement suffit, imperceptible et lent.

DIEU LE PÈRE.

Tu me donnes l'élan
d'espoir qui me manquait! Tu mets du baume enfî :
Dessus une blessure!
Va! Va! dire ma volonté
Va prêcher la croisade.

MORALITÉ.

Que la volonté de Dieu soit faite sur la terre comme
[au ciel!
Sous la pression de nécessités nouvelles, des chan-
gements se préparent dans les cadres mêmes de la
société actuelle.

* * *

Le passage de l'Apokalypse auquel nous avons con-
servé sa forme savoureuse et naïve de vieux poème
chrétien nous a laissé fort perplexes quant à la déter-
mination des époques annoncées par la prophétie. Les
noms barbares comme ce Poincaré ou Poingcaré, pèle-
rin en Limousin, comme cet oiseau, le pégoud, qu'on
ne peut rapprocher d'aucun volatile de nos ouvrages
de zoologie ont paru vagues aux plus clairvoyants.
Mais la désignation du prophète fut un trait de lumière.

« La première syllabe en est brève, énergique,
Et l'on croirait ouïr comme un pur craquement
D'alumette grattée ».

Quelle est cette syllabe : Cric? Croc? Crac? Cras?
Sac? Srac? Vras? Vrax? Vax? Wax? Nous y étions;
le mélange du frottement de l'alumette contre la boîte :
We... et du craquement du souffre : ...ax.

« Les deux dernières sont fluides, magnifiques
Au travers les pipeaux, comme un peu d'air fusant. »

Ici... Voyons donc; fusant : fff...? vvv...? ve...?
vl...? vvell...? Mais plus sonore, plus riche : vvellrrr?
vvaillrrr? weilrr? et voilà :

« Un prophète au nom doux comme un éternuement
D'insecte dans la nuit... »

Nous avons Waxweilrrr... Waxweiler... harmonie parfaite des syllabes. Notre système donc triomphe en tout point. L'assimilation est parfaite entre le prophète protagoniste du Drame et Monsieur Waxweiler protagoniste de la Semaine Sociale. Malheureusement le texte original très abîmé ne nous a pas livré autant de fois la parole du prophète que la Semaine Sociale nous a livré de fois la parole de Monsieur Waxweiler. Nous eussions, à n'en pas douter fait d'autres rapprochements passionnants. Pourtant ne conviendrait-il pas de signaler que le prophète proclame dans le Prologue : « Un changement suffit, imperceptible et lent » tandis que souvent Monsieur Waxweiler répète que les causes imperceptibles suffisaient aux plus grands changements.

*
* * *

Introduit de la sorte le Drame, tantôt en vers tantôt en prose, montre les pérégrinations multiples, variées, fantastiques, incroyables du prophète descendu sur la terre. Le voyage dure pendant six périodes; ces périodes sont elles chacune d'une journée? Un titre retrouvé ailleurs tenderait à le faire croire : « Les sis jours ou le Bol de (?) ». La Semaine Sociale n'est-elle pas aussi une course de six jours, un Bol d'Or social? Mais ce ne sont là qu'hypothèses.

Le prophète ne descend pas à terre pour s'en aller prophétiser, inspecter, expertiser tout seul. Non, l'exemple de beaucoup d'autres prophètes solitaires et tristes de Jérémie à Don Quichote suffisait pour démontrer la pauvreté de matière qu'offre un solitaire à un faiseur de scénarios. Au contraire le riche déploiement d'un cortège nombreux, passant et repassant sur le fond du théâtre agréé aux yeux des spectateurs.

Hardiment notre auteur a présenté son prophète sous forme d'un troubadour, voyageant avec opulence. Partout on l'accueille à bras ouverts car son verbe est harmonieux. Partout il résume en un chant final et décisif : « Belles et orilles cose que savoit son viz clair comme ruy voir et son oï oïr ».

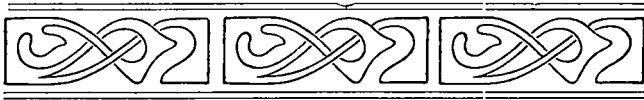
* * *

Ne nous laissons pas entraîner dans les détails innombrables; nous n'en finirions pas à moins d'un gros volume. Si nous devons décrire les très illustres personnes voyageant avec le troubadour, son écuyer. « Or l'escuié sien étoit sans repous de sautiller a destre et a senestre tout préparant pour oncques, moult gratieu, amable et partout s'estonnant. « Ceci est admirable » disoit il-), cet homme sauvage « au proufil de Tatar » et puis ce géant « brincqueballant du chef et des pattes » à qui l'on demandait un jour « Messer gégant, dicte, combien mesurez en tout? » et encore « ceste ribaude damoiselle a unere capel (qui) sans cesse tournoit oïl sus bon escuié pour envayer à lui douce risette » ou bien « se le groussier et sauvage porc des Ardennes » puis des chevaliers, Saint Lambert des Hamendes et « l'asme de Zouzou flottant sus assemblée » et « le fol Pouret et le fol Pirenne » et d'autres et d'autres; si nous devons narrer les courses

vagabondes, les tableaux « d'où sortoient moult mangeaillerie » les fouilles « ne lieux où gastés de sacsac et putaille vont paillards s'afraichir » les repas happés au vol au vent ou les routes « tassés comme porcs en vettures et bouffant gauffres dictes liégeoises » ou « tout ce que bel tout ce que laid » nous n'en finirions pas.

Nous nous arrêtons donc; d'ailleurs le morceau capital de l'œuvre est reproduit et nous espérons notre thèse prouvée même aux plus sceptiques, car il en est toujours.

Note : Les auteurs de cet article, ayant participé à la Semaine Sociale ont naturellement recherché dans le corps desquels des acteurs du Drame leurs âmes avaient bien pu figurer. Ils se sont reconnus semblait-il dans les personnages « Marcellus et Saint Guislain, apostres ». Aussi leur continuons-nous ces noms comme noms d'auteurs.



Variations sur un mode mineur

Paysages d'Ames

Te rappelles-tu, petite fille aux yeux bleus? C'était aux mois d'été qui pour nous sont sans lumière : tu venais me consoler par ton sourire et tu m'apportais, devinant la sympathie qui m'unissait aux fleurs, des roses et des lilas! Leur fragrance embaume encore ma chambre. Maintenant que tout cela est loin, et que toi-même tu nous as quittés, mon cœur qui se souvient, t'offre cette guirlande de rêves.

I.

Il cultivait son âme comme une orchidée, et parfois quand le crépuscule s'épanouissait, verdâtre, il s'enflammerait de la poussée de ses désirs; ils hésitaient encore : c'étaient des vagues confuses sur la mer, un pépillage chaotique d'oiseaux dans le feuillage; pourtant ils l'inquiétaient : il savait qu'eux seuls composeraient son art insinuant, et qu'il souffrirait de ne pouvoir les assouvir.

Il craignait les femmes au rire narquois et clair; son inclination penchait aux toutes jeunes filles, celles

qui ont les membres grêles, et la prunelle ravie; il se plaisait à les entendre disputer, avec des voix blanches, d'amour et de mort, et les embrassait sur leur chevelure chaude; mais il n'aurait pu les aimer comme un homme : froisser leurs corps graciles lui eût semblé un sacrilège; la contemplation énervante, morbide, lui suffisait et le remplissait d'amertume : elle laissait en lui une vacuité ineffable, qu'il ne pouvait combler, que jamais il ne pourrait combler!

Une surtout l'attirait qui était brune et dont le regard illuminait d'azur la figure rose; instinctive, elle recherchait les caresses des êtres et des choses, avec, tout contre eux, le blotissement de sa jeunesse, qui, impulsive, déjà s'offrait. Longuement il l'observait et jouissait de son trouble; tandis qu'elle se serrait contre lui, il lui racontait ses rêves : c'était pour elle une musique enivrante; leurs sensibilités s'unissaient et se complétaient, et il savait que les mots des poètes se gravent dans les cœurs nouveaux; il se disait que bientôt la désillusion ternirait leur éclat et qu'ainsi il serait la première douleur de l'enfant; mais cette douleur serait riche, somptueuse, veloutée; et quelle vie fut belle, qui ne fut ardemment malheureuse? Il la quittait, songeuse, et en lui filtrait une tristesse grise, qui bruinaut dans son sang et lui posait sur les épaules un manteau de lassitude : cette prostration berçait la désespérance et favorisait l'éclosion de ses idées : pleinement, elles se développaient, et c'était un nocturne ombré de pizzicato, qui montait, montait, glissait en arabesques festonnées, hésitait, s'assourdissait, semblait mourir, puis fusait en source frémissante : il s'oubliait, se perdait en lui-même; les heures passaient dans le vide, jusqu'à l'instant, où, brusque, éclatait en rayonnement vermeil, la volonté dure, ardue et vivifiante comme le

soleil, de construire l'œuvre aux fatals prestiges, et qui le porterait à travers les temps.

II.

Elle ne la voyait pas, mais dans la nuit, elle l'entendait moduler ses notes blanches, les notes blanches de la mer; cette voix lointaine et douce la charmait : n'était-elle pas pareille à celle du maître, lointaine et douce? Et, seule, Marie-Madeleine s'essayait à revivre le trouble où il l'avait jetée, quand de ses yeux pleins d'anxiété et de tendresse, il l'avait regardée : il se dressait devant la foule silencieuse que sa parole avait bercée : derrière lui, le couchant rouge se déployait; d'abord elle s'était moquée de sa mine patibulaire; puis, obscurément, elle avait compris : il portait devant lui son rêve, et sa volonté, et sa splendeur inassouvie; son sourire l'avait lassée des amants qui l'avaient possédée; leurs effusions étaient passionnées et féminines, et leurs mots étaient des mots d'esclaves; ô les caresses qui vous folâtrèrent le long du corps, comme elles ressemblent à des frôlements de robe chaude; elle concevait maintenant pourquoi, chaque nuit, sa soif d'amour était renaissante; et elle renaîtrait toujours, et un seul pouvait l'apaiser, le seul là-bas, qui n'aimait pas, qui n'aimait pas!

Elle le craignait : elle se sentait devant lui, humble; en lui, elle achevait sa féminité qui mendiait la force virile : lui passait, absorbé dans sa vie de puissance et de grandeur, homme parfait et sans amour, tête haute et fière. — Alors, pour la première fois, elle s'était refusée, et avait goûté là la volupté inconnue et plus âpre, de dompter son instinct, de ne plus se dépenser afin de se garder toute pour le jour, où lui,

l'Unique, distraitemment la calmerait; les joies anciennes s'oblitéraient en elles, et son cœur se renouvelait pour son ultime amour; l'attente affinait ses nerfs et lui brûlait les entrailles haletantes où le sang battait; des frissons lui couraient jusqu'à la pointe des seins, et sa langue, aux heures frénétiques d'attente, se desséchait.

Dans la nuit étoilée, la vague chantait, la vague qui n'aimait pas, qui était orgueilleuse et suavement caressante, la vague éternelle et puissante. Une lueur pointait en Marie de Magdala : elle était d'une autre essence que Lui, parcequ'Il était Homme et qu'elle était Femme, et jamais ils ne s'uniraient; âprement, elle regrettait d'être la Courtisane, et enviait la misère des petites bourgeoises asexuées et leur sensualité rudimentaire, satisfaite de l'étreinte brutale de leurs mâles ! ,

Hélas, elle se savait seule comme la mer et vierge, malgré les autres : elle offrait cette virginité que nul n'avait la force de lui ravir, sauf un là-bas, qui oubliait, et qui rêvait, et était chaste d'être Homme. La mer chantait.

Les bras tendus vers l'eau rieuse, elle invitait le grand charmeur, et écoutait le lied des flots qui répondait; sa chair parfumée se tendait, se raidissait, s'exaspérait, jusqu'au moment où, folles, ses mains nerveuses se faisaient à elles-mêmes caressantes, et l'échauffaient; le vent léger, dans ses cheveux étaient des doigts multiples et fiévreux, et sur sa peau, des lèvres fraîches; la nuit stellaire l'enveloppait, la pénétrait de sa vibrante immensité, et Marie croyait ainsi s'unir au monde et à son Dieu qui toujours ne venait pas, et qui ne pouvait point venir : car seul, sur la montagne des Olives, les yeux sur les astres fauves, Christ

s'intégrait en sa folle miséricorde, et des larmes, une à une, coulaient sur ses joues pâles !

III.

Si tu veux, petite fille aux yeux bleus, nous irons, aux mois pourpres de l'Automne, rechercher la tombe délabrée de celle qui aima Tagore, le poète immortel, et ne put survivre à la ruine de ses désirs ; nos mains pieuses y déposeront des roses, et comme couronne première, je veux tresser le récit de sa lamentable odyssee !

Au crépuscule, chaque jour, elle le regardait qui passait, perdu dans sa rêverie, le visage impassible de volonté au repos ; elle le suivait du regard, son cœur battait, et lorsqu'il disparaissait dans le lointain de la route, elle se désespérait de ne pas être aimée. Il ne pouvait pas l'aimer ; il l'observait comme une plante rare, avec des yeux de dissolvante intelligence, froids et curieux, les yeux que jamais n'avaient obscurcis les larmes, ennemies de la beauté des choses ! Il faisait résonner la sensibilité de la jeune fille comme une viole d'argent, il l'analysait, il se plaisait à l'étudier, à la comprendre, mais jamais ses mains de prospecteur d'âmes, n'avaient eu un geste de tendresse, ni ses lèvres la tendance d'un baiser ; il était le splendide dilettante de la vie merveilleuse, et le petit garçon de jadis était devenu l'impeccable artiste au front d'airain et aux mots captivants. Le petit garçon de jadis !... Elle s'en souvenait : alors déjà il y avait dans sa pupille d'immenses profondeurs et son silence était attirant comme un puits ; en ces jours lointains, où elle même était rieuse et toute enfant, elle avait cru qu'il l'aimait, et s'en était doucement moquée, elle

s'était jouée de lui, et pourtant à ce jeu, il était devenu pour elle une habitude de plus en plus chère, bientôt absorbante et enfin l'amour était né, en même temps que la certitude de son indifférence à lui qui marchait vers la gloire, et méprisait le bonheur tranquille. Alors elle avait essayé de se donner à d'autres, mais ils lui semblaient sans énergie; leurs idées étaient des pauvresses qui mendient dans les venelles, et dans leurs cerveaux anémiés ne luisaient point d'éclairs! Ainsi ses heures se passaient dans l'attente d'une félicité impossible; la vie et les occupations quotidiennes devenaient odieuses, et la vulgarité ambiante blessait la sainteté de ses regrets; elle aurait voulu se cloîtrer, ne plus jamais en entendre parler, le haïr — et puis, sachant qu'il viendrait, elle se parait pour mériter son sourire et écouter mieux l'onction et la violence de sa voix passionnée! Au contact tumultueux de ces sentiments, elle prit un air fantasque et désabusé qui marquait la détresse de son cœur; elle méprisait le monde, se croyait plus libre parce que rien, hors lui, ne l'attachait, et plus forte parce qu'elle supportait un inutile amour; elle prenait plaisir à s'entendre calomnier et s'enorgueillissait d'être, comme lui, incomprise: par là elle croyait participer un peu de sa grandeur, et ne voyait pas qu'elle était simplement un petit être faible qui cherchait, qui cherchait et qui ne trouvait pas. Il lui dit un jour « Vous êtes quelqu'un qui se perd à la poursuite de lui-même », et ce fut pour elle une révélation et un effondrement; d'avantage la misère d'être seule pesa sur elle; de s'être crue appelée à l'orgueil et de n'être plus rien que « quelqu'un qui se perd à la poursuite de lui-même », la désespérance s'empara de son être et elle s'abandonna; l'unique ressort en elle était brisé, elle était une chiffé dans le vent, elle

était morte sans avoir jamais vécu. Il lui avait manqué la force de changer en beauté son infortune victorieuse et elle était brisée par la vie, pour n'avoir point su la dompter ! Elle se fit humble ; n'ayant point en elle la notion puissante de l'harmonie, elle ne gardait la mesure en nulle chose ; ce deuil qui aurait dû l'enrichir, l'appauvrisait ; au lieu de le porter devant elle comme un être palpitant, elle le tenait comme un cadavre ; elle ne l'entourait pas de lumière et ne concevait pas la somptuosité de la souffrance ; rien ne chantait plus en elle : elle vaquait machinalement à ses occupations puérides et vaines et la source de voluptés se tarissait ; elle avait cru penser et n'avait rabâché que les pensées d'autrui ; elle avait tendu vers l'originalité et n'avait trouvé que le bizarre ; elle s'était égarée sur la route vers elle même et n'osait plus chercher la route ensoleillée : quelques mois avaient suffi pour saper son existence : de nouveau la formidable injustice, l'injustice juste, écrasait ; et ce drame était nimbé de sauvages lueurs : la gloire de l'animateur qu'elle avait aimé, qui n'avait pas capitulé devant la vie dont il avait rompu le rire par son rire, crevé la ruse à coups de triomphes, brisé la haine par la dureté réceptive de son cœur, et dont déjà la voix vibrait métalliquement au dessus de la haine, au dessus de l'amour !

Petite fille aux yeux bleus, nous irons porter des roses!...

IV.

Depuis que nous l'avons vu, l'inquiétude nous arde chaque fibre, et des souffles froids et chauds nous effleurent la peau ; nos mains sent moites ! Nous étions

ce soir-là réunis devant la mer : elle apparaissait laiteuse, et les vagues roulaient sans bruit; seul le bourdonnement de la foule sonnait dans l'atmosphère épaisse : il y courait des frémissements obscurs. Et c'est alors...

Depuis l'horizon jusqu'à nos pieds se creusa comme une chaussée : les flots clapotaient contre elle qui immobile, brillait, pareille à une traînée de lumière, et tout au bout un point noir qui grossissait, et nous le savions : c'était Paul de Tarse; il venait vers nous, comme il était dit, et ses pieds rapides marchaient sur les eaux! Sa silhouette se détachait sur l'horizon et cachait le soleil : elle était noire sur ce rouge, avec un flamboiement d'or! Et tandis qu'il marchait ainsi vers nous, dans nos poitrines le cœur ne battait plus qu'à pulsations hésitantes : il se faisait petit comme pour s'échapper, comme pour souffrir moins... Lorsque nous voulions fuir, nos pieds étaient de marbre, nos vertèbres se soudaient, et quand nous fermions les yeux, nous apercevions toujours à travers nos paupières Paul de Tarse, marchant sur les eaux, sur les eaux; dans le silence nous entendions distinctement ses sandales frapper la route dure, et son bâton ferré qui rythmait sa marche violente. Il s'approchait; maintenant son regard était de la flamme, il ouvrait sa bouche comme pour parler : mais qu'aurait-il pu dire encore? De toute l'étendue de la mer et du ciel incendié sa taille s'était accrue : c'était le ciel, la mer, et entre les deux Paul de Tarse et sa ferveur, Paul de Tarse et sa volonté, Paul de Tarse et son cœur triomphal! Il mit le pied sur le rivage : avec un mugissement sourd, le chemin d'or éclata, se disloqua et disparut; et lui traversait nos groupes : notre gorge

se serrait, sur la langue nous avions un goût de cendre : ceux qu'il frôla ressentirent une brûlure qui leur roussit le poil. Avant nous étions railleurs et libres : quand il eut disparu dans le soir, nous n'osions plus penser : longuement, notre terreur a suivi son nimbe de feu qui à travers l'obscurité s'enfonçait vers l'inconnu. Maintenant notre rire a honte; nous savons que la vie n'est pas un jeu, et qu'il y a des choses inconnues et des hommes prédestinés; quand nous nous réveillons, la nuit, le mystère pèse sur nous, et quand nous nous unissons à nos femmes nous songeons à la race à venir : nous avons peur, nous ne savons où nous allons, et nous dépérissons de ne pas savoir; nous attendons que quelqu'un vienne pour remplir le gouffre de notre cœur, et nous nous disons avec désespoir qu'il n'est pas encore né et que nous mourrons, gainés de sueur et de crainte; nous haïssons notre vie lamentable, et nous n'osons en sortir; car qui peut nous affirmer que le soleil n'est pas noir au delà des tombeaux?

V.

Je voudrais que ma phrase, plus veloutée, plus triste et monotone s'élève à la splendeur des marches funèbres, et se crée, pour mieux évoquer l'âme de mon cher José Fortis, une atmosphère somptueuse : celle des veillées mortuaires, des soirs d'Automne, et des heures de désillusion!

Tel qu'il était là, enfoncé sur un sofa, au coin le plus obscur du salon, il paraissait un être miséreux et maladif, à qui le monde faisait peur; il y avait en lui quelque chose d'humilié qu'il tenait de sa race, de sa mort prochaine, et surtout de cette nonchalance qui

avait miné sa fierté en ne laissant subsister que son orgueil; dans la pénombre, nous voyions sa face pâle, extraordinairement immobile, légèrement penchée, et là dedans, comme un mensonge, des yeux d'exaltation et de ferveur! N'était-ce point quelque sollicitude transcendante qui avait celé son essence inquiète dans un corps un peu courtaud? S'il avait eu le physique de son génie, il n'eût jamais accompli son mystique voyage vers la beauté, et ses vers n'eussent point chanté sur nos lèvres. Et pourtant, en ce moment même il était à un des sommets de son existence; il nous avait dit en entrant, de sa voix sans timbre : « l'heure est lassée; je sens la vie qui bat des ailes »; tandis que résonnait, assourdie par les tentures, la sonate enfiévrée de Reucshel, l'amour en lui agonisait; la mort passait dans son regard et passait, fascinante et charmeuse, comme en robe étoilée; la douleur lui faisait comprendre et pénétrer plus profondément qu'aucun d'entre nous les notes tour à tour poignantes, sauvages, ironiques et violentes qui comme des vagues, venaient expirer aux plages de notre sensibilité; pourtant il se taisait, il méprisait la grossièreté des exclamations laudatives, et trouvait d'ailleurs juste que l'exécution fût parfaite : n'allait-il pas rendre avec usure la somptuosité de l'heure harmonieuse, et le silence n'était-il pas la souveraine approbation de l'œuvre impeccable? Il eût voulu que l'art se fit comme en un sanctuaire où l'on défendit de parler; une chaise déplacée, la page d'un livre qu'on tourne, un chuchotement, l'exaspéraient, troublaient en lui le concert des sensations et troublaient la clarté de ses rêves! Aussi nous, qui l'aimions et connaissions sa manie, nous l'abandonnions à sa solitude plus riche que la société de nos impressionnalités unies pour la jouis-

sance, et nous le laissions débattre seul la lutte contre la vie et contre le désir. Quand les notes se furent apaisées, il se leva, nous regarda comme étonné, et nous serrant les mains furtivement, il partit dans sa démarche apeurée; nous ne nous doutions pas qu'alors venait de naître son admirable « Homme sans amour » sur lequel, depuis, nous avons pleuré et qui a laissé en nous son empreinte lénifiante. Tel qu'il était ce soir, il passa dans la vie, timide, pauvre, comme résigné, n'ayant de passion que pour son art; mais en lui il avait construit un temple aux portiques étincelants et ceux qui l'avaient pénétré en restaient éblouis et effarés; là, sa taille s'amplifiait, la voix du peuple résonnait et rebondissait comme sous des voûtes, et d'étranges musiques montaient; cela ressemblait au bruit de la mer et avait des reflets d'immortalité!

VI.

La Lys gisait là, comme une masse d'azur liquide; le silence se mirait dans son immobilité sans frissons; elle était belle de toute la beauté des choses immortelles et impassibles, immortelles parce que impassibles, et parfois on avait l'inuition ineffable et fugitive que son âme s'affirmait dans la paix de son miroitement. Des nénuphars blancs et jaunes y mettaient la mollesse de leurs lourds calices, et sur les bords les joncs dressaient leurs lames rudes comme des limes effilées. Et tout le ciel resplendissait dans l'eau claire, un ciel céruléen plein de la vibrance du soleil : la Lys le recevait et, avec lui, les hauts peupliers sans murmures, les villas silencieuses aux toits jaunes et verts, les rives basses et rongées, entre lesquelles, paresseusement, avec une volupté sereine, elle se

couchait et qu'elle avait érodées fantasquement pour mieux se border et mieux s'étendre, comme une femme; et vie unique : parfois un vol de pigeons, qui au dessus d'elle passait, très haut, et allait se perdre dans le lointain d'émeraude et de beryl. Ce qu'elle recevait ainsi, elle le gardait sans rien rendre; elle ne participait pas aux choses qui se livraient à elle et restait froide : toutes y convergeaient pour s'exaspérer dans leur propre contemplation; la Lys demeurait recluse en elle même, égoïstement; en elle la splendeur du paysage se culminait, prenait conscience, trouvait sa voix et bruissait en mots de lumière; détachée de tout, elle recérait les âmes éparses dans l'air léger, muettes et obscures; elle se concentrait sans jamais s'éparpiller et s'élevait ainsi à la splendeur parfaite, stable, résorbante de ceux qui veulent vivre en force et sérénité, de ceux qui n'aiment point et vers qui va tout amour, de ceux que le temps caresse de son éternité. Elle était de ces êtres privilégiés et sans souffrance qui comprennent toute vie, toute joie et toute douleur, les acceptent, les auréolent de grâce et de magnificence, et les métamorphosent, dans leur cœur fermé comme une chasse, en chants très purs parce qu'aucune passion ne les a altérés!

O Lys, âme de ma Flandre; Flandre, terre de mon amour!

VII.

Je trouve un âcre délice à décomposer la psychologie de Louis II de Bavière, ce prince-enfant, d'une beauté malade et qui souffrit comme les meilleurs d'entre nous; grave de ne vouloir vivre, il cachait sous la pureté de son sourire ses plus cinglantes dou-

leurs. Passionné, il connut tous les amours, et ils ne déposèrent en lui qu'amertume; ou plutôt lorsque, pour la première fois, sa tendresse neuve eut été déçue, il ne trouva point d'antalgie à ce déchirement et forligna de lui même jusqu'à ne plus rechercher dans la femme que le plaisir; mais au fond de lui, s'envenimait cette fine et lancinante blessure que laisse la désillusion et la ruine de nos jeunes rêves; un à un ils s'effondrèrent devant la vie, et le mirage qui l'avait le plus séduit, l'amour que ses vers avaient chanté, s'évapora le premier; son intelligence lui apprit que jamais deux êtres ne peuvent communier et que le seul rapport réel des sexes est l'union brûlante des corps; ce fut pour lui comme la mort du soleil, et désormais il goûta la vanité des choses; il répugna aux sourires et aux embrassements féminins; il ne supportait plus qu'avec des sens désabusés les caresses de leurs mains blanches : il savait maintenant que la femme n'aime point l'homme, mais l'amour, et cette certitude désespérante ne compensait pas la lumière de ses anciens espoirs, car il ne pouvait supporter l'éclat de l'idée. Cette faiblesse même me le rend plus pitoyable, et je me le représente un soir, dans un de ses fantasmagoriques châteaux qu'il se fit construire dans les montagnes de sa Bavière : enfoncé sur des coussins soyeux comme des chevelures, il regardait la lune se réfracter, pâle, sur les glaciers aux arrêtes nettes : il était seul, le ciel — lui — les cimes, et il ne tolérait pas qu'on l'importunât; d'une baie ouverte sur la nuit, lui arrivaient les phrases angoissantes et triomphales de la marche funèbre de Siegfried; comme une pluie, les sons coulaient sur son désir inaltéré; précisément c'était l'heure où, dans le luxe théâtral du palais Vendremin, Wagner

achevait de mourir par l'usure de son cœur : comme s'il eut été présent, le roi sentait, à travers son être torturé, la vie du grand aimé se sublimer et s'exténuier, et à l'instant même où il expirait, il fut rempli d'une volupté inconnue : celle d'être loin et de pouvoir pleurer sans témoins, de concevoir pleinement l'abandon où il s'angoissait et d'aspirer à la mort ; il connut l'harmonie et la grandeur d'une souffrance inconsolée, qu'on ne peut confier, qu'il faut porter seul comme une chape chargée de pierreries et trop pesante, mais belle d'une ciselure effrénée ! Il avait la poitrine oppressée et le sang fiévreux : il songeait qu'à travers les villes en pleurs on ramènerait jusqu'au temple sonore de Bayreuth, le corps du triomphateur et qu'il n'assisterait pas aux funérailles de son Dieu : par là, il ajoutait une souffrance inutile et d'autant plus suave, aux malheurs dont il s'ornait ; après avoir été l'amant de l'ivresse et de la joie, il devenait le prêtre des tourments, et dès lors son regard prit une lueur plus claire et plus troublante.

De ce jour, il vécut dans la pénombre ; ses muscles faciaux oublièrent les lignes du rire ; rien ne l'intéressait, et parfois comme une source impure sourdait, dans les replis de sa conscience, des élancements désordonnés : il enviait le sardanapalisme de Néron, cet autre déraciné, qui s'était payé la vision d'une ville en feu et dont la perversité quintessenciée trouvait, pour ses anciennes maîtresses, des tortures savantes : son esprit se complut aux représentations d'un érotisme exacerbé et aux musiques déconcertantes ; sa sensibilité s'exaspéra : il n'était plus qu'un halètement vers quelque chose de mystérieux et de vague, que seule la mort pourrait apaiser !

Pourtant il ne lui fut point donné de se sentir peu

à peu s'éloigner des hommes, de s'évanouir dans l'infini : sa raison ne soutint pas l'enivrance de la solitude; ces yeux qui portaient dans leur éclat la compréhension des mystères, s'obscurcirent; l'acuité de ses sens trop tendus s'écacha, et d'avoir trop joui de la beauté, de l'avoir goûtée et comprise comme une jeune divinité aux temps glorieux, jusque dans les raffinements de la douleur, son cerveau s'enténébra : il ne fut plus qu'une chose misérable, un de ces secrets qu'on se complaisait jadis à ne pas pénétrer et à trouver surnaturels. Et n'est-il pas regrettable que la science y ait découvert la simplicité fade d'un accident héréditaire? L'intervention d'une puissance jalouse du trop grand malheur d'un homme m'eût infiniment charmé; à moins qu'elle n'eût voulu sacrifier deux des plus fermes intelligences humaines, celle de Nietzsche et celle de ce prince enchanteur, à l'éclosion de la fleur âpre et violente, le génie de Wagner! Mais ceci n'est qu'un songe; d'ailleurs en approfondissant bien, cette vie, socialement inutile apparaît comme un chef d'œuvre : rebuté par la vulgarité extérieure, ce prince se retira en lui même, et, faible comme un enfant, osa, seul entre tous, répondre par une négation absolue, au néant de l'existence.

VIII.

Depuis ma première enfance, je les ai connues et aimées jusque dans leurs noms évocateurs, *Cattleya* coquette, *Cypripedium* consacré à la beauté féconde, *Odontoglossa* aux branches gracieuses, *Miltonia* hiératique, *Phalænopsis* aux ailes légères! Plantes de ferveur, elles ont fleuri dans l'atmosphère préservatrice des serres chaudes, et en ont gardé une attitude effa-

roucée et pourtant souverainement fière, faite surtout de réserve devant les fleurs naturelles et exhubérantes, et de haine devant l'étranger; leur immatérialité semble craindre la lumière qu'elles ont, plus que d'autres, captée; mais elles la distillent et la gardent alors jalousement en leur pureté immarscissible; aussi est-ce dans un jour glauque et troublé par les vapeurs d'eau qu'il faut les observer, quand l'heure est paisible et que le silence les encense de son culte; alors discrètement, devant la contemplation réceptive, elles se laissent pénétrer.

Elles se complaisent sur les limites extrêmes du règne végétal : parfois on dirait qu'elles vont s'envoler, ou qu'elles vont parler, et révéler en mots parfumés le subtil secret de leurs formes efféminées; leur élégance attire, subjugue, et parfois s'élève à l'oppression de la beauté; les yeux sont fascinés par leur diaphane fraîcheur et l'on s'attarde à les frôler d'un doigt hésitant : leur attouchement est comme un baiser!

J'adore la distinction de leurs découpures et la suavité de leurs teintes qui semblent prolonger leurs contours et rayonner autour d'elles une ambiance spéciale, toute de délicatesse et de mièvrerie; je crois d'ailleurs que leurs tonalités sont uniques et qu'il n'est point de terme de comparaison : peut-être, pour être consciencieux, faudrait-il les assimiler à des rayons de soleil raffinés; c'est là le mystère de leur grâce et de leur suffisance à elles-mêmes : car le soleil n'est-il point la vie? Seulement elles ont réussi pleinement à cette œuvre où nous nous essayons en vain : transformer l'existence en une seule lueur ardente et polychrome!

Leur longues et muettes confidences se résument pour ma sensibilité en harmonies incertaines : on

voudrait croire du Lallo, ou quelque menuet mignard de de Bussy, évocateur de marquises en robes à paniers, dans les jardins de Versailles, parmi le volètement des fanes d'or! Mélancolie des choses rares et trop précieuses, des choses trop différentes!

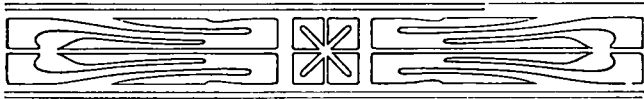
Elles sont les produits d'une civilisation florale exaspérée et décadente, et parfois j'ai regretté qu'elles ne fussent point empoisonnées; ce m'eût été une joie insinuante de les comprendre ainsi: belles en elles mêmes et pour elles-mêmes, et fatales aux barbares, se défendant perversement de tout outrage, souffrant à peine qu'on les regardât; je les eusse voulu aussi un peu parasites: leur indifférence s'en fût accommodée. Maintenant, renfermées dans leur singularité sereine, hostiles à la confession des parfums, elles se contentent de leur solitude et de leur superbe; et si quelques-unes, telles que le *Zigopetalium Mackaï* à l'odeur de lilas, et l'*Epidendrum Varicosum* aux effluves de violettes, sont plus bavardes, elles le sont à la manière de ces femmes dont tous les mots sont des mensonges charmeurs sertis dans des tournures empruntées: elles ornent de trompeuses confidences leur âme qui ne se livre point et qu'elles gardent comme un joyau!

Voilà pourquoi elles sont, parmi les fleurs, des reines ou des vestales; les autres d'ailleurs ont voulu se venger et tendre à leur tour vers l'artificiel et la noblesse: elles se sont faites plus grosses, plus lourdes, plus suffocantes, et depuis lors, elles ont donné aux orchidées, là où elles affrontent leur présence, un sourire ironique et parfois comme un ricanement!

Orchidées, sœurs languissantes!

26 juillet, 1913.

JEAN P. HAESAERT.



RICHARD WAGNER

PAGES BIOGRAPHIQUES

L'Enfance

Il n'avait que six mois lorsque son père mourut en 1813. Ludwig Geyer, que sa mère avait épousé en secondes noces, mourut sept ans après. Acteur et peintre, ce dernier s'était attaché spécialement à Richard, le plus jeune enfant de sa femme et lui avait fait apprendre la musique. La veille de sa mort, il le demanda auprès de lui, et, dans la chambre voisine, le fit asseoir au piano. Pendant qu'il jouait, l'enfant entendit le malade dire à sa femme : « Aurait-il des dispositions pour la musique ? » — Le lendemain Geyer n'était plus; aux premières lueurs de l'aube, la malheureuse veuve entra dans la grande chambre à coucher de ses enfants, s'approcha du lit de chacun d'eux, pour leur dire quelques mots, et, s'arrêtant devant le lit de Richard, lui adressa ces paroles, en retenant ses sanglots : « Il aurait voulu faire quelqu'un de toi ».

La vie pénible commença. La mère de Wagner était restée seule à la tête de sept enfants dont il était le cadet. Sous l'influence de Geyer, les aînés s'étaient

dirigés vers la scène. Après sa mort, il fut décidé d'arracher coûte que coûte Richard à la carrière théâtrale, et d'en faire un docteur. Mais, en 1826, la plus jeune des filles, Rosalie, ayant contracté un engagement à Prague, sa mère la suivit pour la chaperonner. A l'âge de treize ans, Richard resta donc seul à Dresde, afin de continuer ses classes jusqu'à son entrée à l'Université. Mais, livré à lui-même au début de ce qu'on appelle l'âge ingrat, il perdit bientôt l'habitude du travail tranquille et oublia même le chemin de l'école. Dans ces conditions, son tempérament agité et nerveux, son esprit naturellement épris de fantastique et de mystérieux, ses dispositions artistiques qui le poussaient vers la musique et la poésie, l'emportèrent et se développèrent librement.

Il se rappelait encore les douces émotions qu'il avait éprouvées, lorsque, enfant, il avait représenté du vivant de son beau-père, au théâtre de Dresde, un petit ange en maillot avec des ailes au dos. Il se rappelait même avoir tenu un rôle de quelques mots dans une pièce de Kotzebue : « Haine et Repentir ». Et maintenant ces souvenirs d'enfance venaient fortifier en lui son désir de se rapprocher de la scène. Tantôt il copiait avec fièvre des partitions d'orchestre de Weber et de Beethoven et y passait des nuits entières; tantôt il inclinait vers la littérature, et versifiait des drames fantastiques et sans fin, pour lesquels il espérait composer un jour de la musique. Tempérament imaginaire, ce qui l'attirait au théâtre, c'était moins le besoin de distraction que la délicieuse excitation provoquée par un milieu tout différent de celui où il se mouvait habituellement, un monde factice, attrayant et effrayant tout à la fois. « Un décor, dit-il, une simple coulisse, représentant un buisson, un costume, faisaient pour

moi partie intégrante de ce monde extraordinaire, et ces objets devenaient pour ainsi dire les leviers à l'aide desquels je m'élançais de la banale réalité dans cette charmante sphère fantastique qu'est le monde du théâtre ».

Cet amour du décor et de l'anormal, se faisait aussi sentir hors du théâtre. Les cortèges d'étudiants dans les anciens costumes de leurs corporations le captivaient. Et ce demi-rêve dans lequel il vivait devint presque inquiétant. « Dès ma plus tendre enfance, écrit-il, certains faits mystérieux et inexplicables exercèrent sur moi un empire exagéré. Je me souviens que lorsque je restais longtemps seul dans ma chambre, il me semblait que les objets, les meubles s'animaient et j'étais alors saisi d'une telle terreur que je me mettais à pousser des cris perçants. Jusqu'à mon adolescence il ne se passa pas de nuit que je ne m'éveillasse en criant ».

En-dehors des Contes d'Hoffman qui, vers treize ans, hantèrent son imagination et le jetèrent dans une agitation bizarre, ses impressions musicales vinrent encore accentuer ce mysticisme extravagant. L'accord des instruments, le frôlement des archets sur les quintes des violons évoquait dans son esprit les accents de bienvenue d'un monde de fantômes. « Tout petit enfant, écrit-il, le son de ces quintes correspondait exactement pour moi à la crainte de ces spectres qui me tourmenta de tout temps. Ainsi, je ne passais jamais sans inquiétude devant le palais du prince Antoine, au bout de l'allée de l'Oster, car c'est là que pour la première fois de ma vie, j'entendis accorder un violon. Je me figurais que ce son provenait des statues de pierre qui décorent ce palais et dont quelques-unes portent des instruments de musique ».

Cette excitation imaginative ne devait d'ailleurs pas s'évanouir avec l'adolescence; et si j'insiste sur cette disposition d'esprit, c'est que, même à l'âge mur, on le voit, dans sa correspondance et ses souvenirs, chercher sous les apparences des phénomènes des présages néfastes, découvrir des avertissements du sort, et se laisser absorber tout entier par ces influences mystérieuses. L'on peut se demander alors si cette idée qui lui vint plus tard d'accorder dans ses drames à certains phénomènes naturels ou certains objets la même importance qu'aux personnages, et de faire harmoniser ou lutter, dans son orchestre, leurs « leit-motifs » respectifs, si cette idée n'est pas le résultat de cette même disposition d'esprit qui peuplait sa chambre d'enfant de fantômes; l'on peut se demander si ces figures élégiaques, souriantes ou redoutables que forgeait son imagination enfantine à l'audition de certains accords, n'étaient pas la première manifestation de ce rapport entre ses différents sens et surtout entre la vue et l'ouïe, rapport sur lequel est basée la musique de ses drames.

Et c'est tout cela qui fait de cette enfance une espèce de prologue, une esquisse vague et inconsciente de la carrière de ce génie.

La Crise

Un moment, il se crut perdu. Un moment, sa famille et son entourage purent penser qu'il ne serait jamais qu'un propre-à-rien : Un soir de 1830 nous le trouvons dans la salle de billard d'un cabaret de la Burgstrasse, à Leipzig. Il n'y avait pas un an qu'il s'était fait inscrire à l'Université. Pendant les mouvements révolutionnaires qui agitèrent Leipzig à cette époque,

il avait fait la connaissance d'une troupe de jeunes débauchés dont le caractère bretteur et turbulent avait impressionné son imagination. Et c'est ainsi que nous le trouvons un soir assis sur une table de billard, dans un coin de salle de cabaret, regardant dans l'espace libre s'engager les duels entre ses amis. Lui-même, tout en ne connaissant rien au métier des armes, avait en perspective six ou sept duels à soutenir contre les plus fines lames de l'Université. C'est miracle de lire la manière dont il en fut successivement débarassé.

Un autre soir, nous le voyons assis à la table de jeu d'un tripot de bas étage, parmi les plus débauchés des étudiants. Il avait quitté sa maison à midi comptant y rentrer à l'aube du jour suivant. Le désespoir où le jetait sa malchance au jeu avait fait de sa passion une véritable folie. Blême et défait, il résolut de risquer le tout pour le tout et déposa sur la table le montant assez important de la pension de sa mère, qu'on l'avait chargé d'encaisser. Le rateau du banquier s'abattit dessus. Il ne lui restait qu'un dernier écu. « La sur-excitation, nous dit-il, qui s'empara de moi quand je jetai cette dernière pièce sur la table me produisit un effet que je n'avais ressenti de ma vie. Quoique je n'eusse ni bu, ni rien mangé, je fus pris de vomissements qui me forcèrent à m'éloigner de la table de jeu. Je jouais ma vie avec cette dernière pièce d'argent. Si je perdais, il ne pouvait plus être question de retourner à la maison, et je me voyait déjà fuyant, sous l'aube naissante, au hasard, comme un nouvel enfant prodigue ». Le hasard voulut qu'il regagnât ce soir-là tout ce qu'il avait perdu. Mais n'importe, à la lecture de plus d'une de ces pages on éprouve un certain malaise à penser qu'il s'en est fallu de si

peu que ce génie dont notre culture artistique subit encore une telle influence, ne fût étouffé dans son germe, et que le nom de Richard Wagner, aujourd'hui présent à tous les esprits, ne fût perdu pour nous sans signification et perdu dans la mêlée confuse des inconnus.

Le Destin n'en a pas voulu ainsi. Richard Wagner était appelé à devenir une de ces personnalités qui ont en elles toutes les facultés nécessaires pour indiquer à l'art une nouvelle voie à suivre, pour en élargir le lit et en accélérer le courant.

Au milieu de la vie louche que nous avons retracée, son âme restait seule. Ses liaisons étaient dues au hasard; aucune sympathie particulière ne le guidait dans le choix de ses amis. Et lorsqu'arrivaient les moments où il sentait le besoin de s'épancher, où il éprouvait la nécessité d'avoir un véritable ami, il s'apercevait qu'il n'était pas question de voir aucun d'eux répondre à ses effusions. « Dès que je voulais faire vibrer en eux la corde qui vibrait en moi, c'est-à-dire, provoquer des confidences sur des sentiments qu'au fond ils n'éprouvaient pas, nos relations cessaient brusquement sans laisser de traces dans mon existence ». Et c'est ainsi qu'un jour la société dans laquelle un vertige l'avait entraîné lui parut soudain incompréhensible et sans attrait. Délivré de ses passions, il se sentit irrésistiblement attiré par ses goûts musicaux qui seuls, durant toute cette crise, avaient animé sa vie morale d'un souffle meilleur. Il se trouvait en face d'un monde nouveau, le vaste domaine de l'art auquel il allait désormais appartenir tout entier.

La Lutte

Il entra en lice sans s'être encore rendu compte de sa force, sachant à peine de quel côté se porterait son bras et quelle cause il servirait.

Beethoven était mort en 1827. Jusque vers 1815, à l'entrée de la troisième manière, ses contemporains avaient suivi le vol de son génie et l'avaient accompagné de leurs applaudissements. Mais à ce moment, il avait pris un tel essor et une telle liberté, sa pensée avait à tel point « étendu, bridé, recréé, et façonné au gré de ses besoins et de ses inspirations, la forme et le style », que le public désappointé, ayant perdu son guide de vue et sentant le sol de la tradition manquer sous ses pas, considéra les dernières œuvres du maître tantôt comme d'indignes mystifications, tantôt comme les productions incompréhensibles d'un esprit malade et névrosé. — Les instruments de l'orchestre, devant les difficultés de technique, avaient mis obstacle à l'invasion de ce style et, dix ans après leur apparition, le quatuor en fa mineur qui est le pont jeté de la seconde à la troisième manière et les cinq derniers quatuors qui appartiennent à la dernière phase du génie de Beethoven, furent délaissés en désespoir de cause » (1).

Au moment où apparaît Wagner, le grand compositeur qui continue en Allemagne la tradition de Beethoven est Mendelssohn; mais ce qu'il considère en Beethoven, c'est le principe d'autorité; ce qu'il prend comme modèle, c'est la belle forme traditionnelle et classique qui régit les grandes œuvres de la maturité

(1) Lenz : Beeth. et ses trois styles, t. II, p. 33.

du maître mais dont celui-ci s'écarta à la fin de sa vie pour donner plus de souplesse et de grandeur à son art, pour le faire mouvoir dans une sphère plus libre.

Wagner, lui, en se réclamant de Beethoven, devait y voir plus volontiers le principe de liberté; il trouva dans les derniers quatuors, les symphonies et les dernières sonates, le principe de la mélodie continue et la plastique du « leitmotiv »; il ajouta la voix à l'orchestre continuant ainsi la symphonie avec chœurs, et transporta tous ces principes de la musique pure à la musique de théâtre. En ce faisant, il cèda sans doute à son penchant naturel pour le visuel et à l'influence considérable que le génie dramatique de Gluck et de Weber exerça sur lui (1).

Mais avant de trouver sa voie, avant de connaître et de développer son originalité, son génie courut un danger véritable. La carrière de « Kapellmeister » qu'il dut embrasser pour gagner sa vie, l'obligea à exécuter tant d'œuvres médiocres qu'il faillit y pervertir son goût artistique. Un moment, après la composition des « Fées » et du « Liebenverbot », il fut amené à cultiver avec une telle ardeur l'opéra français et italien, alors en vogue sur les scènes allemandes, qu'il devint un adepte fervent d'Adam et de Bellini. Mais parfois, grâce aux déboires matériels de son existence, il lui venait un sentiment douloureux de nostalgie qui

(1) Je n'ai pas la place pour insister davantage sur ces liens divers qui rattachent Wagner à ses prédécesseurs. Il suffit de se rappeler le zèle respectueux qu'il met à faire revenir à Dresde les cendres de Weber et de jeter les yeux sur le discours qu'il prononça à cette occasion, ainsi que sur les pages qu'il écrivit pour préparer ses auditeurs à Dresde à la compréhension de la Symphonie avec Chœurs.

lui faisait désirer de trouver une issue à ce labyrinthe théâtral où il était en train de s'égarer.

Le désir de faire recevoir au Grand Opéra de Paris son *Rienzi* qu'il avait conçu dans le style de Meyerbeer fut son dernier égarement. L'échec qu'il subit, les quelques mois d'anxiété et de misère qu'il vécut dans la grande capitale française eurent pour résultat de le faire rentrer en lui-même et de lui faire apercevoir sa propre originalité, en lui montrant la distance qui le séparait de ceux dont il avait envié le succès et qu'il avait cherché à suivre.

Tandis qu'il travaillait à son « *Vaisseau Fantôme* » et entrevoyait déjà les sujets de « *Tannhäuser* » et de « *Lohengrin* », il constata combien son esprit était attaché à la tradition germanique; et lorsqu'il repassa le Rhin, au printemps de 1842, « les yeux mouillés de claires larmes, dit-il plus tard, il jura, pauvre musicien, fidélité éternelle à sa patrie allemande ».

Mais, à peine y fut-il rentré, cette patrie, qui de loin semblait briller d'une lumière nouvelle et idéale, fut pour lui une déception. Gluck, Beethoven, Weber y étaient délaissés au profit des opéras français et italiens dont l'exécution était beaucoup moins parfaite qu'en France. Comme chef-d'orchestre du théâtre de Dresde, il parvient à y faire jouer « *Rienzi* », le « *Vaisseau Fantôme* » et plus tard « *Tannhäuser* » mais il constate que les parties qui y sont le plus goûtées sont celles où il n'est pas encore parvenu à se dégager entièrement du formalisme conventionnel et du sentimentalisme à la mode. Se heurtant de tout côté à la perversion du goût, il sent se développer et s'affermir en lui sa personnalité, et voit en même temps en face de lui se dessiner plus nette la silhouette de l'ennemi à combattre. Un désir de lutte s'empare de lui :

Il veut réformer et se sent mal à l'aise de faire partie de cette organisation théâtrale allemande dont son but est précisément de renverser les principes.

Telle est la situation d'esprit où le trouvèrent les événements de 1848. Quoique il ne se fût jamais occupé de politique, son âme, avide de changement, croit voir dans l'avènement du peuple, l'avènement de la Vérité dans l'art. Plein d'enthousiasme, il se compromet follement et lors de la réaction, dans les journées de Mai 1849, il se voit obligé de fuir en Suisse, poursuivi dans toute l'Allemagne comme condamné politique.

Le voilà donc à Zurich, déçu dans son espérance de réforme et abandonné de nouveau aux hasards de la Fortune, puisqu'il perdait sa place de chef d'orchestre, son seul gagne-pain.

Mais il est aussi débarassé de toute entrave, et quoique sa situation soit précaire, il l'exalte dans ses lettres comme une délivrance : C'est avec dégoût qu'il regarde en arrière, qu'il se souvient de ses rapports avec Meyerbeer et qu'il les nomme : « la période la plus obscure, la plus immorale de sa vie : la période des hautes relations et des escaliers dérobés, celle où l'on est berné par des protecteurs, pour lesquels on n'a pas le moindre attachement ».

Maintenant qu'il a conscience de la distance qui sépare son idéal de l'art du temps, il ne comprend plus comment il a pu supporter aussi longtemps la flagrante contradiction qu'il y avait entre son rôle de chef-d'orchestre qui l'obligeait à exécuter un répertoire imposé et son rôle d'artiste qui lui faisait repousser et combattre les tendances de ce même répertoire. « Je suis dans le vrai, s'écrie-t-il dans une lettre à Uhlig, ce Dresde, si j'y étais resté, serait devenu le tombeau de mon Art ».

Du fond de sa retraite suisse, son horizon s'élargit. Son regard peut errer plus loin sans s'attacher à une scène ou un public déterminés. Ce n'est plus à une direction théâtrale, c'est à l'Europe qu'il veut imposer ses idées; c'est tout l'art de son temps qu'il envisage et contre lequel il s'élève en révolutionnaire, en Messie du *Grand Art*. L'ennemi à combattre lui apparaît si grand, si puissant, que dans ses premières années d'exil il ne pense plus qu'à détruire; la construction lui paraît œuvre vaine avant que le sol ne soit nettoyé. « La vraie œuvre d'art, écrit-il en 1849, ne peut être créée à présent, on ne peut que le préparer, oui, par des moyens révolutionnaires, en détruisant, en abattant tout ce qui mérite d'être détruit et abattu. C'est notre tâche et d'autres que nous, certes, seront les premiers artistes vraiment créateurs. Si même je puis écrire et faire représenter une œuvre, elle ne sera qu'un moment de la Révolution, un signe affirmatif de la Destruction. Rien que la destruction est nécessaire actuellement — édifier serait un pur caprice ». Et c'est dans cette rage destructive qu'il écrit successivement : « Art et Révolution », « L'Œuvre d'Art de l'Avenir », « Opéra et Drame », « Le Judaïsme dans la Musique » etc. Le scandale que provoquèrent ces ouvrages, surtout le dernier, eut comme résultat de rompre tout lien entre lui et le reste du monde artistique; spécialement la presse se tourna tout entière contre lui et conserva cette attitude jusqu'à la fin de sa vie, tantôt déniait toute valeur à ses œuvres, tantôt cherchant à faire rire le gros public à ses dépens.

Le voilà donc libre de combattre à sa guise, oui! Mais s'il est libre, il est aussi effroyablement seul pour la lutte, et les blessures qu'il reçoit sont profondes. Ah! S'il avait eu avec lui une campagne dont l'âme

eût pu vibrer à l'unisson avec la sienne ! Mais ses relations avec Minna, qui, au début de son mariage, l'avait deux fois trompé et abandonné, et à laquelle il avait deux fois pardonné, se ressentirent toujours de ces événements. De plus, le calme naturel de Minna, son manque complet d'idéalisme et de sens artistique, contrastait singulièrement avec le caractère impulsif et nerveux de Wagner, sans cesse à la recherche de son idéal. Il s'était accoutumé très tôt à ne pas lui faire part de ses rêveries ; et sa présence dans ces conditions était pour lui une oppression continuelle qui lui faisait sentir sa solitude davantage encore. Or, les violentes attaques auxquelles il s'était livré dans ses ouvrages l'avait entouré dans sa lointaine retraite d'un cercle de haines. Seuls, des disciples initiés, des admirateurs fervents, de vrais amis comme Liszt, Hans de Bülow, Tansig, Joachim, Carl Ritter, Robert Franz, Uhlig, franchissaient encore ce cercle étroit, et venaient de temps en temps lui fournir le réconfort et le soutien matériel, l'amitié sincère et la confiance dans l'issue de la lutte, dont il avait tant besoin pour continuer son œuvre. C'est dans ces conditions qu'il commença en 1851 le poème de sa Tétralogie dont il ne devait achever la musique que 25 ans après. Ce qui caractérise cette œuvre c'est qu'au moment de l'aborder, Wagner n'a eu en vue pour l'exécution aucun des théâtres existants. Il venait d'achever ses ouvrages de critique dans lesquels il avait essayé d'expliquer la décadence de l'art, et spécialement de l'art théâtral en la rapportant à l'état général de la civilisation ; et il avait la ferme conviction que ses « Niebelungen » ne seraient jamais données que dans les conditions qu'il indiquerait. « Comme auditeurs de mes œuvres, écrit-il à Liszt en 1852, je

ne rêve qu'un groupe d'amis qui, dans le but de connaître mon œuvre se réuniraient exprès quelque part, de préférence dans quelque belle solitude, loin de l'atmosphère épaisse des villes et de l'air empesté que nous font respirer l'industrie et la civilisation modernes ». Ce vœu formulé 25 ans avant la première représentation de la Tétralogie au milieu des moissons ensoleillées de Bayreuth a quelque chose d'émouvant.

Bientôt ce rêve se précise; ce qu'il veut c'est fonder un théâtre où une école de chanteurs par lui formés, appliquerait ses principes et sa méthode d'interprétation dans l'exécution de ses œuvres; ce qu'il veut, c'est se passer des conditions théâtrales de son temps. « Alors viendra l'impossible, écrit-il à Fischer en 1854, ériger mon propre théâtre où je puisse représenter mon œuvre devant l'Europe toute entière, comme une grande fête de musique dramatique. Après quoi! puisse Dieu me permettre d'exhaler mon dernier soupir! » — Tel est le but qu'il s'est proposé d'atteindre et dont la poursuite donne, dès ce moment, à sa vie, malgré toutes ses vicissitudes cet aspect de continuité et d'opiniâtreté.

Mais comment, en présence des difficultés qu'il rencontre, n'aurait-il pas subi parfois un accès de découragement. Son goût pour le luxe et le confort l'engage plus d'une fois entre les mains des créanciers; de plus, ses nerfs sont à chaque instant si tendus qu'il doit interrompre tout travail pour suivre des cures; l'érysipèle l'accable jusqu'à treize fois en un an. La composition même est pour lui une souffrance, une angoisse obsédante qui va en augmentant à mesure que l'œuvre approche de sa fin. C'est dans ces moments de dépression physique et morale qu'il lui arrive d'écrire : « qu'il renonce à galvaniser le cadavre de

la civilisation européenne », et qu'il se demande si son art vaut bien tant de souffrances : « Retrouver ma jeunesse, posséder la santé, la nature, une femme dévouée, des enfants sains, oui ! pour cela je sacrifierais *tout mon art* ! Prends-le ! Opère l'échange ! Ah ! ce serait vraiment drôle si tout notre zèle pour l'Art n'était qu'un songe creux ! » Au moins, s'il avait l'occasion d'entendre ses propres œuvres, de se rendre compte du résultat de son travail ! Mais non ! de tout ce qu'il a composé depuis Tannhäuser, il n'a guère rien entendu exécuter. « Il est curieux, écrit-il à Uhlig, qu'il en soit de moi comme de Beethoven ; il ne peut entendre sa musique à cause de sa *surdité*. Je ne puis entendre la mienne, parce que je suis plus que sourd, parce que je ne vis point dans le monde, parce que j'erre parmi vous comme un spectre, parce que le vaste monde est peuplé d'imbéciles ».

En 1859, il n'y tient plus, il quitte sa retraite de Zurich ; en vrai homme d'action, il va se jeter dans la mêlée parisienne, vu que l'Allemagne lui est encore fermée. On sait dans quelles déboires matériels le plongèrent ses concerts parisiens, et ses folles dépenses. On sait l'émeute que souleva en 1861 « Tannhäuser » au Grand-Opéra, pour cette raison que Wagner, malgré les sollicitations de la direction ne voulut pas intercaler de ballet au second acte comme le voulaient les habitudes parisiennes. En 1862, il obtient son amnistie dans toute l'Allemagne. — C'est, dès ce moment, une véritable fièvre qui s'empare de lui ; nous le voyons voyager à travers toute l'Europe depuis Londres jusqu'à Vienne, Moscou et St-Petersbourg, cherchant à faire exécuter ses opéras, surveillant les répétitions, lançant des brochures pour propager et défendre ses principes. Mais l'entêtement qu'il met à

ne rien changer à ses œuvres, l'intransigeance de son esprit aigu dans la solitude et l'insuccès, les exigences énormes qu'il réclame dans l'interprétation, l'orgueil qu'il met à ne faire aucune visite pour solliciter les faveurs de la presse et de personnes influentes, font repousser ou échouer la plupart de ses entreprises devant la cabale excitée par quelques adversaires jaloux et c'est ainsi qu'en 1864 nous le retrouvons à Stuttgart fuyant des créanciers qui le poursuivaient à Vienne et abandonné de nombreux amis.

La Victoire

C'est à ce moment qu'intervient tout-à-coup dans sa vie le roi de Bavière, Louis II, comme un « deus ex machina ». Le 4 mai 1864, tandis que Wagner se demandait dans sa chambre d'hôtel à Stuttgart quels nouveaux ennuis pourraient l'accabler, M^r Pfistermeister, secrétaire du cabinet de S. M. le roi de Bavière, vint le trouver et lui remit un billet du jeune souverain, ainsi que le portrait de celui-ci et une bague comme cadeau. En peu de mots, le monarque se déclarait partisan des principes de l'artiste et affirmait sa volonté de le prendre comme un ami sous son égide afin de le préserver de toutes les iniquités du destin.

Dès ce jour, Wagner ne devait plus souffrir du fardeau des vulgaires misères de l'existence. Mais son caractère difficile et les frais énormes dans lesquels ses exigences entraînent le gouvernement bavarois, pour l'exécution de ses drames procurèrent à la cabale un prétexte précieux pour exciter les Munichois contre lui. Il finit par être obligé de quitter Munich et de se fixer sur les bords du lac de Lucerne, n'ayant heureusement pas perdu l'amitié dévouée de son royal

protecteur. Mais les nouvelles difficultés qui l'avaient accueilli au théâtre de Munich, avaient encore fortifié en lui le désir d'avoir un théâtre où il serait le maître et où il n'aurait pas à craindre l'opposition d'une direction routinière et incapable.

Entretiens ses idées avaient conquis la nouvelle génération; et petit à petit il vit tout ce qui était jeune et s'intéressait à la musique dans l'ancien et le nouveau monde se rallier autour de lui. — Après la guerre de 1870, à la faveur du chauvinisme naissant en Allemagne, il parvint à recueillir les fonds nécessaires à l'édification du théâtre de Bayreuth, ce sanctuaire de l'esprit germanique et c'est là qu'en août 1876 il donna pour la première fois à ses fidèles partisans et souscripteurs et en présence de l'Empereur cette représentation idéale de la Tétralogie qu'il rêvait depuis si longtemps.

Désormais le but de sa vie était atteint. Six ans et demi après, le 15 février 1883, vers 3 heures, au moment où il sortait du palais Vendramin, sur le Grand Canal de Venise, pour s'embarquer sur sa gondole, il fut pris d'un étouffement subit. Il murmura : « Je me sens très mal », et tomba évanoui. On le porta sur son lit. Quelques moments après, vers quatre heures, il mourait, entouré de sa femme Casima et des enfants de celle-ci, après avoir cherché à serrer dans ses bras son fils unique, Siegfried, la joie de ses derniers ans.

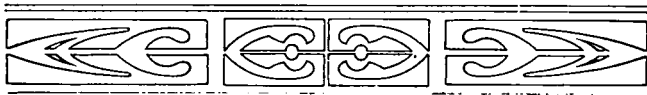
Quelques jours après ses restes furent transportés à Bayreuth. Ce triste voyage fut vraiment un suprême honneur rendu au maître qui de son vivant était resté si longtemps méconnu. Partout où le train s'arrêta à Vienne, à Munich, à Innsbruck, à Bozen, des députations vinrent saluer la dépouille mortelle. A Bay-

reuth, un cortège imposant, où étaient représentés personnellement le roi de Bavière et les deux grands-ducs de Saxe-Weimar et de Meiningen accompagna le cercueil au son de la marche funèbre de Siegfried, par les rues ornées de fleurs et de drapeaux, jusqu'à la villa Wahnfried, où le maître s'était fait construire un caveau : au seuil une plaque de marbre recouvrant le cadavre de son chien portait déjà cette inscription : « Ici Run repose et attend ».

Telle fut la vie de celui qui, depuis Beethoven fut le plus grand artiste de son siècle. Ce que j'ai tenté de mettre en lumière c'est le développement de ce talent, c'est l'évolution progressive et continue de ce génie au milieu des misères de la vie, au milieu de l'adversité qui semble s'être acharnée à son sort. Pour que cet homme ait continué à lutter, pour qu'il n'ait jamais eu une défaillance, et n'ait jamais désespéré de vaincre le mauvais goût et d'imposer au monde son idéal, il faut vraiment qu'il ait été un héros de la volonté !

On me reprochera sans doute d'avoir laissé dans l'ombre ses défauts. Je répondrai que d'une part, Wagner est encore assez près de nous pour que tout le monde s'en souvienne (pourquoi alors en parlerai-je ?), et que d'autre part il est assez loin de nous pour qu'on commence à les oublier. Que s'il est difficile pour un contemporain de séparer le génie de l'homme avec lequel on est en rapport, cela doit nous être possible à nous, maintenant que la dépouille de l'homme gît depuis trente ans sous la terre. Cessons donc de scruter les petits côtés de la vie des grandes hommes ; nous n'avons rien à y gagner ; mais cherchons dans le récit de leur vie, comme dans leur génie, la joie, l'amour et la force qui nous manquent.

P. WAELBROECK.



La Pitié

A mon ami C. pour qu'il en fasse son profit.

Dans la grande salle de l'hôpital, son pâle visage de blonde jeune fille était bien triste à voir. Malgré soi, on se sentait révolté à l'idée que tant de jeunesse et tant de beauté allaient peut-être disparaître, emportées par une mort stupide et imbécile!... Oh! elle était bien banale se petite aventure, l'aventure de toutes les désespérées.

* * *

Elle était fleuriste. Voilà bientôt six mois, un jeune homme — comme tant d'autres avant lui — l'avait remarquée, suivie et, le soir, l'avait reconduite jusque chez elle. Il parlait si bien, avait une voix si douce en lui disant ces agréables petits riens qui la charmaient, que, malgré elle, de suite, elle l'avait aimé. Et l'idylle, la gentille petite idylle des trottins était née. — « Oh! pas bien grave », se disait-elle. Mais, en traître, comme toujours, l'amour était là, qui sourdement agissait; qui, pied à pied, la prenait, pour éteindre, à la fin, son cœur, à tout jamais. Dès lors, sans savoir où cela la mènerait,

elle s'était livrée à corps perdu à sa folle passion... Il était si beau!...

Un jour, saouïe de ses baisers, étourdie de ses paroles, grisée de ses caresses, elle s'était donnée sans remords.

Oh, cette étreinte suprême, ce frisson de joie, ces spasmes de volupté, comme cela était loin!

A partir de ce moment, elle fut asservie à ses sens. Pendant deux mois, ce fut une orgie de chair, une débauche de luxure et de plaisir. Quand ses flancs avaient tressailli du premier frisson maternel, elle avait été toute joyeuse, et, le soir, c'est en riant, qu'elle lui avait annoncé la bonne nouvelle. Contrairement à ce qu'elle avait espéré, l'accueil qu'il y fit fut plutôt froid. A partir d'alors, il espaça ses rendez-vous, trouva des excuses : les examens, des courses, des voyages, disait-il. D'abord, elle l'avait cru; pourquoi aurait-elle douté? Mais, lorsqu'elle l'avait vu, l'air soucieux et morose, lorsqu'un jour il l'avait brutalement repoussée, un terrible soupçon lui était venu, et elle lui avait crié en sanglotant : « O Jacques... tu ne m'aimes plus! » — « Mais si, mais si, avait-il mollement protesté, mais, que diable, les caresses ont des limites! » Elle n'avait rien répondu, mais elle avait beaucoup pleuré cette nuit-là.

Depuis lors, elle ne l'avait plus revu. Elle ne s'était pas leurrée un instant; elle avait bien vite compris que son beau Jacques était trop lâche pour supporter les conséquences de sa faute et qu'il s'en était allé pour toujours. Comme elle le méprisait à présent, comme elle le haïssait de toute son âme, de toutes ses forces, et pourtant l'amour et la passion étaient en elle qui lui criaient qu'elle l'aimait encore, qu'elle l'aimerait toujours... Alors son calvaire avait commencé.

La nuit, c'était lui qu'elle voyait dans ses rêves; le jour, c'était lui qu'elle cherchait par les rues; quand par hasard, elle l'oubliait un instant, leur enfant, qui, dans ses flancs s'agitait, la ramenait à l'obsession terrible. Elle comprit que jamais elle ne pourrait chasser son grand Jacques de sa mémoire, que l'enfant serait là qui perpétuerait le souvenir, et qu'elle traînerait par la vie une peine éternelle que la maternité ne ferait qu'aviver. Alors, éperdue, elle avait pris une fiole de laudanum, qu'elle avait vidée d'un trait. Folle de douleur, les tempes en feu, elle s'en était allée par les chemins, crever dans un fossé comme une bête.

* * *

Maintenant, elle gisait là, dans un petit lit blanc d'hôpital. Ses beaux yeux, d'avoir vu la mort de si près, gardaient une expression de terreur indicible; dans le délire de ses fièvres c'était lui, son beau Jacques, qu'elle appelait toujours; c'était sa peine et sa faute, qu'elle hurlait constamment.

Le vieux docteur, lamentablement, hochait la tête...

Par moment, elle s'apaisait, mais, c'était pour crier plus fort ensuite, c'était pour implorer la mort avec plus de vigueur; ô la mort, la mort, comme elle la demandait dans sa triste folie; comme elle la suppliait de la prendre!!

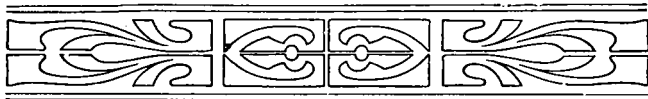
Son état, pourtant, n'était pas désespéré. Un remède pouvait encore la sauver. Mais, le vieux docteur qui la soignait était homme avant tout : il avait beaucoup souffert.

L'odyssée de cette pauvre fille lui avait rappelé sa jeunesse et la peine de toute sa vie. Lui aussi, il avait, aimé, lui aussi, le vieillard à barbe blanche, il avait

voulu mourir... Et, maintenant, malgré l'âge, le travail et la gloire amassée autour de son nom, parfois encore il pleurait. O, comme il comprenait bien le désir de la malheureuse, que lui seul, s'il le voulait, pouvait rendre à la vie. Mais, à la pensée de ce que serait l'existence de cette femme désormais, à la pensée de la honte qui la couvrirait à jamais, à la pensée de l'énorme peine qu'elle traînerait après elle, à la pensée enfin de ce que l'enfant serait toujours le vivant regret et la vivante douleur de la mère, une pitié, une immense pitié le prit, et la conscience tranquille et droite, il la laissa mourir.

R.

(Institut Commercial, Mons).



Le peintre J. F. De Boever

Si l'on essayait de caractériser la peinture contemporaine d'un seul trait sommaire, on pourrait dire qu'elle manque d'Idée et même que l'idée en est dans la plupart des cas systématiquement proscrite. Le paysagiste prend le premier coin de nature venu, sans choisir, intentionnellement; s'il a du génie, c'est parfait, il nous donnera l'émotion artistique attendue; s'il a simplement du talent, passe encore, mais s'il en a peu ou pas, son œuvre d'un intérêt nul par le sujet, devient doublement mauvaise.

Les peintres qui jadis auraient spécialisé les scènes de genre, se contentent aujourd'hui de reproduire les intérieurs où ces scènes se passaient : une porte ouverte, un parquet ciré, deux fauteuils; le tout fort bien peint, ma foi, mais personne ne passe la porte, personne ne cire le parquet, personne n'est assis dans les fauteuils. D'autres nous montrent le mur derrière lequel quelque chose se passe; c'est déjà mieux, mais cela ne nous satisfait pas entièrement.

Avec M. De Boever, il en va tout autrement; il nous

apporte un art riche d'idées, un art d'intellectuel conçu dans la réflexion.

* * *

L'année dernière, le peintre ouvrait à la salle Taets une exposition dont on parla fort en ville. Je m'y trouvais par hasard et fus frappé des productions de cet artiste qui m'était inconnu.

Quand je vis dans la même salle, réunis tant de squelettes, tout naturellement je me mis à frédonner, en me rappelant les Blasphèmes :

« Ventrebleu ! La danse macabre !
Le frisson me monte aux genoux
Et mon cœur effaré se cabre...
Mais non, mais non, rassurons-nous »

Et je me suis rassuré ; je me suis rapproché des tableaux pour les contempler davantage. Et tandis que je regardais ces gouaches, il me semblait qu'elles exhalaient un étrange parfum qui troublait mes sens ; et je sentais monter en moi, comme une vague envahissante, cette joie émue qui vous étreint comme une angoisse, cette sainte et poignante émotion que l'on éprouve devant tout ce qui est beau et vrai profondément. Car l'œuvre de cet artiste est belle et vraie ; elle ne s'épanouit point comme une fleur isolée et malade dans un champ inconnu des hommes, mais elle plonge ses racines profondes dans la brutale réalité de la vie.

* * *

Un de ses drames, qu'il intitule avec un sourire de cruel dédain : *Le Surhomme* synthétise à mes yeux toute la pensée maîtresse de son talent, l' « idée »

que son imagination féconde se complet à développer en thèmes macabres et variés.

Un squelette s'efforce, en vain de soulever une roche qui l'écrase; et, sur la pierre énorme qui l'étouffe, se reposent de gracieuses « *femmes déchues* » aux ailes d'anges.

C'est un symbole; saisissant symbole de la lutte éternelle et angoissante de l'homme se débattant contre son instinct sexuel et vainqueur; symbole du suprême mais inutile effort de l'humanité tâchant de se dégager d'une animalité qui l'enserme comme dans un étou. L'homme est asservi au Désir dominateur et fatal, comme l'esclave l'est à son maître. Déjà sur les antiques cénotaphes, on gravait Thanatos semblable à Eros, mais portant sa torche renversée : Aimer c'est mourir.

M. De Boever se fait de l'amour et de la vie une idée désespérément pessimiste.

Il est vrai pourtant, que dans notre humanité jouisseuse, nombreux sont ceux pour qui l'amour, comme disait Chamfort, « Qu'est-ce donc? L'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes ». Ce qu'ils appellent amour, n'en est que la caricature.

Il est vrai pourtant que toute cette foule, dominée par le matérialisme, qui grouille et nous entoure, s'agite de vaines activités.

Oh! je sais, on est heureux; les métiers bourdonnent, on entend ronfler les moteurs et les turbines et grincer les poulies; on gagne; les rois font du commerce, et les bourgeois ventrus achètent et possèdent l'élégante danseuse, ce papillon mutin qui butine les millions. Les clairons de la foie sonnent, et le tourbillon dans une ivresse heureuse, s'étourdit au semblant du bonheur...

« Peu de gens vivent dans la vie de ce terme où ils doivent tous aller, et ceux qui l'entrevoient, comme on fait d'une croix, en haut d'un tertre, entre deux routes en Bretagne, détournent les yeux de ce sentier ». (Suarès.)

A tous, le peintre montre la vanité des choses humaines que consume la mort.

Aimer c'est mourir; et la femme est le principe du mal : instrument de Satan au Moyen Age elle est toujours restée l'Eve maudite. En elle s'incarne le vice, sous deux aspects.

Elle est l'animal, superbe et impudique, consciente de sa force par ses seuls attraits physiques, « Fétiche » qui suivant le peintre est « comme une figure tombale au caveau d'un satyre ».

« *Venus* » insolamment belle et campée comme un marbre. *quærens quem devoret*. Elle sape les énergies, esquinte la chair, annihile les volontés et cyniquement tue ceux qu'elle tient sous la puissance de sa beauté fatale. C'est la femme « monstre » à faire frémir M. Jules Bois.

L'autre est du type enjoleuse. Délicieusement perfide, avec des airs innocents elle a tendu ses filets autour de l'homme dont elle se joue maintenant comme d'un pantin.

Il est une « *Aphrodite* » nue couchée parmi les roses et belle comme un rêve d'amour. Il est une petite déesse gracieuse et parfumée de réséda, qu'on appelle « *Cigale* ». Tout rit en elle : ses yeux, sa bouche où fleurit un sourire, la couleur rose de sa robe; ses lèvres s'entr'ouvrent : une chanson légère embaume l'air tiède du soir...

Hélas! toutes doivent s'anéantir; et ce n'est point



Danse macabre



Noël



Le baiser mortel



Paris



Au pied du Christ



Le billet de faveur

sans amertume que le poète constate la vaine existence des choses terrestres :

« Quant est des corps, ils sont pourris.
Ayent été seigneurs ou dames,
Souef et tendrement nourris
De crème, fromentée ou riz,
Leurs os sont déclinés en poudre,
Auxquels ne chaut d'ébat ni ris...

VILLON.

Jeunes et vieilles, belles ou laides, toutes sont guettées par la mort. Certaines des œuvres du peintre semblent teintées de deuil : c'est la grande ombre sombre que projette sur elles, l'aile enveloppante et désespérante de la mort; cette mort qui poursuit l'artiste comme une hantise et dont la vision ne quitte point ses yeux.

« *Le Baiser mortel* » représente une prostituée à laquelle un squelette souffle la mort libératrice, en paroles de l'uxure; et je me permets de reproduire ici les lignes saisissantes que M. De Boever voulait bien m'adresser : « Victime de l'animalité de l'homme, elle est arrivée au tournant de la vie où l'on ne pleure plus : les yeux desséchés et grands ouverts, la gorge sèche, son désespoir tout bas appelle la mort. Et la mort est venue, bestiale elle aussi, devant cette fleur fanée; sa main sadique cherche à reveiller sa chair désabusée. Mais la femme, immobile et froide, ne sent ni ne voit rien. Les yeux toujours ouverts se noient dans le néant, et elle écoute bourdonner à son oreille, des chuchotements étranges, auxquels se mêle l'écho des valse d'autrefois. Et ce prélude de la mort opère son enchantement ».

* * *

On emploie en morale deux méthodes différentes pour démontrer l'excellence de la vertu. L'un des moyens consiste à vous mettre sous les yeux la réalisation du bien : on vante les avantages que présentent telle conduite ou telle acte.

Représenter les horreurs du mal, les hideurs du vice, montrer l'éceuil affreux qu'il faut tâcher d'éviter, est un second procédé; celui que préfère M. De Boever.

Certes c'est une tâche délicate et périlleuse que de flageller, sans inutiles blessures, l'homme et l'humanité; de faire étalage, sans perversité, de son vice et de sa turpitude.

Bafouant la nature humaine, et souvent même avec cruauté — M. De Boever observe toujours une mesure décente; et la réalisation d'une scène, dont l'idée en elle-même était scabreuse, ne devient jamais pornographique. L'artiste s'y prend avec un tact plein d'habileté. Dans cette macabre tragédie de la vie, dont l'homme et la femme sont les tristes fantoches, au service de leurs passions, M. De Boever « dématérialise » le mâle. Tout en laissant à la femme les appâts de sa beauté physique, l'homme est dépouillé de son enveloppe charnelle et devient squelette. C'est par ce côté original, je crois, que l'œuvre se dégage des trivialités d'un réalisme trop cru, ce réalisme grossier qui choque parfois chez Rops, et dont soffusquent fort nos tartuffes modernes, car :

« Par de pareils objets les âmes sont blessées
Et cela fait venir de coupables pensées ».

Mais ces squelettes conservent toute leur personnalité distinctive; ils restent toujours des hommes.

Hugo en 1859 écrivait à Baudelaire : « Vous dotez

le ciel de l'art, de je ne sais quel rayon macabre. Vous créez un frisson nouveau ». M. De Boever m'impressionne par le frisson que j'éprouve devant ses squelettes vivants.

Comme dans la nature humaine complexe et variée, on retrouve dans ses squelettes, toute la gamme multiple des tempéraments divers. Chacun possède une mentalité spéciale et ses gestes sont humains. Les uns sont hommes du monde; ils portent haut leurs cranes aristocratiques (l' « *Hommage* »).

D'autres, un sourire aux machoires sardoniques, semblent railler. Il y en a de spirituels et d'autres ont une bouche bestiale. Je ne connais rien de plus troublant que cette vie intense dont s'anime le triste héros d'un « *billet de faveur* ».

Un vieillard décaqué, aux épaules rentrées par la débauche, se tient debout, près d'un rideau sombre. Ses pauvres doigts de squelette amaigri, tourmenté par la chair: le crispent nerveusement.

Humble comme un enfant, d'un geste de suppliant apportant une requête, il avance d'une main craintive un billet: le prix demandé pour satisfaire sa luxure morbide. Au creux de ses orbites profonds s'allume un désir, comme une dernière étincelle, d'une vie qui s'éteint...

Dans ses œuvres les plus cruelles, je sens palpiter un cœur qui raille pour ne point pleurer, une âme émue d'une indéfinissable pitié à la vue douloureuse de ces prostituées se débattant dans la fange grossière, une pitié à peu près semblable à celle qu'exhale cette parole de bonté que prononça Christ.

Et mon imagination évoque une scène.

Au sommet d'un tertre sombre, ses bras de souffrance appuyés à la croix, une fille de joie gémit en

agonie. Elle fut longtemps la maîtresse et l'idole de la ville; mais elle a vieilli, et la vie, comme une vague mauvaise, a rejeté loin d'elle cette triste épave humaine. Elle expie son vice. A ses pieds, la foule amassée l'injurie; les hommes enlaidis par la haine l'insultent.

« Les scribes et les Pharisiens plaçant Jésus au milieu du peuple, lui dirent : Maître, cette femme a encore été surprise en flagrant délit d'adultère. Moïse dans la loi nous a ordonné de lapider de telles femmes. Toi donc, que dis-tu ? Il leur répondit : que celui de vous qui est sans péché, jette le premier la pierre contre elle ».

Puis il se tourna vers le peuple et j'entends une voix compatissante qui dirait : « Pourquoi donc accablez-vous cette femme ? »

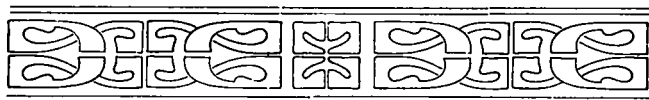
* * *

La technique de J. F. De Boever est à la hauteur de sa pensée. Le poète de la mort est un dessinateur impeccable dont les gouaches savantes plaisent par la sûreté des lignes et l'harmonie des proportions.

Mais ce qui attire surtout, c'est qu'il n'a pas donné dans un art conventionnel et bourgeois qui plaît à la masse mais qui tue la fleur enivrée de l'émotion.

Décembre 1913.

LE DIABLERET.



L'Idée libérale

Sur les Villes d'où la fièvre flamboie
Règnent, sans qu'on les voie
Mais évidentes les Idées.

E. V.

Depuis plus de 29 ans nos adversaires proclament sur tous les tons, depuis celui de la haine jusqu'à celui du dépit, en passant par toutes les gammes de l'ironie contrainte et forcée, que le Parti libéral est mort, que tout a disparu : hommes et idées. C'est un phénomène curieux que l'on prend souvent ses désirs pour des réalités et que c'est au moment même où un parti affirme plus que jamais sa vitalité que ses adversaires le proclament définitivement éteint. Ne présente-t-il pas en effet le plus beau spectacle de vie ce parti, qui après la défaite la plus inattendue, a repris sous la direction de ses leaders, dans un mouvement d'énergie consciente et voulue, sa noble tâche de défense de la liberté de conscience? Vaincu en Belgique peut-être; triomphant dans les principaux pays d'Europe, toujours sur la brèche, il peut avoir hardiment confiance dans l'avenir. Quelle meilleure preuve de sa vitalité que l'attitude même de ses adversaires, qui tout en le proclamant mort, ne cessent de le combattre?

Faudrait-il conclure qu'ainsi que des Don Quichotte ils luttent contre des moulins à vent? Le drapeau des gueux rallie encore bien des partisans. Sur le terrain administratif, dans les grands centres, il exerce sa bienfaisante action; parti d'opposition il mène aujourd'hui campagne contre le projet scolaire et l'inoubliable et grandiose manifestation libérale du 14 décembre 1913 marquera dans les annales du libéralisme belge une date importante. Et la vie, qui anime jusqu'au fond de nos provinces, les associations libérales et démocratiques, et le dévoûment de nos propagandistes et les succès qu'ils obtiennent, tout cela ne compterait pas dans la vie d'un pays et ne contribuerait pas pour une large part à lui donner sa physionomie morale? Lorsqu'au lendemain des élections de 1912, le gouvernement restait aux mains des catholiques, ceux-ci espéraient le libéralisme abattu sans retour possible. Mais énergiquement confiant dans l'avenir, notre parti dans toutes ses forces vives, se relevait fièrement, se redressait vaillamment, se disant comme un monarque ancien que souvent le désespoir même est une raison d'espérance. Ainsi déjà Bara du haut de la maison libérale de Tournai, élançait à ses concitoyens la parole reconfortante : « Nil desperandum! ».

Nous avons en nous-mêmes assez de ressources, nous possédons dans l'essence de notre programme le principe fécond de toute action, l'Idée. Nous n'avons pas à nous soumettre aveuglement à un dogme qui assujettit toutes les volontés rebelles, comme nous n'avons pas non plus comme aimant attractif, une sentimentalité vague et utopique. Parti de juste milieu et de raison nous n'exerçons pas sur les âmes exaltées cette attirance et cette séduction qui mènent droit aux

extrêmes. Ennemi de toute violence, le parti libéral ne reconnaît ni le fanatisme aveugle et inconscient, ni la passion irréfléchie et brutale : parti de doctrine et d'action, le Parti libéral ne vit que par et pour l'Idée.

C'est sous l'égide de tous ceux qui au cours des âges ont généreusement combattu pour la Tolérance et la Liberté, qui ont défendu le Droit contre la Force, qui ont voulu pour les humbles et les malchanceux un peu plus de Justice et de bien-être, c'est sous l'égide de tous ceux-là, que le parti libéral poursuit progressivement et par le droit la réalisation de la Justice.

Notre passé est digne des plus beaux, il est garant d'un bel et brillant avenir. Dans le domaine économique et social, comme dans celui de la pensée et de la politique nous pouvons opposer à nos adversaires des noms qui ont guidé et éclairé la Patrie dans sa marche vers le Progrès.

Toute notre œuvre législative depuis 1830 est marquée du sceau de la pensée libérale. Longtemps seul le parti bleu a assumé l'impopularité électorale des revendications militaires et de défense nationale. Sans doute on a dénié à la gauche libérale son attitude courageuse en cette matière comme en bien d'autres. Mais est-ce que par hasard la thèse du « Niemand gedwongen soldaat » serait libérale ? Aurait-on oublié déjà qu'à la mémorable et historique séance du 26 novembre 1909, où fut votée l'abolition du remplacement, seuls 58 représentants catholiques votèrent contre cette mesure de justice alors que toute la gauche par un vote unanime en assura le succès, tout en sauvant le ministère ? Le 19 juillet 1887 la proposition d'Oultremont sur le service personnel fut rejetée par 69 « non » contre 62 « oui », dont toute la gauche, notamment Frère-Orban, Neujean, Warnans, Dupont.

L'ordre du jour Delvaux, 30 novembre 1900 sur le même objet fut également rejeté. Le programme adopté par le Congrès libéral de 1894 demandait la suppression du remplacement et le service personnel.

Frère-Orban avait envoyé son adhésion. Les gauches libérales, dans leur déclaration du 21 décembre 1900 affirmaient que « nul ne peut s'affranchir à prix d'argent du devoir civique de concourir à la défense nationale ».

Toujours le parti libéral belge a résisté contre les entreprises scolaires confessionnelles et en cette matière il continuera à être le vigilant gardien de la Constitution et le serviteur de la Démocratie. Jamais il n'a essayé de voter des impôts constituant des privilèges de classe; au contraire il a préféré frapper la bourgeoisie dont il était issu, plutôt que la classe ouvrière à l'émancipation de laquelle il a travaillé avant même la naissance du socialisme.

Le parti libéral veut des générations instruites et morales, conscientes de leur dignité d'hommes et de leur responsabilité, n'agissant que pour le Bien, car selon la formule saisissante de Multatuli « celui qui fait le Bien en vue d'une récompense est un égoïste, celui qui évite le mal par crainte d'un châtement est un lâche ».

Sans doute la direction générale des affaires du pays appartient à une majorité catholique, rurale et flamande, mais les grands centres industriels de Flandre et de Wallonie ont confié la question de leurs intérêts matériels et moraux aux représentants de l'opposition. Et voyez l'œuvre admirable qui a été réalisée partout : agrandissement et embellissement systématique des villes, création d'un enseignement professionnel complet, développement merveilleux de

l'instruction primaire. socialisation des mesures d'hygiène individuelle et collective; lutte contre la maladie et pour la santé; lutte pour le bien-être de l'ouvrier par l'assurance contre les accidents, le chômage, contre la vieillesse pauvre et malheureuse. Toutes ces mesures, nées des besoins du moment, ont fini par former un ensemble d'œuvres et doctrines sociales dont le Parti libéral a poursuivi la réalisation avec un sens parfait des nécessités locales. Ainsi a-t-il travaillé au Bien de la Collectivité et s'est-il pénétré d'une vraie solidarité sociale. Se dégageant des mesquineries d'une politique de village et de l'ampleur des spéculations éthérées, le Parti libéral s'est adapté à une conception plus nette, plus réaliste et plus objective des besoins et des aspirations de notre époque. Ainsi peut-on dire sous une forme paradoxale peut-être mais exacte, qu'en ne faisant point de politique le parti libéral a fait de la bonne politique.

Comme l'écrivait récemment un sociologue éminent M. Waxweiler « sous la pression de nécessités nouvelles, des changements se préparent dans les cadres mêmes de la société actuelle! » Eh bien! le rôle du Parti libéral dont l'essence est l'adaptabilité évolutive a là devant lui un champ d'action illimité. Son rôle loin d'être fini voit s'ouvrir des horizons nouveaux et à ceux qui lui reprocheront d'avoir épuisé son programme il répondra par une action sociale, éclairée et persévérante.

Certes on a prétendu que le parti libéral n'était pas un parti d'action sociale. Quelques faits montreront qu'il n'en est rien : voyons qu'elles sont ses réalisations pratiques :

C'est d'abord l'abolition des octrois « qui a puissamment aidé au développement des grandes villes et à

la prospérité générale », ainsi que s'exprime M^r Paul Hymans. C'est ensuite tout le programme des Congrès de 1846 et de Frère-Orban qui déclarait en 1849 :

« Les révolutions qui ont secoué l'Europe dans l'année 1848 ne sont-elles pas de nature à éveiller quelque peu l'attention inquiète à nous porter à chercher ce qu'il est nécessaire de faire dans l'intérêt de la société? Quelques-uns, dans leur égoïsme ou dans leur indifférence, se persuadent que ces révolutions sont des accidents dus à l'effervescence de quelques hommes passionnés, égarés. Je les abandonne volontiers à leur béatitude : mais, quant à moi, je suis profondément convaincu que ces révolutions marquent une aspiration immense des classes souffrantes vers une situation meilleure; je suis profondément convaincu qu'il faut s'occuper avec le plus grand soin, avec une attention constante, qu'il faut s'occuper avec cœur et âme des classes malheureuses de la société (19 et 20 mars 1849);

Les réalisations pratiques libérales s'appellent : suppression du droit de patente pour la plupart des petits artisans; modification des lois sur l'impôt, animée d'un grand principe directeur et non pas faite uniquement pour parer momentanément à une situation financière mauvaise; elles s'appellent encore fonds communal, Banque Nationale, multiplication des moyens de transport, création de la Caisse générale de retraite; la loi organisant les Sociétés de secours mutuels ne date-t-elle pas de 1851?

La conception non encore réalisée du crédit foncier, n'est-elle pas de Frère-Orban? L'exposé des motifs de la loi du 3 avril 1851 ne dit-elle pas que son but est « de mettre à la disposition de la classe ouvrière

les moyens de se préparer une réserve pour la vieillesse, d'autre part, d'encourager les efforts que feraient les travailleurs pour se prémunir pendant l'âge mûr contre l'épreuve des maladies et des infirmité temporaires? » Sans doute, ces lois ont été modifiées, elles sont soumises à l'évolution naturelle. S'il en eût été autrement, la science et la politique n'auraient pas fait de progrès et ce serait une triste constatation! Mais ce qui est resté vivant, ce sont les conceptions mêmes nées à un moment où on niait couramment l'existence de questions sociales. Les réalisations du parti libéral pourraient s'appeler encore les Conseils de l'industrie et du travail, dont, en 1897, M. Wilmotte écrivait : « On sait les bons effets que ces Conseils, œuvre d'un libéral, Frère-Orban, et les Conseils d'arbitrage, dus à l'initiative d'un autre libéral, M. J. Weiler, ont eu sur les rapports du capital et du travail ».

Elles s'appellent encore les écoles officielles, écoles de pacification sociale a-t-on dit. Ce sont elles, dégagées de tout esprit confessionnel qui sont destinées à rapprocher les citoyens les uns des autres, à développer en eux les sentiments réciproques de tolérance, tout en laissant à chacun ses propres opinions philosophiques et ses convictions religieuses.

Les réalisations pratiques du parti libéral s'appellent encore œuvres scolaires, œuvres contre le chômage, consultations sanitaires, enseignement professionnel organisé par les provinces et les communes libérales, assurant là une tâche qui incombait à l'état.

Sans doute on entend souvent dire autour de soi que le parti libéral ne crée rien, qu'il ne connaît qu'un brutal laisser-faire et que se retranchant derrière un

manchesterianisme déprimant, il n'a de sollicitude que pour les puissants, pour ceux qui dans la lutte pour la vie, effrénée et ardente, sont cuirassés d'or et d'argent. Aussi ses adversaires de lui prédire à tout instant sa fin.

Des hommes de haut talent, tout en rendant hommage aux grands noms du parti libéral et tout en reconnaissant les services qu'ils ont rendu à la nation déclarent que le libéralisme finira par disparaître dans le choc du catholicisme et du socialisme. Mais on oublie trop facilement que, bien que minorité parlementaire, le parti libéral, en maintes occasions, a forcé une majorité puissante à réaliser son programme. Il n'a aucune raison pour s'incliner devant les arrêts de mort qu'on lui signifie coup sur coup.

Puisqu'il a rendu de grands services au pays, le parti libéral n'est donc pas ce parti de destruction et de ruine né sur les décombres et les cadavres de 93.

Puisque son programme a été en partie réalisée par le Gouvernement — qui par là en a reconnu l'excellence — quelle raison empêcherait le parti libéral à continuer à travailler au Bien de la Démocratie. Il doit poursuivre une double tâche : jouer le rôle de modérateur et veiller à ce que son programme soit réalisé sans être déformé : il a à créer des œuvres sociales qui ne soient pas des œuvres électorales.

Quant aux meilleurs éléments du libéralisme qu'on prétend aller au parti catholique, on sait quels ils sont : Ce sont ceux qu'effraie une politique sociale, large et sage, ceux qui craignent des réformes pourtant inévitables. tel par exemple l'impôt sur le revenu.

Le parti libéral a un programme social, programme de juste milieu. Etudiant objectivement et sans préjugés les problèmes sociaux qui se présentent à l'atten-

tion de l'homme d'Etat, il cherchera à y donner la solution que réclame ce qu'il est nécessaire de faire dans l'intérêt de la société ainsi que s'exprimait Frère-Orban en 1849.

Ces solutions il les trouvera dans les circonstances de temps et de lieu à la lumière des grands principes directeurs de liberté individuelle, de tolérance et de neutralité. Doctrine sociale trop large à la fois et trop souple pour être synthétisée en des formules lapidaires. Comme la vie sociale complexe et multiple se diversifie en des organismes nombreux avec des rouages infiniment variés, ainsi la sollicitude de ceux qui ont charge de veiller à sa conservation et à son amélioration doit s'étendre à tout ce qui intéresse la vie individuelle et collective.

Parti de libre examen, le parti libéral est forcément un parti d'individualistes où chacun apporte à l'œuvre commune, dans la plénitude de sa personnalité et l'entière originalité de pensée, sa contribution. Facile alors est la tâche de ceux qui aiment à découvrir au sein des libéraux des divergences et des contradictions. Mais combien belle et grande est une œuvre humaine née des libres initiatives sans cesse en éveil; sans cesse à la recherche du mieux. L'individualisme est la faiblesse immédiate du parti libéral, mais il est aussi sa force, celle où il puise une éternelle et vivifiante jeunesse. Seuls ceux qui sont habitués à se courber uniformément sous des ordres indiscutés, ou encore ceux qui par crainte n'osent s'affirmer eux-mêmes, ou encore ceux qui envient ou redoutent cette indépendance individuelle et cette liberté en tout et pour tous, seuls ceux là combattent le libéralisme. C'est là un des aspects de ce que M. Abel Rey appelle « ... l'antagonisme entre l'esprit d'autorité et l'esprit

de libre examen; entre la raison servie et la raison maîtresse d'elle-même ». Comme Anthée le Géant qui reprenait une force nouvelle chaque fois qu'il touchait terre, ainsi le parti libéral ne cesse de se retremper aux sources vives de toute Démocratie : le cœur et la pensée de tous ses citoyens.

Cette absence de doctrine, une et rigoureuse, ses adversaires aiment à la reprocher au parti libéral dans l'espace et dans le temps. Sans cesse en Mentor plus intéressés que fidèles, ils nous rappellent aux principes de nos devanciers. Mais ceux-là même auxquels on nous compare, pour montrer tout ce qui nous en sépare, ceux-là mêmes seraient à notre côtés s'ils revenaient. C'est que, avec la marche progressive du temps, les idées sur la vie changent. Un parti politique immuablement fixé dans une doctrine étroite, rebelle à toute évolution, dans une lutte obstinément aveugle contre le Progrès, finit par être emporté inéluctablement.

A travers une période de 100 ans que le Parti libéral s'appelle Rogier, Frère, Graux ou Janson, c'est toujours la même doctrine fondamentale que l'on retrouve.

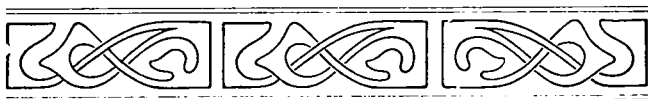
Le libéralisme a été défini par Frère-Orban dans son célèbre discours de 1850 comme « une émanation des principes les plus purs d'ordre et de progrès, de tolérance et de liberté, c'est lui qui après des luttes incessantes a fait enfin prévaloir les libertés civiles et politiques, la liberté de conscience surtout... ». L'idée libérale, idée de libre discussion, vieille comme la pensée humaine et éternelle comme elle, règne aujourd'hui sur le monde. C'est d'elle que procède la politique de la plupart des pays d'Europe occidentale. Cette idée a évolué et elle évoluera encore. Tous les partis politiques du reste ont évolué : le socialisme de

Babœuf, pas plus que celui de 1848 n'est plus celui d'aujourd'hui. La politique catholique de Torquemade n'est plus celle d'aujourd'hui... La vie évolue et avec elle la conception qu'on en a. Le nier, c'est vouloir nier le mouvement en marchant. Rien n'arrête la marche progressive de l'Humanité, c'est vouloir contrecarrer la nature que de s'y opposer et du reste on finit toujours par devoir s'y soumettre. Mieux vaut s'adapter aux nécessités locales et temporelles pour essayer d'en diriger le cours vers des Destinées plus hautes et meilleures.

Cette œuvre que d'autres ont commencé avant elle, la jeunesse libérale la reprendra; elle communiera avec eux par delà les années dans les mêmes sentiments de générosité réfléchie. Cette œuvre, malgré des vicissitudes électorales, elle saura l'élever encore.

Toujours à la hauteur des circonstances et opportunément temperé par les contingences, le Parti libéral dans l'avenir comme par le passé ne faillira jamais à sa tâche ni à son programme. Le drapeau des Gueux fièrement déployé, synthèse de toutes ses énergies et symbole de toutes ses luttes et de toutes ses espérances, ne claquera jamais au vent que pour la Justice, la Démocratie libre et la Patrie indépendante.

JEAN DE LORRAINE.



La Loi Scolaire de 95

(Un épisode du Kulturkampf belge)

Paul Hymans, au début de son magistral discours sur le projet Poulet, disait :

Un étranger qui aurait assisté à la dernière séance aurait cru que M. le Ministre était le chef d'une minorité persécutée qui demandait la pitié de ses adversaires.

Les attaques contre notre loi scolaire, la hâte avec laquelle la droite veut faire voter son projet, nous ont paru rendre utiles l'analyse succincte de cette loi et le récit de la bataille parlementaire d'alors.

Déjà alors on vivait sous une loi cléricale; de même, la loi ne donna pas satisfaction à certains ultras; il en sera de même de la loi Poulet, si tant est qu'elle passe.

Au lendemain des « élections de malheur » le ministère Malou-Woeste-Jacobs avait présenté un projet de loi scolaire. On sait la lutte, vigoureuse du parti libéral, le vote qu'il émit contre cette loi, la protestation des hommes les plus modérés, Eudore Pirmez, entre autres, les troubles, enfin les élections communales d'Octobre 89 qui entraînèrent la chute de MM. Woeste

et Jacobs, la retraite de Malou, enfin l'avènement du ministère Beernaert.

Cette loi cléricale ne présentait qu'un bon principe : l'autonomie communale, au moins en matière d'enseignement religieux.

A côté de l'enseignement officiel elle préconise les écoles adoptées; elle autorise l'adoption d'office dans les communes anti-cléricales.

Après dix ans cette loi avait fait disparaître nombre d'écoles communales rurales; dans la plupart des écoles officielles, le cours de religion était donné. Seules quelques centres : Anvers, Bruxelles, Ixelles, St-Gilles, St-Josse, y échappaient ainsi qu'un certain nombre de communes wallones.

Enfin les écoles normales avaient été soigneusement réduites.

Ce régime donnait satisfaction aux pères de famille pratiquants; dans les villes, il était de nature à contenter tout le monde, parce que le cours de religion n'empiétait pas sur l'enseignement et que le corps enseignant était « respectueux de toutes les croyances.»

C'est cela qui devait bientôt exciter l'humeur atrabilaire de M. Woeste et de l'extrême droite.

Beernaert était trop avisé que pour provoquer une nouvelle guerre scolaire. La majorité reposait sur les indépendants de Bruxelles dont deux s'étaient abstenus en 89; de plus il ne voulait pas réconcilier contre lui les libéraux divisés. Les questions sociales et la Revision suffisaient amplement à ses préoccupations.

Comme le rappelle M. Woeste dans son rapport, il n'y eut pas moins de 7 tentatives en vue d'obtenir l'octroi des subsides de l'Etat à l'enseignement libre. L'avènement de M. de Burlet procura un premier crédit.

En même temps le principe de l'autonomie communale perd du terrain à droite.

Bon contre les libéraux, au profit des petites communes rurales, soumises à la cure et au château, il est déplorable lorsqu'il sert aux grandes villes.

Tel est l'état de la question à la veille de la bataille de 95.

La situation politique en 95

On sait ce que fut la première bataille électorale du S. U. Le vote plural, c'est le vote rural, c'est le vote clérical, avait dit Frère-Orban. Aggravé par le régime majoritaire, servi par le chiffre élevé des votes socialistes au premier tour, qui donna aux ballotages la majorité aux cléricaux à Bruxelles, il aboutit à la Chambre introuvable qui devait nous gouverner jusque 1900.

La droite est fortement augmentée, en nombre d'abord, puis plus encore en audace; la défaite libérale, l'échec simultané de Frère-Orban et de Janson la rend arrogante. Woeste domine la majorité; M. de Burlet, le vainqueur de Nivelles est personnellement hostile et intraitable pour la gauche.

Mais dans ce bloc il y a déjà des fissures : indépendants, démocrates chrétiens de toutes espèces, de l'abbé Daens, de M. Helleputte, libre-échangistes d'Anvers et agrariers de Hesbaye sont aux prises. Une bonne loi scolaire va rallier tout ce monde, et le jeter uni à l'assaut.

En Mai 95, la retraite de M. de Mérode appelle au ministère Nyssens, chrétien social; honnête et loyal, et M. Schollaert, réactionnaire endurci qui a bien gagné son portefeuille le jour où il a lancé sur les socialistes

cet excellent cheval de bataille : la Commune de Paris.

Le projet est déposé.

Où en est l'opposition? Les socialistes ont fait leur entrée au Parlement; ils sont près de 30 à la Chambre. Groupe ardent, impétueux, imprudent souvent, parfois encombrant : les chefs sont nombreux, mais le chef n'est pas encore révélé : Vandervelde n'est encore qu'un doctor aussi habile que jeune; à ses côtés les Defuisseaux et Anseele, tribuns âpres et virulents; le Destrée sentimental et esthète; Hector Denis, le plus honnête homme de la terre, et tant d'autres, sans oublier Demblon, commentateur inlassable, sinon inlassant, des *Evangiles de St-Paul*, du *Moyen Age* et de bien d'autres choses; au demeurant un parti jeune, plein d'espairs et d'illusions, peu capable d'entraîner l'opinion qu'effraye des déclarations solennelles et vieillies.

Au Sénat, il n'y a que deux socialistes, d'ailleurs éminents : l'un, alerte polémiste, *gavroche* autant que juriste, Edmond Picard; l'autre, moraliste puritain : La Fontaine.

Les libéraux sont 18 à la Chambre : encore sont-ils divisés; élus les uns sur des listes homogènes, les autres avec les socialistes, le banc de Liège élu contre la liste Frère-Orban-Neujean.

La personnalité la plus remarquable est Georges Lorand, qui déjà alors sait tout — sauf être court — Hai de la droite, toujours sur la brèche, il fait vaillamment son devoir. Autour de lui quelques bons lieutenants : Henricot, Magnette, tout jeune encore, Heuse, que la mort devait empêcher de jouer le rôle qu'il méritait, Hambursin, Fléchet, Jourez.

Les chefs sont au Sénat : Bara, qui garde en dépit d'une amère défaite, son terrible et narquois bon sens,

Dupont, le plus grand furiste de l'Assemblée, Paul Janson, qui agit de son éloquence tribunitienne l'atmosphère trop émolliente de la noble compagnie.

Malheureusement les élections communales qui approchent divisent le parti du dehors, énervent l'attitude de ses représentants, si peu nombreux par rapport aux effectifs de votants.

Le rapport Woeste. — Les votes de la minorité

La loi, votée en section, arrive en section centrale; celle-ci comprend à Droite Woeste, de Broqueville, Van Cleemputte et Ligy, députés de Gand; à gauche Vandervelde, et un libéral de Liège, Heuse.

Le rapport Woeste déposé le 5 juillet est le vrai commentaire de la loi, bien mieux que l'exposé des motifs.

Il met en relief les points essentiels : instruction de la religion rendue obligatoire, subsides de l'Etat à l'enseignement libre.

Le 1^{er} point est justifié d'abord en théorie : Il faut un enseignement moral, or il n'y a pas de morale sans religion, donc l'enseignement religieux est obligatoire.

En effet, l'honorable rapporteur se base sur un sophisme : il n'y a que quelques communes qui n'ont pas inscrite l'instruction religieuse au programme, celles-ci ne peuvent faire la loi à la majorité, comme si les décisions du conseil communal de Bruxelles pouvaient gêner un habitant de Zoetenaye?

D'autre part, la majorité des élèves des écoles communales pratiquent la religion (n'en concluez pas que les écoles communales conviennent aux catholiques) car alors le projet scolaire serait inutile? D'autre part,

pour justifier les subsides aux écoles libres, on soutient que l'enseignement religieux n'est pas sincèrement organisé dans les villes libérales, Gand et Liège par exemple, mais alors pourquoi les compter comme favorables à cet enseignement.

La pensée de la droite se révèle clairement : il faut l'autonomie pour les petites communes cléricales; mais il n'y a pas lieu de tenir compte des droits et des idées des grandes villes.

Le second point c'est le subside aux écoles libres, non plus seulement aux écoles « adoptées » mais aux écoles « adoptables ».

Evidemment, Woeste rejette la thèse de l'instruction obligatoire, en quelques lignes dédaigneuses.

Il n'admet pas le système du bon « scolaire », déjà lancé à cette époque.

Evidemment il trouve que les dispenses écrites du cours de religion ne violent pas la liberté des parents pauvres ou dépendants. C'est tout simple.

Le reste, programmes, traitements d'instituteurs, ce ne sont que détails.

L'opposition répondit par deux notes : M. Vandervelde avait beau jeu pour exercer son utopie aux dépens des variations cléricales en matière d'autonomie communale ! Il protestait avec énergie contre le système des écoles confessionnelles; il ne voulait pas d'écoles de sectes, même socialistes.

Il préconisait un système scolaire basé sur le concours de l'Etat, des instituteurs et des pères de famille.

P. Heuse, au nom des libéraux, se plaça résolument sur le terrain constitutionnel, envisagea la loi du point de vue philosophique, et non pas au point de vue des « gros sous ». Il attaqua vigoureusement une disposition exorbitante du projet : la justification des dispen-

ses, impossible à juger, comme relevant de la conscience individuelle.

Les positions étaient prises, mais la discussion allait montrer les désunions de la droite.

La discussion Parlementaire

Elle commença à la Chambre le 18 juillet. Le vote définitif eut lieu le 16 août; le vote du Sénat est du 30 août.

A droite la bataille fut menée par Woeste, Schollaert et de Burlet.

A côté d'eux il y eut des camparses, violents et sectaires, ne cachant pas leur désir de destruction de l'école officielle.

Mais deux tendances se firent jaur contre le projet : à l'extrême droite, des amendements furent déposés par MM. Helleputte-de Broqueville et par M. Hoyois, alors à ses débuts et qui se lamenta sur le triste sort des écoles libres, à qui l'école officielle faisait une concurrence déloyale.

Si ces amendements furent rejetés, ils indiquent néanmoins que la loi de 95 ne suffisait pas aux pointus du parti clérical.

Mais d'autre part, parmi les modérés, cette loi apparut bien comme dangereuse.

M. Beernaert ne prit pas part à la discussion. De Lantsheere ne la vota que contraint.

Le banc de Bruxelles se montra hostile : au début et au moment du vote, M. Billaut, et le comte de Mérode-Westerloo s'étonnèrent de cet oubli de l'auto-nomie communale, ils raillèrent la prétention d'obliger les communes à l'enseignement religieux, alors que l'exposé des motifs se plaignait que celui-ci fut en fait

« saboté » dans les communes libérales qui l'avaient accepté.

La gauche fit vaillamment son devoir : presque tous ses membres intervinrent dans le débat. Chaque article souleva des discussions pied à pied.

Les amendements furent abondants, mais en vain : instruction obligatoire, travail manuel, enseignement des sciences, tout fut rejeté.

Les principes constitutionnels furent proclamés par les orateurs libéraux; à l'extrême gauche, il y eut des flottements : les intellectuels y semblaient favorables; les « purs », les « houilleurs » se montrèrent plus imprudents; ils voulaient au fond la main mise de la Société sur l'école, et la destruction du régime capitaliste.

La question de la morale autonome souleva des orages. Les discours essentiels furent ceux de Lorand et d'Hector Denis. Celui-ci imposait silence à la droite : il pouvait légitimement parler de la morale, car il la pratiquait.

Mais à côté des grands discours, il y eut les incidents multiples créés par la droite comme dérivatifs, par certains socialistes comme réclame électorale : Karl Marx et l'Évangile, St-Augustin et la Commune, le « Vooruit », l'anarchiste Vaillant, tout servit dans la mêlée.

En fait, la gauche se ressentait de sa déviation, de la nouveauté de ses membres, et de l'absence des leaders libéraux.

Au vote du 16 août il y eut : 81 oui, 52 non, 5 abstentions. — 12 députés de droite dont 11 Bruxellois votèrent non; parmi eux, 2 députés actuels MM. Theodor et Nerinckx.

Au Sénat la discussion, plus courtoise, fut néan-

moins très vive. Edmond Picard, dénonça la loi comme contraire aux tendances nationales, qui veulent bien la religion à l'église, ou même à l'école, s'il ne s'agit que de catéchisme, mais rejettent la cléricalisation de tout l'enseignement. Janson avec apreté et vigueur. Bara avec verve, Magis, fort de sa pratique d'échevin lors de loi de 79, firent le procès de cette loi, dont le jugement définitif émana d'Emile Dupont, catholique pratiquant : « Tous ceux qui ont souci de notre Droit public doivent rejeter ce projet ».

Un vétéran de la droite : Lammens, salua avec joie cette étape vers l'idéal : l'Etat hors de l'école.

Cette étape, plusieurs droitiers, parmi lesquels Jules Le Jeune, ne s'y associèrent pas.

Conclusion

Notre régime scolaire est donc l'œuvre du parti clérical. Il l'a imposée dans un parlement « introuvable » en face d'une opposition faible, novice souvent, divisée; elle a paru à ses chefs d'alors le maximum de ce qu'ils pouvaient obtenir; une partie de la droite ne crut pas pouvoir s'y rallier.

Cette loi consacre l'enseignement de la religion obligatoire, la subordination à celle-ci de la morale; elle accorde aux écoles privées des subventions aux frais de l'Etat; elle crée la catégorie des écoles adoptables. Sans oser supprimer l'enseignement officiel, elle lui crée officiellement la concurrence.

Voilà notre charte scolaire : voilà le système qui lèse si scandaleusement la liberté des pères de famille cléricaux!

C'est la justification de la gauche qui a dit que le projet de 1913 était non seulement inconstitutionnel et

néfaste, mais encore inutile pour la cause dont la droite se prétend le champion.

La première session du Suffrage universel plural a bien mérité de la Patrie elle nous a imposé la loi scolaire, la loi communale des quatre infamies, la loi protectionniste; c'est un record enviable, jusqu'alors inconnu et que nous n'avons pas encore dépassé.

Et pourtant les cléricaux n'ont pas réussi; les élections communales ne leur ont pas livré les grandes villes, et celles-ci ont sauvé les écoles.

Le devoir de notre parti est donc de veiller sur les Hôtels de villes et d'en faire, contre le gouvernement des ruraux, les citadelles de la constitution.

R. POURET.

Université de Liège.



Les Etudiants Libéraux Gantois et la Grève Générale

Cet article n'est pas et ne prétend pas être une étude sur la Grève Générale, sur son origine, ses effets, sa valeur théorique. M. Cyrille Van Overbergh a fait ce travail et s'il importe d'y apporter des retouches sérieuses, qu'une plume plus autorisée se charge de ce soin ! Comme le titre l'indique nous ne nous sommes proposés de retracer que l'attitude des étudiants libéraux gantois vis-à-vis de la Grève Générale. D'aucuns trouveront peut-être que ce point d'histoire aurait aussi bien pu rester dans l'ombre; et sans doute nous aurions fait le silence sur des événements, dont le souvenir n'est pas sans être accompagné d'une certaine amertume, si nous n'y trouvions un sujet de fierté pour la génération qui eut cette attitude et un exemple à proposer à celles qui suivront.

La Grève Générale fut officiellement proclamée par les chefs socialistes au lendemain de la défaite du 2 juin, lorsqu'après quatre jours de colère et d'effervescence ils eurent obtenu des Wallons un armistice et la reprise du travail. En fait, ni Vandervelde, ni Anseele ne désiraient la grève, et leur politique fut d'en reculer périodiquement la date, dans l'espoir que

le gouvernement aurait un geste, leur permettant de ne pas la faire. Cet espoir, on le sait, fut déçu. L'intervention de M. Hymans, après celle de M. Mélot, n'eut pas plus de succès que celle de M. Théodor, et la démarche des bourgmestres n'eut d'autre résultat, que de donner à M. de Broqueville l'occasion de se parjurer une fois de plus, en dépouillant ses paroles de leur sens naturel. Après ce dernier incident qui se passait fin Mars, le Congrès Socialiste fixa irrévocablement la Grève à la date du 14 avril.

On a beaucoup épilogué sur la légalité de la Grève Générale. On l'a d'ordinaire mal jugée. La grève politique est une espèce de manifestation. Elle a ceci de commun avec la manifestation proprement dite (prenons, par exemple, les manifestations contre la loi scolaire) qu'elle cherche à influencer les décisions du Parlement par quelque chose qui n'est pas l'élection, et la conquête de la majorité. Cela a suffi pour que certains l'accusent d'inconstitutionnalité; en réalité ces deux modes d'expression de la volonté d'un nombre considérable de citoyens ont leur place marquée dans un régime parlementaire, car elles indiquent à la majorité le moment où la minorité estime qu'on a porté atteinte à ses droits essentiels. Il est évident du reste que dans sa signification intrinsèque la grève politique est moins anticonstitutionnelle et révolutionnaire que la campagne de manifestations. Car celle-ci *n'est rien si elle n'est pas une menace de violences* (l'on n'a qu'à comparer l'effet qu'ont obtenu les manifestations contre le projet Poulet à celui des manifestations Schollaert). Ces violences peuvent du reste être légitimes dans certains cas comme la révolution elle-même.

La grève générale au contraire trouve sa force en

elle-même : cessation de l'activité économique du pays; or cette arme est l'exercice d'un droit positif; elle est parfois légitime, elle est toujours constitutionnelle et légale.

Celle du mois d'Avril dernier était d'autant plus justifiée qu'il existait alors, comme aujourd'hui, à la Chambre comme dans le pays une forte majorité favorable à la revision, que le veto de Woeste empêchait seul de se dessiner. Par là notre régime parlementaire était et est faussé. En supposant que la grève fût illégale, la faire n'était pas seulement, suivant le mot de Destree « sortir de la légalité pour rentrer dans le droit », mais c'était avant tout « sortir de la légalité pour rentrer dans la légalité » « se soulever contre l'illégalité! »

Telles étaient les idées des étudiants libéraux de Gand. Telles étaient celles qu'ils développaient dans leur journal : l'Appel. On discutait sans doute sur l'opportunité du mouvement; mais quand on vit, que, par la duplicité du gouvernement clérical, les socialistes avaient été accusés à la grève, il n'y eut chez eux qu'un cri : « ils veulent la guerre, ils l'auront; dans cette guerre nous sommes, bon-gré mal-gré, les alliés des socialistes; puisque leur cause est la nôtre, faisons tout, pour qu'ils réussissent. Et, en tout cas, tâchons de rendre la lutte moins douloureuse aux pauvres, et montrons que l'admiration que manifestait M. Paul Hymans à la Chambre pour les grévistes du S. U. sait à l'occasion se traduire en actions ».

La Générale chargea son vice-président soussigné, en l'absence du président, de se mettre en rapport avec le Comité de l'Association Libérale de Gand pour offrir les services des étudiants pour la circulation des listes etc. Une lettre fut écrite dans ce sens, et nous reçû-

mes en retour une invitation du Comité de Steunfonds à nous faire représenter à sa réunion prochaine. Là nous acquiescâmes bien vite la certitude que l'on entendait limiter les secours aux chômeurs libéraux involontaires. Nous protestâmes avec indignation contre une clause qui allait interdire à nos ouvriers libéraux de se solidariser avec les socialistes pour la conquête du S. U. sous peine de privation de secours; nous citâmes l'exemple des provinces wallonnes où une autre attitude avait été choisie; et l'on nous répondit avec malheureusement trop de raison que la bourgeoisie libérale de Gand n'était pas, dans sa majorité, suffisamment progressiste pour consentir à soutenir la grève.

Le lendemain, la Générale, convoquée d'urgence, décida que ses membres feraient bien de se mettre individuellement à la disposition du comité de Steunfonds pour la mise en circulation des listes, mais qu'elle regrettait la limitation apportée à la distribution des secours, et pour protester contre cette attitude de notre bourgeoisie et de la presse gantoise elle vota, à l'unanimité moins une abstention, l'ordre du jour suivant :

« La Société Générale des Etudiants libéraux de
« Gand, réunie mardi soir en séance extraordinaire,
« après avoir longuement examiné la situation politique
« du pays et l'attitude du parti libéral :

« Maintient quant au fond toutes ses décisions antérieures relatives à sa sympathie pour les grévistes;
« croit qu'il n'est pas illogique de regretter même de
« désapprouver la grève et de soutenir les grévistes. —
« Toutes les propositions transactionnelles proposées par
« les libéraux ont été adoptées par les socialistes,
« repoussées par les cléricaux. — Le conflit actuel que
« le gouvernement a provoqué ne peut plus être évité;
« si le mouvement échoue, il n'y aura, quoi qu'en disent
« certains de nos organes de la presse, qu'un seul

« vainqueur : le parti au pouvoir ; il semble donc tout à
« fait souhaitable que les libéraux n'épargnent rien
« pour son heureux aboutissement. Dans la lutte pré-
« sente, nous sommes les alliés des socialistes ; leur
« défaite sera nôtre ; nous pouvions différer d'avis sur
« l'opportunité de l'action, mais il serait déplorable que
« nous les laissions écraser sans avoir fait le geste qui
« seul peut leur donner des chances de succès. D'un
« autre côté, si même la défaite paraît inévitable, il
« convient de prouver l'admiration et la sympathie que
« témoignait M. Paul Hymans pour la classe ouvrière
« autrement que par des paroles. La bourgeoisie démo-
« cratique qui ne peut faire la grève doit toutefois sou-
« lager le peuple d'une partie des sacrifices qu'il s'im-
« pose, pour la conquête d'un idéal qu'elle approuve.

« Enfin la Fédération est d'avis que la nature du
« mouvement gréviste dépendra en grande partie de
« l'opinion libérale. Depuis plusieurs mois déjà M. Van-
« develde et le Peuple se sont tournés vers nous. Sans
« doute, le mouvement qui est par sa nature un mouve-
« ment de classe sera de plus un mouvement socialiste
« exclusivement, et un mouvement de guerre de classes
« s'il n'y a que les socialistes qui marchent. Si les
« démocrates bourgeois collaborent, ce sera un mouve-
« ment uniquement démocratique. Dans ce cas-ci aussi
« le mouvement sera certainement pacifique, ce qu'il
« ne sera peut-être pas si la classe ouvrière exaspérée
« constate que les partisans du S. U. de la gauche se
« retranchent pour ne pas agir derrière le subtil pré-
« texte que le mouvement est inutile ou qu'il ne peut
« pas réussir.

« Pour toutes ces raisons, les étudiants libéraux de
« Gand émettent le souhait de voir évoluer vers une
« attitude plus généreuse et plus vraiment démocra-

« tique la masse de la bourgeoisie libérale du pays.
« Semblable tendance paraît du reste se faire jour ; et
« c'est ce que nous répondrions si l'on invoquait contre
« nous le mot d'ordre du parti libéral. Que nos députés
« ne bougent pas, cela est juste, et cela est nécessaire.
« Mais les mandataires sont liés et les électeurs sont
« libres. Qu'on lise ce qui s'est passé à Charleroi,
« Namur, Bruges, que l'on veuille bien songer au geste
« de Warocqué, Solvay, Boël et d'anonymes dont les
« noms étonneraient plus encore et l'on critiquera
« moins notre attitude.

« En conclusion, les étudiants libéraux de Gand,
« désireux de manifester ouvertement et en pleine
« indépendance leurs sympathies pour les grévistes du
« S. U. décident d'organiser une souscription purement
« estudiantine en leur faveur et d'en envoyer le mon-
« tant au Comité Central de la Grève à Bruxelles ».

Cette souscription rapporta cinq cents francs ; petite somme, si l'on compare cette valeur aux maux qu'il fallait soulager — et qui ne justifie pas le reproche qu'on nous fit de sacrifier les libéraux — mais grande, si l'on songe qu'elle fut versée par des étudiants (et Dieu sait si les libéraux connus sont rares à l'Université de Gand).

Les étudiants firent du reste plus encore, et leur comité des Colonies Scolaires mandaté à cet effet par l'assemblée assumait la charge de payer pendant toute la durée de la Grève les aliments à cent enfants de grévistes, des écoles communales.

Enfin — last not least — les grévistes mangèrent les pains de l'armée que nos étudiants militaires qui prenaient leurs repas chez eux firent parvenir au « Vooruit ».

Nous ne reviendrons pas sur les difficultés qui écla-

tèrent à cette époque entre notre Générale et le journal la Flandre pour refus d'insertion et de publication, et qui nécessitèrent de notre part la publication d'un numéro spécial de l'Appel (1), où nous dîmes à l'organe du libéralisme à Gand de très dures vérités.

La Grève, on le sait, échoua. M. le député Masson, mû par d'excellentes intentions du reste, fit passer une proposition approuvant certaines paroles prononcées par le chef du gouvernement le Mercredi 16 avril. Comme le disait la « Dernière Heure » de l'époque, c'était « une œuvre assez fragile que de faire confiance malgré tout à des paroles démenties par celui qui les a prononcées ». Elle amenait la nomination d'une commission *extraparlamentaire* pour l'examen de l'électorat *communal*. Les socialistes l'acceptèrent sans reconnaissance et la grève finit dans la désillusion sans que le grand effort eût été donné. Plus que notre défaite du 2 juin, cette transaction diplomatique qui est restée incomprise, a provoqué dans la masse ouvrière et chez les progressistes convaincus, de la lassitude et du découragement. Et à ceux qui essayent actuellement de susciter des mouvements d'indignation populaire, et, entre autres, la grève de l'impôt à l'occasion du projet scolaire, plus d'un répond : « trop tard maintenant; nous étions partis en Avril dernier, vous ne nous avez pas soutenus et vous nous avez arrêtés en plein élan ». Et c'est le scepticisme qui règne dans les cœurs.

Personnellement nous ne voulons pas de ce découragement et nous voulons espérer et lutter malgré tout. Qu'au moins si notre cause succombe, nous ayons personnellement toujours la satisfaction d'avoir fait le possible, et ce n'est pas pour faire entendre de vaines récriminations que nous avons ressuscité ces événements.

Mais les étudiants libéraux eurent dans ces circonstances une attitude indépendante et courageuse. Sans se soucier des intérêts matériels de leurs sociétés ils affirmèrent hautement, en face du comité de l'Association et des bourgeois la conception différente qu'ils avaient du devoir libéral. Et pleins d'enthousiasme pour l'héroïsme des ouvriers, qui sacrifiaient leur salaire pour la conquête d'une idée, ils donnèrent sans compter, décidés à faire tout leur devoir, si jamais une émeute les eût contraints de choisir entre l'autorité et le droit.

D'avoir vécu cette heure inoubliable d'idéalisme et de fierté, d'avoir contribué à faire naître parmi les étudiants de Gand cet élan si noble et désintéressé restera pour nous un des plus précieux et des plus réconfortants souvenirs de notre passage à l'université.

Aux camarades d'Avril 1913, je dédie ces pages.

HENRI ROLIN.



L'Armée Suisse

« Un peuple qui se placerait dans la situation de devoir la sécurité et la paix dont il jouit à la faveur d'autrui, aurait par cela même abdiqué sa raison d'exister et devrait se résigner à toutes les humiliations et à tous les amoindrissements : il n'y a de vraie sécurité et de vraie paix que celles qui sauvegardent l'honneur, la dignité et la fierté légitimes d'un peuple conscient de lui même, de sa mission, de son histoire, et qui entend, quel que soit la fortune des armes, pouvoir toujours marcher la tête haute.

» Puisque nous sommes dans cet état humiliant pour la civilisation, où la force matérielle est surtout celle devant laquelle on s'incline, celle dont on fait défendre la paix du monde, il n'y a que ce seul moyen d'obtenir l'influence et le respect que l'on accorde à ceux qui sont puissants et forts et de compter aussi dans la balance : c'est de porter à son maximum la force défensive que peuvent donner l'ardeur invincible du patriotisme et une préparation intensive du tireur, avec une bonne organisation militaire, se conciliant toutefois pour le citoyen avec les exigences économi-

ques de la vie et pour l'Etat avec les ressources budgétaires limitées d'un petit pays » (1).

Voilà de fières paroles qui font honneur à celui qui les a prononcées, à M. Comtesse, ancien président de la Confédération helvétique. Elles traduisent noblement la pensée d'un peuple libre, amoureux de sa liberté, qu'il veut garder. Ce patriotisme réel se traduit parfois de façon naïve et grande, à la fois, lorsque, avant de partir pour les manœuvres, les soldats suisses portent pieusement à leurs lèvres un peu de terre du village natal.

« Geste enfantin » direz-vous. Peut être d'un autre âge, soit, mais sa signification en est-elle moins belle ?

Pour ne pas rougir, ne comparons pas M. Comtesse à d'anciens ministres belges, ses concitoyens à bien des nôtres qui placent leur intérêt avant celui de la nation. Ecartons donc toute idée de comparaison, et bornons nous à examiner sommairement comment les Suisses ont réalisé une armée, œuvre de tous, qui, en 1912, fit l'admiration de S. M. Guillaume II.

Le service obligatoire a toujours été la base des systèmes militaires qui ont précédé celui réalisé par la loi de 1907, qui a sorti tous ses effets dès l'année dernière (2).

L'organisation militaire de 1874 provoqua la naissance de l'armée fédérale actuelle. Modifié à diverses reprises, elle fut très fortement rajeunie en 1907.

Ce qui nous intéresse surtout c'est la préparation militaire donnée aux futurs citoyens et comment on est parvenu à réduire à presque rien la durée du

(1) A. Dauzat. La Suisse (page 227). Ed. Larousse. Paris, 1913.

(2) Nous trouvons nos renseignements dans « L'Armée Suisse » par le Colonel Ch. Egli. Ed. Payot. Lausanne, 1913.

temps de service. Nous tâcherons de prouver que ce régime n'est applicable que dans un seul pays : la Suisse.

L'instruction préparatoire commence à l'école par l'enseignement obligatoire de la gymnastique. Cet enseignement est donné pendant toute l'année scolaire à raison de deux heures, par classe et par semaine; il se divise d'après les classes d'âge ou les années scolaires, en 3 degrés.

La Confédération organise chaque année dans les différentes parties du pays des cours destinés à former des maîtres et des maitresses de gymnastique, il subside les sociétés de gymnastique d'instituteurs.

A la fin de la fréquentation scolaire, obligatoire pour tout le monde, le jeune suisse suit des cours d'instruction militaire préparatoire qui comprend encore l'enseignement de la gymnastique mais en plus l'enseignement du tir pour les jeunes gens de 16 à 20 ans. Les exercices de tir sont divisés en 2 classes subdivisées en 3 cours dont voici le programme.

I^{re} CLASSE (1^r cours).

A) Exercices préparatoires : 15 cartouches.

B) Exercices principaux :

1^r ex. 200 m. couché, sur appui, cible A, 6 coups.

2^o ex. 300 m. couché, sur appui, cible A, 6 coups.

3^o ex. 300 m. couché, à bras franc, cible A, 6 coups.

II^e CLASSE (2^o et 3^o cours).

A) Exercices préparatoires : 10 cartouches.

B) Exercices principaux :

1^r ex. 200 m. couché, sur appui, cible B, 6 coups.

2^o ex. 300 m. couché, sur appui, cible B, 6 coups.

3^o ex. 300 m. couché à br. fr. cible B, 6 coups.

4^o ex. 300 m. à genou à br. fr. cible A, 6 coups.

Cette instruction préparatoire est organisée et dirigée par des officiers et des sous-officiers, d'autres personnes capables peuvent également y coopérer. Un comité national composé d'officiers ou de tous officiers supérieurs se trouve à la tête de cette organisation.

Un cours annuel doit comprendre 50 heures au moins et 80 au plus. A partir de 18 ans, les jeunes gens, jusqu'à l'âge du service, peuvent être formés au tir par les sociétés de tir. Ces sociétés touchent des indemnités de la Confédération à raison de 5 francs par jeune tireur formé au tir. Les instructeurs, tous officiers, sont au nombre de 186.

A ces enseignements succède celui de l'école des recrues destiné à former les soldats et qui sert en outre à l'instruction pratique des cadres. Sa durée est pour l'infanterie et le génie de 65 jours; pour la cavalerie, de 90 jours; pour l'artillerie et les troupes de forteresse, de 75 jours.

Après l'obligation de passer à la caserne le temps consacré à l'école des recrues, le soldat suisse doit suivre des cours de répétition. Ces cours, annuels pour les hommes de l'élite (20 à 32 ans), durent 11 jours; 14 pour les troupes de forteresse et l'artillerie. Dans la landwehr (sauf exception pour les cavaliers) tous les soldats sont appelés tous les 4 ans à un cours de répétition de 11 jours. (Les suisses font partie de la landwehr de 32 à 40 ans.)

Les cours pour sous-officiers et officiers sont données dans des écoles spéciales et en des temps très courts.

D'après ces données, quel sera le nombre de jours qu'un fantassin passera sous les drapeaux (et non sous les armes puisqu'ils ont tous et toujours chez eux fusil et équipement)? Une addition nous donnera la

réponse : $65 + (11 \times 12) + (11 \times 2) = 219$ jours en 20 ans.

N'oublions pas que tout suisse fait partie d'une société de tir. Quel touriste n'a pas assisté ou participé comme tartarin à un concours de tirs villageois, cantonal ou fédéral. Une belle émulation excite les tireurs. Ils rivalisent d'adresse non pour la valeur du prix mais, ce qui est mieux, pour l'honneur.

La preuve ? Elle sera vite établie : le grand prix du tir fédéral, disputé entre les champions cantonnaux, atteint la valeur formidable de 250 francs.

Voilà, très rapidement exposé, le régime suisse qui contraste singulièrement avec celui de nos amis les Français revenus aux 3 ans, et même avec celui imaginé par M. de Broqueville.

Il produit des effets inattendus mais a aussi donné d'excellents résultats.

Signalons tout d'abord cette conséquence bizarre, l'armée suisse n'a jamais été réunie en même temps sous les drapeaux, ensuite, les forts et autres ouvrages militaires sont pendant presque toute l'année abandonnés à des gardiens. Leur garnison, il est vrai, n'en n'est pas très éloignée à cause du recrutement régional.

Ce petit pays disposerait en temps de guerre d'une armée de 280.000 résolus, tenus en haleine et bien entraînés. Sans doute les manœuvres de 1912 ont prouvé le manque de liaison entre les 3 armes. Mais qui pensera à aller dénicher les suisses retranchés dans leurs montagnes qu'ils connaissent admirablement ?

Les soldats, excellents tireurs individuels, forment des bataillons endurants qui ne laissent pas de trainards derrière eux. Quelle étonnante prouesse que celle accomplie, en Septembre dernier, par un bataillon de

Thun qui descendit, en dix heures, le glacier d'Aletsch, sans abandonner un seul homme ! Peu d'ascensionnistes accompliraient des épreuves de résistance aussi dures, épreuves rendues plus difficiles encore pour un bataillon, à cause de son effectif élevé (500 fusils).

Cette armée si spéciale s'explique que « une organisation démocratique de soldats-citoyens à laquelle la Suisse, grâce à la configuration de son sol et au caractère de sa population, peut seule songer à confier la défense de son territoire » (1).

Nous ferons nôtre cette conclusion d'un journaliste français car ce qui a rendu possible en Suisse et nulle part ailleurs l'organisation d'une armée de milices, c'est la géographie du pays, la passion du tir de tous ses citoyens depuis l'époque de Guillaume Tell, et surtout l'amour profond qu'ils ont voué à leurs libertés, à leur patrie.

Peuple d'hôteliers dit-on parfois dédaigneusement en parlant des Suisses. C'est là jugement bien téméraire, car il mérite plutôt d'être imités ceux là, qui veulent garder leur indépendance sans avoir à dire merci à personne si ce n'est à eux mêmes.

H. HEUSE.

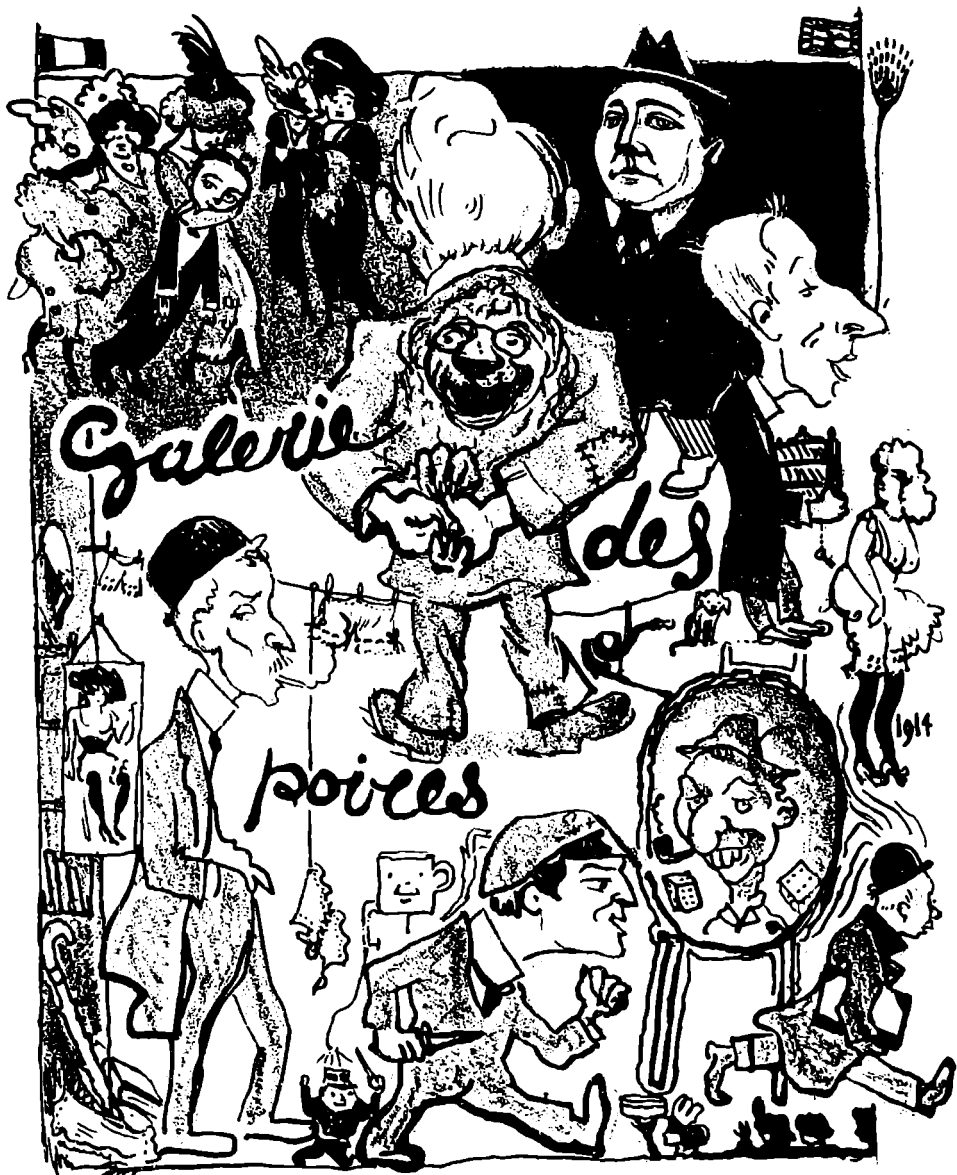
(1) « Le Temps », 4 septembre 1912.

III

GALERIE DES

CÉLÉBRITÉS

UNIVERSITAIRES





C. G. R. E. U. R.

33



C'est moi que vous attendez, Mademoiselle?

GIFFARD
LEMENS

MD INJECTEURS
LEMENS

cordialement

ART DE
CASSER LES ROGNONS









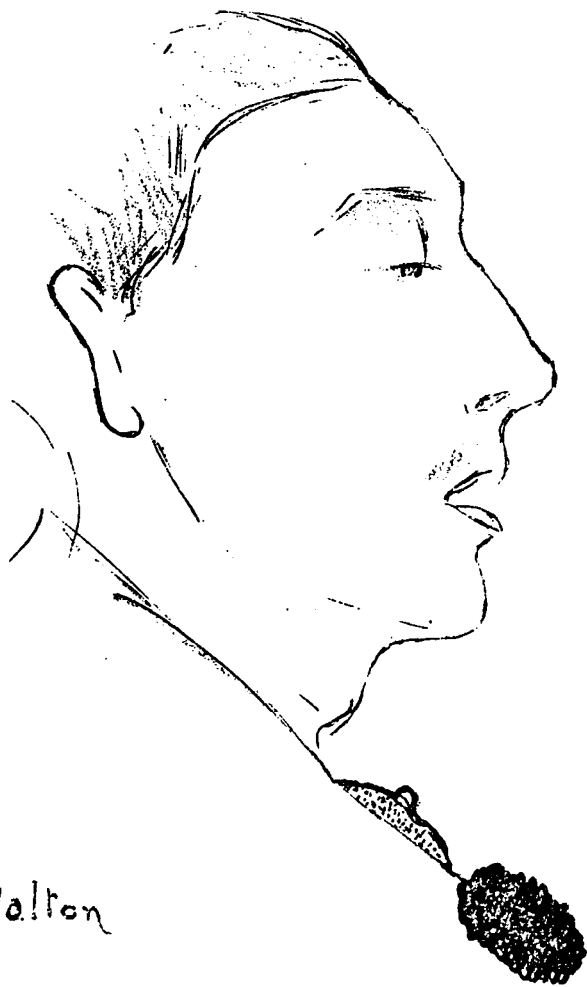
AU RENARD



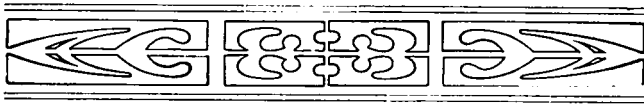
DUMETZ

GOFINT





Walton



GAND

E. C. Walton, dit Kiki⁽¹⁾

*Licencié du degré supérieur en sciences commerciales
et consulaires.*

Président des Colonies-Scolaires.

*Vice-président de l'Association des Elèves et Anciens
Elèves de l'Ecole spéciale de Commerce.*

Vice-président du Comité Rolin.

*Ancien membre du Comité de la Société Générale
des Etudiants Libéraux.*

*Ancien président de la Fédération des Elèves des
Athénées de Belgique.*

Fantassin au 2^e de ligne (classe 1912).

Membre du Touring-Club de Belgique.

La petite dame, qu'après une laborieuse filature et au prix d'une basse diplomatie, j'étais parvenu, ce soir-là, à reconduire jusqu'à proximité de chez elle, me demanda brusquement :

« Et comment va Kiki? »

(1) Son autre surnom revêt un caractère scatologique, il est préférable de le laisser dans l'oubli, de peur d'effaroucher le nombre grandissant de nos jeunes et charmantes lectrices.

A quoi je répondis, comme d'habitude : « mais pas trop mal. Merci. »

Notez que jamais je n'ai lié conversation avec une femme — mon Dieu ? oui, madame... les soirées d'hiver sont bien longues, sans que celle-ci me demandât, au bout d'un intervalle de temps assez restreint :

« Et comment va Kiki ? »

Kiki ne connaît pas toutes les femmes, mais toutes les femmes connaissent Kiki. Aucune ne l'aime, peu le gobent, encore moins le détestent; les autres s'en fichent.

La question n'est pas de savoir lesquelles ont raison. Kiki ?

C'est un nom de petit cabot... c'est un cheval de course... c'est tout ce que vous voudrez.

C'est aussi E.-C. (Eugène-Charles) Walton, fils du chirurgien Paul Walton; petit-fils du professeur Walton (qui enseignait la littérature française aux jeunes demoiselles de l'Institut de Kerchove); arrière-petit-fils du Walton qui... mais en voilà assez.

Ce qui est certain, c'est que les encêtres Walton, les Waltons fossiles, naquirent en Angleterre, en quoi ils eurent tort, car à l'heure qu'il est Eugène-Charles tire de ces origines une illégitime et incompréhensible fierté.

Kiki-Eugène-Charles est un grand garçon de 21 ans et d'un mètre quatre-vingt-quatre, qui ne parle qu'en gesticulant, et qui lorsqu'il gesticule évoque irrésistiblement l'image d'un télégraphe Chappe en pleine action. Tour de poitrine : 0.90 m., ce qui contribue à lui donner une silhouette aspergiforme de la plus réjouissante originalité.

Il ne signe jamais autrement que E. C. Walton. Pour quoi ? — Parce que ça se fait comme ça en

Angleterre, et que tout ce qui se fait en Angleterre est bien fait. Le physique de nos voisins d'Outre-Manche? Il l'a un peu... bien peu, mais enfin... et encore, il ne l'a pas fait exprès.

A beaucoup étudié la langue anglaise, la connaît peut-être, et ne la parle jamais; à moins que, certains jours où il se trouve particulièrement intelligent, il ne laisse tomber dans la conversation, du haut de ses 184 centimètres deux ou trois monosyllabes obscurs, qui, paraît-il, sont des obscénités telles qu'elles se prononcent de l'autre côté de l'eau (1).

Ne se fait habiller qu'à Bruxelles, et avoue difficilement que ses cols et ses dessous viennent d'un magasin de la rue des Champs, à Gand. La jolie vendeuse de cet estimable établissement a reçu son congé peu après le jour où Eugène-Charles vint y acheter son premier caleçon.

Et ceci m'amène à proclamer que toute jolie femme, qu'elle soit archiduchesse, « continueisje » ou marchande des quatre-saisons, peut dès l'âge de 16 ans (Woeste, tu l'as voulu) conserver l'espoir d'être honorée un jour (jamais plus d'un jour) des faveurs de cet aimable éphèbe. Mesdames, il suffit d'être bien faite... d'ailleurs, rien n'est désagréable comme une femme intelligente lorsque...

Mais je vous demande pardon... je m'aperçois qu'il y a des jeunes filles qui m'écoutent, et comme je tiens à conserver quelque apparence de jeune homme bien

(1) Il est à remarquer que lorsque Kiki veut dire des obscénités bien... senties, c'est toujours en français qu'il s'exprime. Ses discours sont alors d'une insupportable prolixité et d'une richesse de détails qui, pour l'observation, témoigne de nombreuses lectures et d'une fertile imagination.

élevé, je préfère m'arrêter sur une pente aussi lubr... éfiée.

Si vous y tenez, je vous dirai ça une autre fois.

Retenez en tous cas que ce jeune coq n'est pas sentimental pour un millième de réis (1).

Au demeurant, ce vicieux personnage fait preuve d'une louable activité intellectuelle, et sent bouillonner en lui de légitimes ambitions.

Très tôt convaincu qu'il était né pour conquérir dans le monde une magnifique situation, il comprit qu'il fallait qu'on le connût; pour se faire connaître, il faut commencer par se montrer.

Il se montra.

Il n'a encore fait que ça. Mais comme il s'est toujours très bien montré, concédons que c'est un premier succès.

Il a montré... grands dieux! que n'a-t-il donc pas déjà montré?!!!

A tout le monde, en ville et au théâtre, il a montré la perfection de coupe de ses vestons, de son habit et de son smoking. Dans les réunions mondaines, aux jeunes filles qui l'entourent — qui l'entourent? ma foi oui! — il a montré sa jovialité et sa connaissance approfondie des turpitudes de la société moderne.

Aux gens sérieux, il a montré qu'il avait tout lu, tout vu, beaucoup retenu, et rien approfondi.

A moi-même, l'autre jour, il a montré comment, de notre temps un jeune étudiant de l'Ecole de Commerce peut parler avec une égale assurance des théories philosophiques de Monsieur Henry Bergson et de l'influence néfaste des rayons ultra-violets sur l'activité cérébrale les coccinelles du Kamtchatka pendant le terrible hiver de 1583.

(1) Monnaie portugaise valant à peine six dixièmes de centime.

Si je devais énumérer tout ce qui lui arrive de montrer, je n'aurais jamais fini; et puis, je devrais vous raconter des histoires que vous iriez certainement répéter; ça ferait un gâchis de tous les diables, et c'est moi qui serait le plus ennuyé.

Il y a deux choses que Kiki fait réellement très bien: organiser une fête et engueuler ses collaborateurs.

En sa qualité de vice-président de l'Œuvre des Colonies-Scolaires, il a pu beaucoup organiser et beaucoup rouspéter. Concédonz-lui qu'il organise bien, et qu'à ces occasions il paye de sa personne avec une fiévreuse abnégation.

Seulement... voilà!

Lorsque, par exemple, Eugène-Charles organise une fête au Grand Théâtre, il s'occupe de tout, aussi bien des places à donner à monsieur Ixe et à madame d'Houblevey, que de la solidité des jarretelles de la première danseuse du 4^e quadrille, de sorte que ses pauvres collaborateurs n'ont plus qu'à le regarder faire d'un air stupifié, et s'entendre dire qu'ils ne fichent rien de bon, qu'ils sont de triples brutes, qu'ils n'y connaissent rien du tout, et que si « je dois tout faire à moi tout seul, j'envoie tout promener et vous n'aurez qu'à vous fouiller, et puis voilà! »

Malheur au pauvre imprudent qui aborde Kiki au cours de la semaine précédant la fête... il ne sait pas, le pauvre, ce que c'est que le Kiki-organisateur, le Kiki-machine, le Kiki-locomotive, le Kiki-fort-engeule; il ne sait pas, le malheureux, le nombre et la qualité (oh! cette qualité!) des épithètes sous lesquelles il va s'anéantir.

« Memento, amice, quia pulvis es, et in hoc tempore a Kiki in pulverem reverteris ».

Il arrive d'ailleurs invariablement que le susnommé

Eugène-Charles, le jour où doit éclater son triomphe, se trouve être complètement vanné, et va se coucher le plus tôt possible, dans un état d'aphonie qui ferait rougir un hareng-saur.

Mais je m'aperçois que je parle depuis bientôt deux heures, comme dit monsieur Jaurès.

Il m'attend pour échafauder le programme de la prochaine fête des Colonies, et comme dans trois quarts d'heure, il doit voir « une jeune enfant qui est f... rudement bien » vous comprenez que je n'ai plus de temps à perdre.

Vous permettez, n'est-ce pas?...

S. P.

N. B. — Au moment de la mise sous presse, nous avons reçu un petit mot d'E. C. Walton, spécifiant qu'il se fiche pas mal de tout ce qu'on raconte de lui, pourvu qu'on dise qu'il ne s'est jamais fait moffler à l'examen. Dont acte.

Pierre Waelbroeck, dit " le Vigoureux „

Secrétaire de la Littéraire.

Bibliothécaire de la Générale.

Pierre Waelbroeck-Rolin est issu de cette « gens célèbre » qui donna, donne et donnera encore de grands citoyens à la Belgique.

Le sympathique camarade est fier de son illustre origine. Il le revendique bien haut, et cela, paraît-il, depuis sa plus tendre enfance.

Ecoutez la jolie anecdote que voici, elle me fut

confiée par l'un de ses bons amis. Un jour à l'Athénée, le professeur s'adressant à Henri Rolin, lui dit : « Votre grand-père le Ministre... ». Aussitôt le « Vigoureux » se dressa sur son banc en agitant la main. Le professeur lui ayant demandé ce qu'il désirait, il répondit le visage empourpré d'une exquise pudeur : « C'était aussi mon grand-père, Monsieur le Professeur ! » Délicieux, n'est-ce pas ? Physiquement pourtant et sans doute à son grand désespoir, Pierre Waelbroeck n'est pas un Rolin. Vous le connaissez d'ailleurs : Petit, la bouche voluptueuse, les yeux rêveurs, le teint pâle et le nez luisant !

En véritable intellectuel il n'est pas très soigneux de sa personne.

Je me suis même laissé dire qu'un jour au bassin de natation... mais chut... il m'en voudrait trop.

Un esprit sérieux a d'ailleurs autre chose à faire, que de s'occuper de questions sentimentales, de soucis corporels et autres puérités du même genre...

Doué d'une belle intelligence et d'une grande dose de travail, il parvient à passer de superbes examens, à faire à la Littéraire des Conférences parfois remarquables; et enfin à pondre régulièrement dans l'Appel des articles comparables par leur profondeur et leur étendue aux plus belles pages de notre grand journaliste « Achères ».

Pierre professe en morale des idées d'une extrême rigueur, et chose plus rare parvient à conformer sa conduite à ses principes.

Bien dommage pour nos jolies amies...

Son caractère est le meilleur que l'on puisse imaginer. Comme une poire est par définition un peu méchante, je n'insisterai pas sur ses nombreuses qualités de cœur et d'esprit.

Sa vie sentimentale ? Il paraît qu'il fut souvent épris dans son existence. Mais avec cette crainte et cette timidité que donnent les véritables passions, il sut toujours cacher son amour à l'aspect de sa flamme.

« Il aura jusqu'au bout, fait son temps sur la terre n'osant rien demander et n'ayant rien reçu. »

Ce n'est pourtant pas le succès qui lui manque. Nous l'avons bien remarqué cette année lors de son entrée dans le monde.

Il eut fallu le voir, à la fête des Crêches, pérorer au milieu d'un cercle de jeunes filles en extase.

Ah Vigoureux, Vigoureux, que de ravages vous faites ce jour là, dans le tendre Poulalier !

Emile Couvreur, alias Milo

Notre société qui en est à son 15^{me} printemps et devenue une belle personne, qui, depuis deux ans déjà a perdu... son caractère *éliacique*.

Grâce à la mâle énergie (cfr. fiferlin) et au sybaritisme malin de notre sympathique camarade Couvreur, notre « libérale » a acquis un nouveau caractère (rien du Colonial Ruber) qui lui vaut l'admiration béate des bleus et l'amitié dévouée des anciens. Fédérée à la G. des étudiants libéraux, notre société a montré qu'elle pouvait devenir son alliée de valeur, dans les heures de dur combat que nous aurons à livrer bientôt à la fange toujours croissante, des calottins, dont la houle, née de leur factice succès électoral tente de nous submerger. Des conférences, pleines d'intérêt, de notre président d'honneur M^r le professeur Hallet, de nos membres d'honneur MM. les professeurs Mélard et

Fiamant, ainsi que les encourageantes causeries de M^r l'ingénieur-brasseur Gottignies, ont soutenu, pendant ces deux années de vie active notre dévouement et notre juvénile ardeur à la cause du libre-examen.

Nos camarades ont toujours su, après ces séances, éviter les transports de fonds de bière, en ingurgitant, avec maëstria, les précieux liquides offerts généreusement par nos zélés protecteurs MM. Wielemans, Thirionnet, Maes. Couvreur et bien d'autres.

Bien sûr, vous plaira-t-il de montrer un complaisant intérêt, à l'exposé des « qualités » que l'on rencontre, à côté de tant d'autres, chez un étudiant, tel que notre camarade Couvreur; car sa casquette, tristellaire seulement s'est montrée à la hauteur de bien d'autres étoilées au multissimum!

A vingt-deux ans, ce chaud camarade, nous a montré comment il était avantageux, dans l'intérêt du corps, de savoir combiner les plaisirs du flirt et de l'alcove, avec les déceptions de la politique ardue.

Mutato nomine Milo mulieribus, le petit Emile a su faire apprécier avantageusement plus d'un membre cher par la gent ballonnée de notre bonne ville de Gand. Admirateur fervent des « artistes » de chats noirs, le beau Milo devint bien vite le béguin achalandé des mêmes grêles des Merry Grill, Grill Room et autres grills. Etant fin blagueur, très noir de poil, foncé de peau et militaire, il n'a pas eu à craindre la rivalité des Sénégalais dont les charmes ont si puissamment agi sur les âmes et les corps de nos muses flamandes; il fut ainsi pour nous un exemple à suivre de l'« étudiant à succès ».

En nous quittant si tôt, notre chaud copain nous cause une grande peine, heureusement mitigée par l'espoir secret qu'il a fait naître, chez la plupart de

nous, en abandonnant, ici, toutes les esclaves de son harem populeux...

Je pourrais continuer ainsi longtemps sur le même thème si je ne craignais que le nez de Milo ne fût assez solide pour résister à de pareils coups d'enseñoir...

LIABŒUF.

Richard Van Kenhove, dit Le Jocond

Etudiant (P.)

Trésorier Universel

(Générale. Cercle A. d'Histoire. Appel.

Almanach 1913-14).

Ex-comitard de divers cercles flamingants.

Conservateur Fantôme du Musée Vanor III.

Ancien Speaker du Cinéma des C. F. Français à l'Exposition de Gand.

Diseur Mondain.

Le cam. Van Kenhove a collaboré au Goedendag, à l'Appel, à l'Almanach des Etudiants Libéraux de Gand, au Bulletin du Cercle Académique d'Histoire etc...

« *La poire se meurt, la poire est morte...* »

A chaque apparition d'almanach, on a pu entendre un concert de critiques et de regrets : telle poire est trop méchante; telle autre vraiment trop indulgente. Le juste milieu, le type, l'idéal du genre : mélange d'indulgence narquoise et de roserie amicale — est, de l'unanime avis, perdu.

Il ne me serait pas difficile d'indiquer les causes de cette anomalie : mais un exemple vaudra mieux que leur énumération.

On me demande d'écrire la poire d'un copain, d'un bon copain qui ne comprend pas la plaisanterie, surtout

la plaisanterie imprimée. Le sachant, et d'expérience, je refuse. On insiste; le bon copain m'en prie lui-même, me demande la chose comme un réel service; invoque des flottes de motifs, tous également décisifs, décoche — *ultima ratio* — d'adroites flatteries : — Toi seul es capable de... Il n'y a que toi pour... Sans toi, pas moyen qu'... — et emporte la résistance.

Deux jours après, rencontre :

— Eh, bien ?

— Oui, j'y songe; un de ces jours je m'y mettrai.

— A propos, mon cher vieux; tache que ça n'occasionne pas d'histoires, hein. On lit ça à la maison, tu comprends. Et puis, mieux vaut ne pas parler de ceci... Et se taire sur cela... Et surtout, pas un mot à propos de chose... ni rien qui puisse m'attirer des ennuis de la part de machin... Ah, j'oubliais : surtout, silence absolu sur la Gosse, hein ?

Etc. Etc.

Bref, il faut se taire sur tant de choses que « le seul capable de... » demande qu'on lui note tout cela sur un bout de papyrus.

Quelque temps après, je reçois du Bon Copain la lettre la plus explicite, la plus complète, la plus naïve, la plus suffisante, la plus ingénue, la plus rouée, la plus étonnante, la plus sincère, la plus sévère, la plus amadouante, la plus « mariage de mademoiselle ».

Tenez, lisez-vous même, moi je ne peux pas.

« Mon cher Vieux »

[Ici quelques formules affectueuses, en guise de hors d'œuvres. Mais voici l'entrée :]

Je t'envoie ci-joint deux FICHES pour ma poire : je te prie de t'y conformer strictement. Tu peux parler

1° de [suivent exactement quinze rubriques, que je tais parce que « je ne fais pas de personnalités », mais dégustez moi les injonctions « de la fin » Ah! oui :]

« Défense absolue de dire n'importe quelle cochonnerie, légère ou grave, sur le chapitre femme et C^{ie} (1).

« Défense absolue de dire des cochonneries en fait d'études (2).

« Faire attention à Z. et Y. Défense absolue de faire des cochonneries (3). »

Après m'être, dans l'excès de ma joie, roulé à plusieurs reprises sur mes riches tapis d'Orient [rien de l'Exposition! , je lus et relus les deux FICHES de renseignements, véritable chef d'œuvre de conscience qui énumérait, à un millième près, tous les titres et qualités de mon subtil copain, tous les aspects sous lesquels il voulait bien affronter la critique du Public et tirer ceux pour lesquels il se réclamait du fameux Mur... vous savez, pas celui de Péking, mais de la Vie Privée.

Bref, je ris beaucoup, tellement que j'en fus désarmé; et je me décidai, puisqu'

« Il ne faut faire aux enfants...

à me conformer le plus possible aux minutieuses instructions du précieux poulet.

*
* *

Et voilà, o Lucien, « Comment on écrit une poire ».

*
* *

Par où commencer? Tant d'aspects cocasses se présentent à l'imagination que l'on ne sait lequel choisir.

(1) Et C^{ie} ??? — Oh!

(2) Je vous jure que cette perle ne provient pas de Carlos. Parole!

(3) Même remarque.

Il y a un peu plus de deux ans que je connais le Blond Jeune Homme dont j'ai le pesant honneur de faire la poire.

A cette époque il était déjà, physiquement, le costaud, le « Vigoureux » qu'il est aujourd'hui : Comment le décrire ? Son caractère d'« unique (1) en son genre » rend ma tâche difficile : mais puisque ces lignes sont illustrées par la photographie, vous suppléerez.

Une gueule sympathique : figure bien ronde (vous prenez un melon de Honfleur, pour la tête...), surmontée d'une toison frisée et moutonnaire, une tignasse de Nègre Blond ; des oreilles un peu là ; une paire d'yeux pâles auxquels le lorgnon donne « un éclat emprunté » ; le nez charnu, la bouche large et la lèvre sensuelle (chut !) te voilà, o Richard, o mon Roy !

Oui, mais en plus, et surtout, il y a le sourire !

Souvent jovial et bon enfant, parfois amer et sceptique, tantôt large, tantôt pincé, souvent franc, parfois perfide, c'est le Sourire Innombrable, le Sourire Jocond !

Ah ! je ne croyais pas, dans ma candeur naïve, qu'en donnant à Richard, lors du vol de Monna Lisa, cette épithète de Jocond, elle supplanterait ces deux surnoms, l'un si glorieux, le second si... plastique : *De Vlaamsche Thucydides* et *Het Nuchter Kalf*. Mais en l'appelant Jocond, j'avais visé ce qu'il y a de plus essentiel en lui, je l'avais classé d'emblée parmi « les Sourires qui nous restent... » C'était instructif, tout simplement. Et maintenant que la Joconde est rentrée, cela reste acquis...

Mais je m'égare : achevons le portait de notre ami.

(1) Attention, Typos ! Songez à l'oncle d'Alloïse et ne faites pas comme lui.

De taille moyenne, le Jocond n'évoque que de fort loin le type de l'Athlète complet, quoiqu'en un maillot révélateur, il ait osé incarner le divin Dionysos; mais en revanche, il retient l'attention par les raffinements de sa toilette : Rick habille chic ! La cravate, cette âme de l'élégance masculine, n'a pas de grand prêtre plus fervent que lui. Sa collection, que l'Europe nous envie, comprend toutes variétés que les caprices de la mode et du Jocond aient réalisées. En une gamme infinie de teintes, les nœuds-cocards multicolores se mêlent aux amples écharpes de soies molles (Liberty, que de choses on commet en ton nom !) cependant que d'estivales ceintures de nuances diverses ont gardé dans leurs plis, les grâces alanguies de l'éphèbe aux hanches souples... car, disons le tout de suite, Richard est un fervent adepte de la danse : nos bals estudiantins ou carnavalesques n'ont pas de valseur plus assidu. Mille anecdotes me brûlent les lèvres, et qui ne sont pas des « cochonneries » o cojond, pardon Jocond. Mais soyons discrets : Je ne veux pas cependant omettre de dire le succès que valurent à notre ami sa valse lente de la « Veuve Joyeuse », non plus que son pas de « la Divorcée » et sa marche des Gigoletti, de seménariste mémoire. Bref, le Jocond, c'est le danseur très connu, o Zistan ! Regrettons ici qu'il ne se soit pas encore essayé dans diverses danses nouvelles, notamment dans le Pas de l'Ours, auquel ses dons naturels semblent devoir s'adapter merveilleusement.

Et voilà que la danse nous fournit une excellente transition vers d'autres talents de notre blond historien.

Historien ? mais oui, à ses heures. Jusqu'ici, un peu rares, ses heures ; mais présume mieux que son voisin de cours ne peut nous dire le zèle avec lequel Richard

se consacre aux travaux qu'il entreprend. Jadis il rendit béante d'admiration la Bibliothèque tout entière (qui n'était pas encore *le Pays de la Peur*) par son laborieux dépouillement de la *Gazet van Gend* (1); l'an dernier, ce fut Eginhard qui fit l'objet « d'une de ces pénétrantes études, toutes bourrées d'érudition et empreintes de fine psychologie » dont il a le secret; et depuis son doctorat, une thèse, d'ordre très nouveau, absorbe une partie de son activité, sans compter les travaux nombreux, passés et présents, de géographie urbaine et de topographie dont il s'occupe : car il ne faut pas perdre de vue qu'il est la cheville ouvrière du *Seminaire de Géographie*, au catalogue duquel il met la dernière main.

La place me fait défaut pour dépeindre, comme il le faudrait, le zèle comitard qu'est notre ami : c'est dans toute la force du terme, un dévoué. Parmi les gestions qui lui font le plus d'honneur, je citerai celle du *Cercle Académique d'Histoire*, que, à force de prodiguer son temps et son travail, à force d'assumer toutes les responsabilités, il a doté, l'an dernier, d'un copieux et substantiel *Bulletin*, qui lui valut la gratitude sincère de tous les membres.

Vous l'ayant montré en chair et en os, en étudiant et en comitard, je ne puis omettre de vous signaler son ardente passion pour l'Art et les Artistes. Personne n'a passé par le Musée dont il a la garde sans avoir jeté un coup d'œil sur ses multiples collections : la plus remarquable, à mon sens, est celle de ses propres portraits, depuis l'âge de quinze jours jusqu'à hier;

(1) Son labeur ne resta pas sans récompense; il nous revient en effet que les résultats de ce dévouement eurent les honneurs de la publication (N. D. L. R.).

malheureusement sa bonne mine n'a tenté jusqu'ici que les artistes (?) photographes et les silhouettistes forains... A quoi songent, je vous prie, MM. La Gaudaro et Boutet de Monvel, MM. Hémarot et Abel Faivre ?

Mais c'est la musique surtout qui a captivé notre Jocond : doué d'une prodigieuse mémoire musicale, le répertoire dramatique actuel n'a point de secrets pour lui : l'opérette et le Music-Hall le fascinent particulièrement et nous sommes plusieurs à lui signaler que l'avenir l'y guette.

Songez, en effet, que son répertoire de chansonnettes et de danses s'enrichit chaque jour, qu'il comprend même de ses propres œuvres; que déjà plusieurs revuistes et compositeurs ont fait appel à ses talents et que l'un de ses amis compose une œuvre, dont lui même élabore le livret ! Grisé par des triomphes d'art pur, comme ceux des revues du 't Zal et des Corbeaux, du Chat Noir de Termonde et de multiples succès mondains (1), Richard pourrait bien lâcher l'Histoire pour l'Art : pour ma part, je serais moins surpris, d'ici dix ans, de l'applaudir au Grand Théâtre de Fenilly-les-Vies, dans « La Veuve Joyeuse » (création en cette ville), que de le voir enseigner l'Histoire et la Géographie aux potaches de cinquième. — Qui vivra, verra.

Voilà que j'ai presque épuisé les rubriques que mon vigilant ami m'a si consciencieusement assignées : j'espère y être arrivé, sans « avoir fait de cochonne-

(1) Rappelons ici les succès avec lesquels il remplit, pendant l'Exposition, les délicates fonctions de Speaker au Cinéma gratuit des Chemins de Fer Français, fonctions où il sut faire apprécier son accent et sa chevalerie tout français. (Deux places pour ces Dames !)

rie », même « légère ou grave » : il ne m'a pas été difficile d'ailleurs d'éviter les sujets à l'index. « Le chapitre Femmes et C^{ie}? » : l'Appel a insisté jadis sur une série d'expériences malheureuses qui, aujourd'hui, n'ont même plus l'intérêt de l'actualité! Peut être que depuis, une passion platonique s'est emparée de ce cœur de Jocond : on parle d'une conquête à Termonde, quelque petite provinciale éprise des charmes et du bagou si parisiens de notre ami, qui veut « faire phalène » avec lui. Mais nous entrons ici dans le domaine marécageux de l'hypothèse : peut être qu'au sortie d'un Thé-Tango ou d'une soirée à couplets, que, depuis quelques mois, notre blond ami préfère aux réunions estudiantines, il nous élucidera ce problème sentimental. Jusque là : Mystère et Hydrothérapie.

POLICHE.

Robert Tijdgadt

Vadrouille au déclin.

Bourgeois renté et sucré.

Champion d'armes diverses!

Mûr pour le mariage.

Sait travailler.

C'est vers 1890 que, par une journée ensoleillée, naquit, dans un petit village industriel proche de la frontière hollandaise, le « Tijd ». Inutile de vous dire, qu'élevé par les tendres soins d'une mère vigilante, ce petit bonhomme devint bientôt la terreur des paisibles Selzaetois. Les faits saillants de sa jeunesse turbulente, s'étant produits loin d'ici, restent entourés d'un voile d'ombre. C'est dommage, car il eut été intéressant, pour mieux vous faire connaître son carac-

tère, de savoir comment il se fit tant craindre des vilageois.

Il ne m'est permis que d'affirmer une chose, à 8 ans Robert avait déjà une amie intime appelée « Manon ». Ce qu'elle fut tyrannée cette pauvre amie. Ses hi! han! plaintifs s'entendaient à Terneuzen, lorsque attelée à une charette anglaise remplie d'enfants, elle devait trotter toute la journée, dans la campagne. Souvent même son jeune maître n'hésitait pas à se faire porter, et alors il la faisait courir follement, au risque de se rompre les os à chaque tournant de la route. Si Manon pouvait parler! Heureusement pour elle, son maître se livra bientôt à d'autres sports. Parmi ceux-ci notons les ballades qu'il fit, sur le canal, dans une pirogue congolaise fort peu stable, rapportée de la Colonie par son oncle, chasseur intrépide et explorateur hardi.

Quelques années plus tard, nous retrouvons Bob. à l'Institut Rachez. Il se sent né pour jongler avec des formules mathématiques, et comme tel prépare son examen d'entrée à l'Université. Le voici au cours de Valère Maes. Il semble suivre attentivement, les explications claires et nettes que donne ce savant professeur. Ses yeux ne quittent pas son bouquin. Mais si vous poussez l'indiscrétion jusqu'à voir quel est ce bouquin, vous êtes édifié. Sous quelques feuillets de Géométrie Analytique, se cache « Un petit vieux bien propre » par Willy. ou tout autre roman.

Ce petit truc fait penser à certains curés qui sous une reliure de bréviaire lisent attentivement en rue, ou en tram, les dernières « nouvelles » de Paul de Kock.

Néanmoins Robert passe proprement son examen d'admission, et voilà lancé dans la « grande course ».

Il est bien vite reçu et reconnu comme bon dans le Cercle des plus rossards de la boîte et bientôt en compagnie de son inséparable Rob. Cop. il entreprend une visite détaillée des établissements intéressants de cette bonne ville de Gand. Il est le plus choyé des « fiskes » de notre mère commune, et longtemps il a gardé le souvenir des douces caresses de « Mietche ». Tout à coup il entre dans une période de travail intense. A quoi attribuer ce changement ? Engueulade paternelle, ou amour subit de la science, nul ne le sait.

Toujours est-il qu'il passe successivement plusieurs examens ; lors de son incorporation il est déjà en « spéciale ». Comme universitaire il se fait remarquer par son assiduité et son entrain aux exercices ; oh combien ! Jamais il ne connût le plaisir de coucher avec « Madame Sapin ».

Journellement il arpente le trottoir de la Gare à la place d'Armes et de la place d'Armes à la Gare. Il promène un uniforme flambant neuf, qui attire tous les regards. Lui-même d'ailleurs ne reste pas insensible à la vue d'une jolie taille, ou d'une fine cheville coquettement dégagée.

Son nouvel uniforme lui donne un aplomb de tous les diables ! et ses conquêtes ne se comptent plus.

Il garde un chaste souvenir d'une fillette, qui fut sa voisine lorsqu'il habitait en quartier rue Neuve St-Pierre. Ah ! quels yeux, et quelle chevelure, me disait-il souvent, et l'eau lui en venait à la bouche.

Il se rappelle aussi avec délices certain petit café de Wondelghem, où servait une jeune personne, qui ainsi que l'a si bien décrit le camarade Poep, joignait admirablement l'art de la peinture à celui de l'amour.

Robert ne fut jamais égoïste. En vrai camarade il partageait volontiers le cœur de ses amies avec ses meilleurs copains.

Pour être exacts faisons encore mention d'un « boentje » récent. Il s'agit d'une charmante personne à l'abondante tignasse rousse et au teint laiteux, qui depuis quelques années fait la joie des différentes générations d'Electriciens qui se succèdent rue du Pétrole, au laboratoire de Monsieur Oscar.

Le Tijd, a l'espoir de conquérir sous peu son dernier diplôme d'Ingénieur-Electricien (sacrée femme rousse va), et bloque à mort depuis quelques mois ce qui se rapporte à l'industrie sucrière.

Un dernier mot.

Boby fut toujours le meilleur camarade. Jamais fâché toujours bon caractère.

D'un flegme imperturbable, il ne faut pas essayer de le faire enrager, « ça ne prend pas ». Excellent joueur de Bridge et de couillon il se recommande, comme professeur pour les bleus. Prix de la leçon : un ou plusieurs demis suivant la Température ambiante.

FREDDY.

Max Goffint

*Pharmacien; parfumeur; contrebandier;
élève ingénieur mécanicien.*

Fondateur de « Haine et Trouille » (R. I. P.).

Membre influent du comité des E. I.

Vice-président des Ecoles à la Générale.

Ce naturel de Boum habite Basècles, « rapport à la garde-civique » (1).

Arrivé à Gand, voici bientôt cinq ans, dépourvu déjà

(1) Qu'on me pardonne ce que ce motif, évidemment sérieux, a de vague; mais l'intéressé s'est refusé à toute explication supplémentaire.

des neuf dixièmes de ses illusions jadis nombreuses, Max fut sérieux pendant à peu près un an (grade légal); l'effet déplorable d'une pareille conduite ne tarda pas à se faire sentir, et dès le mois de juillet notre ami rentra chez lui coiffé d'une buse de dimensions.

Puis il jura qu'on ne l'y prendrait plus. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'on ne l'y a plus jamais pris.

Il commença par renoncer sagement à la conquête du parchemin légal, et entra aux Arts et Manufactures. Dès lors, de concert avec son ami Picalausa, il s'occupa exclusivement de mener à la gloire le cercle wallon « Haine et Trouille » qui venait de voir le jour; et ce fut alors l'étude approfondie de la ville de Gand, de sa topographie, de son folklore, de son genièvre, de sa « triple », et surtout de son « teerlinkbak ». En expérimentateurs aevrtis, les membres de « Haine et Trouille » tinrent à visiter consciencieusement, c'est-à-dire dans tous leurs détails, les innombrables cabarets des environs du port de Gand.

En somme, c'est probablement à la suite de ces nauséabondes expéditions que Max est devenu si expert en produits pharmaceutiques... mais ce qui nous épate plus, c'est que ce sympathique encyclopédiste n'ignore aucun secret de l'art de la parfumerie; il y a de ces choses incompréhensibles...

Ne parlons pas de son physique... en tous cas, reprenez que cet éphèbe est encore plus laid que vous pourriez le croire.

Les lecteurs étonnés de trouver un contrebandier parmi nos camarades, ou qui désireraient écouler en France des stocks importants de tabac ou de dentelles, peuvent venir me parler à la Générale, tous les jours, de midi à une heure.

LE NEURASTHÉNIQUE.

Paul Colmant

*Comitard de la Générale,
membre des Corbeaux.*

*Punchiste,
Tambour-Major.*

... Ils étaient trois à la Générale et naturellement ils jouaient au « teirlinkbak ». Les demi gagnés, Paul racontait (vous ai-je dit qu'il est un peu stoeffer?) : « La noblesse, tout ça c'est très beau mais qui n'est pas noble? Moi, tenez, je descends de Charles Quint! » Il s'attendait à des exclamations... « Moi aussi » dit flegmatiquement le Bon Drille à la barbe fleurie et aux yeux métalliques « moi aussi » clama le Baron, et sa moustache dressée parut défier... Ils disaient vrai : l'illustre Paillard, né dans un odorant appartement à Eecloo (n'est-ce pas, Karel Os?) fut leur générateur commun. Ils se dirent cousins, et une chaude amitié les lia depuis. Mais seul Paul porta ce titre qui devint bientôt son nom.

*
* * *

Je l'avais connu un soir au Vieux-Gand (trésorier, touche la réclame). C'était au temps — comme il paraît lointain — ou ceux qui finissaient, amenaient leur remplaçant afin que de plus en plus la Générale groupa tous les étudiants libéraux. Ils étaient là, deux unistellaires un peu étonnés et très dépaysés. Je m'attachai près d'eux et commençai mon boniment (voir discours présidentiel à la rentrée) — « Oh, non, ils comptaient bloquer sérieusement et certes jamais ils ne

feraient parité de sociétés d'étudiants, abîmes de perdition, n'est-ce pas Emile? — Certes, non dit Allard, car c'était ce jeune puceau qui accompagnait cousin, du reste ma fiancée me l'a bien défendu! »

Naturellement, trois jours après ils étaient membres et six semaines plus tard comitards de la Générale : ce furent des dévoués.

*
* *

Né à Gand (oui, mademoiselle; c'est un stropdrager) Paul fut balloté aux hasards d'une carrière administrative. Rien de saillant dans la vie de l'élève de l'athénée de Verviers. Les désirs de la chair (si faible) se font cependant sentir et il paraît que certaines excursions de bobsleigh firent du bruit à Spa...

Revenu dans sa ville natale, pour y conquérir son diplôme d'ingénieur, Paul fut d'abord très sage; il avait pourtant un oncle dont l'influence aurait pu lui offrir les coulisses théâtrales, Paul n'en profita pas. Mais il se lia bientôt avec Carlos du Balai et un jeune ingénieur giblottin qui lui firent rapidement parcourir les sentiers... du vice et regagner le temps perdu.

Joli garçon, bien découplé, allure de prof de gymnastique (oh, ma chère, quel joli tambour-major et comme il manie bien la canne au grand pommeau). Cousin découvrit bientôt que le cœur des jolies filles est sensible, il ne le fut pas moins à leurs œillades.

Mais un jour, malheur sans pareil, il fut entraîné dans une maison « select ». Le descendant des preux y rencontra une reine assoiffée de jeunes ver...tus qui lui ouvrit son cœur et le moyen d'y arriver. Paul pénétra dans cet antre béant et avide. Ce fut sa perte.

*
* *

Je voudrais pouvoir jeter un voile sur ces deux années, mon devoir d'historien me défend de rien cacher à la postérité. Je serai bref pourtant; la ville entière (du moins celle qui pense et qui vit) a connu ce vaudeville.

La Reine très amoureuse exigeait la présence et les soins continus de son jeune soupirant : à ce jeu Paul perdit ses couleurs si bien qu'au moment de l'examen il constata que sa tête était aussi vide que ce qui avait excité les désirs inlassables de la belle. Il retourna à Spa se retremper dans le sein de sa famille et se mettre au vert. La souveraine était insatiable et voguant au gré de ses caprices elle avait toujours plusieurs vergues (pardon) afin que sa nacelle ne fut jamais désemparée. De Bruges, le pilote attitré en fit l'expérience : un jour, arrivant à l'improviste il trouva la place prise, Paul sut s'esquiver à temps, l'amoureuse fut persuasive et affirma que le jeune occupant n'avait osé mettre une main hardie sur le gouvernail de la vieille barque sur laquelle de Bruges avait si longtemps navigué.

Soldat, Cousin fit l'admiration des jolies bonnes par sa tournure et son prestige, il ne s'en souciait pas et fidèle retournait à l'ancien ratelier. Vous dire que son service autant que ses études s'en ressentirent serait superfétatoire (à toi, poète). Le capiston, jaloux des succès d'un simple piot, le lui fit bien voir et seul un discours énergique du papa Cousin put mettre fin à l'avalanche de punitions qui s'abattait à tout propos et surtout hors de propos sur le pauvre Paul.

Un jour la Reine se transforma en Princesse. Noblesse oblige ! Paul ne voulut pas déchoir : Voilà qu'elle « s'quatsharde » à me faire des scènes : elle « grond'elle » crie, zut j'en ai ma claque. La pauvre reine

ne peut se consoler et l'élevage de jeunes porcelets tout roses ne peut lui faire oublier l'ingrat (car dans l'âme de tout homme il y a un cochon qui sommeille...).

Depuis Paul est plus calme; il s'est mis avec ardeur au travail et si parfois les imprécations de Camille troublent le repos de ses nuits ou si parfois il rêve qu'une infirmière bulgare penchée au dessus de lui, lui prodigue des soins dévoués, tout cela n'est qu'épisodique. Paul est un éternel amoureux (l'amour, n'est-ce pas le printemps), c'est surtout et avant tout un excellent camarade; ami sincère et dévoué, on peut compter sur lui en toutes circonstances; loyal et franc, on ne fait jamais en vain appel à lui. Un jour, quelque peu aveuglé par son amitié, les fumées d'une lampe et celles de la Pilsen il voulut venger l'affront fait à son cousin dont le Gros avait osé (si peu) effleurer la joue...

Disons en finissant que Paul est un libre-penseur convaincu aux idées philosophiques murement pesées et que ceux qui le rencontreront plus tard dans la vie le trouveront, comme maintenant, homme probe et libre.

L'AUTRE COUSIN.

Paul Duwelz

dit « Polke ».

Mec !!.

Grand, mince, élégamment négligé, l'œil canaille, la moustache en bataille, la cigarette aux lèvres, la démarche nonchalante, voilà Polke, bien connu dans

tous les endroits où l'on s'amuse, et même à l'Institut des Sciences.

Petit aperçu historique de sa vie. — Paul est né à Louvain en l'an de grâce 1889. Dans son jeune âge, il se fit remarquer par son application au travail et sa bonne conduite. Il était marqué pour les plus hautes destinées (il mesure d'ailleurs 1 m. 80).

Hélas! trois fois hélas, il vint à Gand à l'Université en 1907. Depuis cette époque, son étoile l'a abandonné. Pour son malheur, il fut aimé des femmes et les aima furieusement.

Ses premiers mois d'Université furent très remplis par les nombreuses sorties qu'il fit avec les membres de la Générale. Il s'amusa beaucoup avec les copains et fut récompensé de son zèle et de ses capacités soif-fantes en recevant des mains des anciens le diplôme d'entrée à la Générale avec la plus grande distinction.

Une nuit, au bal du Carnaval, il se prit d'amour pour une jeune fille qui, sous son masque, paraissait avoir toutes les qualités. Ils s'aimèrent tendrement pendant quelques jours, puis Paul, s'aperçut qu'il s'était trompé et que sa folle maîtresse ne répondait nullement aux aspirations de son âme.

Mais qui s'y frotte, s'y colle. Polke devint amer et sombre. Il eut l'air morose et agacé d'un homme qui « en a pein l' dos de Margat ».

Elle le condamna à cinq ans de travaux forcés au bout desquels il parvint non sans peine, à s'arracher des griffes de l'enjôleuse. A partir de cette époque, on le vit rôder tous les soirs du côté de la Porte de la Colline. Il délaissa les gentes demoiselles (Esther, Agnès, Hélène, Lucie, Irène, Riebje, tout le calendrier quoi!!) qui lui servaient à se dédommager des scènes continuelles que lui faisait sa légitime. Il avait enfin trouvé une âme qui puisse comprendre la sienne et le

consoler de ses déboires passés. Il était temps qu'il se rangeât, car ses amours extra-conjugales l'avaient presque crevé. Il l'est d'ailleurs encore.

Actuellement, il travaille beaucoup. C'est un mec sérieux. Il va aux cours et aux exercices; il est absolument décidé à quitter les couloirs si froids de la rue Plateau.

Depuis quelques semaines, il étudie sa grue avec application, ardeur et talent. Aux exercices, on le voit, penché sur la table, calculer, dessiner avec courage, sans oublier de sortir quelques instants pour fumer l'indispensable cigarette.

La vie estudiantine de Paul est marquée de nombreuses noces. Citons entre autres la ballade en sapin, vers quatre heures du matin, au bois de la Cambre, avec les camarades Denis et De Man. Accompagnés d'une gentille belle de nuit, nos trois copains soignaient leur sâoulographie en savourant les douceurs des brises matutinales et le confortable des coussins.

Je fus le témoin d'autres vadrouilles, à Gand, dans « les petits cafés avec des grands verres pour dix centimes.

Ah! Ce qu'on a rigolé « au Taxi » avec Berthe et Louise, et Henriette, et la mère d'icelle à qui Polke payait des huitres, dans le but coupable d'endormir sa vigilance. Et Loulou, ivre-mort, affalé dans le fauteuil en maquette verte, qui soiffait du cognac à la bouteille! Et Popi faisant ses discours oléagineux. Et les ballades la nuit en allant aux bals de la Générale! Fallait voir la g... que tirait notre Polke le lendemain matin. Courbaturé, flappi, il faisait des efforts inouïs pour ne pas fermer ses paupières bleuies sur ses yeux brillant encore des fièvres de la nuit!

Maintenant, les temps sont changés. Paul a inauguré

une vie toute de travail et de sobriété. Il fréquente les cafés dits « sérieux ». On peut le remonter très souvent à la « Taverne Alsacienne » (réclame gratuite) toujours flanqué de sa légitime et d'un ménage d'amoureux, le mec Il Paul B. et sa jeune épouse (ou presque).

Les cinémas, les music-hall, les attirent aussi : il y fait noir et l'on s'amuse économiquement.

Comme camarade, Polke est un bon drille, un peu gueulard et très grand joueur. Si vous le rencontrez en rue, il vous proposera de suite d'aller « pour un verre ». Il vous rosse proprement à la toupie (deux fois additionner et une fois multiplier) et au teerling-bac. Oh ! ce teerling bac ! Comme Polke en possède bien toute la science et la technique compliquée : les effets de bande, les chocs combinés des dés entre-eux, les séries de composés, les retours foudroyants qui étourdissent l'adversaire.

Au bridge, Paul est moins exubérant. La pipe aux dents, il joue froidement, abattant lentement ses cartes. Quand il est embarrassé, il passe la main dans le peu de cheveux qu'il lui reste, enlève et replace ses lorgnons d'un geste familier, puis se remet à jouer, impassiblement, lançant dans l'air les bouffées régulières de son brûle-gueule.

Les sports ne sont pas étrangers à Polke : il fait parfois de la boxe et se sert admirablement de ses poings lorsque lui ou ses amis sont menacés ; demandez plutôt à Chamberlain ; il pourra vous raconter certaine histoire qui s'est déroulée à la Place d'Armes, le soir du tonneau des Ecoles.

Pour terminer, disons que le camarade Paul est un vrai copain, très dévoué, très serviable, bien qu'il ait l'habitude de vous engueuler et de vous jouer des niches qui vous font roter fortement, mais pas bien longtemps.

M. G.

Jean Lemens, dit " le Vigoureux ,,

Secrétaire de la Gé.

Comitard à l'almanach.

Comitard aux Colonies.

Corbeau.

Punchiste.

Tambour.

Ex-corbeau blanc.

Ex-secrétaire de Fédération.

Ex-trésorier-adjoint de la Wallonne.

*Ex-trême droite du Voorwaarts Football-Club Sottegem
(division III).*

Quand je m'en fus au coron visiter le Vigoureux pour l'interviewer en vue de sa poire, je fus accueilli par un retentissant « Ah ! V'là Bob qui va payer deux Kwattas ! »

Cette manière de vous souhaiter la bienvenue, tous ceux qui ont grimpé l'étroit escalier qui mène à son boxon la connaissent certainement, car pour exploiter ses copains, vraiment le Vigoureux n'a pas son pareil.

N'allez pas croire cependant que le camarade Jean se borne à taper ses amis; demandez plutôt aux bourgeois de la ville ou d'ailleurs qui ont eu quelquefois l'honneur de faire un bout de vadrouille avec lui; ce qu'on les a tapés ceux là ! (Tu parles, oh ! Dieudonné).

Tout en soiffant une tasse de café et en bouffant les kwattas qu'il m'avait extorqués, j'appris sur le vigoureux Lemince les renseignements suivants :

Né dans un infecte patelin de calottins, au beau milieu du champ de bataille de Fleurus, ses premières

années furent d'un calme absolu. Il entra alors à l'Athénée de Chimay d'où une escapade l'en fit sortir bien malgré lui. Quelques années après. Il arriva à Gand épris de liberté, d'amour, de bonne bière et ayant de la vie estudiantine une conception par trop réaliste.

Grande fut sa tristesse de voir à quel point de bourgeoisisme étaient tombés la plupart des étudiants : au lieu des joyeux drilles d'autan trainant leur crasse casquette à travers le rampant, il ne rencontrait que des poires en chapeau. Ce fut, me dit-il, la plus grande désillusion de sa vie !

Comme il avait le cœur d'un apôtre et qu'il était sûr que sa cause était bonne, il voulut ramener le niveau de la vie estudiantine à la même hauteur que jadis. Et pour prêcher d'exemple, il fit les nombreuses vadrouilles qui ont illustré sa première année d'université.

Qui ne connaît le pique-nique à Tronchiennes qu'il entreprit avec ses copains, Abel, Cooreman et l'auteur de ces lignes ? Alors on put voir, en plein après-midi, le Vigoureux et le brigadier Cooreman qui étaient tombés à l'eau se ballader en pan de chemise le long de la route, au grand scandale de tous les bourgeois qui promenaient leur progéniture de ces côtés.

Le soir de l'inauguration d'un drapeau à Saffelaere, le vigoureux et son ami Abel étaient pleins !... le fait n'est ni extraordinaire, ni intéressant, mais les suites le furent plus ; à 10 heures du soir comme le concert de la Place d'armes finissait ils se balladaient à deux : Abel muni d'un drapeau de la Gé, Lemince avec un tambour troué sur lequel il battait de toutes ses forces avec une baguette cassée ; ainsi ils s'en furent dans la gare à embarquer leurs copains de Bruxelles, puis par la ville en emmerdant les bourgeois. Au commence-

ment tout alla bien, mais vers minuit d'infâmes « boullis » en colère ont tant cogné sur les deux « zatlap » que le Vigoureux eut (après avoir mis un bourgeois hors de combat) l'oreille arrachée et qu'Abel qui s'était endormi pendant la bataille resta couché jusqu'au matin sur un trottoir de la rue aux vaches.

Les délégations auxquelles il assista cette première année méritent d'être rappelées : Gembloux, Mons et Anvers, d'où il revint chaque fois avec une gueule de bois des plus réussies. A Anvers il trouva l'occasion de manifester en même temps son agilité et sa vigueur. Chez son ami, le brigadier Cooreman, quelques délégués Gantois furent reçus très chiquement par la servante de la maison. Immédiatement, les quatre salops se sont précipités à la fois sur la pauvre fille, mais le Vigoureux, plus leste, arriva bon premier et aurait jouit des fruits de sa victoire si dans sa plénitude, il s'était rappelé ses notions d'anatomie et n'eut pris l'intervalle compris entre la cuisse et le pantalon pour... (tu sais bien c'que j'veux dire hein!) Comme dirait le chasseur.

Là aussi il ramassa une raclée d'un cocher qui (a-t-on jamais vu une telle absence d'éducation) refusait de les conduire « gratis » à travers la ville et que le Vigoureux comme de juste engueulait de la plus belle façon.

Les aventures nous conduisent aux examens! En juillet comme en octobre il y brilla par son absence... il fit bien.

La seconde année, le Vigoureux, profitant des dures leçons de l'expérience, devient plus bourgeois. Il ne pense plus qu'à refaire une jeune demoiselle de bonne famille assez jolie, l'aimant bien et qui le console dans ses moments de détresse.

Inutile de dire qu'il ne trouva pas ce qu'il chercha et pour cause...

Assez séduisant, très séduisant même, au premier abord par sa gentillesse innée, l'élégance de ses manières et la distinction de son langage, il devient, aussitôt après conquête faite, l'être le plus insupportable, le plus autoritaire. ce qui fait que jamais il ne peut conserver sa dulcinée plus de huit jours.

Cet abandon éternel fut la cause de la mélancolie poétique qui lui dicta ses plus beaux vers. Autre marque de bourgeoisisme : Le bridge et les demis soiffés aux caves deviennent ses sports favoris. Il ne fait plus que les vadrouilles forcées : après les tonneaux, les 13 du mois des Joyeux Corbeaux, les fêtes de la Wallonne, du Congrès et celles (oh ! tendres souvenirs) de l'Ecole des Mines de Mons.

Mais tout cela ne lui fit pas négliger ses études; au contraire, il se livra à des travaux supplémentaires en zoologie sur les infiniments petits et en chimie sur les hydrocarbures C 15, H 26 O, etc... etc...

Cette ardeur à l'étude fut méconnue des profs : le Vigoureux ramassa un bouchon en juillet. En octobre il fut plus heureux et passa évidemment avec la plus simple de toutes les satisfactions (embrassement du Jury).

J'aurais encore beaucoup à vous raconter sur cet intéressant personnage; mais il y a des choses que je crains de dévoiler de peur de le mettre en colère (car alors gare aux noms de D... et à vos thiesses!). Je vais néanmoins risquer la suivante. Quand il sent un besoin trop pressant, il se soulage n'importe où : au milieu de la Plaine St-Pierre (effet de la Christmas); voir même dans un chapeau boule qu'il envoie ensuite comme petit paquet à un de ses meilleurs copains.

Après avoir déblatéré ainsi sur mon ami, je me vois cependant forcé de lui reconnaître certaines qualités :

il est parmi nous un des camarades les plus dévoués et les plus serviables, et s'il gueule parfois un peu fort, cela tient à sa vigueur mais bien vite il tombe comme une soupe au lait.

Là-dessus, à la tienne, ma vieille branche.

BOB ET LE CASTAR!

Jean Hasaert

Candidat en philosophie et lettres (Groupe philosophie).

Candidat en Droit.

*Ancien secrétaire du Cercle des Elèves de
l'Ecole Moyenne de Gand.*

*Ancien secrétaire du cercle de lecture des élèves de la
Société Générale de l'Athénée royal de Gand.*

Ancien commissaire, ancien secrétaire,

*ancien vice-président de la Fédération des Athénées
de Belgique (Section gantoise).*

Ex-Secrétaire' de la Générale.

Secrétaire du Cercle des Etudiants en Droit.

Ex-secrétaire de la Littéraire.

Ancien rédacteur des Moissons futures.

*Ancien collaborateur à l'Aviatide
et autres petites feuilles littéraires.*

Ex-membre du comité de rédaction de l'Appel.

Ouf! je cesse; car ce n'est pas fini. Jean Hasaert fit partie de tant de comités (et demissiona tout autant de fois) et collabora à tant de feuilles estudiantines et autres qu'on viendrait difficilement à bout de l'énumé-

ration de ses titres. J'ai simplement cité les plus importants. Ne vous figurez cependant pas après la lecture de tous ces titres fameux que notre héros est un homme formidable, une espèce de géant, attirant le regard de tous les passants par son air vraiment imposant. Du tout. S'il vous arrivait de le rencontrer au Parc ou sur le chemin du Boulevard Zoologique à l'Université, vous passeriez probablement à côté de lui sans savoir seulement que c'est Jean Hasaert qui passe à côté de vous. Rien ne vous l'indiquerait, car il est petit, très petit, plutôt de taille insignifiante. Mais encore. Peut-être remarqueriez-vous quant même que ce monsieur à la figure très pâle, aux cheveux très longs, coiffé d'un chapeau noir, marche vite, très vite, balançant son bras en cadance et saluant de temps en temps quelqu'un avec de petits gestes cassants et vous vous diriez peut être : « Ce monsieur est très nerveux et doit brusquer bien des choses ». C'est bien ça, messieurs les passants psychologues, mais cependant, ce que vous avez pu remarquer en rue n'est encore rien. Il faut le voir à l'Université dans l'auditoire où, plus à l'aise, il gesticule librement en exposant ses théories souvent déconcertantes. Mais il faut surtout le voir chez lui. Pénétrez avec respect dans ce lieu triplement sacré qui s'appelle la chambre d'études de notre ami Jean. Oh ! ce n'est pas grand, c'est petit, très petit, comme notre victime même, mais tout comme lui, ça renferme bien des choses. Ça renferme tout son caractère, ça montre toute sa vie ; la décoration de ces murs c'est tout son être.

Ce qui domine, ce qui de suite attire les regards, c'est un très grand portrait de Jean ; lui avant tout et au-dessus de tous et de tout. Voilà sa devise (soit dit en passant que la modestie est le moindre de ses

défauts). Serait-ce à cause de cela qu'il eut déjà tant de difficultés, qu'il se chamailla tant de fois avec les autres étudiants? C'est probable. Ce qui est certain c'est qu'on trouverait difficilement quelqu'un qui fit partie de tants de comités que lui, mais qu'on trouverait encore plus difficilement quelqu'un qui démissionna tant de fois dans les mêmes comités. Ça commença à l'Athénée où Jean, imbu de son indiscutable importance, jugea nécessaire de briguer les hauts postes dans mainte société de gosses, pour remarquer presque immédiatement après qu'il s'était trompé sur la valeur de ses compagnons, qu'ils n'étaient pas dignes d'être aidés par lui, et après une scène dramatique (ο πο ποι, ποποι, ποποι (!)) régulièrement la même, Jean f... le camps.

À l'Université ce fut la même chose. Après bien des séances de préparation autour du grand poêle de l'auditoire de Philo, où il discuta avec désinvolture sa propre valeur scientifique et littéraire, il jugea le moment venu de postuler au rang digne de sa personne dans nos grands corps estudiantins libéraux. On l'accepta. Hélas! ce fut une grandeur bien éphémère. Jean disparut vite, trop vite, hélas! Les compagnons n'étaient-ils pas assez intelligents?... ou ne fit-on pas assez de cas des qualités indiscutables de notre victime?... mystère!

Depuis quelque temps Jean s'est retiré des comités, attendant sans doute l'occasion de nouveaux exploits dans les sociétés bourgeoises.

Mais revenons à nos moutons. Si Jean est persuadé qu'il a bien des qualités, il est tout aussi persuadé que ceux qui l'entourent n'en ont pas du tout, et il est tout aussi convaincu que pour le bien de l'humanité il doit communiquer ses réflexions au grand public. Il em-

ploya pour cela bien des moyens. Le principal cependant fut la publication au moyen de l'Appel. Qui ne se souvient du fameux Zarathoustra disant des amabilités à Maxime, à Camille et tutti quanti; les luttes épiques qui s'en suivirent, enfin le silence complet de notre malheureux Zarathoustra après avoir été plusieurs fois en danger de mort, et après s'être créé une nouvelle fournée d'ennemis. Ses ennemis! Ils sont légion, car peu de gens comprennent notre héros et beaucoup interprètent fort mal ses gestes brusques et ses exagérations d'artiste.

Mais il a aussi des amis. Grand dieux, il en eut et il en aura encore. Car si Jean n'observe une juste mesure en rien il l'observe surtout très peu en amitié. Il changea autant de fois d'ami qu'il changea de culotte. Car si beaucoup d'entre nous trouveront grâce à ses yeux, fort peu eurent le bonheur d'avoir une tournure d'esprit à la hauteur de la sienne et les malheureux furent répudiés dès que Jean s'en fut aperçu. Mais quand quelqu'un fut trouvé digne de lui!!! O! Kemperheide souviens toi! La ville entière fut bouleversée, les murs de la petite chambre du Boulevard Zoologique tremblèrent au bruit des discussions aussi tumultueuses que ronronnantes, l'Université toute entière était en émoi; en rue on s'écartait devant les 2 frères en pensée arpentant à grands pas les principales artères de la ville; puis un beau jour une discussion formidable et puis :

« lorsque tout est fini! »

C'est là un petit drame dont nous avons tous les deux, trois mois une petite édition revue mais malheureusement nullement corrigée. Pour le moment l'élu, qui semble avoir plus de chance que les autres

est le bon Prosper; tout comme Jean c'est un fervent disciple de Monsieur Ruisseau de la Bière dans la science de l'autogobisme. C'est je crois leur unique ressemblance. Je vous entends dire : « Ça promet pour l'avenir » — « Ce sera amusant ». — « Que fera-t-il ? » Je l'ignore.

Notre cher ami fait des études de droit, mais... sera-t-il jamais avocat ? Bien qu'il passe tous ses examens et encore avec un grade (bien que, soit dit entre nous, le grade ne corresponde jamais à la somme de travail fourni par notre ami), je crois cependant que Jean s'est trompé dans le choix de sa carrière, et je crois même qu'il est d'accord avec moi pour faire cette affirmation. Il a beau bloquer sans cesse, Jean n'aura jamais l'esprit juridique car il est philosophe. Déjà à l'Athénée il effraya professeurs et condisciples quand devant la classe éblouie il se mettait à exposer et discuter les théories de Nietzsche et de Schopenhauer. Aujourd'hui il est fervent disciple de Monsieur Hoffmann et il prépare une thèse; mais une thèse!!? On en parlera longtemps mon cher.

Il deviendra donc philosophe. — « Mais mon cher ça ne rapporte rien ». Pas de danger. Jean est encore littérateur. Et en effet, quand on pénètre dans son sanctuaire et qu'on a bien admiré son portrait, ce qu'on voit aussi c'est une bibliothèque et une série de photos: Shakespaere, Hugo, d'Annunzio, Ibsen, Maeterlinck, Gœthe, etc. etc. Cette bibliothèque renferme plusieurs œuvres manuscrites de notre victime. Les photos sont celles de ses dieux. C'est aussi à l'Athénée que Jean se révéla écrivain. Ses rédactions, souvent déconcertantes, furent l'objet de plus d'une légende dans les classes inférieures à l'Athénée. A l'Université sa gloire littéraire augmenta journellement jusqu'au jour où il jugea nécessaire de fonder avec Preys les « Mois-

sons futures » de triste mémoire. Depuis lors on entendit parler fort peu de lui. Il paraît qu'il écrit maintenant en Néerlandais dans des revues hollandaises qui lui paient 1 fr. la page. Oui, mes chers amis, il écrit en Néerlandais.

Après avoir été à l'Athénée un des leaders fransquillons, il devint flamingant enragé, pour changer encore deux ou trois fois après. Ne vous étonnez pas... il aime les extrêmes.

Il y a encore un seul point auquel je n'ai pas touché : Jean et les femmes. Mystère... mystère... le plus complet. Je vous rappellerai seulement ses attaques contre le beau sexe dans l'Appel, attaques qui furent suivies d'une menace de mort au nom de toutes ses victimes. Pour le moment il paraît qu'une jeune beauté... et un vieux beau-père in sp... mais silence; je crains trop la colère de mon ancien ami.

Je terminerai par dire que Jean est aussi un caricaturiste, aussi un esthète, mais que c'est surtout malgré ses exagérations et ses petits défauts, un excellent garçon, de grand mérite, ayant un réel talent et qui ira loin dans la vie.

Sans rancune hein, Jean.

LE JOCOND.

Antoon

Ex-secrétaire adjoint de la G.

Trésorier adjoint de l'Almanach.

Commissaire de la G.

Ex-porte-drapeau de la G.

Instructeur au corps des Tambours.

Professeur de langues exotiques.

Antoon laissa entendre son premier vagissement en la coquette petite ville de Furnes en l'an de grâce

1891. Il pesait, paraît-il, exactement huit mille neuf cent quatre vingt dix neuf grammes...

Ouf!... *Tanta molis erat Antonam condere Gentem!*

Ses éducateurs cultivèrent en lui une nature calme et placide, sans trop le fatiguer! Et Antoon nous arriva de l'Athénée de Bruges, la panse déjà suffisamment arrondie et la figure sereine.

Malgré sa corpulence, il passa ses premiers mois d'université presque imperceptible à l'œil nu. Ce ne fut que vers le milieu de l'année que certains membres de la Générale remarquèrent son assiduité à venir tous les midis à la G. Et on eut l'idée d'en faire un secrétaire-adjoint.

Alors donc on l'accosta un jour.

— « Dis donc, gros, tu devrais nous tirer d'affaire; il nous manque un secrétaire adjoint à la G... (Geste de dénégation craintive d'Antoon) ... Mais, tu sais, ne t'inquiète pas, c'est pas difficile! Il suffira d'écrire de temps en temps cent nonante quinze fois... : — Jeudi soir, 8 h. Tonneau, ou bien : Mardi soir 8 h. séance de la Générale, et copier les adresses... »

Antoon prit un air rassuré et fit de la tête un geste timide de conciliation.

« Mais oui, je veux bien camarades », ajouta-t-il avec un sourire un peu timoré.

Dès ce jour Antoon fut un membre vraiment effectif de la Générale. Car, toujours au poste, il noircissait consciencieusement des cartes de convocation en parfait connaisseur et collait les timbres avec une dextérité à démonter un jeune stagiaire de notaire!

Au bout de cette année, lors de l'élection du nouveau Comité, Antoon fut, à raison des nobles services rendus, bombardé Porte-drapeau de la G. : poste éminemment honorifique et de confiance!

Et Antoon passa aussi son examen en Juillet à la plus grande... satisfaction de ses professeurs.

A la rentrée de l'année suivante, Antoon revint frais et rose comme un gros cochon fraîchement lavé. Il avait emmagasiné par un repos bien mérité une grande quantité d'énergie pour résister à un travail de longue haleine. Au tonneau de rentrée, la parole fut donnée à Antoon.

Ce fut une révélation. Il nous a chanté l'histoire d'un certain Antoon qui par surprise se trouva un jour enfermé dans un bac à avoine en trop bonne société au grand ahurissement de son papa. On se roula et du corps on n'appela plus notre gros copain que du nom d'Antoon.

Enhardi par son succès, Antoon se produisit par la suite au piano dans ses remarquables solos pour flûte nature. Son concours fut précieux dans toutes nos réunions estudiantines voir mêmes dans les petites réunions intimes ou d'ailleurs jamais il ne se cuita... pour mieux pouvoir se produire!

Pourtant, quand j'y songe bien, je me rappelle certain jour — oh combien brumeux pour notre cher Antoon — où je dus être son guide et son infirmier.

Antoon, qui comme tout étudiant aime bien à vider son verre à la papa dûit ce jour là surmonter un obstacle bien rude: Face à face avec un verre de Wisky-soda chez l'ami Freddy, discutant... chantant... bref se croyant déjà au barreau... il s'aperçut... hélas, trop tard de l'effet néfaste du liquide qu'il ingurgitait.

Résultat : Je pus le conduire chez lui...en me laissant traîner car son centre de gravité qui se trouvait presque en permanence à deux pas devant lui... Il descendait la rue des femmes St-Pierre en bolide... La circulation allait être gravement compromise. Heu-

reusement un agent se trouvait à son poste... avec son petit bâton blanc.

C'était l'occasion où jamais de s'en servir... et effectivement il fit signe d'un geste élégant que je pouvais passer avec mon véhicule... pardon... avec Antoon!

Plus loin Antoon trouvant qu'il prenait trop d'élan, stoppa net en embrassant un réverbère auquel il resta collé comme un gros limaçon.

Rentré chez lui il me servit la seconde édition de cette boisson exquise (!) considérablement corrigée et augmentée, en bafouillant que c'était le coup du réverbère qui était la cause de tout le mal... etc...

Le lendemain il se sentit les cheveux mieux plantés dans le crâne que jamais et on jura de ne plus jamais recommencer.

En compensation de sa sobriété, Antoon est un fervent du Terlinck Bac budjetivore!

Que celui qui veut connaître le moyen infaillible de faire un cavalier... de Bruges et perdre la culotte, prenne une leçon gratuite chez notre illustre héros. Il vous apprendra à être tenace, à jouer à partir de 11 heures jusqu'à 1 1/2 heures pour perdre ou gagner en fin de compte la somme fabuleuse de 5 centimes (ceci pour les jours de veine!) vous aurez encore l'avantage d'arriver en retard à la pension et de pouvoir manger votre diner. froid.

Et puis on apprend chez lui à calculer les chances de gain et surtout de perte. Ainsi Antoon parvient à comprendre (en regardant désespérément son portemonnaie vide) que les chances de perte sont en majorité sur les chances de gain, quand il a lèché pour un verre alors qu'il en avait déjà une bonne demie douzaine à son actif.

Il m'a confié qu'il est occupé à élaborer un ouvrage d'une portée sociale qui fera, paraît-il, sensation, au titre ronflant :

« De l'influence du Terlink-bak sur les obligations du Pater familias ! »

Le grand mérite de ce chef-d'œuvre consistera surtout dans le fait de n'être compris par personne si ce n'est par Antoon lui-même. Pour cela il l'écrit dans la langue cabalistique qui constitue la huitième merveille du monde par suite de sa grande force peu native.

C'est ce que comprit très bien un bleu qui le jour de son baptême en subit les foudres sans compter qu'il reçut sur le crâne un excellent pansement humide pour le remettre de ses émotions. Ce fut d'ailleurs ce qu'il comprit le mieux de l'éloquence tonitruante d'Antoon :

C'est encore à l'aide de cette langue qu'Antoon fait à l'occasion le charmeur... de bourgeois. Elle est en cette occurrence d'un effet vraiment magique. Le bourgeois le plus inabordable, le plus haineux de l'étudiant se sent en peu d'instants hypnotisé et n'a rien de plus pressé que de... régler avec le garçon.

Cette année Antoon a transféré ses pénates en l'ancien cantonnement de son vieil ami Kieke.

Cela fait son affaire, car il aime beaucoup le confort et soigne jalousement sa petite santé. Pour le surplus Kicki lui a cédé sa pharmacie et ses comestibles, même quelques récipients, glorieux trophées des vadrouilles de jadis !

Sa besogne terminée Antoon trouve ses délices à déguster une bonne tasse de chocolat extra fin, cuisiné par lui au moyen de bon cacao recueilli dans la succession du vieil ami Kieke.

Camarades, si vous désirez goûter royalement... à l'œil je vous recommande la maison Antoon. Le patron reçoit toujours très bien!

FUI.

Le Campinaire

« Etre et paraître » dit-il, et chez lui l'essence et l'apparence s'unissent en une polyphonique harmonie qui est Lui.

C'est un très grand philologue, un grand buveur de bières lourdes, un braillard, un sentimental, un intellectuel qui considère les paysans « aux cerveaux encrasés d'ignorance » comme ses frères, un noctambule, un chaste; le tout selon les heures et l'interlocuteur, car il est bien évident que jamais personne ne l'a contemplé dans sa multiforme activité.

C'est un bon garçon qui fera son petit bonhomme de chemin dans le journalisme, la littérature, à moins que ce ne soit dans la chicorée et le beurre fin.

Sa demeure est comme un temple; son harem, peuplé d'ombres fugitives, est célèbre; son rêve y évoque de voluptueuses musiques, des danses nues, des hétaires aux seins durs et aux doigts frôleurs; des fumées blondes de narghilé, des glaces de Venise, des éphèbes aux yeux cérubins; il vous tuera si vous doutez de ses récits.

Ne croyez pas mes racontars!

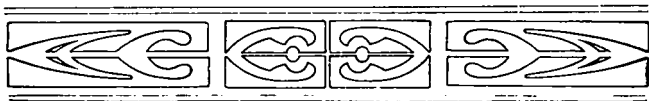
Le campinaire est un ami dévoué, qui vous défend, et ne vous assomme que dans des revues si vous avez le malheur d'être plumitif; et ses confrères se souviennent de ses mauvais tours; « après moi le déluge » dit le Campinaire.

Ses romans ne se comptent plus. « Lettres du petit jeune homme pâle », « Zénobie aux bas de soie », tels sont les titres suggestifs; le premier se passe dans un bar, le second dans un bouge, et il y a là une description d'un bal estudiantin que je vous recommande: c'est du pur vérisme; puis il y en a d'autres encore qui se passent dans des lupanars, des bains, et autres mauvais lieux! Mais quel style; les phrases se balancent comme des lys, le rythme rappelle le pesant brocard, les mots sont d'azur; et quand il écrit en vers, il est divin, mon grand ami!

Ne croyez pas ce que je vous raconte! Un jour il voulut convertir les gourgandines à la chasteté; c'était louable et méritoire; il n'a d'ailleurs que des mérites; c'est le compagnon le plus aimable, le plus gai, le plus serviable, le plus naïf, le plus tendre; c'est un styliste éprouvé, c'est une étoile nouvelle au ciel de la littérature nationale, c'est le plus grand homme des jeunes lettres belges... après moi, s'entend!

Et ça, vous pouvez le croire!





MONS

La Fanfare professorale de l'Institut

Il nous revient que le Conseil d'administration de l'Institut, jaloux des succès remportés par la Fanfare de la Générale, s'est réuni dernièrement pour décider la fondation d'une société de musique professorale.

M. Raoul Warocqué, qui présidait la séance, offrit avec la bonne grâce dont il est coutumier de supporter les frais qu'entraînerait l'organisation de la société pour lui permettre d'éclipser, en faste, la modeste Fanfare estudiantine.

M. Dutrieux fit remarquer les difficultés qu'on rencontrerait dans l'organisation d'une fanfare. « Il ne serait pas facile, disait-il, pour des gens de son âge de souffler dans des bombardons et des tubas ».

M. Myen Vanolande proposa alors de fonder une Chorale, qui permettrait à certains éléments de faire apprécier la puissance de leurs cordes vocales; cette proposition ne recueillit qu'un nombre très restreint de voix.

La fondation d'une Fanfare fut finalement admise. Il fallut alors attribuer les postes et, à tout seigneur, tout honneur, il fallut choisir celui à qui incomberait

la lourde tâche de diriger la phalange. Plusieurs candidatures furent présentées, mais on tomba d'accord pour décerner cette fonction à M. Warocqué, qui présidait avec tant de grâce et qui surtout, par la dignité et la majesté de sa tenue, en imposait. M. Canon-Légrand fut désigné comme porte-drapeau. M. Goujet



fut nommé, à l'unanimité, tambour-major; superbe de prestance et de grâce, il conduira avec autorité son corps qui ne comprendra pour l'instant que trois éléments : ce sont les trois benjamins qui ont été choisis, à savoir : MM: But, Martin et Rauq. Nul doute qu'ils ne démentiront pas la confiance qu'on a mise en eux

et qu'ils entraineront d'un pas allègre les musiciens, au rythme de leurs roulements.

M. Jottrand demanda de pouvoir se faire entendre dans les sonates de gong chinois. Une trompette thébaine fut mise à la disposition de M. Lambilliotte, tandis que M. Daubresse était chargé de sonner le clairon. Herr Schmitt sollicita le poste de trombone à coulisse, instrument auquel il donnera une impulsion nouvelle. M. Heupgen confia qu'il était revenu d'Angleterre avec un superbe saxophone. Le cornet à piston qui nécessite un coup de langue prompt et vif fut donné à M. Brison. Une fâcheuse proposition de M. Deliasse faillit tout gâter. Celui-ci ne voulait-il pas tenir sa partie en produisant des chocs au moyen de minerais de l'ère pléistocène? On cria naturellement haro sur le baudet et pour le punir, on lui imposa un misérable alto. M. Duchaine fit valoir, comme savent seuls le faire les avocats, ses brillantes qualités pour jouer les solos de bugle; puis M. Mairiau confessa qu'il suivait le cours de cor de chasse au Conservatoire. L'Ocarina, qui exige beaucoup de doigté, fut réservé à M. Fuchs, recordman de dactylographie. M. Masson obtint le basson et M. Dutrieux la clarinette. M. Ricardo Aznar avoua qu'il avait un faible pour pincer de la flûte et M. Vayngurten éprouvait le même sentiment pour l'ophycléide. M. Pierrard, inventeur d'un nouvel instrument, un tube sans soudure, accordé en jouera. M. Willame, très entraîné à souffler dans les pissettes, eut la cornemuse. Un porte-voix sera l'instrument de M. Van Mierlo. MM. Montenez et Talaupe, jouant du tuba, encadreront M. Bonus, qui a obtenu la délicate place de bombardon. Pour ne pas sortir du domaine de la géométrie, M. Coblyn se chargea du triangle. Le poste de caisse roulante fut



dévolu au camarade François Andrrré, qui possède toutes les conditions requises. L'attribution de la grosse caisse fit l'objet d'un assez long débat; enfin, M. Debachy fut nommé à cet emploi, tandis que Constant, son préparateur, était chargé de porter l'instrument. Pauvre Constant! A M. Hublard furent données les doubles fonctions de cymbalier et de bibliothécaire. Quant à M. Myen il jouera de l'accordéon.

Les répétitions commenceront incessamment. Après les examens de juillet, la société effectuera sa première sortie. On attend avec impatience cet événement, car, cela en sera un.

Enfin, une bonne nouvelle. Il paraîtrait que la séance académique d'ouverture ne comporterait plus, à l'avenir, de discours, qui seraient remplacés par une audition de la société professorale.

Nous souhaitons longue et heureuse vie à la nouvelle société.

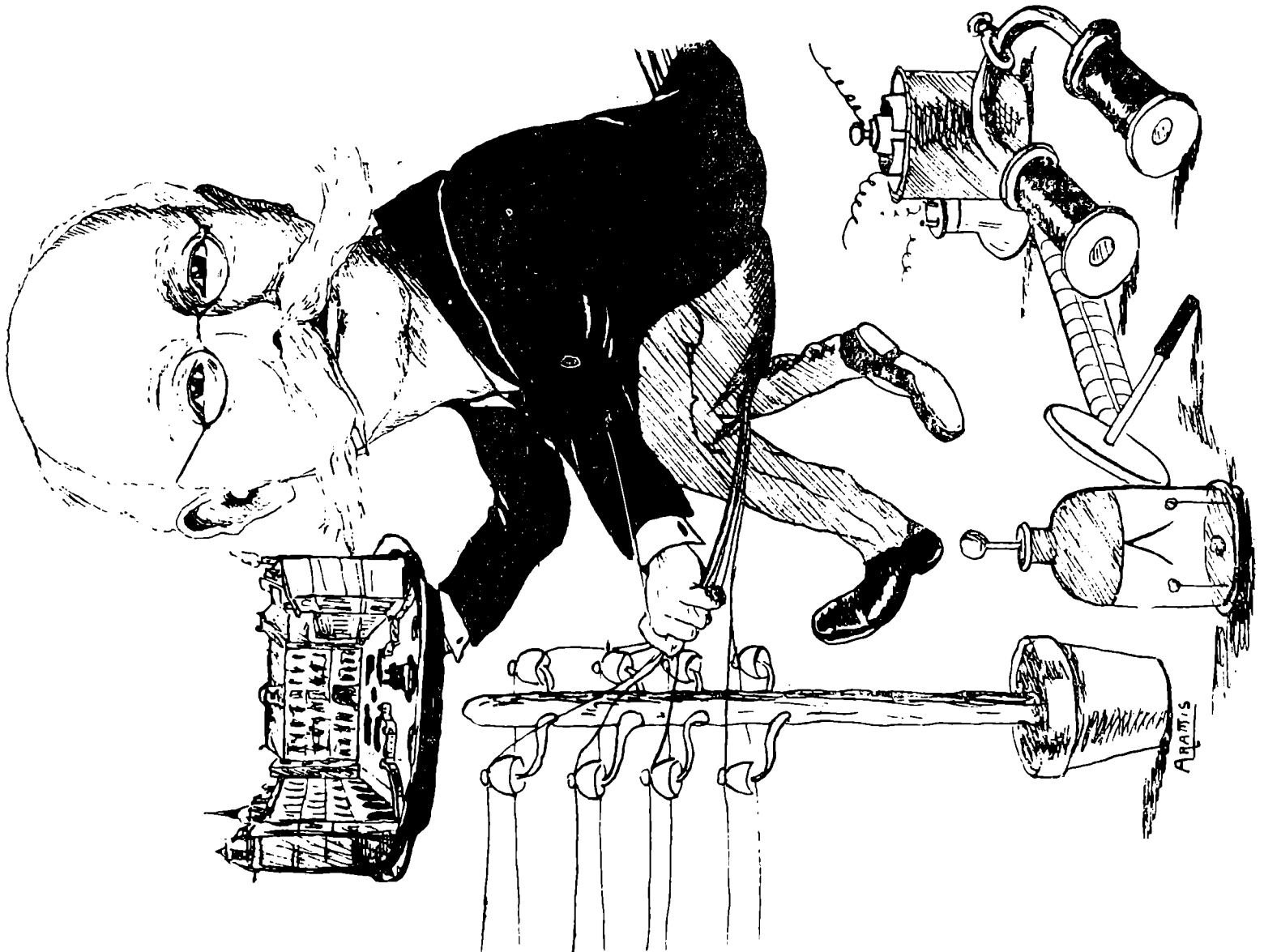
MARCEL FÉMINO.

Auguste Maquet

*Directeur de l'Ecole des Mines
et Faculté Polytechnique du Hainaut.*

Un front large, uni, sans la moindre des rides. un front calme, un de ceux dont Henry Bataille disait : « C'est le visage de l'intelligence ». Des yeux vifs d'une mobilité extrême, des yeux dont le regard, dans les clairs reflets des lunettes, vous vrillent l'âme, vous obsèdent et vous découvrent en entier; des yeux, enfin, d'ironiste subtil.

Tel nous apparaît l'homme au premier contact. Tel



impègne-t-il à ses élèves un respect initial, instinctif et sans basse flatterie.

On a dit de M. Maquet : « C'est un caractère », en attribuant à ce simple mot une idée de force. Mais si on y attache un sens moins spécial, on reconnaît que dans l'unité de ce caractère, il y a place à de nombreuses nuances, toutes intimement liées comme un épanouissement de spectre lumineux.

Le professeur et le directeur en sont deux reflets également nets. Le professeur, c'est l'homme de science. L'homme de science classique, ou du moins celui que l'on se représente comme tel. est calme, pondéré, indifférent des choses extérieures à son théorème, et qui poursuit son idée avec méthode et même souvent avec lenteur. M. Maquet, à ce point de vue-là, n'est pas classique, car en raisonnant ses démonstrations, il les vit. Et cela donne à son cours une animation extraordinaire. Servi par une constitution essentiellement nerveuse, il s'anime en parlant, se promène derrière sa table, trépidant comme un moteur, se lançant à toute vitesse quand la route est large et claire, pétillant d'étincelantes comparaisons; puis, décrivant un passage ardu, pénible, il ralentit tout à coup, ses paupières se crispent doucement et par la fente étroite des yeux il contraint son regard et sa pensée à s'amincir, à se conciser et les gestes de ses mains, courts, insinuants, complètent l'habile manœuvre. Alors le but atteint, il respire, sourit intérieurement à sa fougue et lance un trait d'esprit, vite, sans s'y appesantir, n'attendant pas, comme tant, hélas ! le sourire approbateur d'un auditoire. Celui-ci, d'ailleurs, ne lui est pas indifférent, et c'est peut-être là une domination passagère du directeur sur le professeur.

M. Maquet, entrant au cours, jette posément le

coup d'œil du maître. La porte fermée s'entr'ouvre devant un retardataire. Un bref : « Trop tard, monsieur ! » voit fuir un visage penaud. Trente secondes après, nouvel entrebâillement. « Trop tard, monsieur » et le regard est sévère. La porte se referme, l'œil s'adoucit et M. Macquet murmure : « Bon voyage ! ». Si toutefois le retardataire parvient à s'introduire derrière l'amphithéâtre, le professeur a deux mots : « Appaissez » ; un pas hésitant gravit légèrement les cinq marches. « Disparaissez », et le son allourdit des talons descend la rampe.

M. Macquet le déclare d'ailleurs à qui veut l'entendre : « Je suis bon enfant, mais d'une susceptibilité atroce ».

Voilà, direz-vous, de bien grands mots. Cette susceptibilité est, en effet, chez notre directeur un principe, je voudrais même bien dire un tic. Car voyez-vous bien un homme d'esprit vivre avec un principe ? Non ! Seulement M. Macquet s'est dit : « Je ne puis donner prise aux sourires », et il inventa sa susceptibilité comme une forme polie, presque déférente, d'appeler ses élèves au respect. D'ailleurs, il l'applique si bonnement, sa susceptibilité. Il ne supportera pas devant lui un curage d'ongles ou de dents, une rectification de plis de cravates, mais si par hasard un pauvre étudiant-soldat s'endort abruti de fatigue, il n'a pas la vilaine pensée de croire que son cours est soporifique, il devine la fatigue et, faisant une grosse voix de général, il tonitrué : « Eveillez le militaire ! » Et puis sourit des yeux effarés du dormeur éveillé en sursaut. Et cela nous fait croire que sa susceptibilité est toujours en lutte ouverte avec sa bonté.

M. Macquet, en tant qu'esprit scientifique, est un fervent. Nous ne croyons pas qu'il puisse être parti-

san du doute. Il croit d'abord, rien ne l'étonne, et s'il garde un certain scepticisme, c'est tout au plus afin de stimuler son esprit à la recherche et à la vérification personnelle. Sa foi est d'ailleurs sans secrets, car il préfère nourrir les autres, les jeunes, de ses idées, que de s'enfermer égoïstement avec sa science.

Ainsi apparaît le professeur.

Le directeur, lui, est l'homme d'administration. Il est moins en rapports directs avec les étudiants et ceux-ci ne connaissent son activité fébrile que par ses nombreuses manifestations.

Le bureau directorial, tout tendu de tapisseries grenats, est le sanctuaire de la méthode. Tout y est classé, étiqueté, chaque chose a sa place fixée, et dans l'encombrement d'un travail prodigieux, on devine, malgré tout, l'ordre précis. Chaque étudiant y est connu, coté, y possède presque sa fiche comme dans un greffe de juge d'instruction. Est-ce pour cela, que la porte du bureau de M. Macquet est considérée comme une porte de l'enfer? Nous ne le savons, mais ce qui est indéniable, c'est qu'un léger frisson parcourt les échine de ceux qui en franchissent le seuil et restent invariablement vissés au plancher.

Ce qu'il veut, c'est la stricte discipline, le respect des instructions. Les valves fourmillent d'avis. Il répond à toutes les demandes personnellement, et ses avis et ses réponses sont brèves, parfois cinglantes, toujours justes. Mais quand elles paraissent exagérées, c'est que le directeur a estimé qu'il devait parler avec l'esprit avant de parler avec le cœur.

Un jour, traversant un couloir en mâchonnant son cigare, il croise un étudiant fumant la cigarette. Alors, montrant son havane, il dit brusquement : « Moi, oui! mais vous, pas! ». Et dans ce « vous » et dans ce

« moi », il y avait la distance des rôles tout simplement et non pas la morgue hautaine et méprisante d'un supérieur cassant.

Ce qu'il faut admirer surtout chez M. Macquet, c'est cette énergie intransigeante qui l'aide à accomplir un travail effarant, absorbant, formidable, sans prétendre en laisser une part aux autres, de crainte que les autres ne la gâchent. Cette activité débordante et désintéressé sert avant tout sa passion pour cette Ecole, le plus pur joyau des richesses intellectuelles provinciales, pour cette Ecole qu'il a fait sienne, auquel il consacre sa vie depuis trente ans et qu'il développe tous les jours vers la perfection idéale, fidèle à sa devise : « Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria ! »

Nous étudiants, nous ne pouvons que faire notre, cette appréciation qui donnait il y a huit ans un journal montois : « Monsieur Macquet est une volonté et une force ».

Le 30 novembre, il y a quelques jours, M. Macquet a eu 60 ans. Le sait-il ? Nous en doutons, car il n'a guère le temps d'y penser et comme les esprits toujours jeunes, il garde l'éternel sourire d'une vie laborieuse. Aussi, lorsqu'il pousse la démonstration expérimentale jusqu'à montrer sa tête aux rayons X, s'il y branle le menton, ce n'est pas pour rappeler ses cheveux blancs, mais pour faire rire les grands gosses qui le voyent et qui, en regardant cette amusante ombre chinoise, pensent à leur enfance et aux silhouettes qu'on fait avec les mains. Il sait que, machinalement, on fait cette comparaison, mais il sait aussi que l'on n'y attribue aucun ridicule, étant donné qu'en agissant ainsi, on devine qu'il veut descendre et fraterniser avec ses élèves. C'est une bonté qui ne s'affiche pas mais qui se fait sentir.

Le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, fête du directeur et de son Ecole, a vu encore l'enthousiasme des étudiants. Le profond respect et la vénération qu'ils ont tous pour leur directeur s'est affirmé sincèrement.

Enfin, plus tard, dans quelques années, comme ceux qui sont ingénieurs déjà, ils pourront dire avec fierté: « Nous sommes les anciens élèves de Macquet. »

ARAMIS.

Emile Jottrand

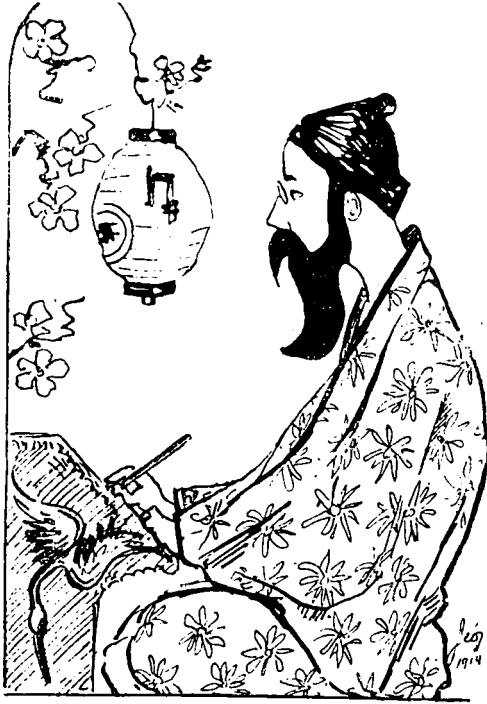
Directeur de l'Institut commercial des Industriels du Hainaut.

La taille haute, le buste redressé, une allure à la fois simple et imposante, le visage un peu allongé, encadré d'une barbe noire géométriquement taillée, deux yeux fureteurs derrière des lorgnons. Le voilà tel qu'il apparaît physiquement.

Ce qui frappe tout d'abord chez lui, c'est cette majesté qui en impose, qui sait se faire imposer. Et toute son attitude, toute sa physionomie semblent concourir pour lui en donner plus encore.

Je me suis laissé dire un jour que les débuts de M. Jottrand dans la carrière d'avocat furent pénibles. Qu'il nous pardonne cette indiscretion et cette audace : il était, disait-on, tout à fait piteux; c'était pour lui une difficulté inouïe que d'aligner quelques mots. Il était la victime d'une émotion que tous ceux qui affrontent la première fois une tribune connaissent, mais qui n'est pas précisément le propre de tout avocat.

Et quand on rapproche sa facilité d'élocution de l'heure présente, on se demande qu'elle est la force



Un rapport intéressant !

d'énergie dépensée pour vaincre cet obstacle et arriver à une telle maîtrise de soi-même.

Celui qui comprend la lutte intérieure que M. Jottrand a dû entamer avec lui-même à ses débuts, peut se faire une idée de la trempe de sa volonté. « C'est un caractère », disait-on, ici-même, de M. Macquet. Rien ne saurait, également, mieux résumer l'impression forte que suggère cette anecdote..

Mais « ce caractère » a voyagé. Il a goûté aux civilisations enchanteresses d'Extrême-Orient et, tout en y prenant des leçons d'énergie, il y est devenu diplomate, heureux contact des cours. M. Jottrand a gardé un amour profond pour ces pays souvent méconnus et dont la civilisation grandiose n'a jamais été suffisamment exaltée, reconnaissance infinie pour les bonnes choses qu'il y a acquises. C'est vraiment en apôtre qu'il parle de cet Extrême-Orient et la ferveur qu'il met à nous en entretenir a même fait dire à certains d'entre nous: « C'est sa marotte! »

N'allez pas croire après ceci que M. Jottrand soit attaché uniquement à une idée de prédilection, au contraire, il est l'homme de toutes les idées, pourvu qu'elles relèvent de la logique.

Il dégage de suite la valeur d'une pensée. Il en examine les bons et les mauvais côtés, il dit ce qu'il y a de vrai dans les premiers, ce qu'il y a de faux dans les seconds. il provoque lui-même les critiques, il les laisse s'orienter suivant nos conceptions à chacun, il les ramène vers l'idée maîtresse et, en quelques mots nets et précis, résume tout le débat; et ce, avec une telle aisance, en conservant le flegme de ces grands brasseurs d'affaires, qu'on ne réfléchit pas au *travail* considérable qu'il vient d'accomplir. Durant toute la discussion, comme mû par un électro-aimant, irrésistiblement, chacun le regarde, et cette télépathie de pensée d'élèves à professeur est si grande, qu'on ne

remarque pas le feu de ces yeux qui scrutent dans nos esprits pour y discerner nos idées. Dangereux professeur, diront les pessimistes. Par cet empire qu'il a sur ses élèves, il peut leur faire admettre des idées toutes faites. Rien n'est moins vrai pour M. Jottrand; certes, les esprits faibles et irréfléchis se laisseront facilement fasciner par la netteté de ses arguments, mais le professeur le sait bien. Il le sait et habilement fait voir après l'avvers. le revers de la médaille, et la logique apparaît précise à chacun.

Dans son cours d'économie politique, il s'efforce de nous fournir des exemples simples et exacts; quelquefois, pour que sa pensée se vrille mieux en nous, il choisit un exemple saillant, qui intéresse et qu'on retient, plus par sa bizarrerie que par son intérêt. Qu'importe, puisque le but est atteint.

Ajoutez à cette clarté du fond, l'élégance sans recherche de la forme, l'ironie aigre-douce et mordante, et particulièrement cette justesse dans le choix des expressions, et vous aurez une vague idée du charme que recèle une de ses heures de cours.

C'est avec peine qu'on cherche à distinguer les personnalités du professeur et du directeur. Dans ses deux fonctions, M. Jottrand apporte le même souci de courtoisie. Le bureau directorial n'est pas un de ces sanctuaires où la présence d'un profane n'est point tolérée, au contraire, ses portes sont larges ouvertes. M. Jottrand ne demande pas mieux que de recevoir ses élèves. Sans rien dire, par un simple coup d'œil, il sait nous faire rectifier une attitude défectueuse et d'une parole encourageante, il met de suite à l'aise l'élève qui s'est laissé émouvoir par l'atmosphère de son bureau. Il sait, dans toutes les situations, garder un sang-froid merveilleux, il communique un optimisme

ardent à tous ceux qui ont le bonheur de causer avec lui.

M. Jottrand prise avant tout l'esprit de correction. Il le cherche en tout : « Dans l'habillement, dans l'attitude, dans la pensée, dans la langue, dans les écrits, soignez la correction. « Une cravate mal nouée, une pose négligée, une idée absurde, un mot peu à sa place, une lettre sans tact, peuvent perdre un homme ». Ces principes, qui sont les siens, il s'efforce de nous les inculquer.

Lorsque, l'an dernier, se déclara la grève générale, il n'était bruit dans le Borinage que de l'arrêt des chemins de fer et des tramways. C'était précisément en pleine période d'interrogations. Quelques élèves allèrent trouver M. Jottrand pour savoir quelle aurait été leur situation si les circonstances les empêchaient d'assister aux examens. M. Jottrand leur répondit humoristiquement par un ukase où se reflétaient et sa force de volonté, et sa logique, et son ironie. « Jeunes gens du XX^e siècle, commençait-il, qui, demain, serez à la bataille de la vie, nous m'effrayez », et du même ton docte, il donnait à ceux qui n'avaient pas su discerner l'importance du devoir, une leçon de mâle énergie.

Dans le « Jardin d'Epicure », Anatole France raconte que visitant un musée d'histoire naturelle, il fut piloté par un des conservateurs qui lui décrivit les zoolithes avec une extrême complaisance. Il l'instruisit jusqu'aux terrains pliocènes, mais lorsqu'ils se trouvèrent devant les premiers vestiges de l'homme, il détourna la tête et répondit à ses questions que ce n'était point « sa vitrine ». M. Jottrand s'efforce de créer chez nous le goût de la culture générale, il essaie d'agrandir notre vitrine : « les cours de l'Institut sont certes en corrélation avec ce but. dit-il, mais cela ne suffit pas, lisez

les journaux, intéressez-vous à tout ce qui se passe autour de vous ».

Cette activité incessante qu'il voudrait nous voir manifester, il la prodigue lui-même, car il ne lui suffit pas d'organiser tous les rouages de l'Institut, d'y donner ses cours; non, le voilà comme secrétaire de la Chambre de Commerce de Mons, dont il est le nerf-moteur; l'an dernier, lors du congrès de la Fédération des Chambres de Commerce à Philadelphie, il représenta la Belgique et, en sa qualité de secrétaire général, eut une part du succès du dit Congrès. Ce qui nous valut du reste des informations uniques sur les Etats-Unis, grâce à sa qualité essentielle d'observation.

Qu'il nous excuse d'avoir quelque peu raillé sa « marotte » en la consacrant par l'illustration : Qu'il n'y trouve qu'un modeste hommage de l'admiration de ses élèves.

MARCEL FÉMINO.

Le Cercle Trilogique

Trilogique : décomposons le mot.

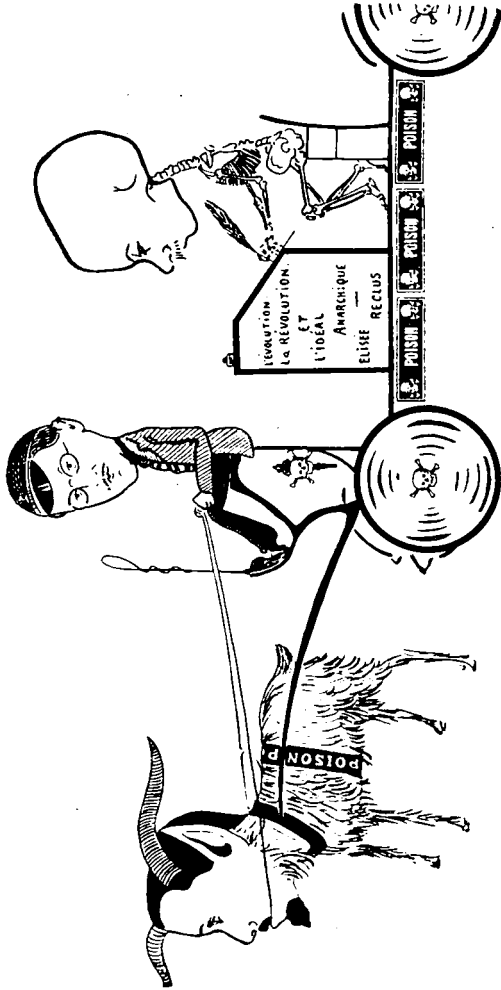
Tri : trois. — Ils sont en effet trois membres, chauve, roux et barbu.

Logique : je ne sais trop si le sens qu'a attribué l'Académie à ce mot convient au cercle dont il s'agit.

Mais, n'ergotons pas. L'appellation n'est rien. Voyons la personnalité.

Le but de Trilogique n'a jamais été bien déterminé. Nous nous permettrons de l'établir comme suit :

- 1° Rechercher la vérité;
- 2° Se cuire.



Plaçons les deux éléments sur chacun des plateaux d'une balance, nous remarquons que le second incline le fléau d'une manière désastreuse.

Cela indique pour ceux à qui cette pesée spirituelle n'apparaîtrait pas clairement que jusqu'aujourd'hui les actes posés par le Cercle Trilogique s'inspirent beaucoup plus du second que du primo.

Une longue observation des trilogues m'a conduit à cette conclusion :

« Toute coupe transversale crânienne effectuée sur chacun des trilogues montrerait la prédominance du second élément pour la majorité d'entre eux et parfois, à certaines époques, pour l'unanimité ».

Est-ce à dire, lecteurs, que la poire de ce cercle soit indigne d'être mise à table ?

Pas du tout. S'il en était ainsi, mon graphite crayonal ne souillerait pas la blancheur virgine d'un tissu cellulosique.

La vie du Trilogique mérite d'être déshabillée devant vous.

Ce qui frappe tout d'abord dans toutes les manifestations de ce cercle, c'est l'originalité.

Jamais, le Trilogique ne s'est cuité suivant les règles bien établies. Les actes qu'ils posent dépassent de cent coudées ceux des autres cercles estudiantins.

La raison de cela ? C'est dans ses membres qu'il faut la chercher.

Qui ne connaît les trois têtes spéciales de Peter, l'affranchi anarchiste; Coquette, l'amoureux vadrouilleur; Biblio, le bloqueur alcoolique !

Ces deux qualificatifs, pour chacune d'elles, suffisent à les caractériser.

Dans la recherche de la vérité, c'est Peter qui vient en premier lieu, suivi du Biblio avec qui il discute par-

fois; la santé de Coquette ne lui permet pas de s'occuper de questions philosophiques (Cupidon lui donne assez de fil à retordre). Sur l'autre point, le secundo, ils se valent.

Du reste, j'ai tort d'introduire de la hiérarchie dans cette description. Le Trilogique n'en admet pas : ses principes sont communistes. Il a un symbole devant lequel ses membres s'inclinent chacun du même angle. Ils sont trois qui ne forment qu'un : C'est la Sainte-Trinité terrestre.

Précisément, cette égalité est un des plus beaux traits du Trilogique.

Malgré ses principes, nous disséquons le Cercle pour en examiner chacun des membres.

Peter est bien connu; la soi-disant couche de pommade dont je l'ai enduit il y a quelque temps n'a pas empêché mon portrait d'être fidèle.

Coquette, le nègre roux, est né dans un wagon de chemin de fer entre Maubeuge et la Pentecôte, selon son estimation qui a bien une certaine valeur.

Coquette, c'est le gamin de Paris. Toujours gai, ses réparties et la mimique dont il les accompagne ferait se tordre une table de nuit. Un jour, il pénétra dans la boutique d'un marchand de moules, dans le but d'acheter un kilo de ces cétacés. Le brave marchand venait de perdre sa belle-mère et ne pouvait se consoler. Coquette fit tant que le marchand finit par se tordre en remerciant le ciel de l'avoir délivré d'un crampon tenace.

Une nature si débordante devait forcément trouver un trop-plein et c'est pour cela que Coquette est devenu un fervent du tir à l'arc... oui! du tir à l'arc; mais avec des flèches spéciales, empoisonnées par un certain Cupidon, dieu de l'Amour. Il est passé maître dans

cet art et les victimes qu'il a déjà faites et qu'il fait ne se comptent plus.

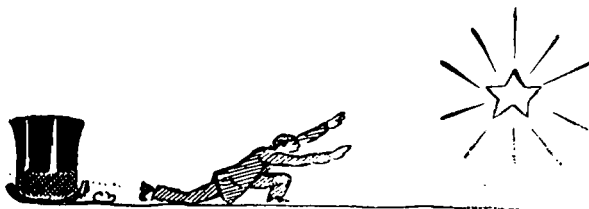
Soit dit en passant, Coquette demande un secrétaire diligent et discret pour tenir à jour le courrier volumineux que constituent les lettres de ses victimes.

Passons du roux au noir.

C'est du Biblio que je veux parler. Une forte tête ce Biblio, il chausse du 52. Malgré qu'il soit adversaire le plus acharné de tout ce qui est parasitisme, il laisse croître sur ses lèvres et son menton des poils noirs épais. Comme tous les grands esprits, ce Biblio a ses faiblesses; le gin a pour lui une saveur toute spéciale et le carmin pâle de son nez accuse nettement un abus de ce réactif alcoolique.

Et voilà!...

JOHN.



Le Grand Zèbre

Le G^d Zèbre est toujours debout
On encense sa puissance (bis)
D'un bout du monde à l'autre bout
(GËTHE).

Un peintre futuriste le représenterait par deux mètres de saucisse maigre tendue entre un bonnet de police et une poire de godillot.

Nous autres qui connaissons plus intimement l'ani-



mal, nous n'abuserons pas, lecteur, de ta nonchalance, par des récits paraboliques dans lesquels tu pourrais

mal saisir le degré de nos diffamations. Nous te dirons tout crûment qu'il mange du foin en été et boit des demis en hiver.

Son nom lui vint en naissant, aussi bien qu'on apporte sur cette triste terre une langue pour mentir et un nombril pour repérer le centre du ventre. Madame Grand Zèbre conserve en un coin de son hallier un pêle-mêle bondé de photos merveilleuses.

Ça représente le grand Zèbre à tous les âges, depuis le quaternaire, car le primaire serait indécent, jusqu'au moderne. J'imagine mal les joies intenses de M. Lombroso, s'il était tombé sur une collection aussi parfaite de l'évolution d'un crâne entre l'innocence des premières heures et la basse débauche des heures présentes. Car il est un fait, ma patience est à bout et je brule de hurler : Le Grand Zèbre est un blagueur, il a vendu tous ses vieux copains pour un streep. A l'heure qu'il est, et cédant au bas instinct de faire du bluff devant les bleus au paptême, il se préface encore sur des banquettes de 3^e classe, puisque en pitch-pin, où des milliards d'étudiants sommeillèrent et acquirent le titre d'ingénieur commerçant. Il poussa l'impudeur jusqu'à refuser trois fois d'un sien confrère dénommé Tor une certaine peau d'anesse sur laquelle était écrit quelque chose en noir et signé par tous les généraux de la forteresse capitaliste belge.

Cette année peut-être remballera-t-il encore les pistolets et les bocks du jour de l'examen final, pour vagabonder l'oreille inquiète et la pensée absente dans les belles carrières de son pays. Certains croient qu'il concourt pour le titre d'étudiant à perpétuité. C'est un concept très défendable.

Abordons un sujet un peu plus aride. Aride parce que la présence infiniment gracieuse de demoiselles

parmi le monde estudiantin impose à notre vocabulaire débrillé une castration assez brutale. Comme dans la Bible nous parlerons par symboles que seuls les initiés feront semblant de comprendre.

Le Grand Zèbre aima-t-il jamais? Ecoutez plutôt : Sous le masque du sujet que nous disséquons il y a un cœur d'or flamboyant, mais avant il y a un veston, un gilet et une chemise, peut-être aussi un caleçon (demandez à Pauline).

Encore en dessous, il y a ce cœur phosphorescent, de radium, de Potassium d'aluminium qui bat pour toute l'humanité, ou plus exactement pour la moitié féminine, d'un amour de frère d'époux et de mère.

Mais, et c'est ici que les révélations commencent, le Grand Zèbre est myope. Un jour après une course de longue haleine il s'arrêta rue de Boussu pour boire un peu d'eau qu'il payait très cher et se faire éponger le front. La digne échanson préposée à ce délicat ouvrage s'étonna des halettements du noble coursier et s'enquit des peines dont il pouvait bien souffrir. « La nature, lui dit-il, fut bien ingrate à mon égard, « elle m'a fait myope sans me faire de pince-nez naturel. J'ai perdu mon bouton de col dans ton jupon « et ne parviens plus à le retrouver! — Tope là, dit « l'aimable belle, je vais t'y aider; mais par un geste « brusque que seule la cinématique pourrait expliquer, « les verres du Grand Zèbre glissèrent à leur tour « le long de sa filandreuse personne et ne s'arrêtèrent « de choir qu'au moment où ils se posèrent sur un « certain appendice charnu formant cran d'arrêt.

« — Hourrah! s'écriait-il, se frémissant de gloire. « Que n'y avais-je pensé! Et plusieurs fois encore « par pur dilettantisme scientifique il recommença avec « le pince-nez la recherche du bouton de col, perdu « volontairement ces fois-là . »

S'il fallait tout dire ! Mais je n'oserais ; tout Felny, son berceau natal, me tomberait dessus. Tant pis, lecteur, si ma lacheté te prive des récits pharamineux qui emplirent sa jeunesse. Je n'ai pu empêcher le Grand Zèbre de s'attacher aussi bien à Felny qu'à Mons de multiples sympathies provoquées par sa bonté extrêmement naturelle et ses mœurs de zèbre galopant dans les pampas aux autipodes du poireautisme.

PETER.

P. S. — Il me provoquera en duel, mais je l'apaiseraï avec un demi München.

François Giuanotte

Ex-secrétaire de la Fédération.

Ex-commissaire de la Fédération.

Ex-trésorier de la Fédération.

Ex-porte-drapeau de la Fédération.

Ex-vice-président de la Fédération.

Ex-président de la Fédération.

Président du Carolo Club.

Nébuleux.

Grand boxeur de la « Purée ».

etc., etc., etc.

et enfin, le plus petit échantillon de notre école (1^m90). Fut immédiatement surnommé l'Iguanodon de Bernisart à son débarquement en notre bonne ville de Mons, où il vint par un beau soleil de Septembre établir ses pénates et assises pour la course au diplôme. Les débuts furent assez tranquilles mais lorsqu'il eut fait la connaissance des nobles de cette heureuse époque,

la fantasque cuite trouva en lui un adepte peu banal. Ses moustaches poussèrent, sa haute taille s'amplifia... d'autant plus que par un morne jour de Juillet, il se trouva coiffé d'un « clinquant » huit reflets.

Que de fois encore, dans l'ombre demeuré, il vit



pointer les premières lueurs du jour en méditant sur les joies de l'apprentissage à la vie d'étudiant.

Arrivé à son apogée, ce grand voyou d'amour, ne ménagea plus rien. Infidèle à sa chère Tomate, il l'abandonna pour la Purée, qui fut à son tour évincée pour un noble successeur le Picon.

Quant la cuite frappe à sa porte, il lui ouvre, sans peur et sans reproche et... la Touffe. Mais la gueuse le conduit souvent en des aventures ou il envoi ce

qu'il appelle le cachet de la maison (c. à d. Swings et Directs) aux souteneurs de la tranquillité publique et autres... Aussi, client assidu du bloc, ayant ses grandes et petites entrées au palais ce repris de justice, ne désespère pas encore de trouver quelques nouveaux charmes dans la vie d'étudiant quoique quelques mois seulement ne le séparent de la Briseuse de vie estudiantine, la peau d'âne.

Joueur de quilles effréné, piquetteur acharné, vadrouilleur d'élite, rouspeteur énergique et possédant le meilleur cœur, voilà, ce dont le « gros s'flatte »... (pardon).

Je n'en dirai pas plus, nobles lecteurs et lectrices exquises, car, cela deviendrait fastidieux, venez plutôt le voir à Mons, même sans connaître son adresse, vous serez sur de le rencontrer dans la rue d'Havré, car depuis quelques mois, il la fréquente assidument.

Conviens, mon cher François, que nous ne t'avons pas trop démoli, c'est que, vois-tu, nous nous sentons déjà mélancoliques en songeant que bientôt tu nous quitteras pour te lancer dans une vie plus calme.

LIETHO.



Eugène Grubben, dit Grub, dit Ugène

ingénieur chimiste, président de la Libérale.

Eugène Grubben naquit probablement en Hollande, car son père est Hollandais : ce qui explique fort bien pourquoi il est antiflamingant.

Il était né bon, aimable, serviable, travailleur, sobre



et soumis. Ce fut, comme toujours, hélas, les mauvaises fréquentations qui le perdirent. Dès la septième d'Athénée, il se lia avec des gens peu recommandables, Grand Châles, Dôdôle, Pine et Foufou qui, peu à peu, lui inculquèrent des principes subversifs, lui apprirent à délaisser le chemin du travail pour celui du bois de Ghlin, lui enseignèrent l'art de cambrioler la cave paternelle et de discerner les crûs transportables. Et

cahin-caha, après des succès aussi annuels que relatifs, dûs surtout à d'ingénieux *copions*, notre Grubben eut une entrée triomphale à l'École des Mines, se lança à corps perdu dans la chimie, fut assez heureux pour découvrir une pommade idéale pour barbes et moustaches, qu'il expérimenta aussitôt sur lui-même. La figure d'Ugène se couvrit peu à peu d'une moisissure assez semblable au duvet des jeunes oiseaux, qui bientôt s'embroussailla, se multiplia, gagna en étendue et en profondeur comme tout mouvement social qui se respecte : et Grub fut l'heureux possesseur d'un des plus beaux poils étudiantins.

Hélas, avec la barbe grandit la passion du vice ! Notre héros se mua en une sorte de jeune satyre, amoral et cynique, toujours à l'affût d'un bon coup, chassant ou plutôt braconnant dans tous les milieux, effroi des mères, terreur délicate des chastes demoiselles.

Il courut les sorties d'ateliers, de magasins, voire même d'écoles, fréquenta les rues à « *drôles de femmes* », fit son chemin de la croix sur tous les bancs du boulevard et *seul à deux*, roulât le long des vallons gazonnés du square de la Prison.

Fatigué de ces amours de rustres il installa son repaire dans la rue des Fossés, et là, se plongea dans la plus ignoble débauche.

Décrire ces orgies par le menu m'est une tâche impossible. Que ceux que la question intéresse spécialement s'adressent directement au Grub : ils seront édifiés. Sans gêne aucune, l'œil égrillard et la langue encore *empâtée* (?) Ugène les mettra au courant, entrant dans un luxe de détails à faire rougir Léon Malengreau.

Et ce n'est pas tout : Grub se sentit tout à coup pris d'un amour immodéré pour les toutes petites filles.

Nous vîmes avec horreur, arriver le moment où il choisirait ses victimes parmi les fillettes non encore conçues!

Heureusement pour elles, les derniers examens arrivèrent; l'oxydrique internationale embaucha Ugène, l'installa à Molenbeek, l'envoya à la Croyère, et finalement l'expédia à Sclessin-lez-Liège, ce qui n'empêcha pas notre ami de conserver comme siège et principal établissement, l'hôtel de Cologne à Bruxelles.

Pauvre hôtel de Cologne...

Pendant, à Mons, l'oubli se fit; on espéra: le travail n'est-il pas un grand régénérateur?

Va te faire fiche! Grub lâche l'oxydrique, tombe à Mons comme une bombe, reprend sa casquette en même temps qu'une inscription de complémentaire, profite de la stupeur générale pour rentrer aux Etudiants libéraux et s'en fait bombarder président.

Soyons juste, Grub dès la séance de rentrée prouva qu'il était le chic président: en même temps qu'une belle barbe, il possède une connaissance approfondie de la psychologie estudiantine.

Avec ça, un excellent démocrate, qui n'aime pas du tout les calottins, et qui ne leur cache pas, pour qui une bonne vadrouille est chose non méprisante, oh non! Du reste, il est l'enfant chéri de Ma Tante, et c'est tout dire.

Grubben, malgré tous ses vices, est un excellent camarade, d'une serviabilité vraiment déconcertante, surtout si vous lui demandez de vous tuyauter sur une « coumère » ou sur la petite santé d'une hétaire, ou sur les us et coutumes d'un honnête bourdeau.

Cette matière, il la connaît dans les coins. Le sousigné en sait quelque chose. Et peut-être Ugène dira en lisant ces quelques lignes: « Voilà bien les amis!

Rendez-leur services; ils vous remercieront en dévouant vos petits *défauts* (?) à un tas de gens que ça n'intéresse pas! »

Mais pardon, Ugène, mais c'est le secret de Polichinelle! Et alors?...

LÉON BOURDEAU.

Georges Dethier, dit El Manou

Président de la Fédération des Etudiants.

Trésorier à la « Carolo ».

Tambour à la « Libérale ».

*Décoré de l'ordre des « Chevaliers des Zittes à
3 élastiques ».*

Les légendes carolorigiennes sont pleines encore du bruit de sa naissance; l'an de grâce 1890, aux dires des historiens, il naquit à Dampremy.

Des quatre coins du bourg, tambours et trompettes, les bourgeois et les veuves chantèrent sa venue; les musiques à jamais doivent lui rester chères.

Mais à peinesa volonté s'affirme-t-elle, qu'au désespoir de tous, il marque un irrésistible penchant pour la rouspetance, une aversion profonde pour le bourgeoisisme mais un amour aussi grand pour les sports avec tout le sang-froid imperturbable qui leur sied.

Potache débraillé, il désert l'école pour courir le foot-ball la route et tous les cycles d'où reviennent lamentables les machines de ses frères.

On n'en fera jamais rien! s'écria-t-on de toutes parts.

Il a détraqué une auto, acheté une moto...

Mais ce bescin d'activité mécanique, cet amour de mouvement et de locomotion ne sont-ils pas les symptômes d'une déformation civiliale; ne deviendrait-il pas ingénieur?

Depuis l'Ecole de Mons s'est chargée de son cas.

Il nous arriva un jour, crotté, huileux, la figure rougeande et les cheveux en broussailles sous un feutre devenu gris, crasseux de batailles, de cuites et de... panes!

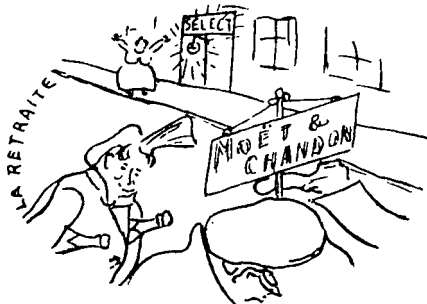
Car il vint en moto sur une telle machine que le doudou trembla.

Il fût alors de toutes les vadrouilles où l'on honore le chant, la trompette et le tambour; et tour à tour sa voix angelique ou sa main justiciere mit la gaieté aux cœurs ou le bon ordre en tout.

Et quand la sombre calotte ou une cuite mauvaise déchaîne la bagarre il en est un toujours qui reste maître de lui c'est « el Manou ».

Sur ce point rendons lui tout honneur et si parfois on le rencontre sage et quelque peu bourgeois... n'en parlons pas!

MOISI.



Morriss Bury Esq

Président de la Générale.

Cheveux d'un noir de jais, toujours bien plaqués avec une impeccable raie au centre; moustache rasée, figure sympathique, cravate dernière mode, complet d'une coupe parfaite, bottines à lèges en étoffe, tel est au physique l'aspect de Mister Morriss Buri, dans toute sa simplicité. Sa mise est toujours élégante mais sans snobisme.

Son portait intellectuel est beaucoup plus complexe.

Ses qualités d'organisateur ont pu être appréciées depuis qu'il a été promu aux délicates et hautes fonctions de Président de la Société Générale des Etudiants de l'Institut. Dans plusieurs fêtes de notre société il a, de plus, pu faire apprécier ses talents oratoires qui nous permettent d'espérer le voir un jour grand tribun, dominateur des foules!

Parmi ses autres aptitudes caractéristiques il faut mettre en bonne place sa qualité de revuiste qu'il a prouvée en collaborant à la rédaction de la revue estudiantine : « On n'est pas des chevaux » de célèbre mémoire.

Cette qualité est doublée de celle d'acteur se tenant sur les planches avec beaucoup d'aisance.

Il est spécialisé dans le genre des chansonnettes comiques, on peut même dire grivoises dont il possède un répertoire extrêmement fourni et varié; il en a lui-même composé plus d'une.

Voulez-vous maintenant que nous parlions de son caractère? de son humeur? de ses penchants? de ses passions?

On ne l'a jamais vu de mauvaise humeur. Toujours

jovial, toujours prêt à rire, faisant de l'esprit fort à propos il est de société fort agréable.

Aime de faire de temps en temps, après le couvre feu, une exploration dans un quartier dont le pôle magnétique est constitué par toutes les plaques aimantées du Bureau des Téléphones, pôle cependant contrarié par des centres d'attraction moins aimantés mais plus rutilants.

Aime le théâtre... surtout pour la sortie des actrices.

Adore la « Christmas », quand il peut en boire.

Professe un culte spécial pour sa chatte (une vraie, à quatre pattes) avec laquelle il passe des journées entières à des rallye-cat ou rallye-boy et autres exercices sportifs.

Bref toutes ses inclinations physiques, intellectuelles et morales, tour à tour, faibles et énergiques, jamais violentes, parfois originales, son flegme, son aspect même laissent apparaître de manière flagrante son origine britannique.

Et l'on se plaît couramment à dire : « qu'il a l'air très américain ».

LLOYD.

Gabriel Lefevre, dit le Chef

Trésorier de la Générale.

Ex-biblio de la Générale.

Fondateur et chef de musique de la Fanfare de l'Institut.

Fondateur et secrétaire-trésorier de la Bauge.

Ex 1^{er} piston aux Fanfares Royales de Virton.

Un enfant de la belle Lorraine, un Gaumais!
Il vit le jour dans la nuit du 13 mai 1893 à Virton,

le chef-lieu de l'arrondissement le plus libéral du pays. Il n'a gardé de son enfance que quelques souvenirs : les rapines dans les vergers du béguinage et des gros proprios, des chutes de 12 mètres à bas des ponts, manière de fortifier son ossature, dans le Ton pour se laver de ses péchés et quelques petites amourettes...

Au physique, un râblé, un petit court, trapu, velu comme un Aïnos; deux petits yeux vifs, tout pétillants, une jolie moustache blonde; puis garnissant son menton (saillant, dit le livret d'immobilisation car il est piot le pôvre!) un bouc, mais un laid bouc, carré et roux comme une tête de prussien. (J'ai le plaisir d'annoncer à ses amis et connaissances qu'il le coupera pour le carnaval, nous retrouverons alors la tête sympathique d'antan.)

Au moral, c'est un caractère peu communicatif. Aussi, malgré les moultes pintes promises, les cigares offerts, mon quartier mis à son entière disposition, il ne m'a rien livré de son cœur. Je me suis rabattu sur son fraternel qui m'a dévoilé quelques traits des complexités multiples de l'âme de notre héros, tout en me faisant promettre d'être discret.

Après des études primaires brillantes il entra au Collège communal de Virton où il fut toujours à la place d'honneur; aussi, quand il parla, après la 3^e, de quitter la boîte pour venir à Mons, préfet et professeurs firent tout pour le garder pour les prochains concours généraux. En même temps il se distinguait au pupitre des pistons aux Fanfares royales Virtonnaises et ne trompant pas les espérances de sa famille (tous musiciens là-dedans!) il conquiert rapidement les galons de 1^{er} piston.

Nous le vîmes arriver à Mons il y a 4 ans. laissant

passer de ses culottes bouffantes un mollet formidable, dur comme de l'acier au chrome. Le docteur de l'Institut fut tellement émerveillé en le visitant qu'il s'écria enthousiasmé : « Voilà un homme, c'est sûrement un Ardennais ». Tout de suite il se fit remarquer élève d'élite, il sut s'amuser tout en passant toujours ses examens avec grande distinction. Ne manquant jamais un tonneau ou une vadrouille, il devient très vite exubérant et son enthousiasme gagne aussitôt l'assemblée.

C'est un bon cœur, un peu frondeur peut-être, mais franc comme de l'or et bon comme le pain. Son empressement à rendre service est passé en proverbe à l'Institut où il est le plus populaire des étudiants; et il y met de la bonne grâce, une simplicité exquise, n'essayant jamais de se montrer supérieur, ni de blesser son camarade. Aussi il a conquis toutes les sympathies.

Il occupa avec honneur le poste si délicat de biblio à la Générale, puis fut nommé à l'unanimité trésorier pour cette année. L'an dernier il fit tant et si bien qu'au tonneau de rentrée l'Institut avait sa fanfare. Ah! la fanfare! Quelle joie le premier jour de sortie! Les bourgeois applaudissant des mains sur les trottoirs, les bonnes femmes ébahies, les midinettes émerveillées chahutant frénétiquement au bras des étudiants gueulant à tue-tête : « Vive le chef ».

Arriva le carnaval. Il fallait de la galette. Chiquement secondé par Victor, l'ex-président, Gabriel conduisit la Fanfare à maints carnivals, espérant y gagner une prime; ça réussit à merveille et on put acquérir de nouveaux instruments. Et comment vous dépeindre l'enthousiasme qui s'emparait de la foule à la rentrée de chaque voyage (Morlanwelz, Chapelle...), la ville en cinq secs était toute transformée : à l'air vanné, de

rigueur à Mons, succédait dès l'arrivée de la Fanfare une exubérance extraordinaire.

Quand je parlai de femmes à son frère, il ne put que me répondre « sais pas », car Gabriel cache toutes ses petites affaires, on sait qu'il a des tendrons dans de nombreux quartiers, mais rien de plus; quand vous lui en causez, s'il lui arrive de lâcher un mot laissant supposer bien des choses, il cligne malicieusement ses petits yeux si vivants et sourit ironiquement. Lors de son voyage d'études en Allemagne, ces dernières vacances, il dut faire bien des ravages parmi les Gretchen blondes et potelées car son frater trouva, dans ses paperasses, de multiples cartes, signées de tous les noms du calendrier, souvenirs de joyeuses agapes et de belles et longues nuits.

Et ses discours à la Générale. Il se lève en une fois; d'un coup d'œil il embrasse toute l'assemblée, fourre ses mains tout au fond de ses poches et il commence. Pas de bavardage, de la logique serrée, quelques mots tout pleins d'ironie; il tourne et il retourne son contradicteur sur le gril, s'arrête un instant puis frappe le grand coup dont ne se relèvera pas l'adversaire.

L'autorité militaire, ayant eu vent de son adresse à tirer les rats d'eau qui pullulent dans l'odorante Trouille, le pria d'entrer au 2^e chasseurs à pied; il ne put refuser. Il pourra réaliser un de ses désirs : visiter en détail les boîtes à soldats de la rue de Dinant et observer à son aise les garces lascives qui se disputent chaque soir les forçats de 2^e classe.

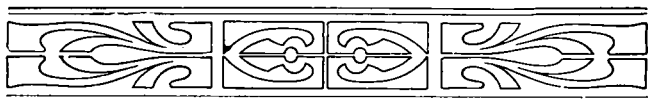
Espérons que ses mois de souffrances seront vite passés; ce n'est plus qu'à de rares moments le gai luron d'autrefois, il rogne et bougonne continuellement.

Il va bientôt nous quitter, bien vu de ses professeurs, mal vu du boss (c'est drôle, mais on ne sait pour-

quoi); il va passer son dernier examen et conquérir brillamment le diplôme d'ingénieur commercial; puis après son renvoi tant désiré de l'armée, emportant les regrets de tous les étudiants, il partira probablement pour l'étranger car il est entreprenant et les fatigues et les dangers de l'exil ne le rebutent pas.

Parler de lui plus longtemps je ne saurais en dire que du bien. Et s'il se fâche pour les quelques choses qu'il garde comme des secrets et que j'ai dévoilées, eh bien tant pis, je lui offrirai un demi et s'il grogne encore — en vrai marcassin de Luxembourg — j'ajouterai un mot et je dirai qu'il ronge ses ongles avec amour.

BONJOUR.



GEMBLoux

Heptia

alias : *Taptia* — *Cœur de Lion* — *Taxus baccata* —
Pudu Bec — *Joli cœur*.

Président de la Société des étudiants libéraux.

Président ex-aequo du tribunal suprême.

Licencié ès-modes.

La vue d'une masse ambulante aussi volumineuse, vous impressionne étrangement et vous pensez, un peu craintif, esquissant un mouvement de retraite, à la théorie des chocs... Puis, de tout cœur, vous plaignez la pauvre mère qui dut se fendre d'un monstre de calibre aussi antédiluvien.

Car Richard est né gros. Peut-être y a-t-il là une question d'hérédité. Mais ne faisons pas de zootechnie ici, notre président pourrait se froisser.

Après une enfance gavées de soupe au riz, bien certainement, la jeunesse de ce gros poil fut, grâce aux savantes manœuvres d'éleveurs experts, exclusivement dirigée vers une adipogénie féroce. Aussi, rien d'étonnant que *Taptia* se présente actuellement à nos yeux sous l'aspect d'une panse, embourgeoisée informe. Car il est tout en ventre!

Il n'est même que cela ! Et bien logiquement on se demande ce qu'il peut bien avoir dans le ventre. Il est aussi tout en moustache et en casquette, sans omettre la poudre de riz qu'il ne dédaigne en aucune occasion ce qui le fait toujours passer pour un commis représentant les poudrettes.

Indigène de Villers en Hesbaye où il dépensa l'acti-



tivité de ses premières années à acquérir un air de villageois enrichi, l'ami Taxus, trouvant le champ trop piètre, quant à la largeur, pour déployer ses ressources naturelles et artificielles, s'achemina vers l'athénée de Huy. Là, péniblement se rattachant à sa parfaite

canulité, il parvint, à la force de tous ses bras (pour ne pas dire à la force de son intelligence morte née) à s'élever graduellement jusques aux fleurs de la rhétorique moderne. Si sa gueule sympathique laissa de lui, à tous ses copains de là bas, une bonne souvenance, il ne réussit, par contre, à se faire valoir auprès des profs que comme le type de l'ambitieux — ambitieux de tenir la queue, dans toutes les classes où il passait.

La nature, à son égard, fut d'une prodigalité excessive. A sa beauté physique, qu'il rehausse d'un tas de petits artifices dont il est l'inventeur breveté, Joli cœur ajoute :

1. Une faculté de vocalisation aussi aigüe que sans paroles;

2. Une souplesse simiesque en raison exactement inverse de sa corpulence rhinocérale.

3. La louable habitude, aux cours, de forniquer d'un dextre puissant et investigateur dans les abîmes de son os à moëlle facial.

4. Galant à faire pâlir Henri IV.

En rue, croise-t-il une pucelle? Crac, ça y est! Un effet de torse, la main à la moustache, la voix légère, rehaussée d'un petit accent fransquillon, Taptia adresse son plus joli sourire à la belle. Presque toujours en pure perte.

Pendant, les bancs des boulevards et les chambres à 1 fr. 50 de Bruxelles, pourraient nous en dire long sur les pratiques amoureuses et autres du bon copain. Le non savoir positif me force de taire ce sujet. Mais il n'en sera pas de même au point de vue gembloutois. Richard injecte ses meilleurs productions « in corpore » d'une noire aimable; les forts en mécanique sont, à ce sujet, aux abois; ils y trouvent une dérogation au principe « les corps s'atirent en raison directe des masses ».

Et pourtant, il n'y a pas d'erreur ! Heptia fut attiré. Après cet aperçu de la haute valeur prolifique de ce pur raceur, je vais rendre hommage à son dévouement à notre A. L. Convaincu de la haute noblesse, de l'importance de la tâche présidentielle, Taptia, qui, jamais, n'a rien pu bloquer, a dépouillé illico tous les libraires belges de leurs bouquins d'économie. Et il se les est fourrés dans les sangs ! Il ne veut, à aucun prix, s'en séparer. Son matelas n'est plus, dit-on, qu'une bibliothèque économiquement politique. Pourquoi perdre du temps ? mon gros ? Combien de fois ne nous as-tu pas embêtés avec tes éternels : « Camarades, la matière avance ! »

J'ai parlé tantôt du camarade cœur de Lion en tant qu'inventeur. Sans avoir trouvé le principe du fusil à canon courbe ou, plus simplement, de l'ébullition de l'eau, il s'est illustré en ces derniers temps par l'ingénieuse façon de raclage méthodique de nez au scalpel de microscopie à l'usage des gens atteints de pécole nasale. Tout le premier, il eut recours à cette merveilleuse découverte et, modeste comme tous les grands génies connus, il rougit, bafouille quand l'entrée inopinée d'un copain le surprend, chez lui, glace, scalpel en main, le nez en tomate.

Finissons en rendant hommage à la crédule naïveté de ce cœur d'or, si facile à entôler comme le montre si bien l'histoire des 50 francs du camarade Josse.

JEAN BLOUX.

Marius Vittoz, dit Poil de Zinc

Secrétaire de l'A. L.

Président du baptême des Casquettes.

Membre. Comité et Porte-drapeau du cercele des Hennuyers.

Candidat Ingénieur.

Il s'appelle Marius et n'est pas de Marseille! Il sait être Gascon, mais n'est pas de Gascogne! En somme



il n'est pas un méridional de France, mais un méridional Belge; c'est le type du vrai Wallon, mais un Wallon raffiné, à la plaisanterie délicate mais piquante, hableur mais pas méchant. Lancez lui une plaisanterie

il reçoit tout avec un flegme imperturbable, pas un trait ne bouge dans sa face mais au moment où vous croyez qu'il est cloué, son œil vif s'allume et quelque chose de formidable et d'inattendu vous tombe sur la tête.

Natif de Charleroi, il s'appliqua dès l'âge le plus tendre à être un enfant terrible... Il donna ses débuts dans le genre « crapule », oui, camarades, il fut d'abord le gavroche, terreur des cuisinières qui laissaient trop longtemps des sceaux et autres ustensiles sur le trottoir : vlan ! coup de pied et tout était au milieu de la route : terreur aussi des égoïstes propriétaires de vergers qui auraient voulu pouvoir manger seul le produit de leurs récoltes : car notre ami est né poète et préféra toujours le vagabondage, la nature... les petits oiseaux aux salles de cours maussades et surchauffées.

A propos de la nature on dit pourtant qu'il détesta toujours les « lapins posés » et les corbeaux noirs, les derniers sont pourtant chez nous très souvent des oiseaux de France. Plus tard on dit pourtant qu'il allait parfois en classe : mais comme il lui arrivait d'être un peu gênant il passait des semaines entières derrière des paravents formés de cartes géographiques énormes que le prof avait spécialement montées pour lui. Mais celui-ci n'avait pas compté sur le génie inventif de notre poil qui employa les heures de cours à construire un attirail dont il a gardé le secret et qui un beau jour lui permit de faire tout crouler au milieu d'un boucan indescriptible, à la joie forcenée des gosses et à la colère cramoisie du prof abasourdi. On ferait un fort bel in-4° avec les blagues du gavroche, mais laissons ; des détails plus récents de sa vie appellent toute notre attention. Il arrivait à un âge où déjà l'esprit prend une tournure. Laquelle son esprit allait-il choisir ? J'ai

dit qu'il était né poète ! Oui, mais un de ces poètes qui eut l'esprit si rare de nos jours, de ne jamais commettre un vers ! Appliquant scrupuleusement les règles de syntaxe, il se borna toujours à des phrases ayant strictement sujet, verbe et attribut. Cette manière d'entrevoir l'art de la poésie l'art oratoire et la littérature n'enchantait jamais ses maîtres, et c'est ainsi qu'il se vit fermer la carrière artistique et littéraire. D'ailleurs très jeune encore la science paraissait l'attirer davantage, toujours avide de vagabondage, la géologie paraissait avoir ses faveurs. De longues après-midi il disparaissait et allait, à ce que certain croyait, fouiller minutieusement tous les terrils des environs de Charleroi pour y découvrir de précieux fossiles. En fait de découvertes, il ne découvrit jamais rien ; que voulez-vous... ces excursions là étaient pour la « peau ». « Et v'la la géologie qu'nous foutons... » (air connu). Il songea à la médecine... Farceur va ! ce chaud poil aimait trop la chaire fraîche, vivante, saine surtout, pour accepter une vie au cours de laquelle il ne trouverait que des contacts morbides.

C'est alors que ne sachant que faire sur la machine ronde il pensa à l'agriculture (Dame elle manque de bras !). Et à une belle rentrée d'octobre, nous le vîmes débarquer chez nous. Ce ne fut qu'un éclair : deux mois après il avait disparu de la circulation. Pourquoi ?? Un mystère enveloppait maintenant ce jeune homme. Ne pouvant pénétrer la vie intime de notre honorable secrétaire et ne voulant jeter sur lui la moindre suspicion je vous dirai qu'il s'agissait simplement d'histoires de « femmes » -ille !! Glissons et retrouvons le de nouveau à Gembloux par la belle rentrée d'octobre suivante.

A ce moment, le pays avait besoin de forces jeunes

et viriles pour l'intégrité de son territoire, le sympathique ministre de la guerre pensa à cet éphèbe musclé et l'appela sous les drapeaux. Ce fut pendant cette période qu'il lui poussa trois poils dans le creux de la main : ce duvet devait paraît-il ménager les garnitures du fusil. Faisant chaque jour la navette- Gembloux-Namur et n'ayant pas un grand amour pour l'habit militaire il avait trouvé un petit endroit charmant, où entre deux heures de cours, il parvenait à transformer en un instant la défroque militaire en habit bourgeois. Seulement ce lieu étant aussi le laboratoire d'un prof, celui-ci lui fit un jour remarquer qu'il était peu esthétique qu'un pantalon militaire vint ainsi s'accrocher à un ustensil de la pratique forestière. Vexé, notre copain eut un sourire dédaigneux prit ses froques sous le bras et partit à la recherche de lieux plus hospitaliers. C'est ainsi qu'il débarqua dans la chambre d'un zig habitant encore peu l'internat et où, les examens approchant, il eut la faculté de bloquer pendant les heures (peu nombreuses il est vrai) que lui laissait la vie militaire et estudiantine. Bloquer!! Oh dérision. Dès le jour où Marius fréquenta cet antre, il y eut là comme un serment agissant d'abord sans bruit, en conspirateur, mais dont les effets devaient être soudain catastrophiques, burlesques et inattendus. Un jour vers 4 heures de l'après-midi, des bruits insolites s'échappaient de l'antre, ces bruits devinrent bientôt un charivari incohérent de meubles qui se renversent ou qui se brisent, mêlés aux braillements fabuleux autant que sataniques de voix qui se détraquent et se déchirent. Effarée autant que courageuse, toute la gent « surveillante » se précipita vers le lieu du sinistre. Un spectacle étrange l'attendait. Dans une atmosphère ampuantie par la fumée et les âcres odeurs des liquides verdâtres visqueux qui

jonchaient le sol et qui semblaient provenir du trop plein des estomacs surchargés, des êtres étranges gesticulaient, jonglaient avec les chaises et les tables, trébuchant à chaque pas contre les cadavres des bouteilles de vieux Bourgogne, cause de l'émoi des drôles. Il n'en fallait pas plus pour mettre en colère des surveillants honnêtes qui jamais ne concurent que des horreurs semblables puissent se passer à trois jours des examens. Et lui, notre secrétaire, l'horrible rénégat à qui l'on avait accordé des faveurs, l'étranger en ces lieux était l'âme de cette odieuse ripaille. Le plus gros des pions faillit en attraper une attaque d'apoplexie et incontinent le fit mettre dehors. Et puis d'où venaient ces multiples bouteilles toutes chargées de poussière. Oh ! elles venaient de derrière les fagots, et un gros bon bourgeois très en vin alors dans notre institut fit bien involontairement les frais de la ripaille !

Et dire que malgré tout cela, dire que ce jeune homme trouva encore parfois le temps d'être sérieux. Les titres que vous avez lu sous son nom vous ont suffisamment montré combien son activité sait être multiple, car il a encore trouvé le temps de devenir le « candidat ingénieur ». Comme secrétaire de notre A. L. c'est un modèle, ses rapports sont des pages de littérature dans lesquelles l'enthousiasme des séances jaillit impétueusement à chaque ligne.

D'ailleurs il paraîtrait que depuis peu il se range et chaque samedi dès les cours finis, une lourde valise à la main, un melon bourgeois dans la nuque, il arpente vivement le chemin de la gare. Là, bondissant sur le premier train qui passe il vole à touté vapeur vers le pays natal, retrouver une famille et... un rêve d'avenir.

A. GRAIRE.

Drossart

Pierre. Poire. Gomme.

Un membre civil vient tout époumoné nous annoncer à la dernière minute l'omission de notre plus élégante et plus sympathique balle estudiantine. Je veux dire le grand tineton Drossart. Malheureusement notre gros



membre en question n'a pu nous fournir que quelques minces renseignements.

Il est donc de Liège... et sa légèreté corporelle autant que morale va nous permettre de caractériser le type, de vous édifier complètement sur sa valeur « taureauesque ». Ses débuts dans la vie estudiantine

sont de octobre 1911. Notre feu camphorique pensionnat, après de multiples intrigues dut finalement lui ouvrir ses portes.

Les gravures malsaines, pleines d'orgie, qui semblaient hanter maintenant l'esprit de cette jeunesse dont l'homogénéité masculine était parfaite, vinrent justifier nettement les pressentiments de la direction. Par bonheur, notre jeune lapin subit hâtivement l'influence du milieu ambiant, et il chercha dans une autre voie les plaisirs de ce monde.

Il se trouvait alors parmi les délicieuses petites demi-mondaines de notre ville, un gentil minois dont le talent séducteur n'est plus à exposer. Vaincre la flegmatique froideur (rien qu'apparente, entre nous soit dit) ne doit pas être chose facile à première vue... mais il a le cœur sensible ! Astiqué, éduqué, beccoté, oh ! chers camarades, elles l'ont fait devenir si beau, si élégant ! Il est devenu d'un chic, d'une distinction... enviée certainement dans les plus nobles « grands salons ».

Toujours il est soigné, tiré à quatre épingles, jamais un fil malheureux au pantalon et une ligne qui doit lui coûter bien cher.

Gestes très étudiés : coup de pouce au col du veston en fermant le premier bouton, froissement rapide des mains, enfin le persage double de son esthétique chevelure. En résumé, donc, joli garçon, superbes costumes. Maintenant, voulez-vous connaître les grands exploits amoureux de notre Don Juan ?

(La discrétion nous caractérise cependant... mais une fois n'est pas coutume).

Très plumbeux (gisements aurifères dans les grosses molaires), riche et gentil, il part à la conquête. Quel poil tout de même notre vieux camarade Dros-

sart ! De son premier bégain, je n'ose en parler, l'émotion m'empoigne toujours ! Epîtres fournies de pensées poétiquement amoureuses, entremêlées d'un désespoir fou d'ou jaillissaient à tout instant le spectre du suicide. C'est terrifiant !! Quelle rigolade pour les copains, de lire en compagnie de l'affectueuse poulette cette prose affreusement romanesque ! Arrivé presque au plateau du bon motif, il abandonna la pauvre... pardon, on l'abandonna et le bec dans l'eau, il fut recueilli par un puissant cheval de bataille, je veux dire la savoureuse Donie.

Mais, malgré tout son raffinement, elle ne comprit pas toute la valeur du bonheur que lui apportait notre bon camarade. Figurez-vous qu'elle eut aussi le malin plaisir de faire tirer la langue à notre jeune potache : elles sont vraiment sans pitié ces femmes ! Et encore si la langue lui eut suffi à cette fême... mais il paraît qu'elle a tant tiré sur autre chose que l'aiguillette s'en est cassée...

Et le tout en pure perte pour ce pauvre Pierre, qui jamais n'arriva au vrai but. Toujours il se contenta de rester... « Sur le seuil de sa porte ! » (air connu).

Nous lui souhaitons de tout cœur de ne pas y avoir, l'hiver, contracté de rhume de cerveau... Mais là ne se borne pas les exploits de notre homme à succès. Et Emma qu'il aima ! Nous n'effleurerons guère ce sujet, mais bornons-nous à rappeler à la mémoire du grand public les allées et venues de notre camarade avec un sien grand ami, devant les fenêtres de l'aimée. Cent pas nocturnes toujours inféconds à tout point de vue.

Camarade La Poire, veux-tu un bon conseil ? Et bien en toute sincérité ne recherche plus ces femmes impies... tu n'est pas à la hauteur.

JEAN BLOUX.

Pommey Gaston

Petite pomme (pour les dames). Exoticus. Pijama.

ORIGINE : *Argentine (sa voix aussi).*

TEMPÉRAMENT : *nerveux et tropical.*

CARACTÈRE : *jaloux (du président).*

SIGNE PARTICULIER : *persévérant (3 ans en 1^e année).*

PROFESSIONS : *satyre, lanceur d'abracadabrances et de toutes les belles idées neuves. (Qué nouvelles? — Tango faubourien et crapulasse, etc...).*

TRAVAUX :

1. A ordre général : rouspétances énergiques, à tous propos, contre profs et pions. Voudrait toujours soulever des mouvements révolutionnaires aigus, mais sa voix reste toujours sans écho.

2. Cultureux : la capillarité et la tension superficielles appliquées lui ont ouvert les portes des hautes sphères savantes.

3. Sylviculturaux : ses études sur les glands, les pinces et les semences l'ont imposé aux autorités en la matière.

4. Sportifs : fait perdre tous les matches de football.

5. Intimes : ???? (Est pourtant ennemi né de M^{lle} Poignet).

AVENTURES : nombreuses et voici la dernière : On prétend qu'il y a peu de jours, pijama (dans ce costume) déambulait nuitamment dans le couloir d'un grand café gembloutois. Pour sauver les apparences (le couloir est très proche des chambres à coucher) notre exotique n'hésita pas à s'imposer un dur sacrifice

d'amour-propre. Sans crainte de se ravalier dans la considération des bourgeois qui soifiaient, il pénétra hardiment, en tenue d'intérieur plus que légère, dans le café.

Sans perdre le Nord, devant cette clientèle tardive



autant qu'inaccoutumée le poil Pommey commanda une consommation en expliquant :

« Je bloquais sec, quand une soif ardente vint torturer mes entrailles. Pour me rafraîchir, je suis venu... par derrière ».

Qu'il y aille par où il veuille; c'est son affaire et nous n'en ferons pas l'analyse. Mais pourquoi nier des choses aussi patentes, camarade Gaston? Pourquoi se

targuer d'un blocus pareil quatre mois avant les examens? Personne n'en croira rien mais tout le monde pensera avec justesse que l'impatience fait commettre bien des imprudences en matière d'amour.

JEAN BLOUX.

Ginguair Rigobert

Pingoin. 7 et 7 1/2. Poil de zinc. Jodoigne.

Vice-président de la Libérale.

Homme très en vue.

Secrétaire des guindailles.

Quiconque, en ville ou ailleurs, s'entend interpellé en ces termes : « Ecoute un peu, tu n'as pas une cigarette, dis? » peut poser : tiens, voilà le pingoin. Il n'y a pas d'erreur, c'est lui, le vrai parasite de nos sèches. Le Pingoin, qui ne le connaît? Sorti de Jodoigne dont il est le triomphe il tint à s'illustrer dans un vague athénée louvaniste. Ce fut pour lui, une ère intense de péripéties. Sous le coup de la fièvre de lait, il fit la connaissance d'une ribaude aussi chaude que jeune et la navette Jodoigne-Louvain fut pour lui une source journalière de petits plaisirs très sales qu'il avait le talent de céler à la pudeur des autres voyageurs par un isolement dualiste dans les pénombres des couloirs de wagon.

Sa valeur le fit entrer presque avec distinction à notre institut; la sollicitude extrême dont le père de notre zig ne s'est jamais départi pour son rejeton lui ouvrit les portes de feu l'Internat.

Dès les premières heures qu'il passa parmi nous,

Rigo se montra ce qu'il a toujours été : gueulard, joueur, et un peu là pour la femme !

Gueulard. Un soir d'internat, sombre, triste, la folie du travail tenaillait les méninges exaltées de notre pauvre Rigobert, ce, vers les premières minutes d'un beau jour. A l'autre bout du couloir, le cercle polonais,



en vue d'un chahut annoncé, répétait pour la n^{me} fois et sans mesure cette belle cacophonie que notre sens auditif savoure sous le nom de : fantaisie polonaise. Enervé de ne pouvoir faire entendre en ce musical act de choix, les borborygmes de ses fils vocaux, le poil Rigo, sans rigoler, à grand renfort de couacs plésiosau- resques et autres, réveilla tout le dortoir, y compris le piou, ce qui lui valut une bonne consigne, sans plus.

Gueulard! Et pas un peu. Avec des aptitudes musicales semblables à celles du serpent à sonnettes, souvent, la fin de la semaine entraîne pingoin à Namur. Là, il se sature de bribes d'ours en vogue qu'il vient nous refiler entre chaque cours: je crois superflu-d'ajouter que les intonations ont légèrement changé mais bah! puisque les copains sont emmerdés!

Joueur! Ça, c'est son faible. Pourvu de tares héréditaires de croupier malchanceux, en rue, aux cours, en excursion, partout, il joue, le pòvre! Le sept et demi dont la transcendante bêtise n'est plus à prouver a su, de suite capter Rigo. Mais pas de façon exclusive, oh non! Rigobert cultive aussi les terres ardues du poker dont il est la machine à ouvrir par excellence. Le potot, dont il a tâté récemment lui a coûté le reste (oh! bien mince) du produit de la vente du cours d'organique. Car Rigo n'en est pas à un cours près. L'avenir, dit-il, sans être plus prolix quant au sens.

Un peu là! Demandons le à Charles Lotte qui lui a souvent ouvert les... bras. Demandons-le aussi à cette jeune hétaïre de 16 printemps dont Rigobert, dans la cuisine d'un boxon fameux flétrissait une fois de plus l'honneur, pendant que notre plus petit camarade de troisième faisait son piquet avec la patronne de l'établissement.

Ajoutons à cela la faveur très marquée dont Rigo jouit près de cette bonne fée la Rogne. On y trouvera certainement l'explication de sa déveine inaltérable. Malheureux au jeu...

Retour de Suisse, cette année — Rigo était aller bloquer les méthodes d'accordéon — ce bactériologiste aussi distingué que futur nous a importé, au prix d'on ne sait quels efforts, un microbe inconnu pour qui notre poil donne tout, même ses cheveux, au grand dam du

tout-Gembloux féminin. Mais Rigobert s'en fiche, il a d'autres distinctions naturelles.

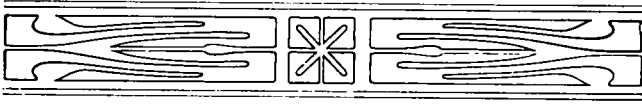
Il est adroit; à Lonzée au Houp-là, il gagna un pot au lait que des camarades facétieux transformèrent illico en pot de chambre.

Il a ses casquettes; une blanche, pour les beaux jours; une noire, pour épargner la blanche quand il pleut.

Un appétit formidable qui l'entraîne à se ronger les ongles jusqu'aux coudes que c'en est dégoûtant.

Enfin, Rigo a encore un chapeau. Le vrai type du chapeau bavaro-tyrolien. Un chapeau haut de fond, large de bords, vert de couleur, qui vous classe tout de suite dans la race teutone. Un chapeau qui donne à Rigo l'air vrai de l'oiseau dont il porte le nom.

JEAN BLOUX.



LIÉGE

Paul Walle

Secrétaire de la F. E. L. U.

Un secrétaire à la mesure du président. Pas si haut, évidemment, mais tout de même d'une élévation respectable. A eux deux, ils arrivent facilement à trois mètres quatre-vingt dix centimètres. « Du haut de cette pyramide... ». D'ailleurs, si Heuse y met de sa longueur en plus, Walle y ajoute de l'épaisseur, et tout est pour le mieux dans l'égalité et l'équilibre de notre statistique.

Avant d'occuper le glorieux poste de secrétaire cher à Franz Ener, fut élu grand argentier et mania les deniers communs avec une dextérité prodigieuse. Grâce à une parcimonie bien comprise et jamais crasseuse — lui en ai-je fait payer des tournées! — il entraîna le plateau « avoir » de la « balance » dans une chute splendide...

Mince de boni!

Mais comme il avait un beau porte-plume réservoir, une réputation de grammairien érudit à faire pâlir, rougir et se pâmer toutes les petites cousines des

Annales et une grosse tête, qu'on se plaît à croire remplie d'un vaste cerveau, on l'acclama secrétaire.

Il est dans son élément. Il fait la cuisine de la F. E.



L. U., épluchant la correspondance, les demandes d'interpellations, les comptes-rendus, disséquant les statuts

et discutant à perte de vue sur tout et sur rien, pour faire « endêver » Pouret. Qui dira la ténuité des huitièmes de cheveu chers au président qu'il va rechercher on ne sait où !

Possède encore une belle voix de baryton-basse qui lui a permis de se faire attacher à « L'Étudiant Libéral » en qualité de chef vendeur, avec des appointements fabuleux. Tient enfin une auto à la disposition des conférenciers et, campagnard avant tout, n'habite pas la grande ville « aux mille dangers », encore qu'il lui faille exactement 22 secondes de marche pour s'y trouver comme chez lui.

Paul Thomas

Porte-drapeau de la F. E. L. U.

Un homme du Centre. Entendons-nous. N'est pas clérical ! N'a jamais vu le Hainaut, fut-ce même en cartes-postales. Mais habite depuis ses premiers jours le divin Carré, nombril de la Wallonie entière, dont Liège est la capitale.

Connaissant chaque pavé de ce quadrilatère célèbre, comme on connaît la façon de se mettre les doigts dans le nez, par atavisme naturel, social et liégeois, s'est peu à peu habitué à l'asphalte qui a remplacé les susdits cubes de grés ; si bien même que c'est sur cette piste qu'il a battu tous les records dont il est si fier : vitesse, durée, nombre de tours, marche arrière, à genoux, à plat ventre, sur le dos et sur la tête.

A part cela, un brave copain qui sait travailler

comme un nègre, quand il veut. Et il veut souvent, pour le plus grand bien de la Fédération. Pour le récom-



penser de son dévoûment, M. Van Hoegarden-Braconnier, ancien sénateur, lui a offert un nouveau drapeau, infiniment plus léger et plus gracieux que l'ancien.

P. Thomas a accepté, non pour lui-même, car la pratique du football, du Hockey, du patinage et de la motocyclette bolide lui a fait du muscle susceptible de porter encore haut et ferme notre vieil étendard, mais simplement pour en faire don à la F. E. L. U., en gage de bonne amitié.

Avez-vous déjà vu un porte-drapeau de ce modèle là, vous autres?

W.

René Pouret

Secrétaire de la F. N. E. L.



Qui est-ce donc ça Pouret ?



BRUXELLES

Deux Célébrités



GHISLAIN
Reviste et violoneux distingué.



M^{lle} X.

la Muse de la « Semaine Sociale ».

LISEZ ET PROPAGEZ

Almanach des Étudiants Libéraux
de l'Université de Gand

VOIR LA COLLECTION

(Page ci-contre)

COLLECTION

DE

L'Almanach des Étudiants Libéraux

de l'Université de Gand

*S'adresser au Secrétaire de publication de l'Almanach, Place
d'Armes, Café Métropole. — Envoi franco contre fr. 1,85.*

Année.	Avec portrait de :
1885	F. Laurent (épuisé).
1886	A. Callier et A. Wagener.
1887	F. Dauge (épuisé).
1888	E. Discailles.
1889	E. Poirier.
1890	A. Pauli.
1891	N. Dumoulin et T. Verstraeten.
1892	T. Swarts et P. Van Wetter.
1893	C. Van Bambeke.
1894	R. De Ridder.
1895	C. Van Cauwenberghe (épuisé).
1896	J. Massau.
1897	A. Motte.
1898	A. Sérésia.
1899	V. De Neffe et E. Goblet d'Alviella (épuisé).
1900	Paul Thomas et Montefiore-Levy.
1901	H. Schoentjens et L. Straus.
1902	Leboucq et A. Macquet.
1903	A. F. Renard.
1904	H. Pirenne.
1905	A. Rolin et P. Hymans.
1906	L. Depermentier et E. Braun (épuisé).
1907	O. Van der Stricht et Ch. Graux (épuisé).
1908	A. Bley et P. Janson.
1909	E. Dauge et C. De Bast.
1910	J. Boulvin et J. J. Dierman (épuisé).
1911	P. Fredericq, D. Van Duyse, A. Mechelynck et Solvay.
1912	M. Dupont et I. Vercoullie.
1913	H. Schoentjens, R. Warocqué, E. Mahain et F. Cumont.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Dédicaces	V
Comité de publication	VI
Avant-propos	VII
Calendrier estudiantin	IX

Partie Académique

UNIVERSITÉ DE GAND.

I. — Administration	XXIV
II. — Personnel enseignant	XXV
III. — Renseignements divers	XXVIII

CERCLES UNIVERSITAIRES.

Fédération Nationale des E. L.	XXXIII
Gand. — Société générale des E. L.	XXXV
1 ^{er} Congrès de la F. N. E. L.	XLIII
Fancy Fair des Colonies Scolaires	LXV
Cercle littéraire des E. L.	LXXIII
Société des E. L. en Droit.	LXXVII
Cercle des E. L. Wallon	LXXIX
Les Corbeaux	LXXXIII
Etudiants Brasseurs L.	LXXXVI
L'Appel.	XC
Cercles non Fédérés.	XCI
Liège.	XCVI
Bruxelles	XCVIII
Anvers	CIII
Mons.	CV
Gembloux	CXVIII

Nos Portraits

	Pages
M. le professeur J. BIDEZ	CXXIII
M. le professeur P. ERRERA	CXXXI
M. le représentant L. FRANCO.	CXLII
M. C. LAMPENS	CLII

DEUXIÈME PARTIE

I

Collaboration littéraire et politique

Les Machines, par E. VERHAEREN	3
Le Silence, par P. ERRERA	6
Sur la Liberté, par E. MAHAIM	34
Les Assurances Sociales en Belgique, par E. PÉCHER	38
Pourquoi je ne suis pas libéral, par E. VANDERVELDE	50
Au devant de la Démocratie, par E. WAXWEILER	58

II

Collaboration Estudiantine

De quelques Recherches et Découvertes Singulières concernant la Semaine Sociale de l'Institut Solvay, par MARCELLUS et ST-GHISLAIN	67
Variations sur un mode mineur. Paysages d'Ames, par J. P. HAESAERT	83
Richard Wagner, par P. WAELEBROECK	100
La Pitié, par R.	117
Le Peintre J. F. De Boever, par LE DIABLERET	121
L'idée Libérale, par JEAN DE LORRAINE	129
La loi Scolaire de 95, par R. POURET	140
Les Etudiants Libéraux Gantois et la Grève Générale, par H. ROLIN.	150
L'Armée Suisse, par H. HEUSE	158

III

Galleries des Célébrités Universitaires

	Pages
GAND. — Walton, Waelbroeck, Couvreur, Van Kenhove, Tydgadt, Goffint, Colmant, Duwelz, Lemens, Hasaert, Antoon, Le Campinaire	165
MONS. — La Fanfare Professorale de l'Institut	211
AUGUSTE MAQUET	215
EMILE JOTTRAND.	222
Le Cercle Trilogique, Le Grand Zèbre, Guiannotte, Grubben, Dethier, Lefebvre.	227
GEMBLOUX. — Heptia, Vittor, Drossart, Pommey, Guingair.	249
LIÈGE. — Wall, Thomas, Pouret	267
BRUXELLES. — Deux célébrités	273
<hr/>	
Liste des Almanachs	273

Hors Texte

J. BIDEZ	CXXIII
P. ERRERA	CXXXI
L. FRANCK	CXLII
C. LAMPENS	CLII
Six œuvres du peintre DE BOEVER	131
Galerie des Poires	165

Pilsner Urquell

La plus digestive

Cave de Munich

Rue de l'Agneau, GAND

— Téléphone 1309 —

HOTEL-CAFÉ-RESTAURANT

- Aux Armes de Zélande -

DE WAPENS VAN ZEELAND

tenu par E. VAN LAECKE-DE JAEGER

Marché-aux-Grains, 19, GAND

Chambres pour Voyageurs Chambres avec Pension

Diners & Plats du Jour à toute heure

Dégustation de Bières de Triple de Gand

Prix modérés — Exécution rapide et soignée

Grande Droguerie -- Epicerie Centrale

JOS. COLLIN

30, Digue de Brabant, 30 - GAND

Tél. 892

Tél. 892

Dégustez les Eaux Minérales de Spa

AGENT DE LA C^{ie} VICHY

Entrepôt d'eaux minérales : RUE DU PÉLICAN

Spécialité de Cafés fins Hollandais

Bières - Vins - Liqueurs - Cidres

Aliments et appareils Soxhlet pour enfants

Sauces — Condiments — Truffes — Potages
Huiles d'Olive — Extraits de viande — Hors d'œuvres
Légumes — Fruits — Margarine Axa

Grand choix de poissons à l'huile d'olive

Eaux de Cologne — Savons fins
Poudres de riz — Dentifrices
Sels américains — Articles de toilette

Nattes - Brosses - Torchons - Désinfectants

DÉPOSITAIRE DE LA CONTINENTAL PETROLEUM C^y

(Benzines pour autos, moteurs, dégraissage) — Huiles de graissage

Dépositaire de la Compagnie Fermière des Eaux de Spa



LOUD GEND

(VIEUX GAND)

Brasserie - Concert - Cinéma - Variété

EN FACE DE LA GARE DU SUD

Films inédits, Pathé Frères

PATHÉCOLOR

PATHÉ-JOURNAL

Actualités du monde entier

Orchestre symphonique

Tous les jours de 3 heures à minuit



Dégustation des Bières
Kronen-Bier Dortmund **Munich**

Hôtel du Commerce

PROPRIÉTAIRE :

J. CLAEYS-HEBBELINCK

79, rue de Flandre, 79, GAND, près de la Gare du Sud

Chambres confortables pour voyageur

Chambre noire pour photographie

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

BUFFET FROID — PLATS DU JOUR

VINS du Rhin et de la Moselle

TÉLÉPHONE 906



Les Marchandises

de la

Chapellerie E. Carly

128, RUE DES FEMMES-SAINT-PIERRE

se recommandent elles-mêmes

Fabrique de Casquettes en tous genres

Spécialité de Casquettes d'Étudiants

✻ ✻ Réparations soignées ✻ ✻

Cirque - Variétés

GAND - PALACE

(Soc. Anon.)

= Anciennement NOUVEAU CIRQUE =

Direction : DANIEL

Etablissements du même genre
à

Liège

Verviers

“LIÈGE-PALACE,,

“LE PALACE,,

Tous les soirs à 8 1/4 h. Spectacle varié

Dimanche - Jeudi et jours fériés : matinée de famille à 3 h.

Tous les samedis Soirée de Gala

Le plus grand Cirque de Variétés

4000 Places — 40 Musiciens

TELEPHONE 386

*Avant de faire vos achats en articles
de luxe et d'utilité, visitez le plus
vaste établissement de la ville*

GRAND BAZAR

du Marché aux Grains

3-4 MARCHÉ AUX GRAINS



Le choix immense dans les rayons de verreries ordinaires et cristaux du Val St Lambert, articles de ménage, porcelaine, émail, ferblanterie, quincaillerie, pâtes pour poêles et chaussures, tapis, carpettes, pantouffles, articles de voyage, cannes et parapluies, confiseries, articles de fantaisie, maroquinerie, jouets d'enfants, voitures d'enfants, articles de vélos, etc., etc.

Entrée Libre

Prix fixe

Téléphone 1685

Prix spéciaux pour Hôtels, Cafés, Restaurants et Cinémas

Hotel-Café-Restaurant
CONCORDIA

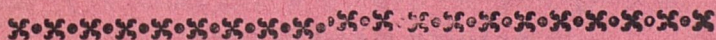
Prop. : CHR. SCHAICH

1 & 3, Rampe St-Michel (Marché aux Grains), Gand

Dortmunder Hansa Braü - Mönchshof Braü Kulmbach
Véritable Pilsen Saazer Urstoff

→ CHAMBRES CONFORTABLES ←
Chauffage Central

— OUVERT JUSQU'A 3 HEURES DU MATIN —
TÉLÉPHONE 2879



Librairie Ancienne et Moderne

A. DE TAVERNIER

GAND, 22, rue Courte du Jour, 22, GAND

*Achat au comptant de Bibliothèques et de parties de livres,
de Gravures anciennes, et de documents manuscrits.
Expertises. -- Rédaction de catalogues pour ventes publiques.*

Publication périodique du " Bouquiniste Gantois ,,
Catalogue de livres d'occasion, envoi gratuit
sur demande.

Grande Chapellerie du Centre

A. SNOECK-HENRY

Rue des Champs, 56, Gand

N. B. — Par le beau choix de ses Casquettes et Bérêts, la Maison se recommande spécialement à MM. les Etudiants

SANS CONCURRENCE

Chapeaux en tous genres

CANNES-PARAPLUIES

Hautes Nouveautés

IMPERMÉABLES

GARANTIS

- Vêtements imperméabilisés -

Dernières Créations

AVIS. — La Maison donne 10 % de réduction à tout étudiant acheteur d'un imperméable.

MAISON DE CONFIANCE

CANNES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

EDGARD BUYSSE

Rue basse des Champs, 35, GAND

Fournitures Générales pour la Photographie

Plaques, Pellicules et Papiers de toutes marques

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES en tous genres

DÉPOSITAIRE DES OBJECTIFS & APPAREILS

— Goerz, Krauz, Zeiss, Rietzschel, etc. —

TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES — PROJECTIONS

ATELIER DE RÉPARATION

KODAK'S

JUMELLES PRISMATIQUES GOERZ

La maison n'a pas de succursales

—: Téléphone 367 :—

Machine à écrire

UNDERWOOD

ECRITURE VISIBLE ET TABULATEUR

Fournitures pour toutes les machines

ALPH. DEBUISSON

GAND, 10, rue de Flandre, 10, GAND

Comptoir général de Photographie

Julien DE CLERCQ

GAND, rue de Flandre 9, et rue basse des Champs, 27, GAND

Dépôt général des appareils **GOERZ** et **ICA** — **KODAKS**

Le Stéréo panoramique LEROY

— Appareils et produits photographiques **J. D. C.** brevetés —

MATÉRIEL SPÉCIAL POUR LE CONGO

Hôtel Ganda

RESTAURANT-TAVERNE

Digue de Brabant
17, 19, 21

GAND

Rue de Flandre
— 48 —

(PRÈS DE LA GARE DU SUD)

INSTALLATIONS NOUVELLES DE 1^{re} ORDRE

Chauffage à vapeur — Lumière électrique

Téléphone dans toutes les chambres

Ascenseur (Lift) — Salles de Bains

Chambres confortables depuis 3 francs

Dîners et Soupers à Prix fixe et à la Carte

Plats du Jour — Pension — Cuisine soignée

Dortmunder Union Bier — Augustiner Brau

Munich — Pilsen — Bières anglaises

Tous les soirs Concert Symphonique

Ouvert après les Spectacles

TÉLÉPHONE 1050 — Propriétaire : G. STENGER.

Etudiants Libéraux

FRÉQUENTEZ LA

MAISON DES ÉTUDIANTS

Place d'Armes



Etablissement graphique

Zincographies

Simili gravures

Photographies

Dessins

Michel Van Loo

Rue de Flandre, 70

≡ G A N D ≡

Modern-Palace

En face de la Gare de Gand-Sud

Cinéma

Brasserie

Concert

Tous les Vendredis changement de programme

FILMS INÉDITS

Papeterie L. MEYER

13, rue de Brabant, GAND

Grand assortiment de Cahiers, papiers dessin blanc et
1/2 blanc en feuilles et en rouleaux.

Tés, équerres, pistolets et fournitures diverses pour
M.M. les Ingénieurs et Architectes.

LISEZ
L'APPEL

Les Enveloppes & Chambres à air

Colonial & Ganda

SONT LES

MEILLEURES

ET

sérieusement garanties

CYCLISTES !!

Demandez-les chez votre constructeur.

COLONIAL RUBBER, S. A.

GAND, 8, Quai du Strop, 8, GAND

HOTEL-RESTAURANT
- AU PAYSAN -

Rue des Vanniers, 6, Gand

Téléphone 919

Téléphone 919

— RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANTS —

PENSIONS A 2 FR. PAR JOUR

DINERS depuis fr. 1,50, 2 fr., 3 fr. et à la carte

CHAMBRES A PRIX MODERÉS



Cols
Chemises
Manchettes

GRANDE CHEMISERIE

Cravates
Bonneterie
Bijouterie

*** A L'IDÉAL ***

9, Rue des Champs, GAND

Grand choix de Gilets de Fantaisie et de Cérémonie

Chemises et Cols sur mesure

Spécialité Chemises Zéphir et Flanelle

Dernières nouveautés - Londres - Paris - Vienne - Berlin



Lisez

L'APPEL

AU COIN DE RUE

Rue des Champs, GAND

==== Téléphone 580 ====

■ ■

RAYONS SPÉCIAUX

POUR

CHAPELLERIE

CHEMISERIE

BONNETERIE

■ ■

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

POUR

- HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS -

Sur demande un coupeur se rend à domicile, muni
d'une belle collection d'échantillons pour vêtements
sur mesure et ce sans augmentation de prix

Distillerie de liqueurs fines

“ *Le Plumet* „

Ancienne maison Fl. Van Haesebrouck

AUG. D'ANCOINE Successeur

SPÉCIALITÉS : *Liqueur de Cerises « Plumet »*
Curaçao blanc « Triple Sec »

DÉPOSITAIRE DU **Guinness's Extra Stout**

Seul véritable Stout de Santé

PLACE ST-BAVON, 14

Tél. : 2093

Gand

Manufacture de Chaussures

Marque *Le Coq*

33, RUE DES CHAMPS, 33 **GAND**

Seule maison en ville possédant la

Véritable Chaussure de Luxe

PLUS DE **300** GENRES EN MAGASIN

COUSU-MAINS et **GODEYAR-WELT GARANTI**

Appareils et Accessoires
pour la Photographie

FL. VERMEIRE

Succ. de la Maison DUHOT

34, rue de Flandre, 34

Travaux pour Amateurs
EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE

== L I S E Z ==

**La Flandre
Libérale**

Quotidien Libéral Gantois

Les Gourmets visitent régulièrement
“ l'Hulstkamp ,, Vieux Schiedam

28, rue aux Vaches, GAND

et y dégustent principalement les spécialités

Advokaat Knichebein

CAFÉ-MOKA (préparation spéciale avec crème)

Vieux Schiedam “ HULSTKAMP ,,

Bières Allemandes et Anglaises

LIQUEURS FINES DE MARQUE ET CHAMPAGNES

ARTICLE de CAVE

Bouchons — Capsules

Joseph MORRAYE-BORMS

28, rue aux Vaches, Gand

Tél. 2060

Installations complètes de Fabriques d'Eaux et Limonades gazeuses

Machines à soutirer,

Boucher, Capsuler et Rincer les Bouteilles

Bouteilles vides et tous les accessoires de cave

Manufacture d'Instruments de Musique en Cuivre & en Bois

(La plus ancienne des Flandres — Fondée en 1871.)

SPÉCIALITÉ D'INSTRUMENTS D'ARTISTES

Médaille d'Or à Gand 1899

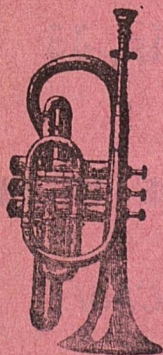
CH. MAHEU PÈRE ET FILS

Fournisseur de l'Armée et des Conservatoires

GAND --- 26, Rue Neuve St-Jacques, 26 --- GAND

Annexe de fabrication à HEUSDEN (Pont)

USINE ÉLECTRIQUE



Clarinettes, Hautbois, Bassons
Flûtes Boëhm et ordinaires
Saxophones perfectionnés
Nouveau modèle

SYSTÈME MAHEU — BREVETÉ

*Instruments en cuivre à pistons
à cylindres et autres*

FABRICATION SUPÉRIEURE

*Les nouveaux instruments se font
sur commande au modèle
et doigté que l'Artiste désire*

Changement et ajoute de clefs
aux flûtes, clarinettes, hautbois, bassons,
saxophones, etc.,
pour faciliter les doigtés

RÉPARATION

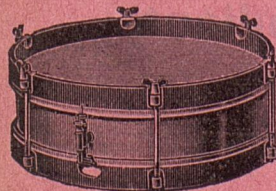
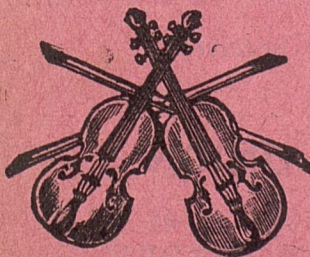
*aux instruments quelle que soit
leur provenance et leur origine*

OUVRAGE TRÈS SOIGNÉ PRIX MODÉRÉS

Argenture et Nickelage des Instruments

*Violons, Violoncelles
Contre-Basses, etc.
Mandolines Napolitaines
Guitares, etc.
et leurs accessoires*

Réparations soignées de Lutherie



Grand Café

Rue Courte du Marais, 35

GAND

Propriétaire : Léon VAN DE VELDE

Consommations de 1^{er} Choix

BOISSONS AMÉRICAINES

BUFFET FROID A LA HAMBOURG

5 nouveaux billards de précision

DORTMUNDER UNION

de la C^{ie} française BRUNSWICH et de la
firme Hollandaise HET NOORDEN

Réunion des Étudiants

TÉLÉPHONE 973

Hôtel MILLE COLONNES

Place Liévin Bauwens, 2, **GAND.** Gare Gand-Sud

Propr. Georges DE VEYLDER

Diners à la carte et à prix fixe depuis fr. 1,75

Chambres pour voyageurs depuis fr. 2,50, petit déjeuner compris

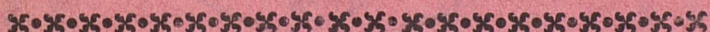
BUFFET FROID RECOMMANDÉ

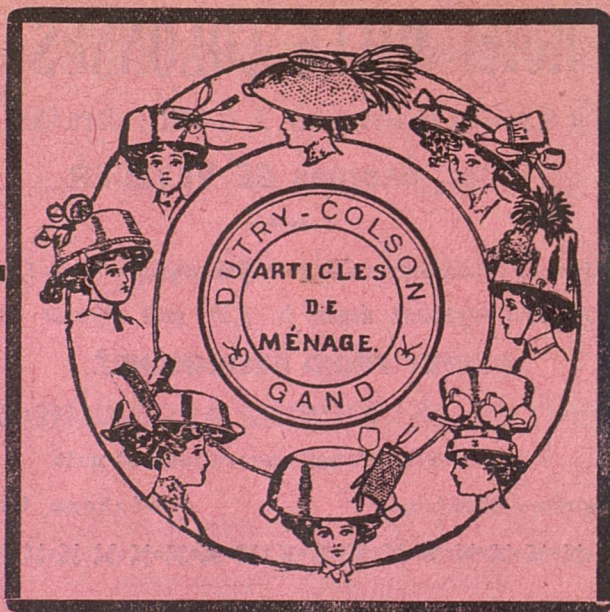
VÉRITABLES BIÈRES ALLEMANDES

L'établissement est ouvert jour et nuit

Éclairage Électrique

Téléphone 1069





□ RÉCHAUDS □

AU GAZ — AU PÉTROLE & A L'ESSENCE
COUTELLERIE DE LUXE ET ORDINAIRE

ÉMAILLERIES

CALORIFÈRES DE TOUS MODÈLES

FOURNEAUX DE CUISINE

OUTILLAGE POUR TOUS MÉTIERS

ARTICLES DE PRÉCISION — BOITES A COMPAS, etc.

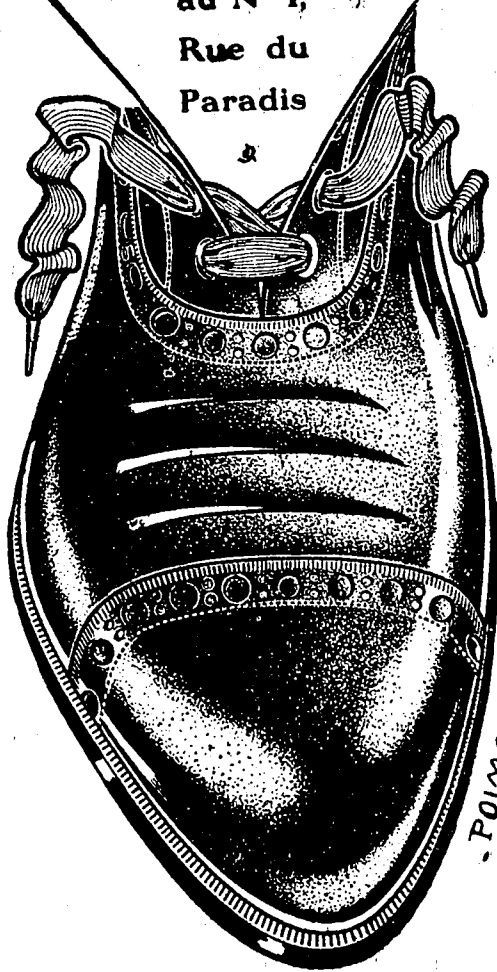
La Maison accorde une Réduction
spéciale sur les Articles de Ménage
à MM. les Etudiants
qui s'installent en ville

12, RUE DES CHAMPS
5, RUE MONT AU CHAUME

THE BUFFALO SHOE

est la SEULE chaussure
sérieuse, vendue dans
une SEULE ville, à Gand,
dans un SEUL magasin,

au N° 1,
Rue du
Paradis



- POLYMOSS -

Une Heure à l'Étranger

Apprenez les
LANGUES ÉTRANGÈRES

à la

BERLITZ SCHOOL

et

vous les saurez

VOUS pouvez acquérir la connaissance parfaite d'une langue étrangère **MINIMUM** d'effort et un **MAXIMUM** de résultat en prenant une série de leçons à

L'ÉCOLE BERLITZ

5, RUE DU SOLEIL, 5

Français, Flamand, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe, etc., enseignés par des professeurs nationaux.

La Méthode BERLITZ est l'application systématique des lois naturelles qui permettent d'apprendre une langue étrangère par un séjour à l'étranger.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.